This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 49784 5

Digitized by Google

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.A6.01
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

TOME SECOND

ANGERS
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE GERMAIN ET G. GRASSIN
RUE SAINT-LAUD.

1881

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

**Première Livraison. — Janvier 1881**

TOME SECOND

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
RUE SAINT-LAUD.

1881

Digitized by Google

# SOMMAIRE

1. *Récits inédits de François Chéron sur la vie de famille dans les classes bourgeoises avant la Révolution.* — Hervé-Bazin.

2. *Le parasitisme végétal.* — L'abbé Hy.

3. *La question grecque, la franc-maçonnerie et la politique traditionnelle de la France en Orient.* — Ernest Faligan.

4. *Chronique scientifique.* — Jude de Kernaeret.

5. *Chronique bibliographique : Souvenirs d'un Nonagénaire, Mémoires de François-Yves Besnard,* publiés sur le manuscrit autographe, par Célestin Port.— A. de Villiers. *De la certitude et des formes récentes du scepticisme,* par L. Robert. — A. G.

7. *Notre-Dame Angevine* (23e feuille). — Grandet.

---

*Prix de l'abonnement de la REVUE DE L'ANJOU*
**12** *francs par an.*

Digitized by Google

# REVUE

# DE L'ANJOU

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

---

TOME SECOND

ANGERS
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE GERMAIN ET G. GRASSIN
RUE SAINT-LAUD.

1881

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nightingale
5-3-28
16143

# RÉCITS INÉDITS

De François CHÉRON [1]

SUR

# LA VIE DE FAMILLE

## DANS LES CLASSES BOURGEOISES AVANT LA RÉVOLUTION

---

Une foule de chroniques et de mémoires nous ont fait connaître la haute société du XVIIIe siècle : on sait quel souffle d'impiété régnait parmi les classes dirigeantes à cette époque, et de la Régence à l'Assemblée des États Généraux, on peut suivre, presque jour par jour, les progrès de l'irréligion, de la licence des mœurs, de l'oubli des traditions nationales et chrétiennes, et de ce dévergondage d'esprit qu'on a appelé plus tard le *voltairianisme*. A la lumière des révélations faites depuis un demi-siècle sur l'état de la noblesse et même d'une partie du clergé, pendant le règne de Louis XV, nous nous rendons compte du bouleversement social de 1789, et nous comprenons la chute de nos vieilles institutions politiques.

Mais ce qu'on connaît encore peu, ce sont les mœurs et la vie des classes moyennes pendant ce même siècle. On a cru d'abord que la corruption les avait gagnées comme les autres, mais il a fallu revenir de cette erreur. L'impiété ne régnait qu'à la surface, Voltaire et surtout Rousseau n'avaient agi que sur les esprits soi-disant éclairés : leurs ouvrages n'étaient pas lus et restaient même ignorés de

[1] La fille de François Chéron épousa en 1826 M. Barthélemy Meauzé, ancien adjoint au maire d'Angers et président du Tribunal de Commerce de notre ville. Son frère, Louis-Claude Chéron, député royaliste à l'Assemblée législative, est décédé en 1808.



Digitized by Google

la masse de la nation. La Révolution, avec ses violences, fut un coup de théâtre inattendu pour toutes les familles laborieuses et paisibles qui formaient encore, en 1789, la grande majorité. On espérait quelques réformes locales, on aspirait à plus de liberté, on applaudissait de temps à autre au langage généreux des prétendus amis du peuple, mais on apprit avec stupéfaction le renversement des franchises provinciales, la destruction de l'ancien ordre de choses, et bientôt la chute de la monarchie traditionnelle.

M. de Ribbe a retrouvé les *Livres de raison* de nos ancêtres; mais ses charmants ouvrages renferment peu de chose sur le XVIIIe siècle. Déjà l'on écrivait moins à cette époque qu'aux siècles précédents, et les pères n'avaient plus coutume de laisser à leurs enfants le souvenir des grands évènements de leur vie. Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, une grande obscurité règne encore. Comment vivaient nos grands-pères? De quelle façon la bourgeoisie du XVIIIe siècle comprenait-elle ses devoirs vis-à-vis du roi et de ses supérieurs dans la hiérarchie sociale? Que pensait-elle de l'irréligion sans cesse grandissante des seigneurs de la cour ? Quels étaient ses coutumes, ses usages domestiques ? On n'a sur tous ces points que des renseignements fort incomplets.

Ce fut donc une bonne fortune pour nous de retrouver parmi des papiers de famille des récits inédits laissés par François Chéron, ancien membre du conseil secret de Louis XVI jusqu'au 10 août 1792, trois fois proscrit et emprisonné pendant la Révoution et l'Empire, puis auteur dramatique en collaboration avec Picart, et enfin critique de littérature. Ces récits entrent parfois dans des détails superflus que nous retrancherons : mais, tels qu'ils sont, ils jettent, à notre avis, une vive lumière sur l'existence et les mœurs des familles bourgeoises avant et pendant la Révolution.

F. Chéron a écrit une partie de ses mémoires à la fin de

Digitized by Google

sa vie, lorsqu'il était commissaire du roi Louis XVIII près le Théâtre-Français, censeur de la *Gazette de France*, et conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Mais ses souvenirs étaient très fidèles : il retrace, avec intérêt ses premières années sous le règne de Louis XVI, et ce qui a pour nous la plus grande importance, c'est qu'il se préoccupe surtout de faire revivre le foyer domestique, de retracer les anciennes fêtes de famille, et de décrire avec détails l'éducation paternelle. Quelques-unes des anecdotes qu'il rapporte mériteraient de fixer l'attention des historiens, car elles ont une haute portée sociale. En parcourant les parties que nous publions aujourd'hui, et qui s'arrêtent aux premiers jours de la Révolution, les lecteurs se convaincront que tout n'était pas mauvais au XVIII^e siècle, qu'il y avait en France tous les germes d'une restauration sociale, et que si des imprudents ou des fous n'avaient tout brisé en un jour de colère, ces germes se seraient promptement développés.

Mais, comme le disait en son rude langage Marin Chéron, le père de l'auteur de ces récits : « *Dieu a voulu châtier la France!* » Les innocents ont été frappés comme les coupables : le mal venu d'en haut a été expié par les souffrances des petits. De nos jours, la situation a changé ; les classes dirigeantes comprennent enfin leur mission sociale. Nous avons quelques motifs d'espérer que la miséricorde de Dieu nous rendra bientôt des jours meilleurs et pour savoir ce que sont, au sein des nations fidèles, les familles vraiment imbues de l'esprit catholique, laissons parler François Chéron.

Digitized by Google

## I.

« Mon père, Marin Chéron, fils d'un artisan du village de Châteaufort, près Versailles, loin de rougir de son origine, trouvait souvent l'occasion de la rappeler, je pourrais même dire de s'en vanter, car il ne pouvait se défendre d'un peu d'orgueil d'avoir valu quelque chose par lui-même. De simple journalier dans les forêts, il ne tarda pas à devenir piqueur, puis, après avoir étudié assez de géométrie pour s'occuper de l'arpentage, il mérita par sa bonne conduite toute la confiance de l'entrepreneur des forêts du roi.

» Le goût inné qu'il avait pour la culture forestière lui fit observer avec attention et assiduité tous les procédés du planteur en chef qui, étonné de sa rare intelligence, s'en rapportait souvent à lui pour diriger des travaux fort importants; de sorte qu'au moment de la retraite de ce chef, mon père se trouva en état de le remplacer.

» Mais il était encore loin de ce commencement de prospérité lorsqu'il épousa M^lle de Fradde, ma mère, qui habitait la rue Saint-Julien-le-Pauvre, rue très étroite et très obscure du quartier Saint-Jacques. C'est sur la vieille paroisse Saint-Séverin que ce mariage a été célébré en 1742. Mon père avait 27 ans[1] et ma mère 24. On était alors moins pressé de marier les demoiselles. Je ne puis me défendre du plaisir de retracer tous ces détails, parce qu'ils ne sont jamais sortis de ma pensée! Je ne suis jamais allé dans ce quartier antique, sans parcourir avec émotion cette triste rue qui a vu naître ma mère. Plus d'une fois même, un sentiment religieux m'a conduit

[1] Marin Chéron était donc né en 1715 : il mourut en 1783, âgé de 64 ans, après avoir eu de M^lle de Fradde, 14 enfants.

Digitized by Google

dans la vieille nef de Saint-Séverin, et ma prière n'en était que plus pure et plus ardente auprès de l'autel où ma mère avait reçu la bénédiction nuptiale.

» Mon père joignait à un caractère gai les manières les plus distinguées, une politesse affectueuse et vraiment exquise. Je n'ai point connu de plus aimable conteur. Ses récits étaient animés par une physionomie enjouée, un œil vif et étincelant et un ton de franchise entraînante que je n'ai jamais vu qu'à lui. Sobre de détails, il ne négligeait pourtant aucun de ceux qu'il croyait nécessaires pour préparer au trait, et lorsqu'était venu le moment de le lancer, c'était avec une chaleur, une énergie, un mordant inexprimables. Un demi-juron, tel que *Morgué*, *Jarni*, etc., ajoutait à la vivacité de son action et lui donnait, si je puis m'exprimer ainsi, un coup de fouet dont l'effet était immanquable.

» Il aimait beaucoup ses enfants, mais non pas à la mode nouvelle. Malgré son caractère joyeux et communicatif, il n'aurait souffert ni cet indécent tutoiement ni ces impertinentes familiarités qui font aujourd'hui la joie des grands parents. Il pensait que de telles licences n'étaient propres qu'à effacer de l'esprit des enfants toute notion d'ordre et de hiérarchie de famille, et de leur cœur tout sentiment de devoir. Mon père aimait ses enfants pour eux, pour leur bonheur. Ce genre d'affection ne pouvait pas être exempt d'une certaine austérité qui, j'en fais aujourd'hui la confession sincère, m'a souvent chagriné, jamais cependant au point de croire que mon père ne m'aimait pas, et d'exhaler à ce sujet la moindre plainte; les principes qui nous étaient inculqués dès notre enfance ne pouvaient laisser pénétrer dans nos cœurs des sentiments aussi monstrueux. Je savais que c'était à mon père que je devais le bienfait de mon éducation, ou plutôt je ne savais rien autre chose qu'aimer et respecter mon père, car ma reconnaissance était sentie et non raisonnée. Le nom de père

Digitized by Google

était pour moi la règle innée du devoir, la loi suprême et sacrée d'une pieuse et tendre obéissance.

» Qu'on ne croie pas ce pendant que l'austérité de mon père allât jusqu'à la tyrannie. — Je me souviens qu'à ma sortie du collège (1781) mon père eut la bonté de me consulter sur mes dispositions sur le choix d'un état. C'était la première fois qu'on me traitait en homme, et cet entretien paternel, quoique tout-à-fait exempt d'austérité, m'étourdit autant qu'il me toucha. Toutefois, je suis à peu près sûr de n'omettre rien d'essentiel dans le dialogue que je vais rapporter :

» — Mon père, je voudrais bien suivre votre état.

» — Mon bon ami, cela n'est pas possible; ton frère aîné me seconde déjà, c'est lui qui me succédera. Il n'est pas bon que vous suiviez tous deux la même carrière. — (Ici je gardai le silence, et je ne savais plus que choisir, ne pouvant avoir que des idées très confuses des divers états de la vie. Enfin mon père me pressant avec bonté de lui dire quelque chose qui lui fît connaître mes inclinations, je parlai à tout hasard et comme un ignorant).

» — Eh bien, mon père, je voudrais entrer dans le génie.

» — Sais-tu ce que c'est ?

» — Non, pas beaucoup, mais on dit que c'est un bel état.

» — Puisque tu ne le connais pas, je n'ai rien à te répondre, si ce n'est que c'est un état difficile et qui n'est guère profitable.

» Battu sur ce second article, je perdis tout-à-fait la tête, et je parlai de peinture, de danse, de musique. Mon père m'interrompit : — Bah ! bah ! est-ce que tu veux te faire comédien, vivre dans un grenier ?...

» Mon père avait la parole ferme, brève, impérative, et je me rappelle bien qu'à cette boutade un peu vive, je ne répondis que par des pleurs. Alors mon père attendri, me prit par la main avec bonté :

» — Mon bon ami, dit-il, je sais mieux que toi ce qui te

Digitized by Google

convient. Songeons d'abord à l'utile. Je veux que tu apprennes à conserver et à défendre le bien que je te laisserai, et, pour cela, tu vas faire ton droit, et en même temps je veux que tu saches la *procure*, et tu vas entrer chez un procureur *honnête*, si c'est possible ! (car mon père avait toujours prête une petite saillie), et comme cela, tu feras ton chemin. Quand tu seras *monsieur le bachelier*, *monsieur l'avocat*, tu seras toujours à temps de prendre un autre parti [1].

» A quoi bon, dira-t-on, à quoi bon cette consultation puisqu'en définitive votre père n'en a fait qu'à sa tête ? Il ne m'est pas difficile de répondre à cette interpellation. En interrogeant son fils, un père peut chercher à déterminer les degrés de son intelligence. Il ne faut souvent qu'un mot, un geste, l'expression vive d'un regard pour déceler le germe d'une passion ou d'un goût à un esprit observateur. Or je suis certain que rien de tout cela n'a dû se manifester en moi, qui, fraîchement sorti du collège, ne connaissais rien que mes auteurs et mes devoirs scolastiques. Il est beaucoup d'autres écoliers chez qui diverses circonstances ont pu faire naître de ces passions ou de ces goûts dont j'ai parlé, et qui m'étaient à moi tout-à-fait étrangers. Mon père, s'en étant convaincu par mes réponses, a donc fait preuve de sagesse et de pré-

[1] « Mes enfants, disait de même André Clappier, médecin en 1740 à Moustiers, ne restez pas oisifs, soyez bons à quelque chose. Les gens inoccupés mènent une vie languissante et souvent déplorable. Choisissez une profession selon vos inclinations et vos talents ; et pour y réussir, rendez-vous-y habiles. Je vous exhorte à vous appliquer de toutes vos forces, en considérant que votre fortune en dépend absolument, et en ne comptant pas sur le bien que je pourrai vous laisser. C'est une source de malheur que de se reposer sur le bien de ses parents. Les enfants qui y placent leurs espérances, ne prennent pas d'état ou négligent celui qu'ils ont embrassé. Pour éviter un tel malheur, faites comme si vous n'espériez rien du tout de votre maison, et agissez comme s'il fallait que vous fissiez vous-même votre fortune. » C'est de la sorte que parlait et agissait Marin Chéron avec ses fils, et pourtant il avait acquis des biens considérables que François évalue à plus de six cent mille francs.

Digitized by Google

vision en se déterminant pour moi. Eh! combien de fois n'ai-je pas béni sa mémoire, dans le cours de cette terrible révolution, où l'inflexibilité de mes principes m'a fait perdre successivement mon patrimoine et mes emplois. Cette *procure* à laquelle mon père m'avait voué m'a seule fourni les moyens de vivre péniblement, mais honorablement, de marier mes filles d'une manière convenable et de leur conserver, en l'améliorant, le faible patrimoine de leur courageuse et respectable mère.

» Mais combien d'autres leçons n'ai-je pas reçues de ce vertueux père! que de beaux exemples ne m'a-t-il pas donnés dans le cours de son honorable vie? J'ai dit qu'il se serait plutôt vanté qu'il n'aurait rougi de son humble origine. Dans le grand nombre de preuves que je puis en fournir, je ne suis embarrassé que du choix. Pauvre par sa naissance, et ne s'étant pas lié à plus riche que lui, on pense bien qu'il y avait dans les deux familles plus d'un parent dans le besoin. Mon père pourvoyait à tout; il n'en oubliait aucun. A mesure que le ciel bénissait ses travaux, sa première pensée était de faire des heureux.

» Le premier usage qu'il fit des prémices de sa fortune fut de recueillir dans sa maison de Saint-Germain-en-Laye M. de Fradde, le père de ma mère, qui commençait à devenir d'un grand âge. Là, M. de Fradde eut son appartement, une gouvernante, sa cuisine pendant l'hiver; et pendant l'été, il tenait le haut bout de la table de mon père. Ce vénérable vieillard a vécu jusqu'à l'âge de 98 ans, heureux de la tendresse et du bonheur de ses enfants, petits enfants et arrière-petits enfants.

» Ce n'est pas tout. Mon père a placé dans sa propre maison et donné pour compagne à ma mère sa cousine germaine, portant aussi le nom de Fradde. Quelle était cette cousine? Un des êtres les plus disgraciés de la nature que j'aie connus de ma vie. Trois pieds au plus de hauteur, double et triple bosse; les deux jambes en serpent de

Digitized by Google

lutrin ; le tout surmonté d'une tête fort grosse d'où sortaient deux yeux grands et vifs, au-dessous desquels une large bouche donnait passage à une voix forte et souvent glapissante, à raison d'une affection de poitrine dont les quintes fréquentes brisaient les plus fermes tympans et ne semblaient qu'un exercice salutaire à la pauvre cousine, puisqu'elle y a résisté pendant plus de trente ans.

» Que l'on juge de la force qu'avaient alors les liens de famille, puisque de telles disgrâces n'ont pu affaiblir dans le cœur de mon père le sentiment du devoir ! Je dis du devoir, et je dis avec réflexion ; mon père n'était pas seulement vertueux selon le monde, il était chrétien, et ce beau titre impose des devoirs tout-à-fait méconnus par les hommes sans religion et sans Dieu.

» Notre petite cousine de Fradde fut installée chez mon père avant que je fusse né, car je me souviens d'elle aussi loin que les souvenirs de mon enfance peuvent se retracer à mon esprit. La cousine n'était pas méchante, je crois même qu'elle avait un bon cœur, mais elle était un peu aigre et impérieuse, comme le sont assez souvent les personnes disgraciées, et j'ai souvenance qu'elle ne se refusait pas, de temps à autre, la petite tape sur le pauvre écolier, lorsqu'il venait, aux grandes fêtes, à la maison paternelle et qu'apparemment il se rendait coupable de quelque gros péché de gourmandise. Mais nous étions instruits à la respecter et l'on en sentira le noble motif. Le bienfait de mon père n'eût pas été complet, si l'on nous eût laissé à penser que ma cousine n'eût été accueillie que par charité. Nous voyions au contraire les domestiques façonnés à lui obéir, et rien dans sa position n'offrait la moindre trace de dépendance.

» Pour achever ce qui me reste à dire sur la petite cousine, elle a continué d'être la compagne de ma mère jusqu'au 2 décembre 1793, jour fatal où nous eûmes le

Digitized by Google

malheur de la perdre, et elle n'a quitté la maison que de son propre mouvement, car ma femme, pénétrée de respect pour les intentions de ma mère, lui fit les plus vives et les plus touchantes instances de rester avec nous. Elle préféra se retirer à Versailles où demeurait ma sœur, et où elle jouit près de dix ans encore d'une pension de douze cents francs, que mon frère, mon neveu et moi lui faisions.

» Il résulte de ce qui précède que mon père, avec ses quatorze enfants, s'était encore chargé d'être le soutien de quatre de Fradde, famille de sa femme, et je n'ai pas fermé la liste de ses bienfaits.

» Mon père faisait aussi une pension à une autre cousine, Mademoiselle Noiselle, qui était de sa ligne, bonne femme bien commune, à laquelle il a légué trois cents francs de pension et que je me borne à mentionner.

» Dans le même temps, les travaux de mon père se multipliant et ses enfants n'ayant pas encore l'âge nécessaire pour le seconder, il donna un intérêt dans ses entreprises à un autre cousin germain de sa ligne, M. Fontaine, le même qui depuis a épousé en secondes noces Adélaïde Dumas, ma nièce cadette. Fontaine s'éleva bientôt de ses propres ailes, mais l'origine de sa fortune est due à mon père qui était son oncle. Fontaine n'avait ni esprit, ni instruction, mais il avait bien profité des leçons de mon père. Rien n'est égal au respect qu'il lui portait. Il avait le cœur reconnaissant; l'expression de ce sentiment débordait pour ainsi dire dans ses actions comme dans ses paroles. Je me souviens que, lorsqu'il fit la demande d'Adelaïde, il dit avec effusion : « Je sais qu'elle n'a rien, mais je dois ma fortune à mon oncle, et je ne fais que mon devoir en en faisant profiter une de ses petites filles. »

» Si le sentiment de la reconnaissance est bien rare, combien il est plus rare encore de rencontrer des cœurs

Digitized by Google

qui en soient aussi profondément pénétrés et qui éprouvent le besoin non pas seulement d'en répandre les témoignages et de les exhaler en vaines paroles, mais de s'acquitter envers leurs bienfaiteurs en belles et bonnes actions, positives et efficaces !

» Je pourrais ajouter encore à toutes ces preuves de la bonté de mon père, et peut-être en trouverai-je l'occasion dans le cours de ces souvenirs. Cette bonté, innée en lui, n'avait point sa source dans la faiblesse du caractère et ne dégénérait point en *bonacité*. Elle était gaie, franche, cordiale, sans cesser d'être ferme et éclairée.

» Mon père, habitué dès ses plus jeune sans aux plus rudes fatigues, toujours levé avant le soleil, parcourant les forêts dès le point du jour, avait un estomac robuste mais exigeant. Il aimait à certains jours la bonne chère et le bon vin, mais il aimait surtout à avoir quelques amis à sa table, car c'est de lui que je tiens cet adage que je n'ai jamais senti plus vivement que depuis que je suis seul sur la terre : *On ne jouit que de ce qu'on partage.*

» Mon père avait donc toujours table ouverte. Il suffisait d'avoir eu avec lui quelque rapport, même sur des choses d'assez peu d'importance, pour qu'il fût prêt à vous dire : « *Venez manger ma soupe* » ; et il me semble encore entendre cet accent bref, adouci par ce sourire gracieux, ce front épanoui qui lui captivaient tous les cœurs. Mais il ne songea de sa vie à donner un dîner *utile*, à calculer ce que pouvait lui rapporter l'aloyau ou le jambon que l'on servait sur sa table. La seule utilité qu'il espérait de ses invitations, c'était de lui fournir l'occasion d'exercer sa bonne humeur, de le distraire, de le délasser des fatigues du jour, sans oublier le plaisir qu'il était sûr de faire à ma mère, toutes les fois qu'elle le voyait en appétit et en gaieté.

» Je rappellerai les leçons que j'ai reçues de mon père à mesure qu'elles se retraceront à ma mémoire. Ces leçons n'avaient jamais rien d'austère. Elles se distinguaient par

Digitized by Google

le tour original que son esprit naturel savait leur donner.

» Un jour, en entrant dans ma chambre il vit ma bourse à argent sur la cheminée : « Mon ami, me dit-il, souviens-toi qu'il ne faut jamais exposer ton argent à la vue de personne.

» — Pourquoi donc mon père ?

» — Parce que le plus honnête homme du monde n'en ajouterait pas ! »

» Il disait souvent : « Lorsque j'entends quelqu'un vanter sa probité, je mets les mains sur mes poches. » — Mon frère a consacré cet adage paternel dans le *Tartuffe de mœurs*[1]. La servante Marton, dans cette pièce, rend hommage à la sagesse d'un ancien maître :

Si j'entends, disait-il, dans la société,
Quelqu'un vanter ses mœurs, sa rare probité,
De cet homme de bien redoutant les approches
Je mets tout aussitôt les deux mains sur mes poches !

» Mais voici d'autres leçons d'une nature plus grave. Adolescent à l'époque où je les ai reçues, je ne les ai jamais oubliées, quoique je n'en aie bien pénétré le sens qu'à mesure du développement de mon intelligence et à l'aide d'une expérience bien longue et bien douloureuse.

» Je n'étais pas encore sorti du collège, et j'avais à peine quatorze ans, lorsque, aux fêtes de la Pentecôte, mon père me mena à Versailles pour voir la solennité de la réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Je n'étais encore qu'un enfant, mais outre que les enfants entendent et comprennent souvent plus de choses qu'on ne le pense, même

[1] Pièce en cinq actes et en vers, composée au commencement du siècle, par L.-C. Chéron, reçue au Théâtre Français et jouée avec succès de 1804 à 1808.

Digitized by Google

lorsqu'ils ont l'air de n'être occupés que de leurs jeux, j'étais peut-être doué d'un esprit d'observation plus précoce que bien d'autres. Or mon père, chargé de grandes et lucratives entreprises, avait nécessairement des jaloux et des ennemis. L'un de ses plus ardents compétiteurs était un sieur La Garrigue, qui lui avait déjà joué plus d'un mauvais tour. Bref, il m'était resté dans l'esprit que ce La Garrigue était un mauvais homme.

» Nous nous promenions dans la grande galerie de Versailles, en attendant la cérémonie, lorsque j'aperçus de très loin ce La Garrigue que nous ne pouvions éviter de rencontrer en poursuivant notre promenade. Je saisis vivement la main de mon père :

» — Papa, retournons, retournons!

» — Pourquoi donc, mon ami?

» — Voilà ce vilain monsieur La Garrigue!

» — Au contraire, mon enfant, tu vas me voir aller au-devant de lui, lui serrer la main et l'embrasser comme un ami.

» Je restai confondu, et l'ennemi de mon père ne dut pas être content de l'air boudeur avec lequel je reçus les doux propos et les caresses qu'il me prodigua. Mon cœur était gonflé. A peine furent-ils séparés, que mon père me prit à part et me dit. — « Mon ami, retiens bien ce que je vais te dire. Il ne faut jamais laisser croire à qui que ce soit qu'on le regarde comme un ennemi. D'abord c'est avoir l'air de le craindre, et c'est une honte; ensuite, c'est lui donner à penser qu'on a de mauvais desseins contre lui, et c'est un mal. D'ailleurs La Garrigue n'est peut-être pas autant mon ennemi que tu le penses, et, en supposant qu'il le soit, qui sait si par mes manières affectueuses je ne l'aurai pas ramené à de meilleurs sentiments ? »

» Je n'étais point d'âge à me bien pénétrer de toutes ces raisons et j'avoue qu'elles ne furent pas convaincantes pour moi. Pardon, mon père! vous seul étiez sage et je

Digitized by Google

n'étais qu'un sot, comme tous les enfants dédaigneux des avis paternels[1]. »

Nous laisserons ici quelques détails qui offrent moins d'intérêt que ce qu'on vient de lire. Je ne veux prendre dans les souvenirs de François Chéron que ce qui est de nature à mettre en relief les mœurs de la société bourgeoise à la fin du XVIIIe siècle, l'autorité paternelle, l'éducation des enfants, le respect filial, l'union de tous les membres d'une même famille, groupés sous la direction d'un seul chef. Par les traits que rapporte François, on peut juger si M. de Ribbe a eu raison d'affirmer que le XVIIIe siècle n'avait encore rien communiqué de son venin aux honnêtes représentants de la vieille bourgeoisie! Malgré tout ce qu'ont pu dire des écrivains pleins d'ignorance ou de préjugés, il reste aujourd'hui démontré, par la publication d'un grand nombre de mémoires, de lettres ou de livres de famille, qu'avant 1789 *le roturier* pouvait aussi facilement que de nos jours s'enrichir, vivre dans l'aisance, élever ses enfants, gagner l'estime générale, laisser un nom considéré. Marin Chéron en est une preuve frappante, puisque de simple journalier dans les forêts, fils d'un artisan de village, il parvint sans intrigue et par les seules ressources de son travail et de son activité aux plus hauts emplois de l'administration forestière, et

[1] « Je n'ai jamais perdu de vue, écrivait J. de Colonia, en 1807, les obligations que m'inspirait la mémoire de mon excellent père. J'ai tâché, dans les diverses positions où je me suis trouvé, de soutenir cette mémoire et de l'honorer en marchant sur ses traces, me conduisant d'après les principes que je lui ai toujours vu pratiquer. » Les pères qui ont su inspirer à leurs fils, dit M. de Ribbe, un tel culte et de tels accents ont évidemment rempli la plus haute et la plus nécessaire des fonctions sociales. Ils n'ont pas seulement affermi chez eux à jamais la notion du vrai et la pratique du bien, ils leur ont assuré le bonheur et ils ont fondé l'avenir de leur race. » Il est impossible de mieux dire. C'est à 65 ans que F. Chéron parlait ainsi de son père : on n'est plus guère habitué à cette vivacité du souvenir et à cette énergie de la reconnaissance.

Digitized by Google

mourut, ainsi que nous le verrons bientôt, en laissant une fortune considérable. Pour juger l'ancienne France, ce ne sont pas les anecdotes scandaleuses de la Régence ou de la cour de Louis XV qu'il faut consulter : ce genre de documents, trop répandu, ne fait connaître qu'un très petit côté de la société, le monde politique ou financier de cette époque, dont la corruption, en s'étendant peu à peu, a amené la ruine du sens moral et le bouleversement révolutionnaire. La véritable histoire, celle de la masse de la nation, avec ses mœurs, ses vertus, ses faiblesses, ses libertés, ses défaillances temporaires, est renfermée dans les mémoires et dans les récits que nos pères nous ont laissés.

Ce qui nous paraît surtout remarquable dans la vie de Marin Chéron, ce n'est pas qu'il soit parvenu à la fortune ; assez d'exemples de même genre nous sont connus : mais c'est qu'il y soit parvenu si rapidement. Ce n'est point ainsi que d'ordinaire s'édifiaient les fortunes sous l'ancien régime. C'était l'œuvre de plusieurs générations qui, tour à tour, venaient grossir le capital primitif ; le grand-père semait le gland, le fils taillait le chêne et le petit-fils se reposait sous ses ombrages. Ainsi, dit encore M. de Ribbe, entre tous les spectacles auxquels nous ont fait assister nos études, n'y en a-t-il pas eu pour nous de plus attachants que ceux offerts par de petits bourgeois campagnards, finissant, grâce à un travail énergique, par grandir au-dessus du sol avec une sève lente, il est vrai, mais prodigieusement soutenue et toujours agissante. Les communes rurales ont été, de la sorte, les pépinières desquelles sont sortis, jusqu'à nos jours, des hommes croyants, intelligents, sobres, fortement trempés, aptes à commander, parce qu'ils avaient été façonnés de bonne heure à dompter leurs passions et à obéir. La souche a mis des années à se constituer, à se développer par l'épargne au village, dans une petite propriété patrimoniale. Elle y

Digitized by Google

reste. Cependant le jour vient où, chez les plus distinguées d'entre ces familles, un de leurs membres, souvent un cadet, actif et entreprenant, va dans une contrée ou une ville voisine, s'y marie, y fonde une maison, et y fait souche à son tour. Il en est qui réussissent à s'élever, à pousser leurs enfants à des charges éminentes dans la province ou dans l'État. Après trois ou quatre générations, on est émerveillé de voir les descendants d'un modeste bourgeois du xv^e siècle, conseillers, présidents au Parlement, ayant des fiefs et comblés d'honneurs.

Nul doute que les enfants de Marin Chéron, si la Révolution ne fût venue briser leur carrière, n'eussent dû à leur éducation et à leur activité de brillantes situations sociales. Ce qu'ils ont fait montre ce qu'ils auraient pu faire.

Les pages que je crois devoir laisser de côté, pour ne pas allonger outre mesure ces récits, sont relatives à la jeunesse des frères Chéron, à leurs premières journées de chasse chez leur cousin, M. Fontaine, un des parents sans doute du célèbre architecte à qui nous devons l'arc de triomphe et la chapelle expiatoire. L'auteur nous raconte comment il prit, à cette époque, le nom de Chéron *des Carrières*, tandis que son frère aîné, Louis Claude, prenait celui de Chéron de *la Bruyère*, noms qu'ils gardèrent jusqu'à la Révolution.

Pour achever le portrait de son père, tracé comme on le voit avec un culte filial, François nous rapporte deux traits saisissants qui nous font pénétrer au cœur de l'ancien régime, en nous montrant, d'une part, la nature des relations qui s'établissaient entre les supérieurs et les subordonnés, et d'autre part, la répugnance manifestée par les classes bourgeoises contre les désordres et l'impiété de la noblesse de cour.

Nous n'avons rien de mieux à faire que de le lui laisser la parole :

Digitized by Google

« Mon père n'était seulement pas estimé, considéré par ses supérieurs, il en était aimé, chéri, recherché. M. Duvoncel [1], grand maître des Eaux et Forêts de la généralité de Paris, avait pour lui une affection toute paternelle, il venait souvent lui demander à dîner, *sans façon*. Cette expression n'avait rien de redoutable dans la maison de Saint-Germain. Il y avait dans la cave les meilleurs vins ; la cuisine était excellente tous les jours, et il suffisait d'y ajouter deux ou trois mets plus recherchés, les jours de réception. Je serais sûr d'exagérer, si je disais que ces sortes *d'extraordinaires* augmentaient sa dépense de douze francs.

» Ce jour-là, le dîner fut gai, comme de coutume, mais il n'en fut pas de même lors de la rentrée au salon.

» — J'ai obligé beaucoup de monde, dit mon père, et je n'ai jamais fait que des ingrats.

[1] Ce Duvoncel, le supérieur et l'ami de notre aïeul, est celui dont parle Beaumarchais dans un mémoire où il demande pour lui-même la charge de grand-maître et se défend de sa basse extraction, en arguant d'exemples nombreux de bourgeois appelés à ces hautes fonctions. « M. Duvoncel, fils d'un boutonnier, ensuite garçon chez son frère établi dans la petite rue aux Fers, puis associé à son commerce et enfin maître de la boutique, M. Duvoncel n'a rencontré aucun obstacle à sa réception. » Beaumarchais cite également M. Rellès, grand-maître de Châlons ; M. Legrand, grand-maître de Bourgogne, fils d'un cardeur de laine ; M. d'Arbonnes, fils d'un perruquier, etc. Les charges de grands-maîtres étaient très recherchées, il y en avait dix-huit en France ; elles étaient considérables et coûtaient 500,000 livres. C'est l'étude de la famille obscure, mais intéressante, d'où sortit l'auteur du *Mariage de Figaro*, qui fait dire à M. de Loménie, parlant du régime moderne de l'égalité. « Ce régime, il faut bien l'avouer, malgré les avantages qu'il offre quand on le considère à d'autres points de vue, semble avoir eu jusqu'ici pour résultat d'abaisser les classes supérieures de la société sans grandir dans la même proportion, sous le rapport des sentiments et de l'intelligence, la classe à laquelle appartenait l'horloger Caron. Aussi, je crois ne m'être pas trompé en disant qu'on retrouverait difficilement aujourd'hui quelque chose d'analogue dans une sphère sociale aussi modeste. » C'est tout-à-fait notre avis. La Révolution n'a élevé aucune classe, elle les a toutes abaissées. Les communes de France renfermaient avant 1789 une foule d'hommes capables d'exercer le pouvoir politique. « Quand on compulse les originaux des cahiers des paroisses, observe M. de Lavergne, on est surpris de la quantité des signatures. » Il faut bien, en effet, que ces simples soldats qui sont devenus si vite d'habiles généraux, aient reçu une forte éducation.



Digitized by Google

» — Je vous en félicite, M. Chéron !

» — Comment !

» — Non, je ne plaisante pas ; je vous félicite de n'avoir fait que des ingrats.

» — Expliquez-vous, Monsieur le grand maître.

» — Je vous dis que vous êtes trop heureux, mon bon ami ; j'ai rendu beaucoup de services, ainsi que vous, et j'ai fait.... des monstres !

» — Je ne vous comprends pas.

» — Vous allez me comprendre. Des ingrats ! eh ! bon Dieu, rien n'est si commun. On ne voit que cela dans le monde. Qu'est-ce après tout que des ingrats ? Des oublieux. Voilà tout. On en est quitte à bon marché. Mais nier les bienfaits, ou les empoisonner en niant l'intention ; s'en faire une arme pour poignarder son bienfaiteur... voilà ce que j'ai vu, ce que j'ai éprouvé de la part de ceux mêmes à qui j'avais sauvé plus que la vie, en leur sauvant l'honneur. Dites-moi, Chéron, si ces gens-là ne sont pas pires que des ingrats, et si je n'ai pas raison de les appeler des monstres ?

» — Les hommes sont bien méchants, répondit mon père avec tristesse ; puis, reprenant son ton d'enjouement accoutumé : — « Consolons-nous, Monsieur le grand maître, puisque Dieu nous a fait des cœurs différents de ceux-là. Plaignons-les, et prions pour eux ! »

» On juge bien qu'une telle conversation était fort au-dessus de l'intelligence d'un adolescent de quinze à seize ans. Je concevais vaguement l'idée de la méchanceté, et elle ne s'étendait guère plus loin que celle de la malice des écoles ; mais la perfidie, la trahison, mais des ingrats, des monstres, tout cela était alors et fut longtemps encore lettre close pour moi ; toutefois, la chaleur de l'entretien m'avait tellement électrisé, que je n'eus rien de plus pressé, dès que je fus seul, que de la mettre par écrit. De longues méditations s'ensuivirent.

Digitized by Google

» *Dieu nous a fait des cœurs différents de ceux-là!* ces expressions de mon père m'ont souvent suggéré des réflexions qui trouvent ici leur place. On a déjà vu, dans plusieurs traits que j'ai cités, que mon père employait souvent le saint nom de Dieu. C'était aussi l'habitude de ma mère : *S'il plaît à Dieu, grâces à Dieu, Dieu aidant*, et autres locutions semblables, revenaient sans cesse dans leurs discours et dans leurs entretiens. Sans parler des prières du matin et du soir qu'ils faisaient avec ferveur, il semblait que toutes leurs pensées, toutes leurs actions, fussent précédées d'un acte intérieur d'élévation vers l'auteur de tout bien.

» Cela paraîtrait aujourd'hui bien puéril! nos esprits forts méprisent ces usages, mais on sait qu'un des plus grands génies dont s'honore l'humanité, celui qui a pénétré plus avant dans les mystères de la création, l'illustre Newton, prononçait souvent aussi le nom de Dieu et qu'il se découvrait la tête chaque fois que ce saint nom sortait de sa bouche. Fortifié par ce grand exemple, je souhaite que Dieu me fasse la grâce de marcher dans les mêmes voies que mon père et ma mère, au risque des moqueries des grands esprits du siècle! [1].

[1] Ce charmant tableau des vertus paternelles de Marin Chéron nous remet en mémoire le portrait de Pierre de Sudre, tracé par son petit-fils dans le *Livre de raison* de cette famille modèle : « Quoique le nombre des enfants de mon grand-père fut de huit, il n'épargna rien pour leur éducation. Aussi était-il un grand homme de bien, craignant Dieu, tâchant de leur inspirer les bons sentiments dans lesquels il était véritablement ; et c'est en quoi il avait fort bien réussi, puisqu'il n'eut jamais sujet de se plaindre de ses enfants qui lui ont toujours été soumis et très obéissants. « Dans le régime moderne, un pareil tableau serait déplacé : « *Le temps des pères absolus est passé*, écrit M. Legouvé ; le temps des pères constitutionnels est venu! L'autorité paternelle ne doit plus s'exercer qu'avec le consentement de ceux *qui se courbent sous son empire!* » (voir *Les pères et les enfants*, p. 188). Faut-il s'étonner si les enfants ne veulent plus écouter les conseils de leurs parents, quand ils lisent des sottises comme celles-ci : « Telle est la rapidité des connaissances qu'aux deux tiers de sa carrière, le père n'est plus au niveau de ce qu'il faut savoir ; ce n'est plus lui qui enseigne ses enfants, ce sont ses enfants qui refont son éducation. Il représente pour eux la routine, la pratique usée, la résistance qu'il faut vaincre »! (De Fontenay. *Jo. des Ec. Juin 1856*).

Digitized by Google

» Me voilà bien loin d'une autre grave leçon que je reçus de mon père! C'est à Bailly, (la maison de M. Fontaine), qu'elle me fut donnée :

» C'était le jour de la Pentecôte, fête solennelle. On ne rougissait pas alors de remplir ses devoirs de religion. Toute ma famille assistait à la grand'messe du village. Nous voyons arriver dans le banc seigneurial un jeune homme en veste de chasse, chapeau gris et le fouet à la main ; son chien le suivait. On nous a dit depuis que c'était le fils du seigneur. Honoré, encensé suivant l'usage, il se disposait à sortir avant la fin de la messe, probablement pour ne pas être confondu avec la foule, lorsqu'on vint lui présenter un morceau de pain bénit, sur un plat d'argent. Le jeune homme le reçut d'un air dédaigneux, et le donna aussitôt à manger à son chien. Troublé, confondu par cette action sacrilège, je tournai les yeux vers mon père. L'indignation et le mépris se peignaient sur son front. Il me serra la main sans mot dire, mais aussitôt que nous fûmes sortis de l'Église : « *Mon ami*, me dit-il, *il arrivera de grands malheurs à la France*. Quand ceux qui sont faits pour donner l'exemple commettent de pareils scandales et ne sont point punis, c'est que Dieu se réserve le châtiment. *Dieu punira la France !* » Ces paroles prononcées avec une énergie dont je ne puis donner une idée, n'ont pu sortir de ma mémoire, et toutes les fois que j'ai vu citer tant et de si diverses prophéties de nos calamités, je me suis rappelé celle de mon père. Aucune autre ne m'a paru empreinte à ce point d'un véritable esprit de divination. »

Le sentiment de honte et de répulsion qu'éprouve le jeune Chéron à la vue de cette action sacrilège donne une juste idée du bouleversement social. Les classes dirigeantes offraient au peuple l'exemple du mal, le spectacle de leurs vices et de leur impiété, et tournaient en risée les pratiques vertueuses de leurs tenanciers et de leurs vassaux.

Digitized by Google

Sommes-nous loin du temps où M^me^ de Chantal déclarait : « *que la noblesse doit l'exemple aux paysans de fréquenter les églises et assister aux divins services ; et disait avoir une particulière satisfaction d'adorer Dieu avec tout le peuple !* » Parmi ces grands seigneurs qui, après avoir échappé à l'échafaud révolutionnaire, sont revenus vingt ans plus tard, pleins d'amertume et de regrets, combien auraient dû se frapper la poitrine et s'écrier en pensant aux passions et aux fautes de leur jeunesse : *Me, me adsum qui feci !*

HERVÉ-BAZIN.

*(A suivre).*

---

Digitized by Google

# LE PARASITISME VÉGÉTAL [1]

MESSIEURS,

Tout être qui vit sur terre est essentiellement dépendant; alors que les corps inorganiques peuvent être soumis impunément aux opérations les plus diverses, et rester même dans un état d'isolement complet, les êtres doués de la vie ne peuvent la conserver que s'ils rencontrent autour d'eux un ensemble de conditions particulières souvent très complexes, désignées sous le nom de *milieu*.

La vie à tous ses degrés a des exigences nécessaires, mais à mesure que les organes se perfectionnent, que les fonctions s'élèvent, les besoins se multiplient; plus la vie devient parfaite, plus aussi le milieu, c'est-à-dire l'ensemble des conditions que doit rencontrer autour de lui l'être vivant se complique et se spécialise.

Les végétaux inférieurs, qui occupent le dernier rang dans l'échelle organique, ont aussi le moins de besoins à satisfaire; ils se contentent de si peu, que, pour ne parler ici que des agents pondérables, un peu d'air et d'humidité suffit à leur développement et constitue leur alimentation normale. Ce lichen, par exemple, n'exige pas d'autres conditions outre sa place au soleil pour continuer sa modeste existence.

Ces petits organismes sont au premier abord si éloignés de nous, qu'à peine y prêtons-nous attention, et pourtant, bien que peu évidentes, leurs relations avec nous sont incontestables et nécessaires, puisqu'à eux seuls est attachée la propriété fondamentale de préparer aux êtres supé-

[1] Conférence faite à la Faculté libre des Sciences d'Angers.

Digitized by Google

rieurs leur milieu, leurs conditions d'existence. Ce qu'il faut avant tout pour entretenir la vie des animaux, c'est un air pur et une alimentation choisie, or, l'un et l'autre sont fournis en dernière analyse exclusivement par le travail organique des plantes. Les animaux peuvent bien se dévorer entre eux, mais cette ressource ne pourrait durer toujours ni même longtemps, si, en définitive, plusieurs n'allaient pas chercher dans les végétaux les éléments de leurs tissus.

Car c'est une loi fondamentale, que l'animal est impuissant à assimiler une matière minérale quelconque : il lui faut une alimentation préalablement élaborée, un ensemble de substances qui ont eu déjà la vie, et qui à cette condition seulement peuvent la reprendre dans ses organes. Le végétal, au contraire, considéré dans l'ensemble du règne, n'est pas soumis à ces conditions ; il peut vivre d'aliments bruts, il peut, comme on dit, organiser la matière.

La matière organisée, c'est pour nous, assurément, et ce sera longtemps encore un grand problème, mais si l'on se borne à envisager sa constitution chimique, ce n'est au fond qu'une combinaison spéciale et très-instable du carbone. L'histoire complète du carbone et de ses composés serait l'histoire même de la vie : le rôle chimique du végétal, lorsqu'il organise la matière, consiste uniquement à faire passer le carbone à un degré d'oxydation moins élevé que celui qu'il présente à l'état libre de substance inorganique.

Sans entrer dans des détails trop précis qui auraient ici entre autres inconvénients celui de nous éloigner de notre but, je ne puis laisser sous silence cette réaction admirable qui s'opère dans les cellules vertes des plantes, sous l'influence des rayons solaires. 12 équivalents d'eau puisés dans le sol, s'unissent à autant d'équivalents d'acide carbonique pris dans l'atmosphère, pour donner naissance à un hydrate

Digitized by Google

de carbone analogue à la glycose, et rendre libres 24 parties d'oxygène.

Ainsi la même opération glycogénique produit simultanément deux effets utiles ; elle engendre d'abord une substance organisée, qui reste dans la plante et lui fournit les éléments de ses tissus nouveaux, d'autre part de l'oxygène, qui, répandu dans l'air, vient incessamment fournir aux besoins de l'activité respiratoire.

Cette différence fondamentale entre les plantes, à qui suffit une alimentation minérale, et les animaux qui exigent des aliments tout organisés, entre les plantes qui prennent leur carbone dans l'air à l'état d'acide carbonique, et les animaux qui le tirent des hydrates de carbone renfermés dans les corps vivants, ce contraste, dis-je, ne pouvait manquer de frapper dès le début les observateurs. Les chimistes surtout, et à leur tête Lavoisier, en donnant à la physiologie sa première base solide, ont attaché leur nom à cette doctrine. L'homme de génie, qui venait de donner comme point de départ à la chimie sa théorie dualistique, poursuivant la même idée dans un ordre de choses nouveau, voulut faire ressortir parmi les êtres vivants l'opposition qu'il avait discernée entre les corps inorganiques. Les deux règnes devenaient pour lui, comme ils sont restés depuis pour un grand nombre de chimistes de son école, comme deux centres opposés de création, où tout est contraste et antagonisme. Dans sa théorie admirable de la respiration, l'animal n'est plus à ses yeux qu'un agent spécial de combustion, comparable, c'est son expression même, à une lampe qui se consume, tandis que la plante, au contraire, rend incessamment à ce carbone brûlé, devenu matière brute, sa nature vivante.

Loin d'abandonner l'idée du maître, les chimistes contemporains l'ont encore accentuée : voici un extrait du passage où MM. Dumas et Boussingault expriment tout au long ce parallélisme dans leur *Statique chimique*.

Digitized by Google

— L'animal brûle le carbone, le végétal débrûle le carbone.

— L'animal brûle l'hydrogène, le végétal débrûle l'hydrogène.

— L'animal exhale de l'acide carbonique, le végétal fixe les éléments de l'acide carbonique.

— L'animal exhale de l'eau, le végétal fixe de l'eau.

— L'animal consomme de l'oxygène, le végétal produit de l'oxygène.

— L'animal rend ses éléments à l'air et à la terre, le végétal prend ses éléments à l'air et à la terre, etc.

Ainsi donc, concluent ces auteurs, entre les deux règnes tout est contraste, tout ce que l'animal détruit, le végétal le reconstitue.

Il semble, Messieurs, que ce langage si précis de la chimie s'impose à tous comme l'expression indiscutable d'une loi naturelle : eh bien ! je dois le dire, malgré tout le respect dû à ces illustres précurseurs, dont la balance a pour la première fois pesé les atomes des corps, les naturalistes, après quelque hésitation toutefois, se sont tenus éloignés de ces idées absolues. Fidèles à l'axiome de Linné, ils pensent comme lui que rien dans la création ne procède par contrastes, mais par nuances ; la nature suivant une expression célèbre, ne fait pas de bonds, elle s'avance par degrés.

L'étude des végétaux parasites nous donnera ici une preuve entre mille de cette vérité, elle nous fournira encore une occasion d'appliquer cette admirable et féconde méthode du raisonnement d'induction par analogie, qui fait toute la puissance des sciences naturelles, et qui n'est au fond qu'une conséquence logique de l'axiome de Linné : *Natura non facit saltus.*

« Si nous examinons, avec De Candolle, l'action des végétaux vivants les uns sur les autres, nous les verrons presque toujours dans un état de guerre, plus lente et

Digitized by Google

moins apparente sans doute que celle des animaux ou des hommes entre eux, mais très-continue et très-importante dans ses résultats. Cette influence s'exerce par un parasitisme vrai ou faux, externe ou interne, ou par le simple rapprochement des individus. On désigne populairement sous le nom de plantes parasites, toutes celles qui vivent sur d'autres végétaux, et cette locution vague se retrouve souvent dans les livres des botanistes où l'on voit fréquemment les Orchidées épidendres et les *Tillandsia* nommées parasites. Mais les physiologistes ont besoin de mettre plus de précision dans les termes, et ils distinguent les plantes parasites et les fausses parasites, réservant cette dénomination pour celles qui vivent, il est vrai, sur d'autres végétaux vivants ou mourants, mais sans en tirer de nourriture autrement qu'elles ne feraient d'un corps brut. »

Telle sera la notion que nous accepterons ici du parasitisme; ce terme de parasite, je dois le dire, n'est pas sans défaut, et il a cela de commun avec beaucoup d'autres insuffisants à exprimer les mille nuances de la nature.

Afin d'éclaircir cette étude, et rendre plus facile à suivre la série continue des degrés de parasitisme, je commencerai par indiquer ici les divisions à parcourir. Si nous partons des plantes normales à nutrition indépendante de tout milieu organique, les fausses parasites nous fourniront un passage naturel à celles qui le sont réellement, d'autant plus que le parasitisme n'apparaît pas, on peut dire, d'emblée et sans transition ; nous trouvons des demi-parasites qui ont bien certaines adhérences avec la plante nourricière, mais peuvent néanmoins tirer du sol une partie de leurs aliments.

Les plantes entièrement parasites sont elles-mêmes vertes ou privées de chlorophylle ; celles-ci peuvent vivre en dehors de leurs victimes, ou dans la profondeur de leurs tissus, être, comme on dit, *épiphytes* ou *entophytes*. Ces

Digitized by Google

dernières, enfin, généralement meurtrières pour leur nourrice, ne l'abandonnent pas même à la mort, elles s'acharnent sur le cadavre et vivent de ses débris. Ces espèces devenues *saprophytes* nous conduisent aux *humicoles*, qui vivent de détritus organiques déjà à demi-décomposés, et c'est ainsi que sortis par une transition insensible de la catégorie des parasites, nous nous retrouvons très près des plantes normales ; nous verrons même en finissant, que, suivant toute apparence, ce dernier intervalle peut lui-même être rempli.

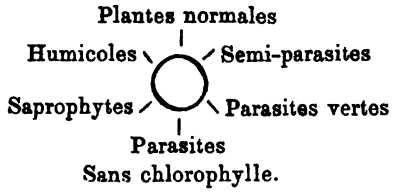


Un grand nombre d'espèces végétales depuis l'humble lichen qui nous occupait à l'instant, jusqu'aux géants de nos forêts, n'ont pas d'autres aliments que l'air et l'eau, tenant en dissolution quelques sels minéraux. C'est avec ces éléments bruts que, sous l'influence des rayons solaires, elles composent, nous avons vu des produits organisés du carbone. A ces plantes, nous donnerons le nom de normales ; aussi bien leur nombre l'emporte assez sur celles qui vont nous occuper maintenant, pour qu'on les ait prises comme représentant le règne entier ; appliquées à ces végétaux ou du moins à la résultante de leurs fonctions, les assertions des chimistes restent fondées.

On ne peut encore ranger dans l'exception les fausses parasites, puisqu'en réalité elles ne tirent aucun aliment de la plante à laquelle elles sont attachées ; le lierre par exemple et ces arbrisseaux analogues qui, comme la vigne vierge, tapissent si élégamment les arbres et les murs, n'utilisent que des aliments puisés dans le sol par leurs propres racines, exactement comme les plantes normales.

Digitized by Google

Si leur tige aérienne se garnit de crampons, ces racines adventives n'ont aucune fonction absorbante, mais leur servent uniquement à s'attacher à un support quelconque, bois ou pierres, écorce ou ciment des murs. Et néanmoins, l'agriculteur zélé poursuit ces plantes d'une guerre impitoyable, lorsqu'elles viennent demander un appui au tronc de nos grands arbres. Je n'ose vraiment ici élever trop haut la voix contre cette pratique, car j'admets fort bien que sans être réellement parasite, une plante peut nuire à ses voisines ; c'est ainsi que dans nos cultures, les mauvaises herbes, comme on les nomme, n'ont pas d'autre tort que de détourner à leur profit des substances nutritives ; leur crime est d'être affamées, et de prendre une large part à des provisions réservées pour d'autres. Quelques-unes comme les liserons, plus connus sous le nom de vrillée, et plusieurs espèces de vesces sauvages ajoutent encore à ce dommage, en enlaçant de leurs vrilles ou de leur tige volubile les rameaux des plantes cultivées qu'elles gênent dans leurs allures.

Eh bien ! on peut faire au lierre ce double reproche, je l'avoue, mais néanmoins je ne puis m'empêcher de déplorer l'acharnement dont on poursuit notre belle liane française. Ce n'est pas aux flancs d'une maison de ville, ni au pan d'un mur récent qu'il faut accoler cette plante captive ; laissez-la couronner les vieilles ruines ou pendre librement du haut des troncs d'arbres. Si les chênes en souffrent un peu, la plante grimpante vous récompensera en attirant d'agréables hôtes autour de votre demeure ; car laissée en liberté, elle se couvre de fleurs, et recherchée des abeilles en automne, elle fournit encore aux oiseaux, aux merles surtout, leur meilleure provision d'hiver dans ses baies résineuses et succulentes. Ces raisons trouveront inflexible sans doute plus d'un spéculateur, mais du moins les amis de la belle nature approuveront ce langage en se rappelant

Digitized by Google

que Virgile, autrefois, plaçait notre lierre dans son Eden :

> Errantes hederas passim cum baccare tellus
> Mixtaque ridenti colocasia fundet acantho.

Les mousses et les lichens attachés aux vieux arbres, ne trouvent pas grâce davantage devant l'écorçoir ; elles sont un repaire à insectes, dit-on, elles entretiennent contre l'écorce une humidité nuisible ; soit, mais elles protègent aussi pendant l'hiver les jeunes couches du bois contre un accident qui n'est pas rare dans les forêts. Si l'on observe en abattant les arbres, que le côté exposé au nord est d'ordinaire moins développé que l'autre, cela tient à ce que la zone génératrice est souvent gelée de ce côté, lorsque viennent à souffler les vents froids tardifs. Un bon revêtement de mousse empêcherait cet accident, d'autant que c'est vers le nord que ces petites plantes s'attachent de préférence, à ce point que dans un cas d'incertitude, pour retrouver sa route, le voyageur égaré par un temps sombre peut avantageusement s'orienter ainsi sans boussole.

Ce sera pour ce soir, Messieurs, la dernière grâce que je vous demanderai en faveur des plantes, mon plaidoyer n'ira pas plus loin. Quant aux espèces dont il me reste à vous entretenir, je le reconnais, leur cause n'est pas soutenable, ou du moins il faudrait un meilleur avocat pour leur assurer le bénéfice même des circonstances atténuantes. Loin de là, je viens positivement les accuser devant vous, les désigner à vos poursuites et mettre sous vos yeux le dossier de leurs méfaits.

La première de ces tribus funestes, est connue des botanistes sous le nom de Rhinanthacées, fleurs qui ont le nez pointu, en grec, car en France on est moins poli, on parle de museau, dans notre pays du moins on appelle *mufle de veau* ou *gueule de lion* leurs congénères cultivées dans nos parterres. Leurs teintes chaudes mêlées de

Digitized by Google

pourpre ou d'un rouge de sang a dû certainement frapper vos regards, et c'est elles sans doute que le poète avait en vue, quand il parle de ces rouges lanciers fourmillant dans les piques comme des fleurs de pourpre en l'épaisseur des blés ; on a souvent accusé le coquelicot qui est bien trop coquet et trop délicat pour avoir des allures guerrières, non, c'est à coup sûr, *Melampyrum arvense.*

Ce nom de Melampyrum, en grec, blé noir, est en effet significatif : outre que mélangé au vrai blé, il donne une farine enfumée et de mauvaise qualité, vous pourrez juger sur ces échantillons que la forme de la graine est voisine de celle du blé, et que ceux de ces grains qui ont au moins deux ans de date sont déjà tout noirs. Pour la plante elle-même, vous la reconnaîtrez difficilement dans cet échantillon d'herbier, ses belles nuances ont disparu pour faire place à une teinte sombre, uniforme : c'est du reste un sort commun à toutes les plantes de cette tribu qui partagent des habitudes parasites. Vous aurez certainement reconnu plus d'une fois à ce signe une autre mauvaise espèce très-voisine, *Rhinanthus major*, à fleurs jaunes, qui abonde dans beaucoup de nos prairies et communique au foin sa couleur noire de fâcheux augure. Dans plusieurs contrées de la France on soupçonne depuis longtemps son influence funeste, et l'on dit que la *tartarie* (c'est le nom vulgaire de cette plante), mange le foin jusqu'à la grange, pour exprimer sans doute qu'après avoir nui dans la prairie à la végétation de l'herbe, elle fait encore paraître son volume moins grand par le retrait énorme qu'elle éprouve en se desséchant.

La première preuve scientifique du parasitisme des Rhinanthacées a été donnée en 1847, par M. Decaisne, professeur au Muséum d'Histoire naturelle. Ce savant observateur frappé de la beauté sauvage de ces plantes, en avait essayé plus d'une fois, mais en vain, la culture en parterre. Les jardiniers avaient éprouvé depuis longtemps

Digitized by Google

le même échec, lorsqu'ils avaient voulu faire figurer ces herbes dans les plates-bandes des jardins botaniques. L'idée du parasitisme se présenta dès lors à son esprit comme seule capable de rendre compte à la fois de ce double fait, le dépérissement inexplicable de ces plantes après leur germination et leur pernicieux voisinage si souvent constaté par les cultivateurs. L'observation directe lui montra effectivement que les Rhinanthacées se fixent aux racines des Graminées, des arbustes ou même des arbres, par de nombreux suçoirs; ces suçoirs ou ventouses sont disposés sur les racines très tenues des *Melampyrum*, les radicelles parasites se juxtaposent étroitement à celles des plantes qui les entretiennent, le point de contact est indiqué par une ampoule.

Il semble étrange qu'on n'ait pas été plus tôt chercher une explication si naturelle à un fait dès longtemps connu, que De Candolle, en particulier, dans sa *Physiologie végétale*, se soit livré aux suppositions les plus diverses à cet égard. Mais en y réfléchissant, l'étonnement cesse bientôt quand on sait quel retard cause au progrès des sciences une fausse hypothèse, surtout si elle est soutenue de l'autorité d'un grand homme. De Candolle avait attaché son nom à une théorie célèbre, celle des assolements, dans laquelle on expliquait la fâcheuse influence des plantes les unes sur les autres par de prétendues excrétions radicellaires, véritables poisons pour les espèces voisines: Le fait des Rhinanthacées n'était plus dès lors distingué par lui de celui des autres plantes désignées sous le nom de mauvaises herbes.

Une autre loi établie par le même botaniste semblait encore exclure à priori la recherche où l'observation des faits avait conduit M. Decaisne. L'illustre Génevois admettait deux catégories tranchées de parasites phanérogames, les unes vivant sur les tiges, comme le gui, et pourvues de feuilles vertes, les autres adhérentes aux racines et

Digitized by Google

privées de chlorophylle. La constatation du parasitisme chez les Rhinanthacées donnait à cette division un démenti que n'ont fait qu'accentuer les découvertes récentes : la même année 1847, un botaniste anglais, Mitten, avait constaté le même fait de parasitisme sur racines chez des plantes vertes appartenant au genre *Thesium*.

Si, dès le début de cette étude, nous observons des effets désastreux, alors que le parasitisme est encore incomplet, il semble que les dommages devront s'aggraver, à mesure que nous trouverons une adhérence plus absolue. Les Rhinantacées, en effet, ne sont que des demi-parasites ; il leur faut bien pour vivre la ressource d'une nourrice, mais du moins leurs racines peuvent tirer encore du sol quelques sucs, comme le prouve la première phase de leur germination indépendante.

Le gui, au contraire, prend dans la sève des arbres la totalité de ses sucs nutritifs, il semble donc que le tort causé par cette plante doive s'accroître dans la même proportion. Cependant il n'en est rien, et l'explication de ce fait en apparence paradoxal devient très naturelle, quand on songe au volume relativement petit du gui par rapport à sa plante nourrice, tandis que les Rhinanthacées atteignent une taille qui égale ou dépasse même celle de leurs victimes, et qu'elles s'attaquent de préférence à des herbes annuelles, pour qui la moindre déperdition de sucs devient un dommage irréparable. Le pommier ou les arbres vigoureux qui nourrissent le gui, permettez-moi la comparaison, ressemblent à ces riches personnages qui peuvent, sans trop compromettre leur fortune, laisser quelques fâcheux vivre à leurs dépens, tandis que la racine frêle du blé attaquée par le *Mélampyrum*, c'est un pauvre travailleur qui vit au jour le jour, et qui ne peut suffire à une double dépense.

La famille des Loranthacées à laquelle appartient le gui se compose, à peu d'exceptions près, d'arbrisseaux des pays

Digitized by Google

chauds vivant en parasites sur d'autres arbres comme notre plante indigène; une seule autre espèce voisine, *Arceutobium oxycedri*, arrive jusqu'en France où dans la région subalpine, elle vit exclusivement sur les rameaux des genévriers.

Notre gui, *Viscum album*, se fixe un peu sur toutes sortes d'arbres même sur les conifères telles que le sapin où de Candolle l'a vu atteindre la grosseur du bras, mais spécialement sur les Pomacées. Dès sa germination, il présente une exception remarquable entre toutes les graines connues : au lieu d'être dirigée par la pesanteur suivant la verticale, sa radicule n'est sensible qu'à la lumière et d'après les expériences de Dutrochet, elle s'enfonce dans son support toujours du côté le moins éclairé. Les premiers développements sont lents et pénibles; après quatre ans d'efforts la plante ne montre encore que deux entrenœuds, mais aussitôt que sa racine a traversé l'écorce interne, et se trouve en contact avec les couches ligneuses où circule le torrent de la sève, la croissance prend un mouvement d'accélération notable qui ne s'arrête plus. Les nouvelles productions radiculaires au lieu de serpenter entre le bois et l'écorce comme les premières, s'enfoncent dans le bois même normalement à sa surface, et y pénètrent par les rayons médullaires jusqu'au cœur et à la moëlle, absolument comparables à des coins; c'est même le nom qu'on leur donne en Allemagne.

Cependant la tige aérienne multiplie ses entrenœuds bifurqués, et, pendant douze à quinze ans, durée ordinaire de sa vie, elle ne cesse d'étendre ses petits buissons arrondis.

La présence du gui sur les arbres produit des effets locaux dont l'importance varie en raison de son abondance ou de sa rareté. Si quelque touffe isolée s'attache à une branche, elle ne commence à lui être vraiment nuisible qu'au moment où les racines secondaires pénètrent dans



Digitized by Google

l'épaisseur du bois, car c'est alors qu'une nodosité caractéristique formée en partie par ces racines, mais surtout par l'hypertrophie des tissus blessés, vient intercepter le courant de la sève ascendante; les parties supérieures de la branche sont dès lors condamnées à dépérir.

Le seul remède, on le voit, devient facile, mais il doit être radical; il faut détruire sans pitié la branche attaquée, aussi bien, si l'on se bornait à l'ablation du parasite, la branche désormais infirme et comme ligaturée ne pourrait donner que des rameaux faibles ou stériles.

Le gui, celui du chêne surtout et qui est rare, eut autrefois sa célébrité; chacun sait quels rites accompagnaient sa récolte chez nos ancêtres les Gaulois au retour de l'an nouveau. La physionomie de cette plante qui reste pourvue de ses feuilles vertes aux reflets dorés au milieu des rameaux dépouillés par l'hiver, a dû frapper de tout temps par sa bizarrerie, et dans les âges superstitieux expliquer la vénération dont elle fut l'objet. C'est elle peut-être que le poète désigne encore dans l'*Énéide :*

> **Latet arbore opacâ**
> **Aureus et foliis et lento vimine ramus.**
> **..... Primo avulso, non defecit alter**
> **Aureus, et simili frondescit virga metallo.**

Les parasites qui viennent de nous occuper, se ressemblent tous en un point de la plus haute importance physiologique, c'est que tous présentent dans leurs tissus, spécialement dans leurs feuilles, cette matière verte, la chlorophylle qui est, nous le savons, l'agent propre de l'assimilation du carbone. C'est assez dire que toutes ces plantes ne tirent de leur nourrice que des aliments bruts et non élaborés; c'est aux dépens de la sève ascendante seulement qu'ils vivent et de ces matériaux ils fabriquent eux-mêmes leurs substances organiques.

Digitized by Google

Tous ceux qui doivent nous occuper maintenant sont au contraire dépourvus de matière verte, et par suite incapables d'assimiler; comparables aux animaux pour le régime, ils doivent trouver au dehors leur carbone tout organisé. Ce degré plus accentué du parasitisme va nous présenter, il faut s'y attendre, des ennemis plus déclarés et souvent meurtriers pour la plante qui est l'objet de leurs attaques.

Les Orobanches, sur lesquelles j'attirerai en premier lieu vos regards, sont assez mal nommées, puisque ce n'est pas à la gorge qu'elles prennent leurs victimes, mais par les pieds qu'elles les enchaînent. Essentiellement radicicoles elles vivent sur une foule d'espèces sauvages: les unes quoique très-répandues sont moins remarquées parce qu'elles recherchent les lieux déserts pour commettre leurs brigandages; telle est *Orobanche rapum*, qui s'attaque aux genêts et aux ajoncs, *O. hederæ*, qui s'accroche au lierre, *O. epithymum*, aux racines du serpollet. Mais les plus terribles et aussi les plus connues vivent au détriment de nos cultures; dans les pays calcaires, il n'est pas rare de voir des champs entiers de trèfle exténués par *Orobanche minor;* heureusement que la *mort au chanvre*, *O. ramosa*, grâce à la persistance des efforts faits pour la détruire n'est plus connue qu'à l'état de légende dans ces mêmes vallées de la Loire où elle étendait autrefois ses ravages. Pour leur mode d'adhérence, il diffère trop peu de celui que nous avons trouvé dans les Rhinanthacées, pour mériter une attention spéciale.

J'arrive au fléau le plus redouté des agriculteurs qui se livrent aux soins de l'élevage; les prairies artificielles forment leur principale ressource et attirent toute leur sollicitude, mais au moment où la luzerne va donner ses plus belles coupes, où le trèfle promet sa première récolte, l'ennemi paraît. C'est d'abord un fil à peine perceptible qui se glisse et serpente entre les touffes, puis bientôt comme

Digitized by Google

un écheveau dévidé par une main invisible, la cuscute enlace de ses filets ses voisines inoffensives; en quelques jours l'espace envahi prend la teinte rougeâtre du parasite, et ces larges espaces circulaires s'étendent avec une rapidité qui défient tous les remèdes. Le mal est d'autant plus incurable, qu'il n'est pas de plante à présenter une vitalité plus grande que la cuscute, c'est l'exemple le plus frappant peut-être d'une plante également apte à se multiplier par division et par graines. Chacun sait, en effet, que d'ordinaire ces deux fonctions s'excluent dans la même plante, parce qu'elles s'équivalent physiologiquement, la plante qui développe spontanément des bulbilles ou des drageons est souvent stérile. Mais ici l'un et l'autre mode de multiplication agit à son heure et chacun avec une activité incroyable; pendant l'été c'est le premier, le moindre fragment de cuscute séparé continue à se développer et à produire des filaments à la condition de trouver une victime à sa portée. Bientôt elle s'attache à cette tige par de nombreux suçoirs en forme de ventouses, et dès que l'adhérence est une fois établie, rien n'arrête désormais l'essor du parasite. D'après les remarques de M. Decaisne, la cuscute a encore la faculté de résister à nos hivers, et quoique annuelle, on la voit souvent persister aux pieds des plantes, elle s'y peletonne, forme de petits tubercules libres sur le sol jusqu'au retour du printemps. Mais en outre, les semences offrent encore à la plante un moyen de conservation; lorsque arrive la fin de la saison, les nombreuses fleurs en bouquets qui garnissent les rameaux donnent naissance à une prodigieuse quantité de graines, à qui leur petit volume permet de s'attacher aux moindres débris de fourrage, cachées dans les gousses spiralées de la luzerne, elles se mêlent de là dans les tas de graines, ou, transportées avec les engrais, elles vont infester au loin de nouvelles prairies.

Les moyens les plus divers et la plupart inefficaces ont

Digitized by Google

été proposés pour détruire la cuscute; je suis persuadé, vu l'organisation de cette plante, qu'il reste peu d'espoir d'en trouver d'infaillible. Les meilleurs traitements consistent à détruire radicalement et par le feu les points attaqués par le parasite, à l'empêcher surtout de fleurir. Avant de semer ensuite de nouvelles graines de luzerne ou de trèfle, si vous n'avez pu vous en procurer des pays où la cuscute est inconnue, du moins prenez le soin de les bien purger de graines étrangères en les soumettant à plusieurs reprises à un criblage soigneux. La persévérance dans les efforts et une vigilance assidue, en s'attaquant au fléau dès qu'il se montre, est le meilleur moyen d'enrayer sa marche, se rappelant surtout que le moindre fragment peut redevenir plante entière, et qu'il ne suffit pas, comme on dit, de déraciner la mauvaise herbe pour la détruire.

L'abbé Hy,

**Professeur à la Faculté des Sciences d'Angers.**

*(A suivre).*

---

Digitized by Google

# LA QUESTION GRECQUE

## LA FRANC-MAÇONNERIE

ET

## LA POLITIQUE TRADITIONNELLE DE LA FRANCE EN ORIENT

---

De tous les contresens politiques commis par M. Gambetta depuis qu'il est le directeur occulte du gouvernement, le plus complet et le plus dangereux est sans contredit l'aventure militaire et diplomatique dans laquelle il vient de lancer la France en Orient. Ce contresens a cela de particulier d'avoir été commis de confiance et de nous avoir été présenté dans les journaux du président de la Chambre, avec un air d'intime satisfaction et une sorte d'épanouissement béat, où l'ignorance le dispute à l'infatuation. Si ce n'eût été navrant, il eût été bien réjouissant d'écouter nos diplomates d'estaminet tandis qu'ils exposaient les beaux projets politiques naguère applaudis par les commis-voyageurs de Cherbourg.

« Assez longtemps, disaient-ils, la France s'était recueillie dans une silencieuse et féconde activité. Le moment était venu pour elle d'en sortir. On n'attendait qu'une occasion favorable pour envoyer nos soldats et nos marins montrer leurs drapeaux neufs. Cette occasion, la démonstration navale venait de l'offrir, et jamais on ne la retrouverait aussi belle. L'Europe entière réunissait ses flottes pour aller dicter des lois à un vaillant petit peuple rebelle à sa volonté, et pour contraindre les Turcs à souscrire à des cessions de territoire demandées par nos

Digitized by Google

diplomates, et qu'elle croyait utiles au maintien de la paix en Orient. Elle conviait elle-même la France à ce noble exploit, et réclamait son concours avec insistance. »

Comment résister à cet appel, à ces engageants sourires dont on avait si peu l'habitude? M. Gambetta n'a point cette vertu farouche et il est parti en guerre sans s'inquiéter si certaines puissances, en l'invitant à cette fête, ne l'y appelaient pas de la manière dont le chasseur appelle le gibier qu'il veut faire tomber dans son panneau.

Il n'eût pas été oiseux cependant de se poser la question et de demander aux personnes qui savent l'histoire quelle est en Orient la politique traditionnelle de la France, et si cette intervention qui peut nous mener loin et nous coûter cher, est, ou non, d'accord avec ces traditions.

## I.

La Politique de la France en Orient, à peine est-il besoin de le rappeler, est une politique toute généreuse et désintéressée. Elle consiste à protéger les chrétiens et particulièrement les catholiques, à leur assurer le libre exercice de leur culte et la jouissance de la plus grande somme possible de droits, non pas avec l'arrière-pensée de les asservir plus tard, ou bien d'en faire de dociles instruments de ses projets ambitieux, — mais dans le but de les relever de la dégradation morale où les avait réduits le joug des Turcs, et de les habituer à se gouverner eux-mêmes, afin que le jour prochain de leur émancipation les trouve dignes de la liberté qu'il leur réserve.

L'influence qu'elle recherche, la suprématie morale à laquelle elle vise, la France ne les demande point à la ruse ni à la menace; elle les attend de la légitime reconnaissance envers les services rendus; elle s'en sert pour l'avan-

Digitized by Google

cement moral des peuples d'Orient et le bien général beaucoup plus qu'elle n'en tire parti pour ses intérêts particuliers; et dans ce généreux oubli d'elle-même elle a trouvé souvent plus de force et de grandeur qu'elle n'en aurait puisé dans une conduite plus égoïste.

Protectrice séculaire, et pour ainsi dire naturelle des chrétiens de l'Orient, en sa qualité de fille aînée de l'Église, la France n'était point pour cela l'ennemie des Turcs. Tout en protégeant les premiers contre le fanatisme et les violences des seconds, elle savait rendre justice aux qualités, souvent admirables, des Ottomans; à l'élévation, à la droiture de leurs sentiments, à la noblesse de leur caractère, à leur bravoure héroïque. Elle en tirait habilement parti pour obtenir de l'homme des concessions refusées d'abord par le sectateur de Mahomet. Elle avait su se faire estimer des Turcs par des qualités semblables. Ils rendaient justice à son désintéressement visible; ils se montraient reconnaissants des services signalés qu'en mainte circonstance elle leur avait rendus contre leurs ennemis extérieurs. Depuis surtout qu'affaiblie par les germes de dissolution morale qu'elle porte en elle, la Turquie était menacée dans son existence même par les projets de conquête de l'Autriche et de la Russie, elle avait pris l'habitude de regarder la France, cette protectrice attitrée des populations chrétiennes, non seulement comme son alliée la plus fidèle, mais comme son amie la plus sûre et sa plus puissante sauvegarde. Par reconnaissance, afin de la payer des services rendus, elle était prête à lui céder une partie de son autorité souveraine sur les raïas, à leur permettre du moins de se créer une autonomie administrative et même politique sous ce patronage ami qui ne lui portait point ombrage. Tant qu'elle resta catholique, ou du moins se montra telle en Orient, la France eut ce beau rôle d'apparaître entre les Turcs et les Chrétiens, leurs sujets, comme un intermédiaire nécessaire, comme un arbitre éga-

Digitized by Google

lement respecté des deux parties, et dont les décisions faisaient loi dans toutes les circonstances graves.

Elle ne protégeait pas seulement les catholiques contre les Turcs ; elle les défendait aussi contre les empiètements moins visibles, mais plus redoutables peut-être, du schisme et de l'hérésie. Envers ces chrétiens séparés de la véritable église, son attitude était d'ailleurs fort différente. Elle n'avait d'ennemis véritables et ne traitait comme tels que les Grecs, non pas tant ceux du royaume Hellène qu'elle avait naguère aidés à s'affranchir, que ceux du Phanar, c'est-à-dire de ce patriarcat grec qui visa de tout temps à dominer spirituellement les chrétiens de l'empire, afin de les pressurer ensuite pour son propre compte ou pour celui des Turcs. A ceux-là, que soutenait et protégeait la Russie, elle avait nettement déclaré la guerre et son tort fut presque toujours de ne pas la faire avec assez de vigueur et de ténacité.

Envers les populations slaves, schismatiques, il est vrai, mais beaucoup moins hostiles aux catholiques que leurs coreligionnaires grecs, et tenues par ces derniers dans la plus dure dépendance spirituelle et temporelle, l'attitude de la France n'avait rien d'hostile. Elle était bien plutôt celle d'une protectrice et d'une amie. Toutes les fois que ces populations cherchaient à s'émanciper du joug du Phanar, elle leur prêtait son aide, et si elle fût restée dans ce siècle la puissance profondément catholique qu'elle était autrefois, sa vraie politique eût été de ramener à l'Église, sans violences ni secousses, par une propagande, habile ces peuples faciles à déshabituer de la source empoisonnée et détestée où naguère ils allaient puiser leurs croyances. Ce fut la conduite de la France lorsqu'elle fut bien inspirée ; et son malheur est de n'avoir pas su y persévérer, de l'avoir abandonnée en des circonstances décisives où elle lui était impérieusement dictée par son intérêt et son devoir. Sous le second empire, il n'a pas dépendu des missionnaires

Digitized by Google

français alors représentés par des hommes comme M. Eugène Boré, et de tout le clergé catholique, que les Bulgares, hésitants, visiblement attirés vers Rome, ne lui fussent définitivement rattachés. Si la diplomatie française leur eût alors prêté l'appui sur lequel ils avaient le droit de compter, les Bulgares, au lieu d'être aujourd'hui inféodés à la Russie, seraient indépendants et libres sous notre protectorat. Notre influence serait encore, malgré nos défaites, prépondérante en Orient, bien loin d'y être menacée d'une ruine définitive et prochaine.

## II.

Ainsi protectrice ouvertement déclarée des catholiques, amie bienveillante et désintéressée des slaves schismatiques, alliée loyale et fidèle des Turcs, respectueuse de toutes les nationalités, et mettant à les rapprocher, à les concilier, le soin que d'autres apportent à les diviser, la France n'avait d'ennemis déclarés que les Grecs, dont elle contrecarrait les progrès de domination oppressive et rapace. Si, depuis ses malheurs, elle ne peut plus poursuivre cette politique, ni la défendre comme elle le voudrait, elle a du moins pour devoir évident de ne rien faire qui la contrecarre, ou qui en implique l'abandon, afin d'être en état de la reprendre dès que les circonstances le lui permettront. Or, quelle tâche va-t-elle remplir dans cette aventure où M. Gambetta l'a conduite sans la consulter, et vient de l'engager à son insu? Elle va travailler à détruire le peu de prestige qui lui reste, en se montrant de gaieté de cœur, sans que rien l'y oblige, hostile à sa politique traditionnelle et à ses intérêts les plus évidents.

La querelle qui s'agitait autour du petit port de Dulcigno était une querelle entre Monténégrins et Albanais,

Digitized by Google

c'est-à-dire entre des slaves schismatiques et des populations qui sont ou catholiques ou mahométanes. Aux jours de son ancienne puissance, la France eût essayé d'arranger le différend qui sépare ces deux petits peuples de race et de religion différentes et divisés par des rivalités séculaires. Elle y fût parvenue sans doute, car sa voix était bien autrement écoutée que ne l'est aujourd'hui celle de toutes les puissances réunies de l'Europe. Mais en cas d'échec, elle eût laissé le débat se dénouer par les armes entre les deux pays rivaux, et se fût bien gardée de s'aliéner, par une intervention maladroite, les tribus albanaises, qui sont la population la plus belliqueuse de la presqu'île des Balkans, et bien plus fortes qu'on ne le pense, ayant derrière elles tous les Musulmans d'Europe et d'Asie, leurs coreligionnaires. Ce que la prudence nous eût commandé aux jours de notre puissance, à plus forte raison l'exigeait-elle après nos défaites, au milieu des difficultés de toutes sortes que nous traversons.

Qu'avons-nous fait cependant? Nous sommes allés sans nécessité, et au mépris de nos intérêts les plus évidents et les plus chers, prendre parti contre un vaillant petit peuple qui ne voulait pas se laisser dépouiller d'un territoire, sa propriété depuis des siècles. Nous aurions même risqué davantage si M. de Freycinet n'eût atténué, par de sages réserves, les imprudentes promesses de M. Gambetta. Nous n'aurions pas reculé devant l'emploi de la force, dans le cas où les Albanais se fussent obstinés, et, pour les châtier de leur résistance, nous aurions bombardé l'inoffensive population de Dulcigno. Cette action répugnante entre toutes pour le caractère et l'honneur français, cet écrasement du faible, nous, les bombardés de Strasbourg, de Paris et de Châteaudun, nous l'aurions commis de concert avec la Prusse et à ses côtés, parce qu'il plaît au politicien qui nous gouverne pour le compte de la franc-maçonnerie, de rehausser son pouvoir occulte des

Digitized by Google

rayons frelatés d'une gloire de mauvais aloi. Que c'eût donc été là un beau triomphe, et comme il était bien fait pour nous consoler de la perte de l'Alsace et de la Lorraine, et pour nous en dédommager !

Grâce aux appréhensions de l'Europe, arrêtée plus encore par la crainte de déterminer une conflagration générale que par les réserves de la France, — grâce aussi à l'habileté diplomatique de la Turquie, trop rusée pour ne pas prolonger la résistance jusqu'aux limites extrêmes du possible, mais aussi trop sage pour la pousser au-delà, nous avons pu sortir indemnes de ce mauvais pas. Les Albanais ont abandonné à la Turquie, pour qu'elle la remît aux Monténégrins, la ville dont ils ne leur eussent jamais consenti la cession directe.

Plus heureux que prudents, nous aurions dû, semble-t-il, nous retirer de ce guêpier des interventions diplomatiques collectives, puisque nous pouvions le faire d'une manière honorable et sûre, et n'y remettre jamais les pieds. Mais cela n'eût pas fait le compte de M. Gambetta, et d'avance il avait eu le soin de nous lier les mains, en obtenant du congrès de Berlin qu'il procédât, en faveur des Hellènes, à une rectification de la frontière gréco-turque contre laquelle la Porte a toujours protesté. Ayant provoqué cette rectification, nous sommes maintenant engagés d'honneur à en poursuivre l'exécution, et nous ne suivons plus l'Europe, comme naguère à Dulcigno, nous prenons l'initiative de l'action diplomatique. Nous endossons par là-même la responsabilité des conséquences terribles qu'un conflit peut entraîner à sa suite; nous nous sommes interdit nous-mêmes le droit d'en sortir le jour où il éclatera.

Ces rectifications de frontières étaient-elles du moins nécessaires? Auraient-elles pour effet d'accroître dans une telle mesure notre prestige qu'on serait justifié, même en cas d'insuccès, d'avoir couru de pareils risques? Il nous

Digitized by Google

paraît difficile qu'on puisse sérieusement le prétendre. Ces rectifications auraient pour résultat d'attribuer à la Grèce une partie notable de l'Épire et de la Thessalie. Or, dans les parties de l'Épire qui seraient rétrocédées, si de nombreux cantons sont occupés par les Grecs, il en est aussi plus d'un dont la population est albanaise. De même, dans les parties de la Thessalie qu'on voudrait détacher de l'empire turc, nombre de districts sont habités par des slaves, et les montagnes de ces contrées sont de plus périodiquement visitées par des pâtres de même race, qu'on ne pourrait sans injustice dépouiller de leur droit de parcours.

Cette question de frontières est donc fort complexe, et il eût été beaucoup plus sage de ne pas la soulever. La France eût dû tout particulièrement s'en garder, car elle ne peut être résolue, dans les circonstances présentes, qu'en faveur des Grecs, ses propres ennemis, et ceux de populations qu'elle a tout intérêt à ménager. La diplomatie de M. Gambetta dans les affaires d'Orient a cela de merveilleux, en effet, que ne satisfaisant d'une manière suffisante aucun de nos anciens partisans, elle nous les aliéne tous. Après avoir mécontenté les Albanais et les Musulmans pour complaire aux Slaves, dans l'affaire de Dulcigno, nous allons soulever ces derniers contre nous, à propos de la rectification des frontières gréco-turques, et nous allons accroître encore les griefs des Albanais et des Musulmans, le tout sans autre intérêt ni profit que d'être agréables aux Grecs, les ennemis les plus acharnés et les plus redoutables de notre influence, depuis surtout qu'ils se sont inféodés à la Russie.

Voilà les beaux trophées que notre diplomatie s'en ira conquérir en Orient, si, comme on a trop lieu de le craindre, elle continue d'obéir aux inspirations de M. Gambetta. Aussi, doit-on comprendre à présent de quelle nature est l'empressement de l'Europe à condescendre aux

Digitized by Google

désirs de ce personnage, et quelles hostilités secrètes, quelles railleries amères se cachent sous ses avances. Si les Russes sont enchantés de nous voir détruire de nos propres mains les dernières barrières que nous pourrions opposer à leurs projets de conquête, les puissances protestantes, comme la Prusse et l'Angleterre, ne le sont pas moins de voir s'achever la ruine de cette grande influence catholique dont elles étaient si jalouses. La Prusse trouve de plus, à cette folie, l'avantage de nous lancer dans une aventure qui tôt ou tard lui permettrait de prendre parti contre nous et de choisir, pour nous écraser à coup sûr, le moment où ruinés, ou bien lancés dans de longues et difficiles expéditions, nous serions incapables de nous défendre. Les puissances catholiques elles-mêmes, l'Autriche et l'Italie, sont visiblement satisfaites que nous abandonnions de notre propre gré une clientèle qu'elles nous disputaient depuis des siècles et qu'elles sont toutes prêtes à recueillir. Il faut vraiment que la France soit abandonnée de Dieu et tombée bien bas, pour accepter, avec tant d'indifférence et de légèreté, le joug d'un politicien qui l'oblige à s'infliger de si cruels démentis et porte des coups si sensibles à son crédit et à sa considération à l'étranger.

Mais ce politicien, dira-t-on peut-être, comment ne voit-il pas qu'il marche à un abîme inévitable où s'engloutiront, et sa propre fortune et celle de la France? Pour être à ce point ignorant des notions les plus élémentaires, il faut donc qu'il n'ait pour seul entourage, pour unique conseil, que des gens intéressés à le perdre ou qu'il soit bien infatué de lui-même. Est-il donc atteint de cet esprit de vertige et d'aveuglement dont Dieu frappe ceux qu'il veut perdre? On serait tenté de le croire en le voyant se lancer en ces aventures avec un si grand mépris des obstacles les plus redoutables et des suggestions de la prudence la plus vulgaire. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est poussé dans cette voie fatale par sa haine furieuse contre le catho-

Digitized by Google

licisme, et par les secrètes menées de la franc-maçonnerie qui, pour mieux l'entraîner, le flatte, l'enivre et le trompe.

L'émancipation de la Grèce fut, en effet, pour une part très grande, l'œuvre de la franc-maçonnerie, et la secte, qui jamais ne perd de vue ses secrets desseins, et travaille à leur réalisation avec une patience, une ténacité, une énergie que les honnêtes gens devraient bien lui emprunter, — la secte voudrait achever dans la seconde moitié du siècle ce qu'elle a si bien commencé dans la première. Elle le veut avec d'autant plus de passion, que de tous les triomphes qu'elle peut aujourd'hui remporter sur le catholicisme, ce serait l'un des plus complets et des plus éclatants.

Ces assertions paraîtront peut-être étranges et paradoxales à beaucoup de personnes. Elles sont cependant incontestables, et si faciles à établir, preuves en main, qu'elles devraient être depuis longtemps des vérités banales. Elles le seraient certainement si les historiens affiliés à la secte ne les avaient si bien obscurcies et dissimulées qu'elles sont encore ou ignorées, ou contestées par la plupart des personnes qui s'occupent de ces questions. Mais le nuage n'est pas si épais qu'on ne puisse le dissiper, car la vérité possède une si grande force que souvent elle arrache les aveux les plus significatifs à ceux qui cherchent à la dissimuler, et c'est ce qui est arrivé dans cette circonstance.

## III.

Depuis le jour où la Russie a tourné les yeux vers Constantinople et l'a prise pour l'un des principaux objectifs de sa politique de conquête, elle n'a pas cessé d'agiter les provinces de l'empire turc, en y répandant des émissaires chargés de lui recruter des partisans, d'y entretenir soigneusement toutes les causes de trouble et de désordre, et

Digitized by Google

même d'en susciter au besoin. Cette propagande fut d'autant plus efficace qu'elle pouvait user, pour soulever ces peuples, des deux plus puissants leviers qu'on connaisse : la foi religieuse et le patriotisme. Déjà naturellement inclinées vers la Russie par la communauté de croyances, les populations chrétiennes et en grande partie schismatiques de la Turquie, étaient encore entraînées à l'écouter et comme poussées dans ses bras par les vexations dont les accablaient les Turcs. Pour échapper à ce joug détesté, auquel tout leur paraissait préférable, elles ne comptaient ni les souffrances, ni les sacrifices. Bien que la Russie ne les considérât que comme un instrument, tout au plus comme un appoint dans ses luttes contre la Porte, et ne se fît nul scrupule, après les avoir compromises, de les abandonner aux représailles, souvent atroces, des Turcs, toutes les fois qu'elle jugeait cet abandon commandé par ses intérêts, elles ne cessaient d'espérer en elle comme en leur libératrice. Tout au plus l'expérience qu'elles avaient faite de sa politique égoïste, les rendait-elle plus réservées, moins promptes à répondre à ses sollicitations. Elles sentaient que sinon par affection, du moins par calcul, la Russie serait amenée tôt ou tard à les affranchir, et elles puisaient dans cette conviction une indestructible confiance.

Presque infinie dans ses ressources, souvent insaisissable dans ses moyens d'action, la propagande russe avait cependant des centres permanents, où ses agents venaient chercher le mot d'ordre, et nouer les fils de la trame qu'ils ourdissaient dans les provinces orientales. L'un des principaux se trouvait sur la frontière russe de la Turquie, dans la Bessarabie. Il en existait d'autres dans les couvents du mont Athos, dont les moines quêteurs, presque tous acquis à la cause russe, étaient ses plus redoutables émissaires ; — à Vienne, en Italie, dans toutes les villes, dans tous les ports où la Russie entretenait des agents diploma-

Digitized by Google

tiques, et surtout à Constantinople. Les provinces slaves, où la communauté de race et de langue établissait les liens les plus intimes, étaient plus particulièrement travaillées. La Grèce cependant n'était pas oubliée, et l'action moscovite, pour s'exercer d'une manière plus lente, plus indirecte, et par l'intermédiaire mi-politique et mi-religieux du patriarche et des riches négociants du Phanar, n'était pas moins efficace. Elle date de fort loin, et l'on pourrait en signaler les premières traces dès le temps de Pierre-le-Grand, peut-être même à des époques antérieures.

Mais ce fut seulement en 1770 que cette action se traduisit par de sérieuses tentatives de révolte. Jaloux de l'élévation de Poniatowski au trône de Pologne, un autre amant de l'impératrice Catherine II, le prince Orloff, voulut, lui aussi, porter une couronne. Il rêva de fonder, avec l'aide des Grecs insurgés, un royaume d'Épire et de Macédoine. Un Thessalien nommé Papaz-Ogli, et devenu capitaine d'artillerie au service des Russes, fut chargé de soulever les populations frémissantes de la Grèce. Pour les entraîner, deux mouvements insurrectionnels furent préparés, le premier dans le Monténégro, le second parmi les Maïnotes, montagnards belliqueux et féroces, demeurés presque indépendants au milieu des populations asservies du Péloponèse. Mais mal organisés, plus mal conduits encore, ces mouvements échouèrent l'un et l'autre, et n'eurent d'autre résultat que d'attirer de cruelles représailles sur les raïas de ces contrées, la Russie les ayant, comme toujours livrés sans défense à la vengeance des Turcs, dès qu'elle désespéra du succès.

Les Grecs, bien avant cette époque, dès le commencement du XVIII^e siècle, avaient fait de sérieux et louables efforts pour sortir de l'abaissement où les avait plongés la domination turque. Le Phanar avait pris la direction de ce mouvement qui cachait, sous des apparences religieuses et pédagogiques, des aspirations nationales et des projets



Digitized by Google

très nettement arrêtés d'émancipation politique. Des collèges, des académies, des gymnases avaient été fondés en Asie Mineure, à Chio, à Janina en Épire. Des jeunes gens de familles riches s'en étaient allés chercher en Europe, dans les grands centres d'éducation, l'instruction supérieure qu'ils ne pouvaient acquérir dans leur patrie. Ils en avaient rapporté des idées de liberté, des habitudes et des mœurs qui leur avaient rendu le joug des Turcs plus insupportable encore, en leur faisant mesurer toute la profondeur de la dégradation morale et sociale où leurs compatriotes étaient tombés. Ils étaient devenus bientôt comme autant de foyers de mécontentement, mais aussi de lumières, et partout ils avaient répandu autour d'eux des désirs d'émancipation et des sentiments de révolte.

Après l'insurrection de 1770, le nombre de ces jeunes gens, loin de diminuer, s'accrut dans des proportions considérables. Malgré son échec, la tentative laissait après elle des souvenirs durables et des espoirs persistants. Le réveil de la Grèce, bien qu'il ne pût se traduire en faits, se poursuivait dans les idées. Il s'accéléra d'autant plus que les universités de France, d'Allemagne et d'Angleterre où la jeunesse grecque allait étudier étaient elles-mêmes de véritables foyers de révolte. L'esprit philosophique et révolutionnaire du XVIII^e siècle y comptait de nombreux partisans, quand il n'y régnait pas en maître. Les sociétés secrètes y recrutaient, parmi la jeunesse, leurs adeptes les plus enthousiastes; elles y maintenaient à demeure leurs agents les plus actifs et les plus fanatiques. Formée dans de pareils milieux si favorables au développement, non seulement de ses aspirations légitimes, mais de ses passions mauvaises, la jeunesse grecque en revenait enflammée de haine contre les Turcs, impatiente de toute autorité, imbue des principes les plus chimériques et les plus dangereux. Inféodée aux sociétés secrètes, dont elle continuait à recevoir le mot d'ordre même après son retour dans sa

Digitized by Google

patrie, elle attendait avec des frémissements d'impatience et hâtait de toutes ses forces le bouleversement général d'où, croyait-elle, devaient sortir la délivrance et la régénération de la Grèce. Ces jeunes gens formaient dans certaines villes, comme Constantinople et Bucharest, des groupes importants, étroitement unis, auxquels s'étaient joints des hommes de différentes nations, partageant leurs idées et leurs aspirations. La plupart étaient instruits, d'un esprit distingué, pleins d'audace et d'ardeur, généreux d'ailleurs, mais d'une générosité mal réglée, et capables par suite, de tous les entraînements et de tous les excès.

Parmi ces fanatiques, il se trouvait à Bucharest un jeune Thessalien nommé Rhigas. Doué d'une intelligence supérieure et d'une remarquable activité d'esprit, partageant son temps entre l'étude et des opérations commerciales qu'il avait entreprises afin d'acquérir une fortune indépendante, il avait l'ouverture et l'initiative d'esprit qui font concevoir les grands projets, l'élévation de vues, la sûreté de coup d'œil nécessaires pour les diriger, et l'énergie patiente et persévérante qui les mène à bonne fin. Passionné pour la liberté de son pays, fort instruit, poète à ses heures, il avait composé des chants populaires et patriotiques d'un mouvement et d'un rhythme entraînants, qui devaient, trente ans plus tard, conduire à la bataille les Grecs insurgés contre les Turcs.

Vers 1790, quand il vit la Révolution triomphante en France et déjà presque assurée du succès en Europe, Rhigas crut le moment venu de réaliser son rêve le plus caressé, en fondant, à l'aide des éléments révolutionnaires déjà si fortement unis, une vaste société secrète, ayant pour but de soulever la Grèce contre la Porte, et en la maintenant en communication intime et constante avec les sectes d'Europe. Le moment était si bien choisi, Rhigas avait sous la main tant de complices tout préparés à l'action, que le succès répondit à son attente et probablement la

Digitized by Google

dépassa. Quelques années lui suffirent pour affilier à sa cause un grand nombre d'évêques, d'archontes, de riches négociants, de savants, de capitaines de terre et de mer, c'est-à-dire l'élite de la nation grecque, et plusieurs étrangers de distinction. Il parvint même à s'assurer le concours de Turcs puissants, ou mécontents de la Porte, ou révoltés contre elle comme ce fameux Paswan-Oglou qui tint si longtemps tête aux Ottomans dans les montagnes de la Macédoine et de la Bulgarie.

L'association formée, Rhigas alla s'établir à Vienne en Autriche, où se trouvaient alors un grand nombre de riches négociants grecs et quelques savants émigrés de même nation. De cette ville, comme d'un centre, il se tenait en correspondance active tant avec les nombreux complices qu'il possédait en Grèce qu'avec les sociétés secrètes d'Europe, servant d'intermédiaire aux unes et aux autres, essayant de combiner leurs forces et de les unir dans une action commune. Tout marcha d'abord au gré de ses désirs. Il publiait un journal pour l'instruction de ses compatriotes, écrivait ou traduisait des ouvrages à leur intention et répandait ses chants populaires jusque dans les plus lointains districts de la Grèce. Mais un jour il advint ce qui se produit toujours, tôt ou tard, en de pareilles situations. Il fut vendu par un traître au gouvernement autrichien. L'Autriche se trouvait alors au plus fort de sa lutte contre la Révolution française. Voulant à tout prix étouffer la révolte qui se préparait sur sa frontière d'Orient au profit de la Russie, sa rivale, elle donna l'ordre d'arrêter Rhigas et de le livrer à la Porte. Rhigas, prévenu à temps, s'enfuit. Mais arrêté à Trieste, il essaya de se tuer, se manqua et, malgré sa blessure, fut remis aux Turcs qui le supplicièrent. (Mai 1798).

Ernest Faligan.

*(A suivre).*

Digitized by Google

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

Comment se fait-il que dans une ville comme Angers où les choses de l'esprit sont si loin d'être négligées, l'existence et l'enseignement de notre Faculté des sciences passent presque inaperçus ?

Peut-être n'en faut-il pas accuser uniquement l'indifférence du public ; peut-être la Faculté elle-même y a-t-elle été pour quelque chose en se renfermant un peu trop dans sa mission principale, en négligeant de s'adresser aux gens du monde, à tous les esprits cultivés. En supposant qu'un pareil reproche ait quelque chose de fondé, — et ceux qui connaissent les écrasantes occupations des professeurs ne le feront qu'avec une extrême réserve, — il faut avouer que la Faculté a mis les plus exigeants dans l'impossibilité de le lui adresser désormais. Elle nous a donné une première série de cinq conférences ou soirées scientifiques qui lui font le plus grand honneur, et qui contribueront sans doute à lui assurer dans la vie intellectuelle de notre cité la place qui lui est si légitimement due.

M. le chanoine Ravain a ouvert le *feu*, — et ce n'est pas ici une expression purement métaphorique, — par de splendides et lumineuses expériences sur la *Matière radiante*. Ces expériences, nos lecteurs les connaissent déjà, au moins dans leur principe, par le savant article que M. le docteur Turquan a consacré ici même aux découvertes de M. Crookes. M. Ravain, avec le zèle qui lui est habituel, s'était procuré les nouveaux appareils où se jouent la lumière et l'ombre dans des milieux prodigieusement raréfiés, et le public angevin, qui s'était rendu en foule à l'appel du brillant professeur, n'a presque rien à envier au public de Londres ou de Paris témoin des expériences opérées par l'inventeur lui-même.

Quelque belles que soient ces expériences, elles ne faisaient nullement disparaître le mérite intrinsèque de la conférence : du premier coup la cause des soirées scientifiques était gagnée.

Sans nous permettre de faire la moindre opposition aux théories scientifiques si bien exposées par notre savant collègue,

Digitized by Google

nous nous contenterons d'exprimer le désir que les découvertes comme celles de la *Matière radiante* soient toujours soumises à une critique bienveillante mais sévère. On éviterait ainsi l'inconvénient qu'il peut y avoir à proclamer par exemple « un quatrième état de la matière » à propos de simple gaz très raréfiés, ou à prendre trop au sérieux des divinations comme celle de Faraday sur ce prétendu quatrième état. M. Crookes est un spirite ; il a cru entrevoir dans la matière radiante — très mal nommée — un intermédiaire entre la matière et l'esprit; quelque chose comme le prétendu fluide des *médiums*. Le point de vue auquel se place le physicien anglais doit nous mettre en défiance, non contre ses expériences, mais contre les conséquences qu'il en tire. Les réflexions, nous le répétons, ne s'appliquent en rien à M. Ravain qui s'est bien gardé de faire siennes les idées de M. Crookes.

Nous ne dirons rien du petit chef-d'œuvre de science et de littérature que M. l'abbé Hy nous a lu dans la seconde soirée avec un embarras qui ne l'a pas empêché d'être accueilli suivant ses mérites. M. Hy a bien voulu donner à la *Revue* son travail sur le *Parasitisme végétal,* et nos lecteurs pourront se convaincre qu'il donne beaucoup plus que le titre ne promet.

Que n'étions-nous à la conférence de M. Arnaud ? Nous apprécions de vieille date sa parfaite connaissance de la chimie et son talent consommé d'expérimentateur. On nous dit que sa conférence sur la *Combustion* a dignement continué le *feu* ouvert par M. Ravain : le contraire nous eût grandement étonné. Nous espérons bien nous dédommager en assistant à la prochaine conférence de M. Arnaud.

Pour des motifs indépendants de notre volonté, nous n'avons entendu ni la conférence de M. le docteur Maisonneuve ni celle de M. le docteur Turquan. Nous savons toutefois que la première se divisait en deux sections d'intérêt inégal. Quelques personnes ont pu trouver longue la description anatomique du cerveau ; mais cette description n'était-elle pas nécessaire ? et peut-on toujours donner à la science l'intérêt d'un roman de Walter Scott ? Quoi qu'il en soit, personne ne s'est plaint des développements dans lesquels est entré le professeur, lorsque, à une heure déjà avancée, il s'est élancé aux sommets de la science et a marqué le point où les récentes découvertes ont porté la connaissance bien imparfaite des *localisations cérébrales*. Comme la conférence de M. Ravain, celle de M. Mai-

Digitized by Google

sonneuve prouve que la Faculté d'Angers est réellement au niveau de la science la plus actuelle.

Et le *Zodiaque de Denderah !* Est-ce là une question actuelle ? N'y a-t-il pas un demi-siècle qu'on rit de la déconvenue de ces *savants* qui, pour faire pièce à Moïse, attribuaient une antiquité prodigieuse à des monuments bâtis par Trajan ? Hélas oui, c'est une question toujours actuelle, parce que l'esprit qui l'a soulevée est de tous les temps, du nôtre en particulier. Aussi le savant et spirituel exposé de M. le docteur Turquan a été vivement applaudi. Pourquoi faut-il ?.... Mais les soirées scientifiques reprendront leur cours.

Jude de Kernaeret.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

**SOUVENIRS D'UN NONAGÉNAIRE. Mémoires de François-Yves Besnard,** publiés sur le manuscrit autographe, par Célestin PORT, correspondant de l'Institut, membre non résidant du Comité des Beaux-Arts et du Comité des Travaux historiques, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique. — *Avec deux portraits de l'auteur*, d'après Bodinier et David d'Angers. 2 volumes in-8, papier de Hollande.

Le titre de cet ouvrage n'est-il pas bien fait pour éveiller l'attention et piquer la curiosité ? Des mémoires, écrits à quatre-vingt-dix ans, c'est chose rare, unique même, croyons-nous. A cet âge, pour pareille entreprise les forces font défaut ; quelques privilégiés seuls échappent au sort commun. Notre compatriote, François-Yves Besnard s'est trouvé de ceux-là. Nonagénaire, il a voulu se procurer le plaisir de retracer les souvenirs du siècle qu'il avait presque en entier vécu et de reprendre, en imagination, la longue route qu'il lui avait été donné de parcourir.

Besnard était né aux Alleuds, dans le département de Maine-et-Loire, en 1752 ; il est mort à Paris en 1842. Il avait donc assisté aux évènements considérables qui ont marqué, en notre pays, la fin du siècle dernier et le commencement de celui-ci. Ce n'est pas qu'il y ait pris une très grande part ; il n'eut point à jouer un rôle important, bien qu'un instant appelé à exercer dans le département de la Sarthe des fonctions élevées. Son ambition ne paraît pas avoir été ardente ; il n'eut guère souci de faire parler de lui. Conservant au sein de la fortune, comme sous les coups de l'adversité, le même calme et la même simplicité, satisfait de peu, heureux au milieu d'un petit cercle d'amis, il pouvait prendre pour devise ces mots gravés au-dessous d'un de ses portraits, dû à Bodinier : *Mediocritate et amicitia dives, felix.*

Aussi avant la publication des Mémoires auxquels nous consacrons ces quelques lignes, Besnard était à peu près inconnu.

Digitized by Google

Dans son remarquable ouvrage, le *Dictionnaire historique et géographique de Maine-et-Loire*, M. Célestin Port lui avait consacré une notice ; le savant archiviste y indiquait au nombre des travaux de Besnard un manuscrit portant pour titre : *Souvenirs d'un Nonagénaire*. Ce manuscrit est depuis arrivé entre ses mains ; il a pu en apprécier tout l'intérêt, et comme nous le lisons dans une Préface, il l'a publié « *propriis sumptibus*, à ses frais, ni plus ni moins qu'un duc et pair, et *curis*, avec une part de sa vie, faite de peine et de travail. »

M. Port a par des notes, pleines d'à-propos, éclairé certains passages, complété certains autres, rectifié les quelques erreurs échappées à la mémoire ordinairement exacte et sure du nonagénaire. Parfois il lui a fallu aussi élaguer des détails absolument superflus et dépourvus d'intérêt.

Tous les amis des études historiques sauront à M. Port le meilleur gré de cette nouvelle publication qui vient s'ajouter à la riche série de travaux du Conservateur des archives de Maine-et-Loire.

Les soins matériels donnés à un ouvrage par l'éditeur ne sont pas chose indifférente ; la toilette du livre, si je puis ainsi dire, n'est pas sans mériter quelque attention. Elle ne laisse, dans les *Souvenirs d'un Nonagénaire*, rien à désirer. L'impression, faite sur papier de Hollande, est très nette et très belle.

Les deux volumes sont ornés de gravures : le premier contient un médaillon de Besnard, par David d'Angers ; le second un portrait, par Bodinier, représentant le Nonagénaire dans son cabinet de travail. L'exécution est fort bien réussie.

L'ouvrage est suivi de tables, dressées avec le plus grand soin.

Mais il est temps de parler de la vie de Besnard et de le suivre un peu dans son voyage au pays des souvenirs.

Sa vie fut assez mouvementée ; il occupa des positions bien diverses. Partout, quelle que fût la fortune, il apporta la sérénité du sage.

Besnard naquit aux Alleuds d'une famille de fermiers. Il nous fait un charmant récit des années de son enfance, nous apprend comment on vivait alors au pays d'Anjou ; il nous introduit au foyer domestique et nous dépeint les mœurs, les usages. Ce n'est pas le côté le moins pittoresque ni la partie la moins attrayante de ses curieux mémoires. Il étudie au collège de Doué, puis se rend à Angers. Voici une description de la ville, du mouvement qui y règne. Les étudiants traversent

Digitized by Google

fièrement les rues, jaloux du privilège qu'ils partagent avec les nobles de porter l'épée au côté. Les premiers magistrats et les avocats les plus distingués de la ville, coiffés de leurs toques et affublés de larges perruques à la Louis XV ou portant leurs cheveux bien poudrés, flottant jusque vers le milieu du dos, reviennent gravement du Palais, et cherchent, aux approches de leurs demeures, sous les plis de leurs amples robes la clef avec laquelle ils vont en ouvrir les portes.

Besnard avait été destiné par sa famille à l'état écclésiastique. Il entre au Grand-Séminaire, le quitte, et se rend à Paris pour commencer des études de médecine. Il revient à Angers, rentre au Grand-Séminaire, est ordonné prêtre et nommé vicaire à Saint-Pierre, sous l'autorité du curé Robin. Besnard complète ses grades en théologie en se faisant recevoir docteur. Il a l'occasion de faire à Fontevrault de nombreuses visites et donne un tableau du luxe fastueux et des richesses de l'abbaye. En 1780, le vicaire de Saint-Pierre est nommé à la cure de Nouans dans la Sarthe, sur la présentation à ce bénéfice par les moines bénédictins de Saint-Vincent du Mans.

Besnard se trouvait à Versailles le 14 juillet 1789, jour de la prise de la Bastille. Il part le lendemain pour Paris où il peut visiter le fameux château. Un singulier hasard lui procure pour guide Latude, qui passa à la Bastille 25 années.

Là se termine le premier volume des *Souvenirs d'un Nonagénaire.*

Le second commence par un voyage à Ermenonville, au tombeau de Rousseau. Besnard ne peut se défendre d'une certaine émotion en voyant les lieux où reposent les cendres du philosophe.

Le curé de Nouans prêtera-t-il le serment constitutionnel ? Il hésite et finit enfin par céder. Il est élu vicaire épiscopal, puis curé de Saint-Laud.

Chargé par ses concitoyens d'importantes missions, dont l'une près du Directoire, Besnard entra dans l'administration municipale du Mans, puis fut nommé président du département de la Sarthe.

A Paris, notre compatriote s'était lié avec La Reveillère, avec Volney; il avait approché les hommes les plus en vue, Bonaparte, Masséna, Lebrun.

Besnard accepta plus tard la perception de Fontevrault, et retourna à Paris, où il mourut en 1842. Il avait vécu sous huit

Digitized by Google

règnes, dont le premier avait été celui de Louis XV et le dernier celui de Louis-Philippe.

Je n'ai fait que retracer les grandes lignes de la vie du nonagénaire. Ce que j'aurais voulu pouvoir reproduire, ce sont les curieuses anecdotes, les traits piquants dont, avec une bonhomie malicieuse, il a émaillé son récit. Pour moi, je n'oublierai pas les bonnes heures que m'ont fait passer le soir, au coin du foyer, les histoires du vieux Besnard.

A. DE VILLIERS.

---

Au courant de l'année dernière a paru, à la librairie Ernest THORIN, 7, rue de Médicis, Paris, un ouvrage intitulé : **DE LA CERTITUDE ET DES FORMES RÉCENTES DU SCEPTICISME**, par L. ROBERT, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.

Ce livre, où la foi du chrétien et la raison du philosophe s'unissent dans un harmonieux accord, se recommande de lui-même à tous les esprits sincères qui s'intéressent au progrès des sciences philosophiques, tout en étant jaloux de maintenir dans son intégrité la doctrine révélée.

Il est divisé en trois parties.

La première partie traite *de la Certitude, du Scepticisme et de la Critique* en général. Elle commence par un magnifique chapitre sur les états logiques de l'esprit, à savoir, « la foi naturelle, le doute à la suite des erreurs, puis le retour de l'esprit sur lui-même et la réflexion, enfin, au début et au terme de cette série, la certitude. » Les deux chapitres suivants nous donnent les conditions intellectuelles de la certitude, connaissance et méthode. Ici M. Robert réfute, en passant, l'opinion singulière de Descartes, qui attribuait le jugement à la volonté. Avec la même facilité, il renverse une théorie néo-scolastique qui tend à confondre la sensibilité et l'intelligence. Quelques pages plus loin, l'auteur emprunte à Aristote « ses beaux aperçus sur la hiérarchie des êtres » (p. 19 et 20). — Le chapitre IV est consacré à la réfutation d'un philosophe de l'école anglaise contemporaine, M. Herb. Spencer, auteur des *Premiers Principes*. — Les conditions morales de la certitude font l'objet du chapitre V : « Amour sincère de la vérité, pratique

Digitized by Google

du bien, humilité, voilà la meilleure préparation aux études philosophiques. » Dans les pages suivantes, M. Robert démontre « la vérité logique, la vérité morale, la vérité esthétique et l'invisible. » Signalons, au cours de ces différents chapitres, une attaque vigoureuse dirigée contre Montaigne, Pascal et M. Büchner. — Vient ensuite une exposition générale du scepticisme ancien et du scepticisme moderne. Cette exposition est en même temps une réfutation complète du système. — Après une distinction générale entre la critique et le criticisme, l'auteur donne les règles d'une saine critique, et lui-même les applique avec beaucoup de force aux notions si importantes d'*être*, d'*espace* et de *substance*, qu'il défend contre les « phénoménistes » anglais. — Enfin, le dernier chapitre de cette première partie expose et détruit quelques théories modernes sur la connaissance humaine, entre autres le « phénoménisme » anglais, et la « philosophie du relatif » introduite en France par M. Renouvier.

La deuxième partie nous semble de beaucoup la plus belle de tout l'ouvrage ; une critique serrée, nécessitée dans les autres parties par la réfutation de systèmes secs et épineux, ne permettait pas à l'auteur de nous y révéler, dans tout leur éclat, les qualités du penseur et de l'écrivain. Cette partie, presque tout entière théorique, traite des différentes sortes de certitude. Abandonnant plusieurs classifications admises, M. Robert se place uniquement « au point de vue des sources de la certitude. » Il les énumère ainsi : la perception extérieure et la connaissance des corps, la conscience et la connaissance de l'âme, la raison et la connaissance de Dieu, l'intellect agent et la connaissance des choses générales, enfin l'autorité comprenant le sens commun, le témoignage et la révélation. — Cette simple énumération nous montre que l'auteur est fidèle à cette promesse de son *Avant-propos :* « Nous repoussons toutes les doctrines exclusives, tout ce qui appauvrit l'esprit humain, tout ce qui diminue notre foi et notre amour. »

Nous remarquons une analyse juste et loyale de la doctrine scolastique sur la perception extérieure : l'auteur lui mesure avec impartialité l'éloge et la critique. Il nous semble à propos d'insister sur la définition qu'il donne de la perception extérieure : « C'est, dit-il, l'ensemble des signes subjectifs qui se produisent dans l'âme, quand les objets extérieurs agissent sur les organes des sens, et qui deviennent le point de départ d'une

Digitized by Google

induction rationnelle. » Pour mettre mieux en lumière la théorie renfermée dans cette définition, nous croyons devoir exposer, avec le savant philosophe, l'état de la question : « Il s'agit de savoir s'il y a dans la nature, et indépendamment de nos perceptions, *quelque chose de semblable* à ce que l'homme se représente mentalement, quand il parle du rouge ou du bleu, du grave ou de l'aigu. » Toutefois (et cette remarque est importante), il ne se demande pas si quelque chose de réel correspond à nos sensations ; ce dont la négation conduirait au scepticisme, ou plutôt serait le scepticisme lui-même ; mais bien si *quelque chose de semblable* correspond à la réalité. M. Robert répond négativement, avec la science contemporaine. Il nous semble, en vérité, que la question, posée en ces termes, ne peut recevoir d'autre solution, pour ce qui concerne la couleur, le son, l'odeur, la saveur, le chaud et le froid : les expériences de la physique moderne en sont la preuve évidente. — Maintenant nous serait-il permis de demander à l'auteur s'il trouve aussi forts les quelques arguments, à l'aide desquels il veut étendre à la résistance même et à l'étendue sa théorie des qualités secondes ? Sur ce point, la physique l'abandonne, et nous aussi. — Nous ne pouvons quitter ce chapitre, sans rappeler la belle parole qui le termine. L'auteur décrit « le mouvement naturel de la pensée philosophique : *ab exterioribus ad interiora, ab interioribus ad superiora.* »

Suivent de profondes analyses de la conscience et de la connaissance de l'âme, puis de la raison et de la connaissance de Dieu. Nous y trouvons une réfutation claire et précise de l'ontologisme, en même temps qu'une synthèse brillante des preuves de l'existence de Dieu.

Cette partie se termine par un chapitre remarquable. A la fin de ce chapitre se trouvent des considérations qu'on n'était plus habitué à voir dans des traités de philosophie, même spiritualistes. M. Robert y établit la valeur de l'autorité comme principe de certitude. Il distingue trois formes de l'autorité : le consentement universel, le témoignage et la révélation. Il trace les règles du consentement universel et du témoignage. Le témoignage doit porter sur un fait possible. Mais il faut prendre garde de ne pas conclure trop facilement à l'impossibilité d'un fait : car ce qui est impossible à l'homme n'est pas impossible à Dieu ; c'est affirmer la possibilité du miracle. « Le mot de miracle a la propriété d'appeler le sourire sur nos

Digitized by Google

lèvres. C'est qu'il faut pour le comprendre une certaine élévation de pensée, et que nous sommes de pauvres esprits, vaniteux, et terre à terre. » La troisième forme de l'autorité est la révélation. L'auteur se fait cette question : « Dieu, source de vérité, a-t-il parlé aux hommes ?.... Pour se la résoudre à soi-même, dit-il, il suffit d'avoir un esprit juste et un cœur droit. » Puis il démontre la possibilité et la nécessité de la révélation chrétienne. « Il faut repousser de toutes nos forces les thèses du rationalisme exclusif. C'est un des grands malheurs des nations modernes que la scission, la rupture d'harmonie entre la raison et la foi. »

La troisième partie distingue avec beaucoup de justesse *le critérium* et le *fondement* de la certitude. M. Robert fait reposer le critérium de la certitude sur l'évidence ; il en place le fondement en Dieu lui-même. L'ouvrage finit par une critique nette et juste des scepticismes partiels : du *pessimisme*, d'après lequel le libre arbitre serait le fondement de la certitude ; du *positivisme*, qui nie la réalité des substances ; de l'*idéalisme* de Berkeley, qui rejette l'existence des corps ; du *sceptisme théologique* de Pascal, et du *traditionalisme* de la Mennais et de Bautain.

On remarque avec plaisir dans cet ouvrage une étude sérieuse et approfondie, en même temps qu'une appréciation impartiale de plusieurs points importants de la philosophie scolastique. L'auteur, esprit calme et sincère, sans préoccupation de système et sans préjugés, a souvent trouvé, nous semble-t-il, le moyen de concilier les vieilles théories de l'école avec les données nouvelles de la science.

M. Robert conclut ainsi : « Il y a une vérité qui est indépendante de nos jugements et de nos pensées, mais avec laquelle notre intelligence peut se mettre en rapport. Il y a des certitudes sur le visible et l'invisible ; sur la matière, l'âme et Dieu ; sur les règles de la pensée, des mœurs et du goût ; sur les lois, les genres et les fins dans la nature ; sur l'autorité, la tradition et le surnaturel. »

Quiconque lira ce beau livre reconnaîtra la légitimité de cette conclusion ; c'est le plus bel éloge que nous puissions faire et de l'ouvrage et de l'auteur.

A. G.

---

Digitized by Google

**VIE DU VÉNÉRABLE J.-B. DE LA SALLE, Fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes**, par F. Lucard, ancien Directeur de l'École normale de Rouen. 2e édition. 2 vol. in-8, avec portrait et plan.. . . . . 5 »

— Le même ouvrage. In-12, avec portrait. . . . . 3 50

*Librairie Poussielgue Frères, rue Cassette, 15, Paris.*

Ceux qui s'intéressent à l'éducation chrétienne des enfants et au triomphe de la vérité dans les questions relatives à l'origine et à la première organisation de l'instruction primaire en France voudront lire cet important ouvrage. Leurs Eminences les cardinaux archevêques de Rouen, de Paris, de Rennes (Mgr Brossais Saint-Marc) et de Besançon (Mgr Mathieu) et un grand nombre d'autres prélats en ont félicité l'auteur.

Mgr Dupanloup lui écrit : « Vous avez bien fait de mettre sous nos yeux ce parfait modèle de l'instituteur chrétien que nous avons eu le bonheur de voir revivre dans ses enfants. La jeunesse de nos écoles vous en saura gré, et, pour ma part, je vous en félicite et vous en remercie de tout mon cœur. »

Mgr Roche : « Vous avez traité l'histoire comme elle doit être traitée, ne vous appuyant que sur des documents aussi laborieusement cherchés que soigneusement discutés. Vous m'avez fait du bien non seulement en présentant à mon étude un saint prêtre que j'ai toujours aimé, mais en me montrant comment on doit se plonger dans les recherches et le travail quand on est appelé à l'honneur d'étudier les œuvres de Dieu et des saints. »

Mgr l'évêque de Namur : « La vérité et l'érudition ont guidé votre plume. Votre ouvrage contribuera à faire encore estimer et aimer davantage une congrégation qui rend à l'enfance et à la religion des services inappréciables. »

Mgr l'évêque de Nîmes : « Dans ces pages trop courtes au gré du lecteur revit tout entier le vénérable de la Salle avec ses mâles et tendres vertus, et le tableau de ses œuvres égale seul, sous votre plume, pour la couleur et la vie, le portrait saisissant que vous avez tracé de son incomparable figure d'apôtre. »

Digitized by Google

M. le Maire de Baugé, usant du droit de réponse, nous a priés de publier *in extenso* la lettre qu'il avait adressée à M. A. du Chêne, notre collaborateur, et qui est visée à la fin de sa récente et remarquable étude sur un *Petit Collège avant la Révolution*. Voici cette lettre :

Baugé, le 17 juillet 1880.

MONSIEUR,

Je m'empresse de répondre à votre lettre que je reçois à l'instant.

Je regrette, Monsieur, que les instructions données par moi à M. Chédanne aient été exécutées d'une manière aussi peu courtoise.

J'avais chargé M. Chédanne, qui vous avait remis, au mois de mars dernier, le registre du Conseil général de la commune de Baugé, du 5 octobre 1790 au 17 juin 1793, de vous prier de réintégrer ce registre à la mairie, et j'étais bien convaincu que la demande vous serait faite d'une manière parfaitement correcte.

Je désapprouve donc l'incident que vous me signalez, attendu qu'il n'est pas dans mes habitudes d'être impoli, même avec les personnes qui me sont hostiles.

Vous pourrez, Monsieur, vous présenter à la mairie, et le Secrétaire vous remettra une attestation certifiant que toutes les pièces qui vous ont été prêtées ont été rendues.

Comme archiviste-paléographe, vous pourrez, Monsieur, si cela vous est agréable, me demander l'autorisation de consulter à l'Hôtel-de-Ville les archives qui y sont déposées, et je m'empresserai de donner des ordres pour qu'une salle soit mise à votre disposition.

La mesure que j'ai prise est générale, et à l'avenir, il ne sera emporté aucun registre appartenant à la commune.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer,

*Le Maire de Baugé,*
DORNOY-PERRAULT.

*Le Propriétaire-Gérant,*
G. GRASSIN.

Angers, imprimerie-librairie GERMAIN et G. GRASSIN, rue St-Laud. — 256-81.

Digitized by Google

**En publication.**

# ARMORIAL GÉNÉRAL DE L'ANJOU

PAR

**M. Joseph DENAIS**

Officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes

L'ouvrage formera 2 volumes grand in-8° et sera publié en fascicules de 80 pages chacun, avec de nombreuses planches, au prix de 3 francs le fascicule.

Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

*Le 9e Fascicule est paru.*

---

# NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Rédigées conformément au nouveau programme des études (1881) pour les classes de philosophie

**Par M. HERVÉ-BAZIN**

Professeur à la Faculté libre de droit d'Angers

In-12 de 120 pages. — Prix : 1 fr. 25.

---

# REVUE BRITANNIQUE

*Sommaire de la livraison de janvier 1881. — Paris, boulevard Haussmann, abonnement de province, 56 francs.*

1. La réforme du service civil aux États-Unis.
2. Voyages et aventures des plantes.
3. Un fils de famille.
4. Les propriétaires tenanciers et journaliers en Angleterre.
5. La Chiberli.
6. Un mariage d'amour historique.

Les chants populaires de l'Espagne.

Chroniques.

Digitized by Google

OUVRAGES NOUVEAUX :

# SOUVENIRS D'UN NONAGÉNAIRE

## MÉMOIRES DE FRANÇOIS-YVES BESNARD

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

Par Célestin PORT

Correspondant de l'Institut
Membre non résidant du Comité des Beaux-Arts et du Comité des Travaux historiques
Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique

**Avec deux portraits de l'auteur, d'après Bodinier et David d'Angers.**

*2 volumes in-8°, papier de Hollande. — Prix : 15 fr.*

| | | |
|---|---|---|
| **Lettres de Mendelssohn.** 1 vol. in-12 | 3 | » |
| **Berryer**, Souvenirs intimes, par Mme de Janzé. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **L'Université sous M. Ferry**, par Francisque Bouillier. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **La maréchale de Villars et son temps**, par M. Ch. Giraud, de l'Institut. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **Alberte**, par Mlle Zénaïde Fleuriot. 1 vol. in-12. | 3 | » |
| **Bonaparte et son temps, 1769-1799**, d'après des documents inédits, par le lieutenant-colonel Iung, tome I et II. | 7 | » |
| **A l'Encre verte**, par Alphonse Karr. 1 vol in-12 | 3 | 50 |
| **La fin du XVIIIe siècle**, par M. E. Caro. 2 vol. in-12. | 7 | » |
| **Les chroniques de Jehan Froissart**, édition abrégée avec texte rapproché du français moderne, par Mme de Witt, née Guizot. 1 magnifique vol. in-8 jésus, broché | 32 | » |
| Relié richement avec fers spéciaux, tranches dorées. | 40 | » |
| **Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps**, par Eugène Muntz. 1 magnifique vol. in-8 jésus, broché. | 25 | » |
| Richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées. | 33 | » |
| **Souvenirs de mon Exil.** Période de la guerre d'Italie, par Kossuth. 1 vol. in-8. | 8 | » |
| **La Moabite**, par Paul Deroulède. 1 vol. in-18. | 2 | » |
| **Histoire de Philippe II**, par H. Forneron. 2 vol. in-8 | 15 | » |
| **Histoire du théâtre en France**, les Mystères, par Petit de Julleville. 2 vol. in-8. | 15 | » |
| **Mémorial des Abbesses de Fontevrault**, par Armand Parrot. 1 vol. in-8. | 10 | » |
| **Notes d'un Musicien en voyage**, par Joseph Offenbach. In-12. | 3 | 50 |
| **Physiologie et Hygiène des hommes livrés aux travaux de l'Esprit**, par Reveillé-Parise et Carrière. 1 vol. in-12. | 4 | » |
| **Dictionnaire général de l'Archéologie**, par Ernest Bosc, illustré de 450 gravures. 1 vol. in-12. | 8 | » |
| **La Légitimité devant le Catholicisme**, par C. Véran. In-8. | 1 | » |
| **Histoire du Livre**, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par par E. Egger, membre de l'Institut. | 3 | » |
| **Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie**, par Henri Rivière. In-12. | 3 | 50 |
| **Monsieur Guizot**, dans sa famille et avec ses amis, par Mme de Witt, née Guizot. In-12. | 3 | 50 |


Digitized by Google

# REVUE

# DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

**Deuxième Livraison. — Février 1881**

TOME SECOND

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
RUE SAINT-LAUD.

1881

Digitized by Google

# SOMMAIRE

1. *Récits inédits de François Chéron sur la vie de famille dans les classes bourgeoises avant la Révolution.* — Hervé-Bazin.

2. *La question grecque, la franc-maçonnerie et la politique traditionnelle de la France en Orient.* — Ernest Faligan.

3. *Le parasitisme végétal.* — L'abbé Hy.

4. *Chronique scientifique.* — Jude de Kernaeret.

5. *Chronique locale.* — X.

6. *Chronique bibliographique.* — Jude de Kernaeret.

7. *Nécrologie : L'abbé Pletteau.* — A. L.

8. *Notre-Dame Angevine* (24e feuille). — Grandet.

*Prix de l'abonnement de la REVUE DE L'ANJOU*
**12** *francs par an.*

Digitized by Google

# RÉCITS INÉDITS

De François CHÉRON

SUR

# LA VIE DE FAMILLE

## DANS LES CLASSES BOURGEOISES AVANT LA RÉVOLUTION [1]

---

### II.

Après nous avoir fait connaître son père par les traits à la fois touchants et fermes qu'on vient de lire, François Chéron nous introduit au sein de sa famille, et la fait revivre sous nos yeux.

Rien n'est plus propre à mettre en relief un temps, une société, que ces descriptions de fêtes domestiques où les moindres usages sont rapportés avec fidélité. Les esprits superficiels peuvent seuls y trouver quelque ennui : l'historien et le philosophe savent que sous les récits naïfs et intimes qui n'ont pas été préparés pour l'histoire se cache la vie d'un peuple. Au reste, avec Chéron pour guide, l'ennui n'est pas à craindre, car il sait quels détails il doit omettre et quelles scènes il faut développer. Sa plume alerte et fine excelle à nous rendre les vives émotions de sa jeunesse.

On se figure aisément la gaieté qui devait régner dans

[1] Voir *Revue de l'Anjou*, n° de janvier 1881.



Digitized by Google

ces réunions de Saint-Germain, où le planteur en chef des forêts du Roi réunissait autour de sa table ses nombreux enfants, ses petits-fils et ses petites-filles, et les parents auxquels il donnait l'hospitalité. Pareil spectacle est devenu rare à notre époque, où les enfants, sitôt élevés, quittent le toit domestique pour n'y plus revenir. L'instabilité des familles est un des fléaux les plus redoutables de notre société civile ; c'est une conséquence de notre instabilité politique, de l'incertitude qui pèse sur nos destinées, de notre législation successorale et de nos mœurs. « Pour nous, écrit un auteur que nous aimons à citer parce qu'il a longuement étudié le mal et discerné le vrai remède [1], pour nous, l'individu seul existe ; seul, il est la source et l'objet de droits absolus. L'intérêt propre étant pour chacun un mobile souverain, le faisceau de la famille se brise, et dès lors disparaissent les liens qui en dépendent. Cet individu, considéré exclusivement dans sa personnalité, est tout en puissance ; en fait, quand on pénètre dans les classes les plus nombreuses, on le voit devenir un grain de sable, perdu dans le tourbillon d'une collectivité anonyme. Entre lui et l'État se creuse un abîme où se précipitent tous les instincts inassouvis. C'est ainsi que des masses, formées d'une multitude de déclassés au moral et au physique, sont livrées à des erreurs qui aboutissent au renversement de la raison et à la négation de l'expérience. C'est ainsi également que l'État grandit comme un colosse dans cette poussière. Comment sortirons-nous d'une telle situation ? Quelles institutions sont possibles, là où tout, absolument tout, est mobile ? »

Heureusement, un commencement de retour vers un état meilleur se fait sentir depuis quelque temps. Frappées par les évènements et condamnées à l'impuissance dans la

[1] *Les Familles et la Société en France avant la Révolution*, par M. Charles de Ribbe, p. 103, t. I.

Digitized by Google

sphère politique, un grand nombre de familles françaises se replient sur elles-mêmes, et nous voyons se former, comme autrefois, des foyers domestiques, soit dans les villes, soit dans les campagnes, où se renouent les liens de la tradition. Nous croyons que les récits de François Chéron contribueront pour leur part à convaincre ceux qui les liront que le bonheur et la dignité de la vie consistent à suivre et à développer sur place les traditions de famille. Nous les reprenons où nous les avions laissés au précédent chapitre :

« En 1782, j'avais dix-huit ans. L'union la plus parfaite régnait dans ma famille. Ma sœur, M^me^ Dumas, mon aînée de 15 ans, avait quatre filles, bien élevées, tendres, et respectueuses envers leurs parents. Leur plus grand bonheur était d'être auprès d'eux. Les jours de réunion, qui étaient fréquents, occupaient toute la semaine la pensée de mes jeunes nièces et de leur mère. La plus grande punition qu'on pût leur infliger était de ne pas aller dîner chez *Grand-Papa* et *Grand'-Maman.* Et le jour de l'an et les jours de fêtes, quelle activité, quelle ardeur dans les préparatifs ! Quel intérêt touchant, quelles recherches délicates pour imaginer quelque surprise, pour trouver quelque cadeau qui fût agréable à leurs parents ! Je n'avais jamais eu l'idée de rien composer et c'était de bien bonne foi que je ne m'en croyais pas le talent, mais à l'approche de ces jours de fête si désirés, mes jeunes nièces me priaient, me pressaient avec tant d'instances !... Enfin, je me suis risqué. Cela n'était pas bien bon, et cependant quelle impression délicieuse produisit ce premier essai de ma muse ! J'ai assisté depuis lors à bien des fêtes de famille; mais trop souvent elles m'ont paru gâtées par l'apprêt, l'affectation, la cupidité même, gauchement déguisée. Ici, tout était naïf, pur, désintéressé. Je vois

Digitized by Google

encore la surprise et la joie briller sur le front de mon vieux père, ma bonne mère ne pouvant retenir ses larmes; je vois l'attendrissement, l'allégresse de toute la jeune famille, mon cœur bat encore de plaisir quand je me rappelle l'innocent orgueil, l'effusion touchante de mes nièces, me remerciant du petit triomphe que mes inspirations leur avaient procuré. Non, jamais de telles scènes ne s'effaceront de mon souvenir!

» Ma nièce aînée avait alors 12 ans. Elle se nommait Marie, et comme les noms de roman n'étaient pas encore à la mode, on l'appelait bourgeoisement *Manette.* La bonne Manette n'a pas été heureuse. Mariée en premières noces à un sot orgueilleux qui a laissé périr entre ses mains un bel établissement de commerce, elle n'a pas été plus chanceuse dans un second mariage. Accablée de chagrins, en proie à toutes les tribulations qui suivent le délabrement de la fortune, elle est morte à Paris, sans enfants, au mois de juillet 1810.

» Adélaïde, la cadette, était âgée de 10 ans. Avec un excellent cœur, elle était excessivement légère, ennemie de tout travail, et rebelle à toute instruction. A la mort de son mari, Adélaïde n'a pas su régler sa fortune, et elle a fini par la dissiper entièrement. Elle est morte en 1823, dans un état voisin de la détresse.

» Elisabeth est la seule qui ait survécu. Favorisée par la fortune, elle a su la conserver. Agée alors de 9 ans, elle en a 55 en 1828, année dans laquelle je retrace ces souvenirs.

» Alexandrine, ma quatrième nièce, était la seule qui restât à marier lorsque le bel établissement de son père, M. Dumas, fut bouleversé.... Cette ruine fut complète. Je me suis uni à mon frère pour marier Alexandrine. Elle a été constamment malheureuse et a déployé dans l'adversité un noble caractère.

» Outre ces quatre filles, ma sœur avait un fils, Auguste

Digitized by Google

Dumas ; c'était un gros garçon, assez épais et assez lourd, et d'une allure un peu sauvage. Ce jeune homme a été malheureux toute sa vie. Il avait à peine 12 ans lors de la catastrophe qui bouleversa la maison de son père. Nous nous sommes tous cotisés pour achever son éducation, qui, malgré tous nos efforts, ne fut pas aussi surveillée que nous l'aurions désiré. Le mouvement progressif de la Révolution, les calamités qui en ont été la suite, l'ébranlement et la diminution de toutes les fortunes, le souci que chacun était obligé de prendre de sa propre sécurité, tout a concouru à consommer son infortune. Dumas fils a été tour à tour soldat, commis, maître d'école ; il a fait tous les métiers, et a terminé sa vie dans la détresse. »

Après avoir ainsi, d'un trait rapide, décrit les personnages qu'il va mettre en scène, Chéron passe au récit de quatre ou cinq réunions de famille, soit à Saint-Germain, le jour de la Saint-Marin, soit chez M. Dumas, soit enfin à Bailly, chez M. Fontaine : mais il se défend de toute pensée de sotte vanité en transcrivant ses légères poésies :

« J'aurais peine, dit-il, à déterminer de quelle nature sont les sentiments dont je suis animé en transcrivant ces fugitives productions. Je n'ai pas besoin de dire que la vanité n'y a point de part. Il est trop évident qu'il n'y a pas de quoi s'enorgueillir, tant s'en faut ! Le bel esprit eût paru d'ailleurs fort déplacé dans les bouches innocentes de ces enfants. Mais l'amour-propre d'auteur écarté, ne reste-t-il pas des sentiments plus puissants que la vanité ? Comment ne pas se complaire à retracer ce qui tant de fois a fait la joie et le bonheur de ma famille ? Ce sont des lieux communs, sans doute ; mais ces lieux communs ont rempli d'allégresse tant de jeunes cœurs, ont fait verser de si douces larmes à leurs parents ! Dirai-je que j'éprouve un véritable plaisir à me rappeler ces jours de félicité... ? Non, le plaisir n'est pas fait pour moi. J'achève mon existence

Digitized by Google

dans les regrets. J'ai perdu tous ceux que je chantais : j'ai survécu même à presque toute cette jeunesse aimable et chérie qui me prêtait ses doux accents. Mon âme est livrée à une mélancolie profonde..[1]; en quelques mains que ces souvenirs puissent tomber, j'espère qu'on y puisera d'utiles leçons, quelques bons exemples à suivre et à donner. »

Il nous sera difficile d'accompagner notre auteur dans tous les détails qu'il nous confie sur ces fêtes de famille que l'on goûtait si vivement au XVIIIe siècle. Nous pouvons cependant en saisir les traits principaux.

Voici, par exemple, à quelle occasion il composa une chanson pour son frère Louis-Claude, le seul survivant, avec lui, des enfants de Marin Chéron. C'était le jour de la Saint-Louis, le 25 août :

« Ce n'est plus un père, écrit-il, ni une mère que nous avions à fêter ; c'est un frère, un jeune oncle, aimable, gai, spirituel, qu'il fallait chanter selon son caractère exempt d'austérité. Il était d'autant plus convenable de saisir cette nuance que cette petite fête devait avoir lieu à Saint-Germain-en-Laye, sous les yeux de ma mère, à laquelle nous voulions ménager cette surprise, et qui avait été fêtée à Paris peu de jours avant, comme grand'-maman. Cette petite partie fut très joyeuse. Toute la famille s'était rendue à Saint-Germain pour la foire de la Saint-Louis qui était alors assez brillante. Mon frère ne s'attendait pas au bouquet de notre caravane, qu'il reçut avec une cordialité

[1] La mélancolie ! sentiment anormal qu'on ne connaissait pas avant la révolution, parce que chacun y était à sa place, uniquement occupé de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille, sans grand souci de l'avenir au point de vue matériel, et plein de confiance dans les autorités religieuses et sociales. Quelle place la tristesse aurait-elle occupée dans ces foyers si pleins et si joyeux ? La mélancolie est née de la révolution, qui a tué la foi ; elle est sœur de l'individualisme et de l'isolement : c'est la compagne habituelle de l'envie.

Digitized by Google

parfaite. Ce souvenir est d'autant plus doux pour moi que je n'en ai pas vu d'autre exemple depuis que j'existe. Quelle union touchante que celle de frères, sœurs, neveux et nièces, se livrant sous les yeux de leurs parents aux épanchements de la tendresse la plus pure, tendresse que n'ont pu même altérer les tristes affaires d'intérêt ! Pourquoi faut-il que de si douces réalités passent aujourd'hui pour des fictions ou des prodiges ? [1]

COUPLETS

Composés à Saint-Germain-en-Laye, le 25 août 1785, jour de la fête de mon frère Louis.

Mme Dumas, ma sœur :

(Air : *A la façon de Barbari.*)

Je ne prendrai pour te chanter
Ni tambour ni trompette ;
S'il ne fallait que te flatter
Je resterais muette,
Mais le cœur dicte ma chanson
(La faridondaine, la faridondon),
Et je vais te chanter ici
Biribi
A la façon de Barbari,
Mon ami !

[1] Il est remarquable, lisons-nous dans la *Vie du Village* en Angleterre, (Paris, Didier, 1862), que le peuple anglais, d'ordinaire si froid, si compassé, ait multiplié à ce point les occasions de fêtes et de réunions joyeuses, tandis que dans notre France, de tempérament si naturellement enjoué, presque toutes les fêtes qui réunissaient nos pères et jetaient un si grand charme dans la vie *ont disparu les unes après les autres.* Des jouissances individuelles, solitaires et égoïstes, ont remplacé partout chez nous, même dans les villages, les plaisirs pris en commun, et cela au grand préjudice du lien social et du bonheur de tous. »

Digitized by Google

**Adélaide, ma nièce.**

(Air : *Tous les bourgeois de Chartres.*)

Sans une peine extrême
Je compose un couplet :
Je dis que je vous aime,
Et l'ouvrage est parfait!
Sur un défaut d'esprit jamais je ne m'excuse;
Pour cela faut-il être auteur?
Mais je n'écoute que mon cœur
Qui jamais ne m'abuse, etc.

» Ces couplets simples et naïfs eurent un grand succès auprès de mes nièces. Les sublimes esprits qui de nos jours ne parlent qu'avec dédain de ces *gothiques* usages ne savent pas combien ces *niaiseries sentimentales*, comme ils les appellent, fortifient l'esprit de famille, donnent de charme à l'accomplissement des devoirs, en font une délicieuse habitude, et entretiennent ainsi les tendres affections, la concorde et l'harmonie entre les pères et mères et les enfants, et, ce qui est plus rare encore, entre les frères et sœurs si prompts à se diviser, quand le vieux respect pour les grands parents ne leur sert plus de frein et que la tyrannie si puissante de l'intérêt n'a point à combattre ces souvenirs touchants consacrés tant de fois par les regards et les pleurs paternels. On peut m'en croire, jamais famille ne fut plus unie que la nôtre, alors que nos cœurs étaient si profondément touchés de ces douces solennités, si méprisées aujourd'hui.

» La chanson suivante est au nombre des plus pénibles. Saint Marin, patron de mon père, se fêtait le 3 mars. L'affaiblissement trop évident de ses facultés nous faisait alors pressentir une funeste catastrophe. Notre affliction était profonde. Nous voulions la dissimuler, et je fus chargé de la cruelle tâche de chanter et de feindre un espoir qui n'était plus dans nos cœurs. Il faut avoir subi une telle

Digitized by Google

épreuve pour en sentir toute l'amertume. C'est au milieu des plus vives anxiétés que j'écrivis ces tristes rimes; mon père n'a survécu qu'un peu plus d'un mois à cette fête :

COUPLETS

Composés le 8 mars 1783, jour de la Saint-Marin, pour la fête de mon père.

Mlle Dumas, l'aînée.

(Air : *Vive Henri ! Vive Henri !*)

Pour fêter le meilleur des pères
Ne cherchons point de compliments,
Plus nos vœux sont purs et sincères
Moins ils ont besoin d'ornements.
Dans ce jour de fête
Choisissons un simple refrain
Et qu'à l'envi chacun répète :
Vive Marin !

—

Alexandrine (âgée de 6 ans) :

Je cède à mes sœurs l'avantage
D'avoir plus que moi de raison :
Mais ici le cœur n'a point d'âge,
Lui seul a dicté ma chanson.
Sans art, sans étude,
Je répète ce doux refrain ;
De le chanter je prendrai l'habitude :
Vive Marin !... etc.

» Ces fêtes de famille, renouvelées aux grands jours de chaque année, et célébrées avec d'assez pauvres couplets, ainsi qu'on a pu le voir, produisaient de telles impressions, excitaient un tel enthousiasme dans les âmes naïves et pures de mes jeunes nièces, qu'elles ne me laissaient pas de repos, chaque fois qu'il se présentait une occasion de les renouveler. En vain leur disais-je que je ne pouvais éviter

Digitized by Google

la répétition des mêmes mots, l'expression des mêmes sentiments ; j'étais obligé de leur céder ! »

Mais ce n'était pas seulement dans les réunions de Saint-Germain que Chéron récitait ou chantait ses vers ; suivant la mode générale à cette époque, il envoyait des poésies piquantes aux jeunes héritières du voisinage, et il nous en a laissé quelques-unes qui ne manquent pas de charme. Puis c'étaient des bouts-rimés, des impromptus, qui attiraient l'attention des personnes à qui ils étaient dédiés. Ces petites anecdotes sont très propres à nous faire connaître la société bourgeoise de la fin du XVIII^e siècle :

« C'était en 1784. M^lle B..., jeune et jolie héritière, était à marier. Je n'avais que vingt ans et je n'étais pas fort pressé de lui faire ma cour. M^lle B... venait avec sa mère aux petits bals de famille que donnait ma sœur. Mes nièces ne manquèrent pas de lui dire que je faisais des couplets. Elle m'en fit compliment. Mon amour-propre en fut flatté. Je crus devoir l'en remercier en lui adressant la veille de sa fête, un petit échantillon de mon savoir-faire. Malheureusement, la jeune personne fut trop vivement touchée de mon hommage. Elle crut à une déclaration en règle. Voyant que la chose était prise trop au sérieux, je fus plus économe de mes visites. M^lle B... s'en plaignit. Plusieurs de ses parents me pressèrent d'y retourner de manière à me convaincre que l'on me regardait déjà comme un futur. Alors, je m'éloignai tout à fait. M^lle B... épousa peu de temps après un agent de change, Monsieur C..., qui fit de très mauvaises affaires et mit le feu chez lui pour faire disparaître les traces de ses opérations. Cet évènement a occupé tout Paris. M^lle B... et son infortuné mari n'existent plus. Elle était digne d'un meilleur sort ; mais eût-elle été plus heureuse avec moi ? mon étoile n'était pas favorable...

» ... On s'amusait autrefois à remplir des bouts-rimés. Cela valait bien l'*Écarté*. En voici qui eurent un certain

Digitized by Google

succès. Je les fis lire par un vieillard qui était assis à côté de moi :

A la ville autrefois, aimable, aux blonds *Cheveux*,
Jeune et bien fait, le sexe enivrait ma *Conquête :*
Je suis vieux, dans mes champs je fais paître mes *Bœufs* ;
Bacchus, plus que l'Amour, fait droit à ma *Requête*.
Loin des cités, j'habite un gothique *Donjon*,
Je marche encore très bien, aidé de ma *Béquille* !
Je me sens rajeunir, en buvant ma *Roquille :*
L'amour fuit, mais le vin est toujours de *Saison* !

» ... Voici le premier impromptu que j'ai fait en société. C'était pour une jeune et jolie veuve, qui n'aurait pas mieux aimé que de m'enchaîner à son char. Mais je n'ai jamais aimé la coquetterie, poussée à un certain excès. Mme D... était aimable, spirituelle, tenant une fort bonne maison, et y recevant une société assez bien choisie. Je m'y amusais assez, et pourtant je la recherchais peu. Je reçus un jour une invitation pressante. Je m'y rendis. La société était nombreuse. Beaucoup de fleurs, un grand nombre de bougies allumées, de brillantes parures, tout annonçait un jour de fête. On m'apprit que c'était celle de la maîtresse de la maison, qui s'appelait *Victoire*. L'idée me vint aussitôt de faire des couplets. On joua. Je fis quelques caves à la bouillotte aux trente sols. La tête pleine de mes couplets, je perdis mon argent. En ayant l'air d'être spectateur au jeu, que je ne regardais pas, je composai quatre petits couplets qui surprirent d'autant plus Madame D... qu'elle m'avait fait toute la soirée la guerre sur ma taciturnité et ma maussaderie... On m'en plaisanta : on me proclama tout bas le vainqueur de Mme D... J'en fus piqué. Je devins plus rare de jour en jour, et je finis par laisser *Victoire* sur la *bonne bouche* de ma chanson. Je ne me rappelle toutes ces petites circonstances que comme une suite d'imprudences et de sottises. »

Digitized by Google

C'est à ce moment que Chéron nous raconte les premières impressions qu'il reçut à sa sortie du collège. Le récit, quoique très simple, est assez piquant et assez vif pour mériter d'être reproduit :

« Monsieur Fontaine, dont j'ai déjà parlé, avait un fort joli domaine à Bailly, près Versailles. Quand il avait le bonheur d'y recevoir mon père, rien n'égalait sa joie. Tous les jours étaient des jours de fête. Je fis partie du voyage en 1780, année de ma sortie du collège. A cet âge, tout était nouveau pour moi. Je n'avais encore vu que la modeste maison paternelle de Saint-Germain. Quelle délicieuse impression fit sur moi cette nouvelle résidence, où je vis pour la première fois de jolis bois, des pièces d'eau, peuplées de poissons, et surtout le petit bateau, peint en bleu, avec son *pavillon blanc !* Que de plaisirs pour un écolier ! un jour, promenade sur l'eau ; le lendemain, pêche à la ligne ! Eh ! comment oublierais-je que c'est là, que c'est à Bailly, que mon premier coup de fusil fut tiré. Je mourais d'envie d'éprouver mon adresse, et je n'osais en parler à mon père et à ma mère qui certainement s'y seraient opposés. Un jour que je vis entrer mon cousin dans son petit bois, armé d'un fusil, je lui demandai la permission de le suivre. Il y consentit, à condition que je marcherais à pas de loup, en évitant de faire le moindre bruit. Après avoir fait quelques pas, nous nous embusquâmes dans un fourré où nous restâmes plus d'une demi-heure, immobiles, et n'osant presque respirer : mais j'eus bien de la peine à comprimer ma joie en voyant sortir d'un taillis un jeune lapin qui fut bientôt suivi de cinq ou six autres, s'égayant sur la clairière dont nous étions voisins, pendant que Fontaine ajustait son arme sur la troupe imprévoyante. Le coup part : deux victimes restent sur place. Je m'empresse d'aller m'en saisir. Elles respiraient encore et se débattaient contre la mort. J'avoue que ce spectacle, nouveau pour moi, ne me plut guère, et de ce

Digitized by Google

moment je sentis que je n'aurais jamais un goût bien vif pour la chasse. Mais l'orgueil affaiblit bientôt cette impression. Je retournai fièrement à la maison, chargé de ma proie : « Voilà, dit Fontaine en arrivant, voilà la chasse de Des Carrières ! » Mon père fronça le sourcil, le regard de ma mère était inquiet, et moi je rougissais et je baissais les yeux. Fontaine vit bien que la plaisanterie n'avait pas de succès et il se hâta de dire que je n'avais été que le témoin, mais témoin intrépide, et qui n'aurait pas demandé mieux que d'être acteur. « C'est bon, dit mon père ; mais cela ne presse pas ; il faut attendre... quand il aura de la barbe !

» Je me tins donc pour dit qu'il fallait m'abstenir de la chasse jusqu'à nouvel ordre; mais comme il ne m'était pas défendu d'accompagner mon cousin, j'en épiais avec soin toutes les occasions. Un jour, à peine étions-nous entrés dans le bois, nous entendîmes un grand bruit. C'était un pauvre chat qui s'était laissé prendre au piège. « Ah ! le maudit chat, dit Fontaine, c'est lui qui mange mes lapins ! veux-tu le tirer ? » Je fus retenu par un sentiment d'orgueil qui me faisait répugner à tuer à coup sûr un animal sans défense. La crainte du ridicule l'emporta. Fontaine reprit le fusil, et la pauvre bête reçut aussitôt la charge dans les flancs.

» Deux jours après, une honorable revanche me fut donnée. Embusqué dans un buisson, sur un tertre assez élevé, je tuai d'un seul coup deux jeunes lapereaux. Pour rendre hommage à la vérité, je dois dire qu'ils étaient rassemblés au nombre de douze au moins lorsque je tirai sur eux. Je me gardai bien de me vanter de ce triomphe, et je n'en fus ni plus fier ni plus amoureux de ce genre d'exercice. Mes deux victimes, frappées par un maladroit, n'étaient qu'estropiées : il fallut les achever. L'épreuve était faite ! il était écrit que je serais toute ma vie un mauvais chasseur, et mon horoscope s'est accompli, puisque, à

Digitized by Google

l'exception de trois ou quatre perdrix qui ont eu le malheur de se trouver depuis devant moi, je n'ai jamais fait le moindre mal à aucune autre bête vivante.

» Certes, je ne prétends occuper l'attention de personne avec de telles puérilités : c'est pour moi, c'est pour ma satisfaction que je les retrace, ces souvenirs de l'enfance qui me rappellent les soins, la tendresse et les bienfaits de mes parents. Mais il n'est plus temps de m'abandonner à ces doux épanchements!.. »

Nous pourrions citer encore la description que François nous a laissée des fêtes de sa mère, de son beau-frère M. Dumas et de ses jeunes nièces; mais à quoi bon allonger ces récits, au risque de diminuer par la répétition des mêmes scènes, l'intérêt du tableau? Ce qu'il nous importe de connaître, ce sont les mœurs de la société moyenne sous l'ancien régime, cette vie patriarcale, ces délassements à la fois si vifs et si purs, qui mettaient la joie dans tous les cœurs. La religion faisait alors le charme de la vie, car toutes ses grandes fêtes étaient une occasion qu'on saisissait avec empressement de se réunir et de se reposer des travaux de la saison, en chantant quelque vieux refrain. Ces douces habitudes se sont maintenues dans nos campagnes jusqu'à ces dernières années, dans les familles d'agriculteurs. Nous nous souvenons d'avoir assisté plus d'une fois, dans notre enfance, à de semblables fêtes où l'on attendait impatiemment le dessert pour entendre quelque vieille chanson, pleine de sentiment, et l'émotion que nous ressentions alors devait être bien vive, puisque aujourd'hui, après trente ans passés, le souvenir nous en est resté très présent et très doux. C'est ainsi que se faisaient les fortes éducations, à défaut de ces ouvrages de philosophie et de morale qu'on met aujourd'hui entre les mains des enfants à l'école. Mais cette mode a cessé, et quand nous retournons

Digitized by Google

au village, nous retrouvons désertes les maisons où l'on chantait, et nous n'entendons plus que des couplets malsains, où la politique se mêle à l'immoralité.

Ce fut le malheur de la génération dont F. Chéron faisait partie, que la dissolution de l'ordre social étant proche et en quelque sorte inévitable par suite de l'état des esprits et des mœurs, les plus fortes éducations et les plus belles qualités de l'âme se trouvèrent impuissantes en face des mouvements publics. Tout fut emporté dès les premiers jours, et les masses populaires, abandonnées à leurs instincts, jetèrent au vent du siècle leurs traditions séculaires. Nous allons voir la famille Chéron frappée d'abord par la mort de son chef, troublée par les désastres financiers qui accompagnèrent la révolution et presque anéantie par les évènements politiques : la maison paternelle conservée quelques années par la mère, puis abandonnée, et enfin les liens qui unissaient cette belle famille tellement brisés que la plupart de ses membres ne se revirent plus à partir de 1790, et que François se demandait en 1828 ce qu'avaient pu devenir toutes ces personnes qu'il avait tant aimées ! C'est ainsi que devait s'accomplir le funeste vœu de Barrère, s'écriant à la tribune de la Convention, lorsqu'on fit table rase de l'antique organisation des familles : « Nous avons pris ce parti pour effacer tous les souvenirs d'histoire, tous les préjugés résultant de la communauté des intérêts et des origines, tout doit être nouveau en France, et nous ne voulons dater que d'aujourd'hui ! »

Marin Chéron, le chef de la famille, mourut le 7 avril 1783. A cette époque il n'avait plus que trois enfants, Louis-Claude, François et Madame Dumas, mais d'un autre fils prédécédé il lui restait un petit-fils, Florent Chéron, de Bellesme, et nous savons que Madame Dumas avait elle-même quatre filles et un fils. La mort avait donc fauché

Digitized by Google

cette jeune génération, et ces cruelles épreuves, sur lesquelles François garde un respectueux silence, avaient sans doute altéré, avant l'heure, la santé du robuste forestier.

De courtes notes laissées par les deux fils survivants nous font entrevoir le désespoir de leur mère quand elle perdit celui qui était son honneur et sa force. A partir de ce jour elle prit le deuil et ne le quitta plus, mais elle n'abandonna aucun de ses devoirs, et dans l'exercice de son autorité maternelle, nous aurons plus d'une occasion d'admirer la noblesse et la fermeté de son caractère.

« Il n'y eut point de fête pendant l'année du deuil de mon père, à la mémoire duquel je me réserve de payer mon tribut filial dans le cours de ces souvenirs...

» L'harmonie qui régnait alors dans la famille ne fut point troublée par la mort de mon père; notre mère sut l'entretenir. Il est même rare que des affaires de succession soient traitées avec autant de loyauté et de désintéressement que le furent les nôtres. Les opérations de commerce de M. Dumas, mon beau-frère, étaient pourtant en souffrance, dès cette époque, à notre insu, et les intérêts de mon neveu, Florent Chéron de Bellesme étaient entre les mains de son beau-père... Mais la déférence, ou plutôt la vénération pour les grands parents avait alors un grand pouvoir. Elle dominait toutes les passions et jusqu'à l'intérêt pécuniaire.

» Quoique mon père eut été le seul artisan de sa fortune et que les reprises de ma mère fussent presque nulles, on lui déféra unanimement le droit de fixer elle-même son sort, ce qu'elle fit avec toute la délicatesse qui la distinguait. Et pourtant ce sort fut si beau que ma mère eut le moyen de conserver jusqu'au terme de ses jours (1793) son même logement de Paris, sa voiture à deux chevaux, trois domestiques, sa maison de campagne de

Digitized by Google

Saint-Germain, et son jardinier chargé de sept enfants, qu'on pense bien qu'il ne pouvait nourrir, vêtir et élever avec huit cents francs de gages. Mais le moyen, disait cette bonne mère, de renvoyer un père de sept enfants !

» Ma mère suffisait à tout avec moins de quinze mille livres de rente. Mon frère et moi nous vivions avec elle, nous logions sous le même toit, nous ne l'avons pas quittée pendant les dix années qu'elle a survécu à mon père, nous lui avons fermé les yeux et, grâces au ciel, tant que nous avons eu le bonheur de la conserver, elle n'a eu ni un vœu à former, ni l'ombre d'un reproche à nous faire[1]. »

Le récit de François contient ici quelques traits sur lesquels il est nécessaire de s'arrêter un instant pour en faire ressortir la portée.

La succession de Marin Chéron étant roturière, devait, d'après la coutume, être partagée par égales parties entre

« [1] Une femme mesnagère entrant en une pauvre maison l'enrichit, une depensière ou fainéante destruit la riche. La petite maison s'agrandit entre les mains de celle-là, et entre les mains de celle-ci la grande s'appetisse, lisons-nous dans le *Messager des Champs*. » « Plus grande richesse ne peut souhaiter l'homme en ce monde que d'avoir une femme de bien, et de bon sens. » Cette grande richesse, Marin Chéron l'avait possédée. La femme, écrit M. de Ribbe, est le cœur même de la famille : providence et charme du foyer, elle est au dehors la force qui produit le bon gouvernement du ménage. Placée à côté de la matrone romaine, la mère chrétienne grandit de toute la hauteur qui sépare l'idéal divin de l'Evangile de l'idéal de beauté terrestre ou d'ordre matériel dont s'inspirent les civilisations antiques dans leurs meilleurs jours, avant la dégradation finale et irrémédiable au sein de laquelle la famille disparut. Et plus loin : « Notre pays, en perdant le sentiment des devoirs de la paternité, a mieux gardé le respect de la maternité, dans les familles demeurées fidèles à la tradition. On peut même dire que les mères chrétiennes sont devenues aujourd'hui la force et l'espérance de la société en détresse. Mais il ne faut pas s'y tromper; si le torrent continue à entraîner le peu qui reste des mœurs et de l'éducation domestique, cela ne durera pas toujours. Il n'est pas dans l'ordre naturel et normal que les principes établis par Dieu soient renversés, que le chef de famille abdique la direction morale de son foyer, que la femme porte seule la responsabilité et le fardeau du gouvernement des enfants. »



Digitized by Google

les quatre enfants et petits-fils survivants. Si les héritiers du planteur en chef avaient suivi cette règle, que serait-il advenu? Aucun d'eux n'étant en situation de conserver la maison de Saint-Germain, celle-ci eût été vendue, et il eût fallu renoncer à toutes les réunions de famille et à ce confortable dans lequel le vaillant forestier avait, jusqu'à sa mort, entretenu ses enfants. En outre, les reprises de Madame Chéron étant « presque nulles » ainsi que nous l'apprend son fils, la mère de famille eût été réduite à une condition très inférieure. Aussi ne peut-on assez admirer le généreux mouvement de tous ces enfants venant prier leur mère de règler elle-même son sort, c'est-à-dire de prélever sur la fortune indivise ce qui lui semblerait nécessaire pour conserver à la famille un centre d'union. Cette démarche était un fruit de l'éducation chrétienne qui leur avait été donnée au foyer paternel.

Les enfants de Marin Chéron furent récompensés comme ils le méritaient. Leur mère usa du droit qu'on lui laissait dans l'intérêt général, venant au secours de ceux qui luttaient difficilement contre les coups de la fortune, et employant ses revenus à conserver à tous, au sein du foyer domestique, les agréments ordinaires de la vie. Elle garda près d'elle, à Saint-Germain, ses deux fils aînés; elle cautionna son gendre, reprit après un certain temps les réunions de famille, et si les évènements politiques n'avaient pas contrarié ses projets, nul doute qu'elle n'eût transmis d'une façon durable à l'un de ses enfants, Louis-Claude ou François, le foyer lui-même avec ses traditions et ses souvenirs.

De tels exemples sont rares de nos jours où les lois successorales sont appliquées avec rigueur. Aussi voyons-nous la plupart des familles, quand elles ont de nombreux rejetons, s'affaisser sur elles-mêmes à chaque génération, comme un oiseau blessé à l'aile qui ne se relève un instant

Digitized by Google

que pour retomber plus lourdement à terre. On ne sortira de cette situation, qui entraîne après elle les conséquences les plus déplorables au point de vue de la population, que lorsqu'on voudra comprendre que la famille est un être moral à la conservation et à la prospérité duquel tous les membres et la société elle-même sont solidairement intéressés. Ce qui importe avant tout, c'est de sauver « la famille » c'est-à-dire le toit domestique et ses traditions dans le pays. Ce qui est secondaire, c'est qu'un seul héritier, l'aîné ou tout autre, soit chargé de ce soin, soit par le testament du chef commun, soit par la loi, soit par une convention entre les héritiers. Loin d'être violées par cette coutume, l'égalité et la justice sont au contraire essentiellement sauvegardées, ainsi qu'il serait facile de le démontrer si de tels développements ne devaient pas nous faire perdre de vue les récits de François Chéron [1].

« De nouveaux évènements et de nouveaux intérêts ont signalé le cours de l'année 1786. Ma mère vieillissait, sa santé commençait à s'altérer. Elle avait l'habitude de venir

[1] Nous renvoyons nos lecteurs aux savants ouvrages de M. Le Play, dans lesquels cette question est traitée en détail. Qu'on nous permette seulement de signaler un exemple sur ce dernier point. Un cultivateur, propriétaire de sa métairie, avait deux fils. Il garda l'aîné, peu intelligent, près de lui, à la campagne, et l'employa avec succès à la culture et à l'amélioration de son patrimoine : il envoya le second au lycée, le fit recevoir bachelier, et l'aida à entrer dans une administration publique. Pour payer les dépenses considérables de son éducation, il vendit une closerie qu'il possédait, puis il mourut. Le cadet demanda aussitôt, le code en main, partage par moitié de la succession. L'aîné protesta vainement : on eut peine à l'empêcher de plaider, en lui prouvant que le code civil n'admet pas le rapport « des frais d'éducation ou d'instruction. » Il fallut vendre la métairie pour partager sa valeur en deux lots *égaux*. Retiré aujourd'hui dans une ferme de l'arrondissement voisin, le fils aîné, déchu de son ancienne situation et brouillé avec son frère qu'il ne reverra sans doute de sa vie, prétend toujours qu'il a été injustement spolié, accuse son frère de déloyauté et le code d'injustice. Il est inutile d'insister sur ces désordres sociaux et sur cette prétendue égalité des partages : tout a été dit sur ce sujet.

Digitized by Google

à Paris une ou deux fois pendant le cours de la belle saison. En 1786, elle devint plus sédentaire, et resta constamment dans sa maison de Saint-Germain.

» D'un autre côté, l'époque de sa fête était voisine de celle où devait se faire le mariage de sa petite fille. C'était la plus heureuse des fêtes pour le cœur de cette bonne mère. Sa « *Manette* » occupait toute sa pensée et elle voulut que l'on réservât les chansons pour le jour de la cérémonie, à laquelle elle se promit bien d'assister. En conséquence, on n'alla point à Saint-Germain le 15 août, et les chants ne recommencèrent que le 2 octobre 1786, jour du mariage de M^lle^ Dumas, l'aînée.....

» L'année 1788 offrit à la France plus d'un funeste symptôme et plus d'un présage sinistre. Tous les esprits étaient en fermentation. La fièvre de l'innovation était devenue épidémique. Le long et douloureux enfantement de la révolution approchait de son terme.

» Le 13 juillet, un mois avant la fête de ma mère, fut marqué par un désastre épouvantable. Une grêle sanglante et meurtrière dévasta toutes nos campagnes, dans le rayon de plus de vingt lieues de Paris. J'ai brisé plusieurs grêlons d'une grosseur énorme, qui renfermaient une sorte de sang caillé. Les naturalistes n'y ont rien vu, qu'un accident de la nature. J'ai contemplé cet effrayant tableau, j'ai vu les moissons couvertes de plus d'un pied de glace et les routes obstruées par les arbres les plus robustes, brisés et renversés par la tempête. Je ne puis encore y penser sans frémir.

» La consternation était générale. Une tristesse inexprimable flétrissait tous les cœurs. Le jeu avait disparu de toutes les sociétés, et les chants avaient cessé dans toutes les fêtes de famille. C'est dans de telles circonstances que se présenta le 14 août où je tachai de distraire de tant d'affligeantes contemplations ma mère et ma sœur

Digitized by Google

par un impromptu qui se ressentait de l'influence de l'époque [1].

» La dernière réunion de famille eut lieu le 16 mai 1789, jour du mariage d'Élisabeth Dumas, ma troisième nièce.

» La révolution était commencée, mais on était loin de prévoir les horribles attentats qui étaient sur le point de la souiller. On était à la veille du 14 juillet, et l'illusion était telle que les hommes réputés les plus sages admiraient qu'un nouvel ordre de choses s'établît si facilement ! On fut trop tôt et trop cruellement désabusé !

» Dès lors, on pense bien que les douces affections furent comprimées par un sentiment de crainte auquel ne tarda pas à succéder l'effroyable terreur. Il faut ajouter que la famille, en s'étendant et en se multipliant, subissait un relâchement inévitable de ses anciens nœuds. Les nouveaux intérêts et les nouvelles familles qui se formaient ne tendaient plus au même centre. Les sentiments, dispersés et partagés, perdent nécessairement de leur force.

» A cette même époque, les affaires de mon beau-frère allèrent de mal en pis. Sous le prétexte de spéculations *superbes*, il nous mettait de bonne foi à contribution pour des emprunts ou des cautionnements. Ma mère l'avait cautionné pour une rente viagère de quatorze cents francs au profit d'un sieur Guillaume La S***, auquel elle ne tarda pas longtemps à payer cette rente, à son grand chagrin. Et depuis son décès, ce La S*** nous fit bien du mal par ses persécutions, surtout depuis la chute des assignats, époque

[1] La chanson en effet ne ressemble guère aux précédentes. Voici les premiers vers qui feront juger de la différence des temps :

Eh quoi ! pas un seul couplet !
Aujourd'hui chacun se tait !
D'où provient donc ce silence?
Faut-il beaucoup d'éloquence
Pour trouver quelque refrain ?...

Digitized by Google

à laquelle nos maisons indivises ne rapportaient presque rien [1].

» On imaginerait difficilement tout ce que cette hypothèque de 28,000 francs, qui frappait sur tous nos biens, nous a causé de gêne et d'embarras, et tout ce qui en est résulté de funeste, pour moi particulièrement, qui étant le seul des héritiers qui résidât à Paris, recevais toujours les premières attaques, sauf à me pourvoir ensuite contre mes cohéritiers, tant pour cette créance que pour les neuf cents francs de rente viagère que mon père avait légués à ses domestiques [2]. Il me fallait trouver tous les trois mois 600 francs en argent à une époque où nos maisons étaient presque sans valeur, des appartements de cent louis se donnant pour sept à huit cents francs.

» Ce n'est pas tout. L'argent ne se prêtait alors qu'à 2 pour cent par mois, soit 24 0/0 par an, et encore avec des sûretés. Et ces maudites hypothèques faisaient reculer tous les prêteurs, de sorte qu'avec une part indivise d'un quart dans des propriétés d'une valeur de plus de six cent mille francs je traînais une existence des plus misérables ; mais le moment n'est pas venu d'entrer dans le détail de ces tribulations qui ont été suivies de calamités bien plus grandes. Je n'en fais mention ici en passant que pour signaler le principal artisan de cette longue chaîne de malheurs qui ont accablé la famille.

[1] On n'a pas encore assez fait remarquer à quel point la Révolution frappa les familles bourgeoises, non-seulement dans l'ordre moral, mais aussi dans l'ordre matériel. On sait qu'il y eut beaucoup plus de bourgeois et d'ouvriers décapités, noyés ou fusillés que de nobles : de même il y eut infiniment plus de fortunes modestes, comme celle des Chéron, atteintes par la Révolution de 1789, et totalement anéanties. Le crédit s'étant resserré, la frayeur ayant saisi tous les esprits, l'avenir paraissant très sombre et l'argent ne circulant plus, bien avant les mauvais jours de 1793, la pauvreté et la misère avaient fait invasion partout. Le souvenir de cette époque d'anxiété, qui précéda la Terreur, est resté traditionnel dans un grand nombre de familles de province. Le récit de François Chéron en offre un frappant exemple.

[2] « Il faut rendre justice aux domestiques légataires de mon père : ils se sont abstenus de prendre hypothèque » (note du manuscrit).

Digitized by Google

» J'ai besoin de faire une halte à cette époque de ma vie qui dès lors devint aussi agitée qu'elle avait été douce et paisible jusqu'à la fin de mon adolescence. »

Sous le coup de ces tristes évènements, la famille Chéron se dispersa et tous ses membres, préoccupés de leur sort particulier, se séparèrent sans violence et par la force des choses. Il était temps que leur vieille mère allât rejoindre son mari. Elle vit cependant les premiers jours de la Terreur et ne mourut que le 2 décembre 1793.

Avec elle disparut cette famille modèle dont nous avons, avec l'aide des récits de F. Chéron, retracé le riant tableau. Ce sont de telles familles qui ont fait, pendant des siècles, la grandeur de la France : c'est par elles, comme on l'a dit, que la race française, douée d'une fécondité plus puissante que tous les malheurs, a constitué son unité et sa nationalité, fait germer dans les profondeurs du pays ses libertés locales, conquis une gloire militaire incomparable, réalisé les types du vrai et du beau dans les œuvres de l'esprit, et assuré à une longue suite de générations l'inestimable bienfait de la paix sociale et de la stabilité. Il faut connaître et honorer la vieille France, si nous voulons mieux servir la France nouvelle, qui cherche ses destinées, et qui ne les trouvera que lorsqu'elle sera revenue à ses traditions[1].

[1] Les *Récits inédits* de François Chéron, membre du Conseil secret de Louis XVI, commissaire du roi Louis XVIII près le Théâtre-Français, auteur dramatique et critique de littérature sous la Restauration, (1780-1829), seront prochainement publiés par la *Société Bibliographique*, 35, rue de Grenelle, Paris. (Vol. in-12 avec trois gravures.)

HERVÉ-BAZIN.

Digitized by Google

# LA QUESTION GRECQUE

## LA FRANC-MAÇONNERIE

ET

## LA POLITIQUE TRADITIONNELLE DE LA FRANCE EN ORIENT

*(Suite).*

---

### IV.

Désorganisée, non détruite, l'association ne put cependant se reformer. Elle en fut empêchée par les évènements extérieurs bien plus que par les Turcs. Uniquement occupées de leur lutte contre la Révolution et l'Empire, les grandes puissances de l'Europe n'eurent, de 1798 à 1814, ni le temps ni le désir de modifier la situation de l'Orient. La Russie se trouva tout particulièrement empêchée de venir en aide aux Grecs. Lorsqu'elle était en guerre avec la France, elle était obligée de concentrer toutes ses forces pour lui tenir tête. Quand elle devenait l'alliée de Napoléon, elle n'eût pu, sans lui porter ombrage, se lancer dans des entreprises dont la conquête de Constantinople était l'objectif encore éloigné, mais évident. Aussi fut-ce avec un véritable sentiment de joie et de délivrance que les Grecs assistèrent à la chute de l'Empire français.

Il n'était pas encore à terre que déjà les débris de l'association de Rhigas essayaient de réunir leurs tronçons épars. Ils se reformèrent à Vienne même dès 1814, mais en dissimulant leur véritable caractère sous des dehors inoffensifs et des apparences respectables, pour ne pas réveiller les craintes de l'Autriche. Un groupe de Grecs et d'étrangers représentant l'élément révolutionnaire et franc-maçonnique fondèrent la société dite des *Philomuses*, afin, préten-

Digitized by Google

daient-ils, d'entretenir à leurs frais, dans les meilleures universités d'Europe, de jeunes professeurs destinés ensuite à répandre dans les écoles grecques les lumières qu'ils avaient puisées dans ces grands centres d'instruction. En réalité, cette société se proposait de rétablir les anciens moyens d'action, et de reprendre les menées interrompues par la mort de Rhigas et les guerres de l'Empire.

Elle le prouva de reste en créant un an plus tard, en 1815, la grande association connue sous le nom d'Hétairie (de Εταιρος, compagnon, ami), qui, cinq ans après, devait donner le signal de l'insurrection d'où sortit l'affranchissement de la Grèce. Cette association, comme la précédente, prit naissance à Vienne, pendant le congrès tenu dans cette ville par les souverains de l'Europe, et de l'aveu, ou du moins du consentement tacite d'un certain nombre d'entre eux. Elle fut le résultat d'un accord intervenu entre la Russie, certaines puissances protestantes, comme la Prusse, et l'élément révolutionnaire et franc-maçonnique de l'Occident, dans le but, nullement dissimulé, d'y poursuivre, chacun pour son propre compte, un certain nombre d'avantages particuliers, dont la conquête devait avoir pour résultat commun de ruiner l'influence catholique en Orient, et d'y détruire ainsi la prépondérance séculaire de la France.

A cet accord, les Grecs gagnaient, outre leur affranchissement, l'espoir, aujourd'hui déçu, de tenir sous leur domination spirituelle tous les peuples de la presqu'île des Balkans, ces peuples n'ayant point encore cessé, comme ils l'ont fait depuis, de reconnaître la suprématie religieuse du Phanar. Les Russes y trouvaient l'avantage de poursuivre leur politique traditionnelle, en affaiblissant la Turquie et en lui portant un coup sensible, peut-être mortel, qui, s'il ne leur ouvrait pas les portes de Constantinople, devait du moins leur en faciliter singulièrement l'accès. Enfin, les puissances protestantes et la franc-maçonnerie sentaient

Digitized by Google

très bien qu'en émancipant les Grecs, peuple hérétique et schismatique, et en les faisant passer du joug des Turcs sous l'Hégémonie des Russes, elles ruinaient en Orient pour des siècles, sinon pour toujours, cette influence détestée du catholicisme, qu'elles se sont constamment liguées pour détruire. Seule, entre les puissances protestantes, l'Angleterre n'entra pas dans le complot. Non qu'elle fût mieux disposée pour la France et les catholiques, mais jalouse du grand développement qu'avait pris la marine grecque, maîtresse alors du commerce de la Méditerranée, elle voulut profiter de l'insurrection pour l'anéantir, et prit parti pour les Turcs. En cette circonstance, comme toujours, elle fit passer ses intérêts mercantiles avant ses préjugés religieux.

Sur cette double action de la franc-maçonnerie et du gouvernement russe, ainsi que sur leur connivence secrète, nous possédons, ou les témoignages les plus authentiques, ou des dénégations équivoques, plus éloquentes que des aveux. Dans la Préface qu'il mit en tête des *Mémoires sur la Grèce*, de Maxime Raybaud, l'un des officiers supérieurs du corps des Philhellènes, Alph. Rabbe, l'un des historiens attitrés du parti libéral, a bien écrit, par exemple : « Il est difficile de croire et de *prouver* qu'elle (l'Hétairie) fut une émanation des sociétés secrètes répandues alors dans le reste de l'Europe, comme la coïncidence de quelques commotions politiques l'a fait penser et publier dans le temps ; il n'y eut rien de commun entre elles, et si les sociétés d'Europe ont manqué leur objet, c'est parce qu'elles ont été l'œuvre d'ambitions individuelles et non d'un patriotisme généreux [1]. » Mais en même temps, et comme

[1] T. I. *Introduction*, p. 179. — *Mémoires sur la Grèce pour servir à l'histoire de la guerre de l'Indédendance*... par Maxime Raybaud... avec une introduction historique, par Alph. Rabbe. Paris, Tournachon-Molin, 1825, 2 vol. in-8°. — Cet ouvrage, qui devrait être à la Bibliothèque nationale, ne s'y trouve pas. Du moins l'y avons-nous vainement demandé.

Digitized by Google

s'il voulait apporter la preuve, difficile à fournir en effet, car on eut soin, après la victoire, de faire disparaître toutes les traces du complot, il entre, à propos de l'organisation de l'Hétairie, de son esprit et de ses pratiques, dans des détails établissant de la façon la plus manifeste qu'elle procède directement de la franc-maçonnerie, et n'en fut qu'une forme particulière, à peine modifiée pour mieux s'approprier à la fin spéciale qu'elle était chargée de poursuivre.

Les trames secrètes que Rabbe laisse entrevoir d'une façon si transparente, un autre historien du temps, mieux informé encore, les a du reste formellement avouées. Nous voulons parler de Pouqueville, l'homme de cette époque qui connut le mieux la Grèce. L'ancien consul de Janina ne se fût certainement point exprimé en termes aussi catégoriques s'il n'eût été certain du fait, et n'eût cru pouvoir sans danger sortir de la réserve que lui commandaient ses attaches diplomatiques. Dans son *Histoire de la Régénération de la Grèce*, écrite et publiée en 1824, c'est-à-dire en pleine insurrection hellène, alors qu'on s'efforçait d'entraîner les puissances occidentales au secours de la Grèce épuisée, prête à succomber, il ne craint pas de dire que, dès 1814, le gouvernement russe et les francs-maçons prirent part à la fondation de la société des Philomuses, mère de l'Hétairie. On affirmait aux Grecs, dit-il, « que le congrès rassemblé à Troppau, agissant au nom de la sainte alliance établie dans l'intérêt des peuples, s'occupait d'améliorer le sort des habitants de la patrie de Thémistocle; que la société des Hétairistes, fondée à Vienne en 1814... *Mais je m'arrête, comme cet écrivain de l'antiquité*, AVERTI PAR UN GÉNIE QUI LUI DÉFENDIT DE RÉVÉLER LES MYSTÈRES SACRÉS D'ELEUSIS [1]. » Plus explicite

[1] T. II., p. 309-310. — *Histoire de la Régénération de la Grèce, comprenant le précis des Evénements depuis 1740 jusqu'en 1824*, par F. C. H. L. Pouqueville, Paris, Firmin Didot, 1824, 4 vol. in-8°.

Digitized by Google

encore dans un autre passage de son livre, il avait écrit : « Ses statuts (de la société des *Hétairistes* ou *amis*), si l'on en croit les Grecs, avaient été rédigés à Vienne sous les auspices d'un grand monarque (Alexandre Ier); plusieurs rois de la sainte alliance avaient adhéré en fournissant des sommes considérables ; sa caisse était à Munich. *Elle avait pour but de venir répandre, parmi les chrétiens de l'Orient, les bienfaits de la société biblique, réprouvés par le* THÉOLOGISME *de l'ignorance, et avoués par les* PHILANTHROPES *qui voient dans la propagation de l'Évangile le plus puissant moyen de réunir tous les enfants de la rédemption sous le signe auguste de la croix*[1]. » Si ce jargon philosophique est d'un goût pitoyable, il est en revanche d'une lucidité parfaite. On ne saurait avouer plus clairement le but anticatholique de l'entreprise, son caractère schismatique et protestant, et l'appui que lui prêtèrent les philanthropes, en d'autres termes les francs-maçons, en haine de la France et de la papauté. Ces derniers, nous le verrons plus loin, eurent en effet l'extrême habileté de se tenir à l'arrière plan, et de couvrir leur action antisociale et leurs secrets desseins d'un vernis religieux, qui leur servit plus tard à se concilier tous les hommes d'ordre et leur valut jusqu'à l'appui des catholiques.

A peine constituée, l'Hétairie prit un développement considérable. Les circonstances, le milieu, de secrètes et puissantes complicités, tout en favorisait l'essor. Elle avait trouvé dans les débris survivants de l'association de Rhigas et dans les Philomuses des agents tout préparés à l'action, ayant une connaissance parfaite du terrain sur lequel ils devaient opérer, très actifs, et surtout fort dénués de scrupules.

Afin de s'entourer des prestiges du mystère, et d'ac-

[1] T. I., p. 424.

Digitized by Google

croître sa puissance de la terreur que l'inconnu inspire aux âmes pusillanimes, elle avait adopté, en les modifiant à peine, les cérémonies bizarres et la puérile, mais habile organisation extérieure de la franc-maçonnerie. Elle avait, comme elle, ses statuts, ses anneaux, ses serments et ses hiéroglyphes. Elle soumettait ses membres à toute une série d'initiations qui n'aboutissaient jamais qu'à des révélations partielles, les véritables fins de la société et l'exacte connaissance de ses ressources demeurant toujours le secret d'un petit nombre de meneurs. Elle les obligeait de plus à lui fournir une cotisation dont le taux était proportionnel au chiffre de leur fortune. Ses émissaires, qu'elle décorait du nom d'*apôtres*, procédaient aux initiations et recueillaient les taxes, à l'exact paiement desquelles ils veillaient avec un soin rigoureux.

Ils avaient ordre de se dire les agents d'une puissance mystérieuse, invisible, qui présidait à l'exécution de la grande entreprise nationale et patriotique dont elle avait tracé le plan. Comme il fallait cependant un mot pour la désigner, ils avaient imaginé de l'appeler ΑΡΧΗ, principe. Ils exigeaient des adeptes, pour cette puissance occulte, un respect religieux, un dévouement sans bornes, et pour ses volontés et ses moindres commandements, une obéissance passive. Sur ce dernier point, ils étaient intraitables, et pour vaincre les hésitations, pour réprimer surtout les curiosités indiscrètes, ils recouraient aux moyens d'intimidation les plus odieux. Quand le moment de l'action fut proche, et que des soupçons, trop légitimes, nous le verrons, commencèrent à poindre dans les esprits, on ne craignit pas, pour décourager ces velléités de résistance, de recourir à la violence. On fit des exemples... et des victimes.

On fut du reste assez rarement obligé de recourir au poignard. Pour hâter le moment, si vivement désiré, de leur délivrance, les Grecs se prêtaient à tout ce qu'on réclamait d'eux. Leur vive et mobile imagination avait

Digitized by Google

d'ailleurs été séduite par le côté mystérieux et théâtral de cette organisation secrète. Ce mot vague et redoutable d'ΑΡΧΗ, emprunté aux abstractions de la métaphysique, — qui disait tout et ne disait rien, — était facilement accepté, précisément pour ce motif, parce qu'il ouvrait un champ sans limite aux conjectures. Chacun voyait se refléter son désir et son rêve dans ce prisme chatoyant et menteur. Pour les uns, c'était la Russie; pour les autres, une coalition de puissances chrétiennes; pour d'autres, on ne sait qu'elle puissance occulte armée du pouvoir de bouleverser l'Europe; pour tous, l'émancipation prochaine et certaine. Aussi ne lui ménageait-on pas les dons, et des sommes véritablement prodigieuses furent-elles versées dans ses caisses.

Ces sommes, entre les mains d'un Rhigas, n'eussent point été perdues, sans doute. Mais Rhigas était mort, et les agents subalternes chargés de diriger l'ΑΡΧΗ selon les vues du gouvernement russe et de la franc-maçonnerie, n'avaient ni son patriotisme, ni son désintéressement. C'étaient, raconte Rabbe, quatre négociants grecs. Le commerce ne les avait point enrichis, et voyant l'occasion si belle de se dédommager des mauvais procédés de la fortune, ils ne purent résister à la tentation. Ils s'étaient partagé les pays habités par les Grecs. L'un était allé exploiter la Russie; deux autres s'étaient chargés de l'Allemagne et de l'Italie; le quatrième, de Constantinople et des provinces grecques de l'empire Turc. Ce fut au retour, en constatant le succès inespéré de leur voyage, que l'idée leur vint de s'approprier les sommes énormes ainsi récoltées. Mais pour s'en emparer sans éveiller de soupçons, il était nécessaire de trouver un homme en qui l'on incarnerait l'ΑΡΧΗ, en en faisant la tête visible de l'Hétairie, — et d'obtenir de ce chef suprême une approbation de toutes les opérations antérieures qui dispensât ces honnêtes gens, sans bourse délier, de toute reddition de comptes.

Digitized by Google

Cet homme se rencontra. Ce fut Hypsilantis. On ouvrait de trop belles perspectives à son ambition pour qu'il ne souscrivît pas à tout ce qu'on lui demandait en retour. Il approuva les comptes, et se garda sans doute de les examiner de trop près. Il est probable cependant qu'il fut dupe à demi-volontaire, et non complice.

Quant aux quatre compères, ils se retirèrent : l'un en Bessarabie, où il vécut en grand seigneur, l'autre dans les échelles du Levant, où il alla tenter de vastes opérations commerciales. Les deux autres, plus prudents, plus habiles peut-être, disparurent sans qu'on pût savoir ce qu'ils étaient devenus. Écrivant en 1825, Rabbe n'a point donné leurs noms. Peut-être, en cherchant bien, les trouverait-on sur la liste des chefs subalternes qui préparèrent alors, pour le compte d'Hypsilantis, cette révolte de la Moldo-Valachie qui fut comme le prélude de l'insurrection générale.

En lançant l'Hétairie dans une lutte longue et sanglante, dont les embarras et l'inévitable désordre feraient perdre jusqu'au souvenir des comptes trop légèrement examinés par Hypsilantis, les quatre coupables s'assuraient une impunité presque certaine ; et ces calculs intéressés ont contribué sans nul doute à hâter la révolte et à la faire éclater prématurément.

## V.

Alexandre Hypsilantis était un Grec du Phanar qui prenait le titre de prince, à l'exemple de plusieurs de ses compatriotes. Intelligent et instruit, il fût probablement devenu un homme remarquable, s'il n'eût manqué de cette puissance d'initiative et de cette chaleur expansive du cœur qu'on appelle le feu sacré. Il avait servi dans les armées russes pendant les guerres de l'Empire, et avait perdu le bras droit à l'affaire de Culm.

Digitized by Google

Affilié depuis huit mois à l'Hétairie, il en était rapidement devenu l'un des chefs avoués. Il avait prit la direction d'un de ses centres les plus importants, celui de la Bessarabie, et travaillait activement sous les yeux, et avec l'appui presque ouvertement avoué de la Russie, à soulever les provinces moldo-valaques. Il avait noué des intelligences avec les hospodars les plus influents de ces contrées; il y avait secrètement formé des dépôts d'armes et des rassemblements de soldats. Lorsqu'au commencement de 1821 il franchit le Pruth, escorté d'une centaine d'Albanais, tout était si bien préparé qu'il suffit de son arrivée pour faire éclater le mouvement.

En même temps des émissaires étaient envoyés en Morée, en Béotie et dans les îles de l'Archipel, afin d'y provoquer l'insurrection. Entraîné par l'archevêque Germanos, le Péloponnèse se souleva tout entier. Plus prudente, la Béotie hésitait. Compromise dans la révolte d'Ali de Tébelen, elle venait d'être saccagée par les Turcs. Elle se souvenait d'ailleurs des leçons du passé, et n'ignorant pas que les hétairistes agissaient, sinon pour le compte, au moins sous l'inspiration de la Russie, ils n'osaient se risquer encore à prendre les armes.

La voyant indécise, sentant qu'ils allaient dans toute la Grèce continentale se heurter aux mêmes défiances, les chefs des hétairistes se décident alors à donner à cette insurrection, d'abord purement nationale et patriotique, un caractère nettement religieux. Le clergé, acquis presque tout entier à la conspiration, suit docilement leurs ordres. Il prêche la croisade contre les Turcs; il appelle le peuple aux armes au nom de la croix, et pour la défense de la religion et de la liberté. On suppose même des miracles, afin de rendre plus manifeste aux yeux des fidèles la protection dont le ciel couvre les insurgés. Un chef d'armatolis de la Doride, Diacos, envoyé en Béotie, surprend à son arrivée le château de Lébadée; il y massacre deux mille

Digitized by Google

mahométans. Aussitôt il prétend qu'il a tenté l'entreprise, conseillé, guidé par une vierge miraculeuse cachée dans la caverne qui fut jadis l'antre de Trophonius. Un caloyer de Chéronée, son compère, y court, y découvre la sainte image. Mille bouches intéressées répandent à l'envi la nouvelle du prodige; et les populations fanatisées s'empressent sous les drapeaux de Diacos et se lèvent de toutes parts.

Loin d'être mécontente de la couleur religieuse et du vernis chrétien que les circonstances venaient de donner à l'insurrection, la franc-maçonnerie s'en applaudit et n'épargna rien pour lui conserver cette apparence. Elle y trouvait dans le fait de précieux avantages dont le premier, et non pas le moindre, était de cacher la part fort active que sa main, à bon droit toujours suspecte, avait prise à l'élaboration de cette trame occulte. Tout en gardant l'action directrice du mouvement, elle se dérobait aux regards, et pouvait bien plus facilement intéresser à son œuvre, ainsi déguisée, les gouvernements et les peuples, que ses principes anticatholiques et révolutionnaires ont toujours mis en défiance, quand elle les a manifestés trop ouvertement. Ce n'étaient point des révolutionnaires, pouvait-elle dire, ce n'était même pas un peuple insurgé contre une oppression barbare, — c'étaient des chrétiens souffrant le martyre pour leur Dieu qu'il s'agissait de secourir. Comment l'Europe ne se fût-elle pas émue, et n'eût-elle pas accordé son concours?

La franc-maçonnerie avait aussi prévu qu'en donnant à la guerre ce caractère religieux, elle en ferait très rapidement une guerre d'extermination, dans laquelle, et des deux parts, on se laisserait entraîner aux violences les plus odieuses, aux barbaries les plus abominables. Elle connaissait les Turcs, et savait très bien qu'en provoquant leur fanatisme, en opposant sur les champs de bataille la croix au croissant, elle en exalterait la rage jusqu'à la frénésie



Digitized by Google

et les pousserait aux plus révoltants excès. Loin de s'en effrayer, elle s'en réjouissait bien plutôt, non pas seulement parce qu'en sa qualité de fille de Satan, elle aime le mal pour le mal, mais parce que, ne se faisant point illusion sur ce qu'elle avait à attendre des Grecs, elle avait prévu, dès le début, qu'elle aurait besoin, pour les affranchir, de l'intervention de l'Europe. Or, de tous les motifs qu'elle pouvait invoquer en faveur d'une action des puissances, nul ne pouvait être meilleur, et ne devait agir plus efficacement que des massacres répétés de chrétiens. Aux raisons politiques, ces atrocités lui permettaient de joindre les raisons de sentiment, toutes puissantes sur les masses, et par là de remuer fortement l'opinion publique, et d'agir avec son aide et par son intermédiaire, sur les gouvernements toujours difficiles à décider. Toutes les querelles religieuses, toutes les dissidences secondaires disparaissaient d'ailleurs dans cette manière de présenter les choses. On montrait seulement des chrétiens menacés d'extermination par les Turcs, et toutes les puissances de l'Europe, les catholiques comme les protestantes, se trouvaient intéressées également à les secourir. Ce fut en effet ce qui arriva, et la secte eut la joie de faire contribuer à l'œuvre qu'elle dirigeait en Orient des gouvernements qui la combattaient en Europe, et de faire concourir l'or et le sang de plus d'un catholique au succès d'une entreprise dont le résultat final devait être la ruine du catholicisme dans ces contrées.

Bien inspirée, mais mal conduite, manquant de chefs capables de la commander, l'insurrection grecque, alors même qu'elle se fût produite dans des circonstances moins défavorables, n'eût pu triompher seule des forces trop supérieures des Turcs. En Moldo-Valachie, les divisions de certains chefs, la trahison des autres, l'indécision d'Hypsilantis, qui ne sut même pas se montrer brave, firent échouer le mouvement. En Morée, dans la Grèce continen-

Digitized by Google

tale, la lutte se continua davantage, grâce à l'incapacité des Turcs et à leur apathie, grâce aussi à certains accidents heureux, comme l'arrivée des Philhellènes et les diversions opérées par la révolte d'Ali de Tébelen. Mais elle resta presque partout une guerre de partisans, et au bout de quatre ans, le gouvernement insurrectionnel, chassé des villes, traqué de refuge en refuge, eût été contraint de se dissoudre, et les Grecs seraient retombés sous le joug des Turcs, si les gouvernements de l'Europe ne fussent enfin venus à leur secours. Les puissances étaient lasses de cette guerre que les Turcs laissaient maladroitement se prolonger, — inquiètes aussi du mouvement d'opinion soulevé chez elles par les Philhellènes, mouvement qui pouvait très bien, à un moment donné, se retourner contre leur propre autorité. Elles lui donnèrent satisfaction par prudence et dans leur propre intérêt, bien plus que par sympathie pour les Grecs.

Les Hétairistes et leurs complices, les francs-maçons d'Europe, surent d'ailleurs, il faut en convenir, admirablement jouer la comédie dont ils avaient, de longue date, préparé tous les ressorts. Afin de ne point effrayer la diplomatie, l'Hétairie s'était complètement effacée dès que les Grecs furent suffisamment compromis dans l'insurrection pour que tout retour en arrière leur fût interdit. Du jour où un gouvernement officiel fut constitué, son nom lui-même cessa d'être prononcé. Bien que toujours présente, et présidant à tout, elle avait disparu comme par enchantement. Le mot d'ordre donné par ses chefs fut si rigoureux, et si bien obéi, qu'un instant on parut oublier jusqu'à son souvenir.

Mais si elle se taisait, ses frères d'Europe parlaient pour elle. On sait avec quel accord et quelle violence le mouvement philhellène éclata brusquement en Europe, et particulièrement en France. Il eut bientôt à sa tête les hommes les plus honorables, et l'on ne saurait s'en étonner. Il était

Digitized by Google

dans une certaine mesure légitime, et les Turcs, par leurs maladresses et leur indolence, avaient éloigné d'eux ceux-là même qui eussent été les plus disposés à les soutenir, en d'autres circonstances. Ils s'étaient mis, en quelque sorte, au ban de l'humanité par d'atroces représailles et leurs projets d'extermination de la nation grecque. Il n'en est pas moins vrai que ce mouvement fut, en grande partie, factice, irréfléchi, et que la conduite tenue en cette circonstance par nombre de catholiques et de conservateurs de toutes nuances fait plus d'honneur à la générosité de leurs sentiments qu'à leur perspicacité, et témoigne plus en faveur de leur cœur que de leur raison. Inspiré par la franc-maçonnerie, très adroitement organisé par ses adeptes, propagé par les journaux, les écrivains, les orateurs du parti libéral avec la ténacité et l'absence de scrupules dans le choix des moyens que ce parti déploie toujours en pareille circonstance, il se termina par l'action combinée des puissances et la bataille de Navarin.

La seule nation qui fut d'abord hostile aux Hellènes, l'Angleterre, leur était redevenue favorable. La marine grecque, sa rivale, avait été presque entièrement détruite dans la lutte qu'elle avait soutenue contre la marine turque, lutte acharnée d'ailleurs et marquée par des traits d'héroïsme admirables, qui dorèrent d'un reflet de gloire le drapeau vaincu du peuple hellène. La place que cette marine avait laissée vide dans les ports de la Méditerranée, la marine anglaise l'avait aussitôt prise, et la Grande-Bretagne, dont les intérêts mercantiles se trouvaient rassurés, était toute disposée désormais à donner satisfaction à ses préjugés religieux. Elle entra d'autant plus facilement dans le concert des puissances que l'action commune devait être maritime, et allait avoir pour conséquence d'anéantir la flotte militaire de la Turquie. Cette flotte, en effet, ne laissait pas de lui porter ombrage, et plus d'une fois elle avait ou gêné, ou contrecarré son action dans la Méditerranée.

Digitized by Google

La Grèce, vaincue, triompha cependant, puisque son émancipation sortit de sa défaite. Mais son triomphe ne fut pas aussi complet qu'elle l'eût souhaité. Elle éprouva des déceptions dont elle garda rancune à l'Europe, particulièrement au gouvernement français. D'anciennes provinces grecques, comme l'Épire et la Thessalie, des îles de l'Archipel dont elle se croyait déjà maîtresse, furent, pour divers motifs, laissées sous la domination turque. La Grèce dès lors ne cessa d'en convoiter la reprise, et d'en méditer la conquête. Elle ne perdit aucune occasion d'en revendiquer la possession, d'affirmer ce qu'elle appelle ses droits sur ces territoires. Cette revendication, d'ailleurs, elle l'a poursuivie par les moyens qui lui avaient déjà si bien réussi, avec l'aide des alliés qui l'avaient si puissamment secourue, et vers lesquels l'inclinent toutes ses similitudes, sinon de race, du moins de caractère, et ses croyances et ses mœurs. Elle n'a jamais séparé sa cause de celle de la Russie. Alors même qu'elle se trouvait empêchée par la prudence ou par ses propres intérêts de faire cause commune avec elle, ainsi, lors de la guerre de Crimée et durant le dernier conflit turco-russe, elle n'a cessé de faire des vœux pour son succès et de travailler secrètement en sa faveur. Pendant ces deux crises, les Grecs répandus en grand nombre dans les provinces, théâtre de la guerre, s'y sont montrés ses amis les plus sûrs, ses agents les plus actifs et ses espions les plus dévoués.

On se ferait d'ailleurs une dangereuse illusion en espérant que le protectorat avoué dont la Russie couvre maintenant les populations Slaves de la Turquie d'Europe, lui aliénera les sympathies des Grecs. Il existe, il est vrai, entre Slaves et Grecs, des rivalités d'influence et des compétitions d'intérêt qu'il ne sera pas toujours facile d'apaiser, surtout lorsqu'après la chute de l'Empire Turc, il faudra partager les territoires que les deux races convoitent et se disputent. Mais cet antagonisme n'est pas si profonde et si

Digitized by Google

grave qu'avec de la patience et de l'habileté, on ne puisse l'atténuer, tout au moins le contenir, en procédant au partage avec équité, lorsque le moment sera venu de l'effectuer, — en consolant, par de notables accroissements de territoire, les ambitions qui ne pourront être entièrement gavées. Il pourra survenir alors des refroidissements passagers, peut-être même des brouilles, mais non des inimitiés durables, et la Russie, malgré ces causes secondaires de dissidences, est assez habile et assez forte pour se concilier les deux races et les faire servir à l'accomplissement de ses desseins.

Jamais non plus les Grecs n'ont cessé de se tenir en liaison intime avec les francs-maçons libéraux ou révolutionnaires de l'Europe. Outre qu'il existe entre eux ces affinités de mœurs et de sentiments qui ont toujours été l'une des causes les plus efficaces de rapprochement entre les hommes, ils ont de commun cette triste passion de haïr mortellement le catholicisme, l'obstacle le plus redoutable à leurs mutuels projets de domination. Aussi un pacte, ou déclaré, ou tacite, les a-t-il infailliblement rapprochés toutes les fois que, soit la Grèce, soit la franc-maçonnerie, sont entrés en lutte avec lui. Ces rapports, intimes et constants, se sont révélés publiquement en plus d'une occasion. Pendant la campagne de 1870-71, quelques centaines de volontaires hellènes, qui se paraient du nom de Philogalates, vinrent prêter leur concours au gouvernement soi-disant républicain de M. Gambetta, et le soutenir dans sa lutte contre l'Empereur d'Allemagne. Ils n'ont pas, que nous sachions, fait beaucoup parler d'eux. A différentes reprises, des hommes plus ou moins engagés dans les sociétés secrètes, et qui sont aujourd'hui, pour notre châtiment, les directeurs de la politique française, sont allés en Grèce se mettre en rapport avec les fils et les successeurs des hétairistes. Ainsi le F.·. Antonin Proust fit en 1858 d'assez longs séjours en Grèce et dans les provinces hellènes de

Digitized by Google

l'empire turc, notamment au mont Athos dont les couvents furent, avant et pendant la guerre de l'indépendance, et sont encore aujourd'hui l'un des plus actifs foyers de propagande.

On ne saurait donc s'étonner des sympathies que les francs-maçons qui nous gouvernent et M. Gambetta, leur porte-voix, manifestent pour la Grèce. Ils suivent en cela leurs instincts naturels et leur pente ordinaire. Ces sympathies faites d'envie, de rancunes et de colères, comme toutes les sympathies de ces gens-là, ont pour ciment, aujourd'hui comme autrefois, la haine furieuse qu'ils portent les uns et les autres à la vérité révélée qui s'est incarnée dans le catholicisme. Cette haine est si forte, si invétérée chez les Grecs, qu'elle leur a fait préférer de tout temps et leur fera préférer toujours, tant qu'ils demeureront dans le schisme et l'hérésie, à l'amitié désintéressée de la France, le protectorat égoïste des Russes, et l'inévitable oppression dont ce protectorat les menace. Elle est si pleine de rage chez nos francs-maçons, et les aveugle à ce point que rien ne les arrête lorsqu'ils rencontrent une occasion de l'assouvir, pas même la crainte, pas même la certitude de diminuer en même temps le prestige de leur propre patrie, et de porter à sa puissance des atteintes qui peuvent être mortelles.

M. Gambetta ne peut se le dissimuler : Grandir l'influence des Grecs hérétiques et schismatiques en Orient, où la question religieuse prime toutes les autres, c'est amoindrir la force du catholicisme et l'autorité de la France, sa protectrice séculaire. Cependant il travaille à cette œuvre avec une ardeur, une passion que son hostilité contre les catholiques explique, du reste, mais qui ne s'accorde guère avec le patriotisme dont il fait parade. Espère-t-il en la gratitude des Grecs pour atténuer les conséquences de sa désastreuse politique ? Ce serait faire fonds sur un sentiment qu'ils n'ont guère manifesté jusqu'à ce jour, et sur lequel,

Digitized by Google

fussent-ils les plus reconnaissants des hommes, on ne saurait sérieusement compter. Ce ne sont point de pareils sentiments qui décident de la conduite des peuples; ce sont leurs intérêts et leurs passions, et les Grecs, par les unes comme par les autres, sont fatalement entraînés vers les Russes, les adversaires les plus résolus de notre influence en Orient. Quelles que soient les illusions dont il se flatte ou les chimères dont il se repaît, M. Gambetta n'empêchera pas que les coups dont il veut frapper le catholicisme en Orient ne retombent sur la France et ne l'atteignent en plein cœur. Nous croyons l'avoir montré jusqu'à l'évidence. Les évènements, si M. Gambetta n'est pas arrêté dans cette voie funeste, le prouveront d'une façon bien plus décisive encore.

Ernest FALIGAN.

---

Digitized by Google

# LE PARASITISME VÉGÉTAL[1]

*(Suite).*

---

Si le parasitisme semble un fait rare et exceptionnel dans la division des végétaux supérieurs munis de tiges et de feuilles, il n'en est pas de même parmi les plantes qui sont dites cryptogames pour avoir trop longtemps dérobé à la curiosité des botanistes le secret de leur multiplication. L'immense classe des champignons tout entière se fait remarquer par son manque complet de chlorophylle, et se trouve ainsi dans l'impuissance absolue d'organiser la matière. Privés de nutrition indépendante, les champignons sans exception sont donc réduits à absorber les produits organiques des êtres supérieurs, et pour atteindre ce but revêtent des formes, occupent des stations si diverses, que je ne puis songer à en aborder ici la description même sommaire.

Les uns, vraiment parasites, étendent des filaments très délicats à l'intérieur des corps vivants qu'ils pénètrent tout entiers. L'aspect extérieur des organes envahis ne trahit d'abord en aucune façon la présence de l'ennemi, mais bientôt des symptômes de maladie sont manifestés par la plante; ses feuilles se couvrent de taches qui tranchent souvent par leurs nuances vives sur le parenchyme inaltéré. L'épiderme par endroits commence à se rompre et à donner issue aux productions exubérantes du parasite qui ne peut rester plus longtemps resserré dans les espaces intercellulaires.

[1] Conférence faite à la Faculté libre des Sciences d'Angers.

Digitized by Google

Tels sont les caractères les plus généraux que nous offre le développement de ces êtres : ils constituent, on le voit, pour les grandes plantes des hôtes dangereux et souvent mortels, il suffit de se rappeler que les maladies désastreuses qui affligent nos végétaux cultivés, la vigne, les pommes de terre, les céréales, n'ont pour la plupart pas d'autre cause.

Je me bornerai, pour suivre l'ordre des faits énoncés plus haut, à choisir ici un seul exemple qui vous donnera une idée de ces phénomènes souvent étranges et pleins de mystère que la patience inaltérable et la perspicacité des observateurs a seule permis de découvrir. Je serai heureux de constater aussi devant vous que ce sont des travaux français qui, les premiers, ont élucidé cette importante et délicate recherche.

Alors que les écoles allemande et suédoise représentées par Fries, Meyen, Unger et récemment encore M. Nægeli soutenaient l'ancienne théorie qui attribue une génération spontanée à ces produits pathologiques et les assimile à des altérations plus ou moins analogues à celles qui engendrent les *mucus* purulents dans les tissus enflammés des animaux, les observations précises de B. Prévost, de Léveillé et de MM. Tulasne ont successivement établi la nature parasitique de ces êtres, en montrant sous quelle forme, d'après quel mode et à travers quelles parties leurs germes microscopiques s'introduisent dans la plante qu'elles vont infester. Aujourd'hui, sans doute, les savants d'Allemagne se sont avancés résolument dans cette voie, mais il convient de ne pas oublier que les Français en ont eu l'initiative, et que notamment dès 1807 à une époque où les moyens d'observation étaient si imparfaits, B. Prévost de Montauban dans son remarquable mémoire sur la Carie des blés a produit pour la première fois des faits contestés alors par les sommités de la science, mais dont les travaux récents ont confirmé l'exactitude.

Digitized by Google

Parmi les maladies des céréales, une dont les souvenirs remontent le plus haut, puisque déjà les prophètes de l'ancienne loi en menaçaient comme d'un fléau de Dieu les Juifs infidèles, la rouille des blés n'a pas cessé depuis tant de siècles de produire des désastres justement redoutés des agriculteurs. Aucun signe particulier ne se manifeste sur les moissons malades avant l'époque de la floraison ; mais dans le courant de mai, au moment où l'épi tout formé sort de la gaîne des feuilles, une teinte rouillée due à une production pulvérulente recouvre subitement la tige et toutes les parties aériennes de la plante. Ce dépôt analogue pour l'aspect à la poussière d'ocre est formé par les innombrables spores d'un champignon microscopique connu sous le nom de *Uredo segetum*. La rapidité avec laquelle apparaît cette rouille sur des espaces considérables et son extension qui n'est pas ordinairement sans quelques relations avec la direction du vent, a conduit dès longtemps les cultivateurs à attribuer ce mauvais effet aux influences de l'air.

Les coups de vent dans l'opinion commune jouent un grand rôle pour expliquer l'apparition des maladies des plantes. Une observation plus précise avait aussi fait entrevoir quelque influence sur le mal de la part d'une plante voisine. De Candolle cite l'opinion d'agriculteurs de son temps qui attribuaient à un arbrisseau souvent employé pour former des clôtures, le *Berberis* ou épine-vinette, la cause productrice de la rouille, et là-dessus il se livre à toutes les hypothèses qui peuvent expliquer un pareil fait, que du reste il ne nie pas formellement. « Ce qui semble, dit-il, avoir attiré sur elle l'attention des paysans, c'est qu'elle est souvent chargée d'un *Œcidium* dont la couleur est celle de la rouille, et ils ont cru que la poussière de cet *Œcidium* tombant sur le blé y déterminait la rouille. MM. Hornemann et de Magneville, ajoute-t-il, ont déjà réfuté cette opinion. » Or, cette opinion réfutée au dire de

Digitized by Google

De Candolle est revenue fixer l'attention des botanistes qui aujourd'hui en admettent unanimement l'exactitude depuis que M. de Bary en a donné la démonstration expérimentale. S'inspirant de la croyance populaire, il eut l'idée de semer les spores du champignon des blés sur les feuilles de l'épine-vinette ; au bout de quarante-huit heures une certaine quantité de fils germes avaient déjà percé les parois et pénétré dans les cellules sous-jacentes, et bientôt les pustules de l'*Œcidium* firent leur apparition. Il devint dès lors prouvé que le champignon de la rouille présente dans son développement un dimorphisme remarquable ; si cette alternance de générations était nécessaire, il deviendrait dès lors facile de combattre le fléau en détruisant l'épine-vinette, qui seule nourrit le parasite pendant sa première phase. Mais le plus souvent cette succession des formes est seulement facultative pour la plante, et de nombreuses générations d'*Uredo* peuvent se succéder sans revenir à la forme *Œcidium*, de sorte que la rouille continue à se propager loin de la présence de l'épine-vinette. Cependant il est probable que cette propagation uniforme doit être limitée, et que l'espèce ne pouvant revêtir sa forme alternante serait condamnée tôt ou tard à s'éteindre. Le moyen étant simple en lui-même, il est utile de le tenter ; réservez le *Berberis* pour les bosquets où ses qualités ornementales le recommandent aux amateurs, mais garnissez les clôtures des champs d'arbrisseaux épineux moins suspects.

Je ne puis songer ici à prolonger ces exemples, il n'est pas de famille de champignons épiphytes, et le nombre en est grand, qui ne présente des phases semblables dans son développement ; quelques-uns possèdent même jusqu'à trois ou quatre formes alternantes dont chacune établit son domicile sur quelque espèce végétale en particulier. Beaucoup d'entre eux, après avoir été nuisibles à leur plante nourrice pendant sa vie, commencent à jouer un

Digitized by Google

rôle utile après l'avoir fait périr. Le cadavre des plantes, lorsque surtout il présente une consistance ligneuse offrirait aux agents atmosphériques une longue résistance, et ce ne serait qu'après bien des mois et parfois des années que ses dépouilles seraient réduites à l'état d'utile terreau. Des milliers de petits organismes parasites facilitent cette désagrégation en venant y établir leurs colonies; de la mort renaît la vie, la cellulose qui, exposée au contact de l'air, peut résister des années à la décomposition, se trouve en peu de temps désagrégée et réduite en humus.

Les feuilles qui, à chaque arrière-saison, tombent de l'arbre qu'elles ne peuvent plus nourrir, deviennent la proie de ces rongeurs infatigables pour qui le nombre supplée à la dimension : quelques semaines suffisent à ce travail, et grâce à eux, l'hiver est à peine fini, que ces dépouilles de la végétation passée ont totalement disparu ou laissé seulement comme trace de leur existence un squelette informe. Je n'insisterai pas, enfin, parce qu'il est trop connu, sur un autre rôle utile des champignons, et que d'ailleurs nous nous trouvons déjà en dehors de l'objet propre de notre recherche ; chacun sait avec quelle merveilleuse rapidité ces plantes transforment en substances albuminoïdes les détritus organiques. Ce qui n'était qu'une substance inutile devient, élaborée par eux, une matière éminemment nutritive comparable sous ce rapport à la viande même.

La plupart des espèces sans doute sont capricieuses, et se cachent à l'ombre des bois, d'autres recèlent sous des couleurs attrayantes un poison redoutable, mais au moins nous avons le Champignon de couche qui présente le double avantage d'une innocuité parfaite et d'une culture facile.

Dans certains pays, comme en Angleterre ou encore à Paris, on comprend tout l'avantage de cette exploitation qui passe pour une des plus lucratives : à Angers, je dois

Digitized by Google

le dire, cette branche d'industrie semble à tort dédaignée; si on la développait davantage elle pourrait fournir à meilleur compte pour la consommation un aliment très sain et des plus nutritifs. Voici un superbe spécimen de cette espèce qui montre combien il serait facile d'arriver à d'excellents résultats dans cette voie; l'endroit qui l'a vu naître est plus connu d'Angers pour les fleurs littéraires qui s'y épanouissent à l'honneur de notre ville, cependant les caveaux de l'école Saint-Aubin ont encore cette autre qualité que l'obligeance de M. l'abbé Pasquier me permet de faire connaître ici.

Nous venons de voir par une suite de transitions insensibles se succéder des plantes dont le mode de nutrition de plus en plus dépendante se ressemble en un point, l'impossibilité de vivre sans un milieu organique: ordinairement ce milieu est un corps vivant, puis c'est un cadavre, enfin ce sont les débris informes qui proviennent de sa décomposition. Pour terminer la série annoncée, j'aurais à vous parler des plantes humicoles, c'est-à-dire qui vivent dans le terreau, mais le temps me force à les passer sous silence, je vous signalerai plutôt le problème que soulève le raisonnement par analogie auquel je faisais allusion en commençant. Si les êtres se succèdent par transition aussi bien dans leurs fonctions que dans leurs caractères, si les interruptions tendent à disparaître entre eux, et les lacunes à se combler à mesure que les observations se précisent, il devient tout naturel de se demander si l'intervalle qui reste entre les plantes humicoles et les plantes normales est bien tranché. Les premières tirent tout leur carbone du sol, les autres entièrement de l'atmosphère, n'y en a-t-il pas qui le puisent à l'une et l'autre source? L'importance de cette question, vous le comprenez, est fondamentale dans la culture, et pratiquement les cultivateurs l'ont résolue, car ils ont soin de fournir à la plante outre les substances chimiques et les sels azotés, des engrais

Digitized by Google

naturels où les éléments du carbone se trouvent largement représentés.

L'induction, faute de preuves encore décisives, plaide en faveur de cette pratique, car si nous admettons une chaîne continue dans les fonctions, nous sommes forcés de reconnaître chez les plantes comme chez les animaux une grande variété de régime. Assurément toutes les plantes vertes ont le pouvoir d'assimiler le carbone, c'est-à-dire de le prendre dans l'air, mais quelques-unes d'entre elles, dans nos cultures spécialement, peuvent fort bien ajouter à cette ressource celle de le prendre tout organisé dans le sol à l'aide de leurs racines. Sur le terrain de la science pure on discute encore, et peut-être si le problème n'est pas résolu, c'est, je le répète, parce que les expérimentateurs n'ont tenu compte que de deux opinions opposées et trop absolues, et méconnu ainsi le caractère de variété inséparable de tout phénomène naturel.

Nous venons, Messieurs, de parcourir ensemble quelques-uns des degrés les plus saillants du parasitisme végétal, et dans plus d'une occasion vous avez pu vous apercevoir combien ce terme lui-même est défectueux, appliqué à des êtres de mœurs si différentes. Il est d'autres cas où ce défaut est plus évident encore. Dans notre langue française le terme de parasite s'emploie constamment dans un sens défavorable, il désigne un être importun, inutile, qui prend tout sans jamais rien rendre. Si ce mot peut à la rigueur s'appliquer à beaucoup des plantes qui nous ont occupé, on l'a employé, faute d'expression convenable, pour exprimer des relations auxquelles il ne convient plus du tout.

Je vous citais en commençant les lichens comme exemple de plantes qui se suffisent parfaitement à elles-mêmes dans un milieu inorganique : or, en pénétrant dans l'organisation de ces êtres, les botanistes y ont découvert des faits si étranges que je ne puis m'empêcher d'en dire

Digitized by Google

ici deux mots qui, du reste, se rattachent intimement à notre sujet. Dès longtemps les anatomistes avaient remarqué dans les tissus de ces plantes deux sortes d'éléments les plus tranchés ; les uns absolument comparables aux algues inférieures qui forment la matière verte de Priestley et remplis comme elles de chlorophylle abondante, sont entourés par d'autres éléments très disparates qui rappellent exactement les filaments mycéliens des Champignons parasites. Il ne faut jamais, sans doute, en botanique pas plus qu'ailleurs, juger sur de simples apparences, mais cependant pour ce qui est du second rapport de similitude, l'accord était déjà complet entre les naturalistes pour ranger les lichens dans la classe des champignons : champignons bien singuliers, à coup sûr, puisque seuls dans toute la série ils peuvent mener une existence indépendante grâce aux tissus verts dont ils sont pourvus. Or, ce sont précisément ces cellules vertes qui ont récemment fixé l'attention : un habile cryptogamiste français, M. Bornet, imagina de les extraire des tissus du lichen, et s'aperçut que devenues libres elles continuaient parfaitement à vivre, à se multiplier exactement comme des algues ordinaires. Un fait si surprenant venait apporter une preuve décisive à l'appui de la théorie du professeur allemand Schwendener qui regarde les lichens comme des êtres complexes où deux organismes distincts sont en présence. D'après lui les cellules vertes ne sont pas autre chose que de vraies algues qui ont perdu leur indépendance et sont réduites à préparer la nourriture à un champignon parasite. Quoi donc, au premier abord, de plus digne de pitié que le sort de ces pauvres algues condamnées à l'esclavage et emprisonnées dans les réseaux d'un odieux champignon. Une telle destinée ne mériterait-elle pas une larme ou du moins une élégie ? Mais trève à la sensibilité ; une contre-épreuve aussi remarquable que la première expérimentation est venue lui apporter à la fois

Digitized by Google

une confirmation éclatante et aussi une explication complémentaire. M. Van Tieghem essaya comme M. Bornet, et réussit comme lui à composer, en quelque sorte artificiellement, un lichen en cultivant des algues sur une lamelle de verre et en introduisant ensuite parmi elles un filament de champignon. Dès que celles-ci ont été touchées, et en partie enveloppées par les filaments mycéliens, loin de souffrir de ce contact, elles commencèrent à s'accroître avec une vigueur, à multiplier leurs cellules avec une rapidité qu'on ne leur connaît pas à l'état de liberté. Il est donc évident que si l'algue nourrit le champignon, celui-ci n'est pas à son égard un odieux tyran, mais plutôt il rend à sa captive un utile service dont il est facile de se rendre compte. J'indiquais tout à l'heure, en peu de mots, une importante propriété des champignons, qui, à la condition de recevoir du dehors et toutes faites, des combinaisons hydrocarbonées, composent avec une extrême abondance les principes albuminoïdes. Les algues, de leur côté, ont bien la propriété d'assimiler le carbone, grâce à la chlorophylle, mais ce n'est qu'avec une extrême lenteur qu'elles édifient les composés organiques de l'azote. Dès lors on conçoit qu'une fois constituée l'alliance de l'algue et du champignon, ces deux êtres, loin de se gêner, s'apportent un mutuel secours; si le champignon sans l'algue ne pourrait pas vivre, il est aussi vrai que celle-ci séparée de son compagnon végèterait péniblement; par l'échange de leurs produits et la bonne harmonie de leurs relations ils forment des colonies d'une vitalité remarquable qui, jusqu'à cette explication, était restée vraiment mystérieuse.

Cet épisode des lichens me permet de donner un nom scientifique plus exact à une opération de culture connue de vous tous, et que j'aurais été réduit à appeler un parasitisme artificiel; mais le terme de *Consortium* créé pour l'union des lichens exprimera beaucoup mieux les remarquables relations que nous trouvons dans la greffe. L'opé-



Digitized by Google

ration consiste, vous savez, à souder avec les tissus tendres d'une plante nourrice appelée sujet un jeune rameau ou un simple bourgeon pris sur une plante étrangère, et qui dans ce nouvel état continuent à développer leurs organes. Ici comme dans les lichens, le greffon n'est pas un parasite inutile, il tire bien de son support les éléments de la sève ascendante, mais il prépare et élabore des principes nutritifs qui seront utilisés à produire de nouvelles racines aussi bien qu'à multiplier les rameaux. Si l'horticulteur choisit bien ses espèces, il peut obtenir par ce moyen les plus remarquables effets; greffe-t-il par exemple une plante à rameaux vigoureux sur une autre à puissantes racines, il peut doubler la taille et la longévité de la première. C'est ainsi que, pour ne citer qu'un fait entre mille, un érable de l'Amérique du Nord à fruits velus, *Acer eriocarpum*, ne donne qu'un arbre médiocre venu de graines, mais atteint une hauteur de 16 mètres et plus greffé sur le sycomore. Nul n'ignore l'influence du sujet sur les qualités du greffon qu'il nourrit. M. Chevreul en a montré un exemple remarquable obtenu au Museum : le *Bignonia grandiflora* greffé une première fois sur *B. radicans*, conserve tous ses caractères et entre autres le bois brun et la tige sarmenteuse ; mais greffé à une seconde reprise il devient arbrisseau et son bois devient vert. Je profiterai en passant de cet exemple pour engager les horticulteurs à tenter dans ce sens des expérimentations comparatives. On entend répéter partout que les pommiers greffés sur paradis n'ont plus la même fertilité et ne donnent plus naissance à des arbres aussi nains qu'autrefois. Cette assertion est-elle fondée? je crains toujours en agriculture comme autre part les *laudatores temporis acti*, mais enfin, si elle est exacte, il convient d'en rechercher la cause. Comme j'ignore la pratique des pépiniéristes, je m'abstiens de hasarder ici autre chose qu'une simple supposition, mais s'ils employent

Digitized by Google

comme écussons des bourgeons pris sur pommier franc ou greffés sur doucin pour les porter sur paradis, ils doivent s'attendre à un résultat inférieur à celui qu'ils obtiendraient en employant des bourgeons provenant déjà d'un arbre nain.

L'influence du greffon sur le sujet a peut-être été moins étudiée, les faits connus sont assurément moins nombreux. Parmi ceux qui m'ont le plus frappé j'en citerai un qui montre quels résultats intéressants on pourrait obtenir. Un jardinier de Bristol, M. Maule, imagina de greffer en 1875 un rameau de pommes de terre sur une plante sauvage du même genre *Solanum* commune dans nos haies et vulgairement connue sous le nom de *douce-amère.* Après une année de luxuriante végétation, il constata avec étonnement que les racines du sujet, de la douce-amère, étaient garnis de tubercules.

Comme dans le parasitisme, il faut s'attendre à trouver ici des degrés, et c'est, à mon sens, pour avoir oublié cette réserve, que malgré une série d'observations bien des fois séculaire, il plane encore tant d'incertitude sur la théorie de la greffe. On a dit et répété que l'union ne pouvait s'établir qu'entre espèces très voisines ou appartenant au moins à des genres très proches; cette condition, je la crois de rigueur pour obtenir des alliances parfaites, utiles à la fois à la greffe et au support. Mais on a vu des faits en apparence contradictoires, qui cependant peuvent fort bien s'expliquer, parce qu'alors la soudure suffisante pour nourrir momentanément le greffon ne devient pas assez intime, pour que celui-ci puisse rendre aucun service à sa nourrice. L'union dès lors sera éphémère, et ne doit pas être conseillée pour des plantes vivaces ou ligneuses; mais s'il s'agit d'espèces annuelles qui ne font pas d'autres provisions que celles de leurs graines, ces sortes d'associations méritent qu'on les étudie, et peuvent donner naissance à

Digitized by Google

d'utiles applications. Je serai sobre en théorie, je ne citerai sur ce point que des faits.

Un botaniste complètement oublié aujourd'hui, Thiébaut, rapporte qu'il a obtenu de superbes épis de millet *moha* greffés sur des onagres (*Ænothera biennis*). Or, ces plantes, vous le voyez, sont, on peut dire, aux deux antipodes du monde végétal. En 1844, un chimiste de Milan Is. Calderini voyant une rizière compromise par l'excès d'humidité de la saison et envahie par une autre graminée sauvage appartenant à une tout autre tribu, *Panicum crus galli*, imagina d'extraire de cette dernière plante le sommet végétatif qui, vous savez, peut s'enlever facilement dans les graminées comme un petit tuyau très tendre emboîté dans la gaîne des feuilles supérieures, et de le remplacer par le sommet végétatif tiré des plantules du riz. A son grand étonnement la soudure devint telle, que les jeunes tiges de riz nourries par la plante même qui leur disputait le terrain, donnèrent une récolte des plus abondantes.

C'est à vous, Messieurs les horticulteurs, que je livre de pareils faits ; votre expérience journalière peut fournir aux physiologistes un secours précieux, et pour la question présente en particulier, je serai personnellement heureux et reconnaissant de recueillir les communications de résultats analogues dont vous avez pu vous-mêmes être témoins.

Maintenant, Messieurs, avant de finir, permettez-moi de vous remercier de la bienveillante attention que vous avez voulu me témoigner, et de revenir un instant aux idées générales qui nous occupaient au début. J'ai voulu établir par un exemple, que j'aurais désiré rendre plus intéressant, cette grande loi de la nature que rien ne se fait brusquement et par contrastes, que notamment entre les animaux et les plantes, le mode de nutrition, loin de présenter des différences essentielles, se ressemble parfois au plus haut point.

Digitized by Google

L'harmonie providentielle qu'avaient si bien aperçue les premiers observateurs n'en persiste pas moins dans son ensemble, et d'une façon générale il est encore vrai de dire que ce que les animaux détruisent, les plantes le restaurent, en remarquant toutefois que cette opposition n'est ni absolue ni exclusive. Peut-être irez-vous en conclure que je n'admets pas la distinction des deux règnes en me voyant ainsi contester l'exactitude d'un caractère que l'on s'est habitué à regarder comme essentiel. Une telle conclusion serait si loin de ma pensée qu'avant de finir je tiens à m'expliquer clairement. Trop longtemps à mon avis on a procédé dans les classifications naturelles à des groupements par différence, et c'est avec raison qu'aujourd'hui l'on commence à réunir les êtres par leurs affinités. Les catégories les mieux définies n'échappent pas à cette loi, sans aucun doute, mais il y a loin de là à confondre tous les êtres vivants dans un seul règne organique.

Ce que l'on a trop méconnu c'est le caractère même du règne ; ce que l'on a oublié, c'est qu'il ne s'agit pas ici de signaler des différences quelconques, fussent-elles mêmes les plus tranchées, pour séparer l'animal de la plante. Si cela suffisait pour constituer des règnes, il n'y aurait aucune raison pour restreindre leur nombre à deux, on devrait en reconnaître autant qu'il y a de groupes d'êtres nettement distincts.

Le vrai caractère qui seul permet d'établir dans la création un règne nouveau ne consiste pas dans une opposition de fonctions, il doit reposer sur l'existence d'une propriété fondamentale d'un ordre plus élevé et entièrement inconnue jusque-là. C'est ainsi que les plantes s'élèvent au-dessus des minéraux par les propriétés vitales et l'organisation absolument étrangères à la nature purement physique.

Les animaux de même se distinguent des plantes par

Digitized by Google

une fonction d'un degré supérieur, je veux dire la sensibilité. Mais pour être ainsi superposés, les caractères ne sont pas nécessairement opposés; un ordre de choses nouveau, la sensibilité s'ajoute dans l'animal aux opérations végétatives, qui du reste s'y continuent sans contraste et sans interruption. Longtemps on a pensé fortifier la distinction des règnes organiques en accumulant entre eux des oppositions prétendues; on n'a servi ainsi qu'à fournir par cette exagération même un argument des plus puissants aux adversaires qui, pouvant établir sans difficulté que cet antagonisme n'existe pas, en ont conclu, à tort sans doute, que toute distinction était dès lors anéantie.

C'est en dégageant entre deux théories extrêmes et contradictoires, une opinion conciliatrice et avant tout basée sur les faits, qu'on peut espérer traduire aussi exactement que possible cet admirable caractère d'unité et de subordination que le naturaliste découvre partout dans les œuvres de Dieu.

L'abbé Hy,

**Professeur à la Faculté des Sciences d'Angers.**

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

Tous nos lecteurs ont sans doute entendu parler du *Chronomètre préhistorique* de Saint-Nazaire, et de M. René Kerviler à qui nous le devons.

M. Kerviler, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, chargé des travaux du nouveau bassin de Saint-Nazaire, est à la fois mathématicien et naturaliste, archéologue et littérateur. Il semble avoir pris à tâche de démentir cette désolante théorie d'après laquelle un savant de notre siècle serait condamné à se renfermer dans une spécialité exclusive, c'est-à-dire à commettre un véritable suicide intellectuel.

Un travail récemment publié par l'éminent ingénieur dans la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles nous fournit l'occasion d'exposer en peu de mots l'état de la question.

Des coupes pratiquées dans le terrain d'alluvion d'une anse de la Loire ont mis au jour une suite de couches très minces représentant l'accroissement annuel de l'alluvion. A une profondeur exactement mesurée, une médaille de Tétricus est venu donner une date précise. En supposant que la masse vaseuse ait suivi dans sa formation une loi à peu près uniforme, on arrive à un chiffre moyen de $0^m$ 35 par siècle. Ce chiffre étant accepté, on obtient, après inspection de divers objets archéologiques trouvés dans la même alluvion et constatation exacte de leur gisement, les conclusions suivantes :

1° Au VIe siècle avant notre ère on se servait encore, à l'embouchure de la Loire, de haches en pierre polie emmanchées dans une douille en corne de cerf, avec manche en bois.

2° L'introduction du bronze dans cette région date du VIIe siècle, c'est-à-dire des environs de la fondation de Rome.

3° Mille ans avant notre ère on se servait de haches en pierre polie beaucoup plus primitives que les précédentes.

De plus, et c'est sur ce point que l'attention s'est surtout portée, il résulterait de l'application du chronomètre de M. Kerviler que le commencement des alluvions modernes de la Loire, et par conséquent l'origine de la période géologique actuelle, ne remonterait qu'à 6,000 ans environ avant l'ère chrétienne.

6,000 ans avant l'ère chrétienne ! Mais c'est précisément le chiffre obtenu pour la date de la création de l'homme par les chronologistes qui ont adopté pour base de leurs calculs la

Digitized by Google

version grecque de la Bible! Un tel scandale ne pouvait être supporté; M. de Mortillet, l'ennemi juré de la Genèse, et M. Sirodot, doyen de la faculté des sciences de Rennes, ont contesté la valeur des découvertes de M. Kerviler, tandis que leurs complices, mieux avisés, cherchaient à les étouffer par la conspiration du silence. Les objections de MM. de Mortillet et Sirodot prouvent qu'ils n'ont pas étudié comme ils l'auraient dû l'alluvion du nouveau bassin de Saint-Nazaire, et le savant ingénieur n'a aucune peine à leur répondre victorieusement en ce qui concerne l'état des lieux et la précision de ses mesures.

La grande difficulté en pareille matière consiste toujours à savoir si les accroissements annuels de la couche d'alluvion ont été à peu près égaux. Plusieurs raisons porteraient à croire que les strates les plus anciennes doivent être aussi les plus épaisses. Le *Chronomètre* de Saint-Nazaire, sans trancher les difficultés d'une manière générale, semble toutefois les lever en ce qui concerne les envasements de la Loire; les divers feuillets du terrain sont sensiblement égaux. Aux niveaux inférieurs à celui de la basse mer, les eaux ont séjourné plus longtemps et ont pu pour cette raison déposer plus de limon; mais d'autre part ces couches anciennes sont soumises à une pression plus forte que les couches supérieures et le tassement les a considérablement amincies. Ces deux facteurs, le temps et la pression, semblent s'équilibrer, l'un d'eux croissant lorsque l'autre diminue, et cette compensation expliquerait l'égalité moyenne des strates à différentes périodes.

Ajoutons que les calculs de M. Kerviler sur les alluvions de la Loire concordent avec ceux de M. Arcelin sur les alluvions de la Saône, et que les études de ces deux savants consciencieux valent bien les romans mis en vogue par certains transformistes au sujet du delta du Mississipi. Mais les spéculations les plus extravagantes l'emporteront toujours aux yeux de certains hommes sur les conclusions les mieux fondées, alors qu'ils croiront y trouver un aliment à leurs haines anti-religieuses et un argument spécieux contre la Bible. Et l'on sait pourtant avec quelle largeur de vues les savants les plus orthodoxes interprètent les Livres Saints lorsqu'il est question de ces théories chronologiques qui ne touchent ni à la foi ni aux bonnes mœurs.

Jude de Kernaeret.

Digitized by Google

# CHRONIQUE LOCALE

∴

Nous apprenons avec un vif regret la disparition de la magnifique collection artistique de M. Mordret, qui sera prochainement vendue à l'Hôtel des Ventes, à Paris. Cette collection, une des plus belles que l'on ait vues en province, ferait l'ornement de notre Musée des Antiquités. Nous espérons qu'une partie au moins des œuvres d'art qu'elle renfermait sera rachetée par le département ou par la ville, mais nous devons ajouter que cette espérance ne repose sur aucun fondement. C'est un vœu que nous transmettons à qui de droit.

Comment veut-on que notre Musée des Antiquités s'enrichisse? La subvention municipale ne s'élève qu'à 200 francs par an! Ce n'est pas avec une telle somme que M. Godard-Faultrier, directeur, augmentera sa collection : c'est à peine si elle doit suffire au balayage et au nettoyage de la salle Saint-Jean.

∴

Une petite vente de charité a été organisée au local de l'ancien Cercle du Boulevard. De charmantes boutiques ont été ouvertes, et les pauvres recueilleront le profit.

C'est la première fois, croyons-nous, que pareille fête est organisée à Angers. Ce bon exemple sera suivi désormais. Il faut que la bourse des catholiques reste toujours ouverte pour remplacer les subventions qui sont enlevées, et les loteries qui sont interdites.

Ce sont les enfants qui tireront les premiers fruits de cette fête : on a montré la lanterne magique! Que de jolis rêves pour ce petit monde qui se pressait dans la vaste salle! Il y en a pour mille et une nuits.

La *Semaine religieuse* a ouvert en même temps une souscription publique au profit des *Frères de la doctrine chrétienne*, et elle a déjà recueilli plus de vingt mille francs. L'Anjou est décidément un département *exceptionnel!*

∴

Les récentes élections municipales out un peu modifié la composition du Conseil municipal. Les opportunistes et les radicaux, très divisés avant et pendant la lutte, ont conservé à peu près leurs situations respectives, mais les conservateurs ont gagné déux sièges, et forment aujourd'hui une minorité de cinq membres : MM. Loriol de Barny, Métivier, Hervé-Bazin, Aubry et de Châtaux.

Ce progrès est d'un bon augure pour l'avenir.

X.

Digitized by Google

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Une assertion inexacte s'est glissée dans le dernier numéro de la *Revue*. M. A. G., en donnant au livre de M. Robert sur la *Certitude* des éloges auxquels nous nous associons, s'exprime ainsi : « M. Robert réfute en passant l'opinion singulière de Descartes qui attribuait le jugement à la volonté. Avec la même facilité, il renverse une théorie néo-scolastique qui tend à confondre la sensibilité et l'intelligence. » On ne trouvera jamais dans les néo-scolastiques un mot qui puisse faire supposer une pareille tendance. M. Robert leur reproche d'accorder à la sensation la même *objectivité* qu'à l'intelligence, ce qui est fort différent. La *Revue* publiera prochainement un article sur cette question.

Nous ne pouvons laisser passer sans une courte observation l'article qui précède celui de M. A. G. et qui est consacré aux *Mémoires* de l'abbé Besnard. Ces récits sont curieux, intéressants, utiles même au point de vue de l'histoire; mais la personnalité du *nonagénaire* et l'esprit dans lequel est conçue cette publication appellent des réserves qu'il est de notre devoir de formuler.

Les recommandations de la *Revue de l'Anjou* ne peuvent être absolument banales, et les lecteurs nous sauront gré du soin que nous prendrons de mêler à nos éloges un grain de sévérité sans lequel ils perdraient toute valeur.

Jude de KERNAERET.

*
* *

Un grand ouvrage à la publication duquel on applaudira unanimement et dans le monde ecclésiastique et parmi tous les amis de nos gloires littéraires, c'est le suivant :

**BOURDALOUE, sa Vie et ses Œuvres**, par le P. M. LAURAS, de la Compagnie de Jésus,

dont voici le cadre :

PREMIÈRE PARTIE. — *Vie de Bourdaloue* : I. La Famille. — II. L'homme religieux. III. Le P. Bourdaloue et ses relations au dehors. — IV. Mort du P. Bourdaloue.

Digitized by Google

Deuxième partie. — *Son œuvre :* I. Œuvre littéraire. — Bourdaloue orateur. — La prédication à Paris au dix-septième siècle. — Authenticité des Œuvres imprimées de Bourdaloue. — Méthode oratoire. — Style. — II. Son Œuvre apostolique à la Cour. — Bourdaloue et Louis XIV. — Bourdaloue et les courtisans. — III. Son Œuvre apostolique à Paris. — Bourdaloue et la société parisienne. — Apostolat de Bourdaloue auprès du clergé ; auprès des communautés religieuses. — Bourdaloue directeur. — Bourdaloue apôtre de la charité. — IV. Œuvre polémique. — Bourdaloue et les protestants. — Bourdaloue et le Jansénisme. — Bourdaloue et le Gallicanisme. — Appendices. — Table alphabétique des noms cités dans tout l'ouvrage.

*L'ouvrage forme deux beaux et forts volumes grand in-8°, l'un de 611 pages avec Introduction, et l'autre 639.* — Prix des 2 volumes : 15 francs.

Pourquoi, dira-t-on, un travail de cette importance aujourd'hui sur Bourdaloue ? D'abord, parce que le culte des grands hommes impose le devoir d'en parler tant qu'il reste à dire d'eux quelque chose ; ensuite, parce que tout le monde, précisément aujourd'hui, se tourne vers les grandes figures du passé, comme si on sentait qu'il n'en naît plus parmi nous, et que pour en faire renaître il faut nous allumer à ces rayonnants flambeaux.

Nous ne dirons qu'un mot de l'ouvrage du P. Lauras : il nous semble laisser peu de chose à écrire sur l'illustre orateur. Non-seulement l'auteur a eu sous la main tous les travaux anciens ou nouveaux, que l'on peut faire connaître, mais il a eu des documents où ses devanciers n'avaient pas puisé. Il en donne l'énumération dans sa préface.

Quant à son importance réelle, elle ressort de Bourdaloue même et de son œuvre. Or, voici un jugement dont on ne contestera ni l'autorité, ni la valeur : il est de Voltaire :

« Qu'on mette, dit-il, en parallèle les *Lettres provinciales* et les » *Sermons* du P. Bourdaloue, on apprendra, dans les premières, » l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes » sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence : » on apprendra avec le P. Bourdaloue, à être sévère à soi-même » et indulgent pour les autres. Je demande alors de quel côté » est la vraie morale, et lequel de ces deux livres est utile aux » hommes »

Félicitons le P. Lauras de s'être attaché à nous faire connaître, dans toutes ses beautés, l'œuvre oratoire de Bourdaloue.

*
* *

**MARIE IMMACULÉE**, par le R. P. Kinane, traduit par Mlle L. Geofroy. — *Ouvrage approuvé par quinze évêques.*

Ceux de nos lecteurs qui se sont procuré le pieux et charmant ouvrage du P. Kinane intitulé : *La Colombe du Tabernacle*, savent que l'on n'a pas surfait les éloges donnés à ce livre.

L'infatigable traductrice, Mlle L. Geofroy, vient de faire éditer avec le même soin, un second volume du P. Kinane : *La Vierge Immaculée.*

Au milieu des troubles passagers du temps, l'âme catholique se plaît à se retremper à de telles sources ; de pareils livres sont

Digitized by Google

pour elle les vrais poëmes qui la ravissent ; ils déroulent devant elle, la suite des divins mystères, ils lui apprennent la science du salut, ils évoquent, sous les plus gracieux symboles, sous les images les plus suaves, le souvenir de cette douce mère du sauveur qui est aussi la nôtre.

Le P. Kinane a divisé son étude en deux parties principales : la Foi et la Dévotion.

Il donne l'historique du culte de la Sainte Vierge, le justifie par l'exemple des pères et par les réflexions les plus solides, les plus convaincantes. Il expose les vertus de la Mère de Dieu, son exemple, ses gloires ; puis vient un traité très développé sur le rosaire et sur les scapulaires de différentes sortes. L'origine du rosaire, les prières qui le composent, les indulgences qui s'y rattachent sont expliquées avec onction. Le volume se termine par un office complet de Notre-Dame.

La traduction ne laisse rien à désirer quant à l'exactitude et à l'élégance. Disons aussi. que cette teinte rose du papier, ces encadrements bleus, ce fini donné à l'œuvre, ces brillantes lithochromies, tout ce luxe, enfin, n'est pas sans importance.

Tout ce qui parle de la reine du ciel, ne doit-il pas être, comme elle, plein de grâce pour élever nos âmes jusqu'à cet idéal d'incomparable pureté ?

Z.

---

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE

## L'ABBÉ PLETTEAU.

Un prêtre d'un mérite très distingué et connu par son fidèle attachement aux pures doctrines de l'église romaine, M. l'abbé Pletteau, est mort, le 23 janvier dernier, dans la maison de Saint-Martin-la-Forêt. C'était l'un des collaborateurs les plus assidus de la *Revue de l'Anjou*, et il y aurait ingratitude à ne pas rendre ici, par quelques lignes au moins, hommage à sa mémoire.

Théodore-Pierre Pletteau était né à Baugé le 10 juillet 1829. Il fut d'abord élève du modeste collège de cette ville, après quoi il alla terminer ses humanités au Petit-Séminaire Mongazon. Doué d'une vive intelligence, d'un esprit naturellement ouvert à toutes les belles questions de l'histoire ou de la littérature, et d'une très ferme volonté de caractère, il ne cessa d'occuper les premiers rangs dans toutes ses classes et emporta de l'institution les prix les plus ambitionnés.

Sorti de Mongazon, le jeune Pletteau entra au Grand-Séminaire d'Angers, où son ardeur studieuse ne fit que s'accroître. Tout en avançant dans les sciences sacrées, il conserva les goûts littéraires qui s'étaient manifestés chez lui pendant la première période scolaire, et, par un travail énergique assez rare, il sut parvenir, à travers tous les graves examens exigés pour l'exercice des fonctions sacerdotales, à conquérir le grade de licencié ès-lettres, sans le secours d'aucun de ces habiles préparateurs que la sollicitude épiscopale offre aujourd'hui au jeune clergé.

On le savait si sérieusement instruit qu'il fut appelé de suite à enseigner l'histoire au collège Mongazon. Il devint un peu plus tard professeur de rhétorique au collège de Combrée, et peu de maîtres, par leurs leçons, ont plus contribué que lui à la bonne renommée de ces deux institutions.

M. l'abbé Pletteau ne demandait qu'à mûrir et à vieillir dans le poste qui lui avait été confié. Mais son évêque crut devoir l'enlever aux devoirs du professorat et l'appeler à exercer ceux du ministère paroissial. Pendant plusieurs années, l'abbé Pletteau fut attaché à l'église Saint-Maurice, en qualité de vicaire; on l'envoya ensuite régir, comme curé, la paroisse de Marcé. Mais ce n'était pas là ce qui convenait le mieux à ses aptitudes, et il essaya de concilier les exigences de sa tâche avec ses goûts pour les études historiques. Ainsi fut-il amené à écrire

Digitized by Google

divers articles pour les recueils qui s'imprimaient à Angers. Il eut tout d'abord l'idée de rechercher quelle part devait être faite à la province d'Anjou dans l'histoire du Jansénisme, et il publia, dans le *Répertoire Archéologique*, fondé par M. Godard-Faultrier, une curieuse notice intitulée *Le Jansénisme et l'Université d'Angers* [1]. Dans ces pages, d'un style très nerveux et d'une couleur très chaude, l'abbé Pletteau fit ressortir la courageuse indépendance avec laquelle la Faculté de théologie d'Angers avait résisté aux suggestions et aux manœuvres des opiniâtres sectaires de Port-Royal. Mais, en même temps, il ne craignit pas de signaler la participation du célèbre évêque d'Angers Henri Arnauld aux erreurs répandues par Jansénius et ses disciples. Or, Henri Arnauld était un prélat en très haute estime encore chez beaucoup d'Angevins, libres-penseurs, gallicans ou catholiques libéraux, qui aimaient à le citer en exemple, les uns, parce qu'il ne s'était pas docilement incliné devant l'autorité du Saint-Siège, les autres, parce que si sa foi avait subi quelques défaillances, il avait donné des preuves innombrables d'austère vertu et d'inépuisable charité. L'article de M. l'abbé Pletteau souleva donc, dans notre cité, toute une petite tempête, et deux contradicteurs, entr'autres, M. Grégoire Bordillon et M. Bougler, se dressèrent aussitôt contre l'audacieux ultramontain qui avait osé toucher à une pareille gloire. Dans une brochure, dont il fut tiré jusqu'à quatre éditions [2], le premier, esprit agile et brillant mais superficiel, expert surtout à faire résonner comme des grelots les railleries de l'école Voltairienne ou les déclamations des Hébertistes, lança contre l'abbé Pletteau mille anecdotes plus ou moins piquantes, entremêlées de toutes les apostrophes familières aux « vertueuses indignations. » L'autre, magistrat aimable, courtois, et d'humeur tempérée, mais un peu ombrageux à l'endroit des illustrations angevines, notamment de celles qui avaient leur place marquée dans le panthéon gallican, se complut à rappeler, dans une sorte de manifeste lu à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, toutes les actions ou créations bienfaisantes d'Henri Arnauld, sans prouver en rien que ce prélat eût été toujours d'une orthodoxie irréprochable, unique sujet de la controverse [3]. M. l'abbé Pletteau ne se troubla nullement en face de ses deux adversaires. Il reprit, avec une parfaite longanimité, son premier travail, le fortifia par des emprunts du plus haut intérêt faits aux mémoires manuscrits de Joseph Grandet,

[1] *Répert. Archéol. de l'Anjou*, année 1862, page 337.

[2] *Henri Arnauld, évêque d'Angers (1650-1692). Défense de sa mémoire et de son tombeau contre l'abbé Pletteau et autres héritiers et ayant cause du père jésuite Brisacier.* — Angers, Lemesle, 1863. — In-8°.

[3] *Sur la polémique qui s'est élevée à l'occasion de Henri Arnauld, évêque d'Angers au XVII° siècle.* Mém. de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, nouvelle période, t. VI.

Digitized by Google

que possédait alors le séminaire d'Angers [1], et, peu de temps après, il publia sur Henri Arnauld une nouvelle brochure où, tout en rendant largement hommage aux vertus de cet évêque, il démontra clairement qu'on pouvait, sans aucune témérité, lui reprocher pour l'instruction de tous, d'avoir été bien réellement en Anjou, le principal fauteur de l'hérésie Jansénienne [2]. Cette fois, personne ne répliqua, et aujourd'hui, *qui qu'en grogne*, le fait historique avancé par M. l'abbé Pletteau, demeure invinciblement établi.

L'étude sur le Jansénisme n'est pas la seule, de M. Pletteau, que contienne le *Répertoire Archéologique de l'Anjou*. Dans le volume de 1864 (page 93) se rencontre un second travail du même auteur, sous le titre de *Évêques et moines angevins* ou l'*Anjou ecclésiastique*. Celui-ci fut très goûté de tout le clergé studieux, et ne suscita aucune polémique.

En 1867, M. l'abbé Pletteau commença ses relations avec la *Revue de l'Anjou*, en donnant à ce recueil un édifiant éloge funèbre de M. Pierre Baranger, curé de Baugé, prêtre non moins éminent par la charité que par la science, et qui avait rempli, en 1863, les fonctions de promoteur, au synode diocésain tenu à Angers par Mgr Angebault.

L'année suivante, la *Revue* publia, de l'abbé Pletteau, un attachant fragment d'histoire, intitulé *Nomenoë et Hastings*, ou *les Invasions bretonnes et normandes en Anjou au* IXe *siècle* [3]. Vint ensuite une notice, d'un intérêt tout dramatique, sur Foulques-Nerra, comte d'Anjou (987-1040) [4].

Mais, à mesure qu'il écrivait, M. l'abbé Pletteau sentait grandir en lui une ambition bien légitime, et il ne tarda pas à concevoir le plan d'une histoire complète de l'Église d'Angers, depuis les origines jusqu'à nos jours. Il se mit à l'œuvre avec résolution, fouillant les archives, consultant les manuscrits et les vieux livres, tantôt à Angers, tantôt à Paris, et, en peu de temps, il eut amassé les plus précieux documents sur nos annales ecclésiastiques.

Cependant, M. Pletteau n'était pas d'un tempérament très robuste; les travaux auxquels il se livrait, dans les courts intervalles de liberté que lui laissait l'administration d'une paroisse, ébranlèrent l'équilibre d'une constitution essentiellement nerveuse, et il fut obligé de renoncer à la cure de Marcé pour venir se reposer à la maison de Saint-Martin-la-Forêt. Là, dans l'affranchissement de toute obligation trop étroite et sous les influences d'un régime de vie sagement composé de médita-

[1] Ils sont aujourd'hui, croyons-nous, au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

[2] *Henri Arnauld. Sa participation à l'hérésie Janséniste.* Angers, Lainé frères, 1863. In-8° de 77 pages.

[3] *Revue de l'Anjou*, janvier 1868, page 15.

[4] *Revue de l'Anjou*, août 1872, page 81.

Digitized by Google

tion, de lecture et de promenade, il sentit vite sa santé se raffermir, et peu à peu, il se remit à ses chères études. Il y fut d'ailleurs fortement encouragé par les témoignages de confiance de son évêque, Mgr Freppel qui, ayant remarqué sa saine érudition, son esprit critique et ses qualités d'écrivain, n'hésita pas à le nommer historiographe du diocèse d'Angers. L'abbé Pletteau poursuivit donc avec zèle l'œuvre spontanément commencée, et de là cette longue et instructive série d'articles publiés dans la *Revue de l'Anjou* sur plus de vingt évêques d'Angers, depuis Eusèbe Brunon (1047-1081), jusqu'à Gabriel Bouvery (1560-1592). Que de questions difficiles élucidées, que d'erreurs redressées et de mâles physionomies reproduites en traits ineffaçables, dans ces savantes et consciencieuses notices, dont il serait bien opportun de former maintenant un ou deux volumes ! Le travail, sans doute, reste incomplet. Mais, nous espérons que Mgr Freppel confiera prochainement, à l'un des professeurs de sa Faculté des lettres ou de son Séminaire, la mission de l'achever, dans l'esprit de droiture, d'impartialité et de sûre philosophie où il a été entrepris par notre regretté collaborateur, qui semble en avoir exprimé lui-même le vœu en léguant tous ses livres à l'évêché.

A. L.

*Le Propriétaire-Gérant,*

G. GRASSIN.

---

Angers, imprimerie-librairie GERMAIN et G. GRASSIN, rue St-Laud. — 441-81.

Digitized by Google

**En publication.**

# ARMORIAL GÉNÉRAL DE L'ANJOU

PAR

**M. Joseph DENAIS**

Officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes

L'ouvrage formera **2 volumes grand in-8°** et sera publié **en fascicules de 80 pages** chacun, avec de nombreuses **planches**, au prix de **3** francs le fascicule.

**Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande.**

*Le 9e Fascicule est paru.*

---

# NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉCONOMIE POLITIQUE

**Rédigées conformément au nouveau programme des études (1881) pour les classes de philosophie**

**Par M. HERVÉ-BAZIN**

**Professeur à la Faculté libre de droit d'Angers**

**In-12 de 120 pages. — Prix : 1 fr. 25.**

---

# REVUE BRITANNIQUE

*Sommaire de la livraison de février 1881. — Paris, boulevard Haussmann, abonnement de province, 56 francs.*

1. L'élevage des bestiaux dans le Farwest américain.
2. La Bulgarie après la guerre.
3. Un fils de famille.
4. Mort sans souffrir.
5. Jacques d'Arteveld.
6. L'Annani.
7. Les dégrèvements, les assurances.

Chroniques et correspondances.

Digitized by Google

## OUVRAGES NOUVEAUX :

# SOUVENIRS D'UN NONAGÉNAIRE

## MÉMOIRES DE FRANÇOIS-YVES BESNARD

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

Par Célestin PORT

Correspondant de l'Institut
Membre non résidant du Comité des Beaux-Arts et du Comité des Travaux historiques
Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique

**Avec deux portraits de l'auteur, d'après Bodinier et David d'Angers.**

*2 volumes in-8°, papier de Hollande. — Prix :* **15** *fr.*

---

| | | |
|---|---|---|
| **Mémoires de Metternich**, 2e partie. 2 vol. in-8 | 18 | » |
| **Lettres à M. Panizzi**, par Mérimée. 2 vol. in-8 | 15 | » |
| **L'Angleterre.** — Le pays. — Les institutions. — Les mœurs, par T.-H.-S. Escott. 2 vol. in-8 | 15 | » |
| **Strasbourg pendant la Révolution**, par E. Seinguerlet. 1 vol. in-8 | 6 | » |
| **Souvenirs de Versailles pendant la Commune**, par Léonce Dupont. 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Souvenirs de Madame Jaubert.** 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **La dernière année de Marie-Antoinette.** par Imbert de Saint-Amand. 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **La Réforme judiciaire en France**, par G. Picot. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **Le Roman d'un médecin de campagne**, par Maryan. 1 v. in-12 | 2 | » |
| **Conférences aux femmes chrétiennes**, par Mgr Dupanloup. in-8 | 7 | 50 |
| **Histoire de la finance au XVIIIe siècle**, par M. Adrien [illegible]te, 2 vol. in-8 | 20 | » |
| **Lettres de Mendelssohn.** 1 vol. in-12 | 3 | » |
| **Berryer**, Souvenirs intimes, par Mme de Janzé. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **L'Université sous M. Ferry**, par Francisque Bouillier. 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **La maréchale de Villars et son temps**, par M. Ch. Giraud, de l'Institut. 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Alberte**, par Mlle Zénaïde Fleuriot. 1 vol. in-12 | 3 | » |
| **Bonaparte et son temps, 1769-1799**, d'après des documents inédits, par le lieutenant-colonel Iung, tome I et II. | 7 | » |
| **A l'Encre verte**, par Alphonse Karr. 1 vol in-12 | 3 | 50 |
| **La fin du XVIIIe siècle**, par M. E. Caro. 2 vol. in-12. | 7 | » |
| **Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps**, par Eugène Muntz. 1 magnifique vol. in-8 jésus, broché | 25 | » |
| Richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées. | 32 | » |
| **La Légitimité devant le Catholicisme**, par C. Véran. In-8. | 1 | » |
| **Histoire du Livre**, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par par E. Egger, membre de l'Institut. | 3 | » |
| **Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie**, par Henri Rivière. In-12. | 3 | 50 |
| **Monsieur Guizot**, dans sa famille et avec ses amis, par Mme de Witt, née Guizot. In-12. | 3 | 50 |

Digitized by Google

# REVUE

# DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

Troisième Livraison. — Mars 1881

TOME SECOND

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
RUE SAINT-LAUD.

1881

Digitized by Google

# SOMMAIRE

1. *J. Lenepveu.* — André Joubert.

2. *La Maison d'Anjou en Hongrie.* — Comte E. De Barthélemy.

3. *A travers les Alpes. Un passage de glacier de Fribourg à Kandersteg par Interlaken, Lauterbrunnen et le col de Tschingel.* — Louis De Romain.

4. *La Sculpture en bois à Angers.* — Loir-Mongazon.

5. *Observations critiques sur une opinion philosophique de M. Robert.* — L. Picherit.

*Prix de l'abonnement de la REVUE DE L'ANJOU*
**12** *francs par an.*

Digitized by Google

# J. LENEPVEU

Nous offrons aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue de l'Anjou* une analyse détaillée des œuvres de notre illustre compatriote Jules Lenepveu, d'après les indications que l'artiste a bien voulu nous fournir lui-même. Nous avons déjà résumé à grands traits dans un journal la carrière si brillante et si bien remplie de ce peintre éminent [1]. Mais ce n'était, à vrai dire, qu'une ébauche du travail que nous présentons au public et qui, nous l'espérons, recevra de lui un accueil favorable, car nous osons nous flatter d'avoir consacré à l'auteur de tant d'admirables créations une étude aussi consciencieuse et aussi complète que possible.

Jules-Eugène Lenepveu naquit à Angers le 12 décembre 1819, sous le gouvernement paternel de la Restauration, alors dans tout l'épanouissement de sa force et de sa prospérité. C'était l'époque où David exposait au Salon le *Tombeau de la duchesse de Brissac*, où Victor Hugo célébrait l'héroïsme des *Martyrs de la Vendée*, où Lamartine terminait les *Premières Méditations*, où Ingres peignait *Roger délivrant Angélique*, où la France épuisée et moissonnée par les guerres de l'Empire, goûtait enfin les doubles bienfaits de la paix et de la liberté !

Le futur peintre commença ses études artistiques en 1834, sous les auspices de Mercier, à l'École de dessin de la ville d'Angers. Mercier, élève de Regnauld et condisciple de Schnetz, avait d'abord été professeur à l'école de La Flèche. Il fut appelé le 18 mai 1831, en

[1] V. *Angers-Revue*, n° du 16 décembre 1880.



Digitized by Google

remplacement de Berthon, au titre de Directeur du Musée et de l'École de dessin de notre cité. Il en releva immédiatement l'enseignement en y introduisant, dès le début, dit l'auteur du *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, l'étude unique de la bosse, puis le modèle vivant, la peinture à l'huile, le modelage en terre et en plâtre d'après nature[1]. Le Musée David a été créé sous sa direction. Notre galerie possède de lui *Le Mauvais Riche*. Ce maître habile avait deviné le superbe avenir réservé à Lenepveu et il s'efforça de développer les germes de son talent avec un zèle qui mérite d'être rappelé. Encouragé par ses sages et bienveillants conseils, Lenepveu fit en 1837 au Musée d'Angers une copie du *Romulus et Tatius* de Girodet qui lui valut les éloges de son professeur. Il composa ensuite dans son atelier, à l'insu de Mercier, un tableau représentant *Jean Bart chez le financier*. L'examen attentif de cette œuvre originale surprit et charma le maître. Elle le confirma dans l'espoir qu'il avait conçu de voir son disciple prendre un jour une des premières places parmi les peintres les plus justement célèbres de son époque. Il demanda en sa faveur au Conseil municipal une pension qui lui permît d'aller continuer ses études à Paris et il l'obtint.

Le jeune artiste arriva dans la Capitale à la fin de l'année 1837. Il était muni de plusieurs lettres de recommandation pour son compatriote David et pour le peintre Schnetz qui avait exposé au Salon précédent son *Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem*. David, à l'apogée de sa gloire, travaillait avec ardeur au *Fronton du Panthéon*. Il demeurait alors dans la maison de la rue d'Assas où il passa les vingt-trois dernières années de sa vie.

Une pieuse reconnaissance ne cessa d'unir Lenepveu à Mercier comme le prouve une anecdote déjà connue

[1] *Dictionnaire historique géographique et biographique de Maine-et-Loire*, au mot Mercier.

Digitized by Google

de nos lecteurs et que nous aimons à citer. Lorsque Lenepveu fut nommé, au mois de décembre 1869, membre de l'Académie des Beaux-Arts, il apprit qu'une catastrophe financière venait d'enlever au vieux professeur toutes les économies de sa longue et laborieuse carrière. Il s'empressa de lui offrir, comme rente viagère, ses douze cents francs de jetons de présence à l'Institut. Mercier refusa d'accepter cette noble proposition sous prétexte qu'il donnait encore un nombre suffisant de leçons pour vivre [1]. Toutefois il ajouta que, si un jour venait où il ne pourrait plus travailler, il profiterait de la bienveillance de son ancien élève. « Dites-moi, demande l'auteur de la lettre où ce trait si touchant est raconté, qui cela honore le plus, d'avoir fait une telle offre ou de l'avoir refusée ? » Mercier, démissionnaire en octobre 1850, mourut à Versailles le 20 décembre 1874, à l'âge de 88 ans, léguant à son disciple affectionné son portrait, peint par Lenepveu même, qui en a fait don au Musée d'Angers [2].

## I.

C'est dans l'atelier des élèves de Picot que Lenepveu entra peu de temps après son arrivée à Paris. Formé à l'École de Vincent cet artiste a peint *le Portrait de Talma*, *l'Amour et Psyché*, *l'Entrée du duc de Guise à Calais*, ainsi que beaucoup d'autres toiles d'histoire. Il a décoré plusieurs plafonds au Louvre et à Versailles. M. L. Vitet a consacré dans ses *Études sur l'Histoire de l'Art* un intéressant chapitre à la *Peinture Murale*, et il y loue les figures de l'abside de Saint-Vincent-de-Paul composées par Picot. Il en vante le dessin vigoureux, le large caractère et la ferme exécution [3]. Lenepveu étudia et se

[1] *Revue de l'Anjou*, 1873, t. I, p. 131 et 132.
[2] *Dict. hist. de M.-et-L.*, au mot Mercier.
[3] *Etudes sur l'Histoire de l'Art*, par L. Vitet. Troisième Série, 1864, p. 402 et s.

Digitized by Google

perfectionna sous cette savante direction pendant dix années entièrement vouées au travail et au recueillement.

Voici quelles furent ses œuvres de 1838 à 1847: *La Multiplication des pains*, Paris (1840); *La Robe ensanglantée de Joseph rapportée à Jacob* [1], 1er Concours pour le grand prix de Rome, Musée d'Angers (1841); Le *Portrait de M. Ramousset*, architecte (1841); *Les Ames du Purgatoire*, peinture à l'huile sur mur composée et exécutée pour l'église de Chantilly, de concert avec Léon Bénouville (1841); *Le Sacre de Samuel* [2], 2e concours, Musée d'Angers (1842); plusieurs *Portraits* des parents de l'auteur réunis dans le même cadre (1843); *Idylle*, Exposition de 1843. Ce début fut très remarqué. Mais, loin de se laisser griser par ce précoce succès, Lenepveu redoubla d'ardeur et de persévérance. Le *Cincinnatus recevant les envoyés du Sénat romain* fut présenté, en 1844, au 3e concours [3]. Ce tableau qui est au Musée d'Angers obtint le 2e grand prix. Lenepveu peignit la même année divers portraits. Citons ensuite: *Le Christ au prétoire* [4], 4e concours, Musée d'Angers (1845); *Alexandre malade et son médecin Philippe*, d'après le récit de Quinte-Curce [5], 5e concours, Musée d'Angers (1846); Le *Portrait de Mme M.* Angers (1847); *Le Martyre de saint Saturnin*, premier évêque de Toulouse, mis à mort au Capitole vers l'an 250 [6], auquel fut décernée la 3e médaille de l'Exposition de 1847, (Musée d'Angers). Enfin le *Vitellius traîné aux gémonies* remportait, au 6e concours, le premier grand prix de Rome (1847). Ce tableau était tellement supérieur à celui de ses concurrents qu'il fut couronné d'enthousiasme. Le

[1] Musée d'Angers, no 191.
[2] Musée d'Angers. no 192.
[3] Musée d'Angers, no 195.
[4] Musée d'Angers, no 193.
[5] Musée d'Angers, no 194.
[6] Musée d'Angers, no 196.

Digitized by Google

Portrait de M. *P. Lenepveu*, frère de l'artiste et celui de *Mercier* datent du même temps, ainsi queceux des enfants de M. *F. Lenepveu*, autre frère du peintre, et du *Colonel B. de L.*, en uniforme. *Le Martyre de saint Étienne*, vaste fresque à la chaux pour l'église de Mareille termine la série des ouvrages de Lenepveu entrepris avant son départ pour la Villa Médicis.

Le lauréat se rendit à Rome. Il avait déjà visité une première fois l'Italie en 1843. Il devait y séjourner pendant six ans comme pensionnaire de l'Académie de France établie depuis 1804 à la Villa Médicis. L'attrait que cette cité sans rivale exerce sur les esprits d'élite est singulièrement puissant. Combien, selon la remarque de notre compatriote Henry Jouin dans son livre sur David, combien depuis Poussin jusqu'à Ingres, pour ne rappeler que des peintres français, ont subi l'irrésistible enchantement de Rome! Combien que la patrie natale n'a pu retenir! Combien se sont enfuis vers la ville qui a été pour eux un lieu de force et de vertu, comme l'indique son nom! Combien lui sont redevables de leur génie! A l'ombre des ruines, dans les galeries de ses palais, sous les porches de ses basiliques, les artistes se plaisent à revenir et à demeurer. Car Rome a cela d'illustre qu'elle n'est pas seulement la ville des orateurs et des capitaines, elle est aussi la patrie des maîtres[1]!

De 1849 à 1853 Lenepveu composa de nombreux tableaux tels que: *La Parabole du bon grain et de l'ivraie*, figure académique, 1er envoi de Rome (1849); *Abel mort*, figure académique, Rome (1850); *Caïn tuant Abel*, 2e envoi de Rome (1850); *Portrait de femme*, Rome (1850); *Antigone et Polynice*, 3e envoi de Rome, Musée d'Angers (1851); *Femme de l'île de Capri tenant un enfant dans ses bras*, appartenant à M. le duc de Polignac (1851);

[1] *David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains*, par Henry Jouin, t. I, p. 74 et 75.

Digitized by Google

*Sainte Dorothée marchant au supplice*, grande sanguine, 3e envoi de Rome (1851); *l'Intérieur de l'Église Saint-Marc, à Venise*, cérémonie religieuse, petit tableau, également à M. le duc de Polignac (1851); *L'Apocalypse de saint Jean*, importante esquisse, 4e envoi de Rome (1852).

Singulièrement impressionné par les splendeurs du *Jugement dernier* de Michel-Ange qui décore la Chapelle Sixtine, Lenepveu copia, en 1852, à la cire, sur toile, pour son 4e envoi de Rome, un fragment de cette gigantesque composition, *la Barque des damnés*. Il en fit hommage au Musée d'Angers [1]. Mais cette superbe page a été ravie à notre collection, en 1872, époque à laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en demanda la cession au Maire de la ville. Elle était destinée à figurer dans un nouveau Musée de la Capitale composé des reproductions par le pinceau ou par le moulage des chefs-d'œuvre de l'art disséminés dans les différentes cités de l'Europe. Or il existe, comme on l'a remarqué avec raison, dans la collection de l'École même des Beaux-Arts, une magnifique copie de Sigalon reproduisant la fresque entière de Michel-Ange. Il n'y avait donc aucun intérêt à dépouiller notre Musée d'un tableau qui devait faire double emploi et dont l'absence a laissé un vide regrettable dans notre galerie locale [2].

Pendant l'année 1853 Lenepveu exécuta successivement : *Sainte Dorothée marchant au supplice*, grand tableau, 5e envoi de Rome; *Le Pape Pie IX à la Chapelle Sixtine*, Musée de Laval; cinq portraits pour la collection des portraits des pensionnaires de l'Académie de France à Rome conservés à la Villa Médicis. Ce sont ceux de : *Lenepveu* peintre, de *Perraud* sculpteur, de *Maillet* sculpteur,

[1] Cette belle copie avait au Musée d'Angers le n° 213. V. le *Catalogue du Musée d'Angers*, par Henry Jouin.
[2] *Revue de l'Anjou*, 1872, t. II, p. 302 à 304.

Digitized by Google

d'*André* architecte, de *Deffés* compositeur musicien. Tous ces artistes ont acquis depuis une renommée très méritée. On doit à Perraud le groupe du *Drame lyrique* au Nouvel Opéra, œuvre harmonieuse, qui contraste heureusement avec *la Danse* trop réaliste de Carpeaux. Maillet est bien connu des visiteurs du Salon annuel. André, auteur d'une importante *Étude sur le Temple de Thésée* à Athènes, a été l'architecte du Muséum. Quant à Deffés, il a fait jouer sur les théâtres de Paris une foule d'opéras comiques fort goûtés du public.

De retour en France Lenepveu continua la série de ses productions artistiques. Il peignait en 1853 une *Idylle* qui est à Lyon ; puis, le *Portrait de M^lle^ J.* sa nièce, enfant, et *le Christ en Croix*, du palais de justice de Paris (1854) ; *La Confrérie de Saint-Roch, à Venise, se rendant à Saint-Marc le jour de la Fête-Dieu* (1854) ; ce tableau est la propriété de M. Garnier, l'illustre architecte de l'Opéra, l'un des intimes amis de Lenepveu. Il orne un des appartements de la Villa de Bordighera que visitent tous les voyageurs qui suivent la route de la Corniche pour se rendre en Italie. *Les Martyrs aux Catacombes* remportèrent la 2^e^ médaille de l'Exposition Universelle en 1855. L'esquisse est au Musée de Laval. *L'Ermite Pierre Morone apprenant son élévation au trône pontifical*, petit tableau, date aussi de 1855 ; *La Noce vénitienne*, à M. Em. Pereire, est de 1856 ; le *Portrait* de M. *F. Lenepveu*, ainsi que le *Jeune berger buvant dans un vase qu'une femme porte sur la tête*, remontent à la même époque. C'est M. Lepaute qui possède cette charmante scène empruntée aux mœurs italiennes. L'artiste la reproduisit, avec quelques changements, l'année suivante. M. F. Lenepveu est propriétaire de cette seconde toile. Tous les sujets que nous venons d'énumérer avaient été traités avec un réel talent de composition et d'exécution. Cependant ces tableaux n'étaient pas encore exempts de réminiscences et

Digitized by Google

ne constituaient pas un ensemble absolument original. Tantôt ils rappelaient les dispositions théâtrales de Véronèse, ses draperies et sa couleur; tantôt la facture du Titien, la manière du Corrège, voire même le style de Raphaël, de tous les maîtres enfin dont Lenepveu avait subi l'influence. La *Noce Vénitienne*, ravissante peinture, pleine d'entrain, de verve et de jeunesse, trahissait toutefois l'individualité de plus en plus marquée de l'artiste qui n'allait pas tarder à affirmer sa personnalité d'une façon si hardie et si éclatante.

## II.

Bodinier, l'auteur de l'*Angelus*, avait d'abord conçu la pensée de décorer de sa propre main les murs de la chapelle de l'Hospice Sainte-Marie d'Angers. Ce vaste établissement commencé le 2 juillet 1849, fut inauguré en grande cérémonie le jeudi 30 novembre 1854. Les plans avaient été fournis par l'architecte angevin Molle; les frais s'élevèrent à plus de trois millions de francs. Bientôt, laissant à d'autres l'honneur pour ne prendre à sa charge que les frais, suivant la juste observation de M. C. Port, Bodinier pria le Conseil des Hospices de confier à trois artistes angevins l'exécution des fresques dont il acceptait les principales dépenses [1]. Lenepveu, Dauban, le sympathique et éminent conservateur du musée, et Appert, l'auteur de *la Bacchante*, furent choisis et se partagèrent libéralement l'œuvre commune [2]. A ce don s'ajoutèrent, selon l'auteur auquel nous empruntons ces détails, deux allocations gouvernementales. Lenepveu signait en 1857 *la Bénédiction de la Chapelle de l'Hospice*. Cette grande peinture à la cire sur mur se divise en trois parties. Elle

[1] *Dictionnaire historique de M.-et-L.*, au mot Angers, p. 100 et 101.
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

forme comme un vaste triptyque qui remplit le chœur entier, en résumant toutes les misères au soulagement physique et intellectuel desquelles cet établissement est consacré [1]. Une première scène représente Mgr Angebault, évêque d'Angers, assisté des vicaires généraux MM. Bompois et Joubert, et procédant à la cérémonie solennelle en présence de la Supérieure, des sœurs et de la population de l'Hospice. Groupés à droite et à gauche, les infirmes, les vieillards, les malades, les religieuses, attendent la bénédiction de leur vénérable pasteur. Des rangs nombreux d'enfants se pressent derrière une balustrade sur le premier plan. Toutes les têtes de la partie inférieure sont des portraits [2]. La Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus plane au-dessus d'un nuage, soutenue par les anges et les chérubins, dans une scène supérieure. En haut s'ouvre le ciel où Dieu le père apparaît triomphant dans sa gloire resplendissante. Les prophètes, les patriarches, les anges l'entourent et chantent ses louanges, éclairés par une lumière vague et mystérieuse; à ses pieds le symbole du sacrifice eucharistique et les symboles évangéliques. Enfin, à un degré moins élevé, s'alignent les saints, les fondateurs d'ordres, et parmi eux les angevins. A droite: saint René, saint Aubin, évêque, délivrant les prisonniers, Henri II Plantagenet, fondateur de l'Hôpital, saint Martin donnant la moitié de son manteau, saint Vincent de Paul, Cyrille, moine récollet de la Baumette, sauvant des naufragés d'une inondation. A gauche : Mlle de Melun, fondatrice de l'Hôpital de Baugé, Mlle de la Noue, fondatrice de l'Hôpital de Saumur, sainte Affa, martyre pour avoir secouru un évêque condamné à mourir de faim, sainte Élisabeth et le miracle des roses, sainte Jeanne de France, fondatrice d'hospices en Touraine, Jeanne de Laval, Mme Descazeaux,

[1] *Revue de l'Anjou*, deuxième et troisième livraison, 1872, p. 122 et suivantes.
[2] *Revue de l'Anjou*, 1872, t. I. p. 122 et suivantes.

Digitized by Google

etc.[1]. La maturité puissante du talent de Lenepveu se révèle et s'épanouit dans cette page magistrale, digne des maîtres les plus illustres de la Renaissance. Pour compléter cette admirable décoration l'artiste a peint pendant les années suivantes : *La Vierge et les Saintes Femmes sur le chemin du Calvaire* (1858); *Le Christ condamné à mort*, *Le Christ se chargeant de sa croix*, petits panneaux exécutés en 1858 ; *la Purification de la Vierge* (1862) ; *l'Annonciation* (1866), dans l'aile du sud. Puis, *le Christ portant sa croix*, *Sainte Véronique essuyant le visage du Christ*, *le Christ tombant pour la 1re fois*, *Le Christ aidé par le Cyrénéen*, *les Saintes Femmes rencontrant le Christ sur le chemin du Calvaire* (1866). Ces diverses scènes, qui forment un ensemble d'un rare mérite se recommandent à l'attention des connaisseurs par la correction savante du dessin, la sévérité du coloris, la fermeté de touche et la gravité du style. Elles respirent un sentiment véritablement religieux et assignent à leur auteur un rang honorable parmi les maîtres de la peinture murale au XIXe siècle tels que Flandrin, Orsel, Périn, Picot, sans compter les artistes contemporains. Ce qu'il faut regretter, avec M. Vitet, c'est que ce genre n'ait pas recouvré plus tôt la faveur qu'il a conquise il y a seulement quarante ans. Comment penser sans chagrin que Ingres, par exemple, n'aura trouvé dans sa longue carrière qu'une seule occasion d'incruster une de ses pages dans un de nos monuments, et seulement sur un plafond? Comment ne pas regretter que Paul Delaroche, lui aussi, n'ait eu qu'une fois la fortune de s'emparer d'une vaste muraille, et que cette fortune, Ary Scheffer ne l'ait jamais eue? Que serait la peinture italienne, si l'Italie, dans son grand siècle, n'avait produit que des tableaux? Otez à Raphaël les *Stanze* du Vatican il reste encore le roi des peintres, mais il descend de cent coudées. Tous ceux de nos peintres qui avaient quelque

[1] *Revue de l'Anjou*, 1872. t. I. p. 122 et suivantes.

Digitized by Google

talent ont grandi à cet exercice. Ce qui vivra, ce qui portera témoignage de notre savoir-faire, ce qui donnera la mesure de nos artistes ce sera cette série de peintures qui couvrent nos murailles, tableaux qui ne voyagent pas et qui pour la plupart sont aussi sérieusement conçus et exécutés que solidement établis [1].

Revenons à l'étude des œuvres de Lenepveu et continuons la liste de ses peintures. Nommons le *Portrait de M. C. de R.*, conseiller à la cour d'Angers (1857) et celui de *M. D.*, maire d'Angers (1858); *L'Amour piqué*, d'après les vers d'Anacréon, demi-nature (1859); *Molière faisant l'aumône*, petit tableau; *Moïse défendant les filles de Madian*, figure demi-nature (1859). Ce tableau sérieux, grave et pittoresque à la fois, doit être étudié avec soin, car l'auteur, se débarrassant entièrement des réminiscences des maîtres anciens, a composé sur ce sujet un ouvrage essentiellement original. Les amateurs et les critiques signalèrent les qualités de cette toile qui excita une admiration unanime.

Douze tableaux de Lenepveu, peints à la cire, ornèrent les murs de la Chapelle de la Vierge dans l'église Sainte-Clotilde de Paris, en 1860 : *La Naissance de la Vierge*, *l'Éducation*, *le Mariage*, *l'Annonciation*, *la Visitation*, *la Purification*, *l'Adoration des Mages*, *la Fuite en Égypte*, *la Vierge retrouvant l'Enfant Jésus parmi les Docteurs*, *la Vierge et les Saintes Femmes sur le Chemin du Calvaire*, *la Vierge et les Saintes Femmes au pied de la Croix*, *l'Assomption*.

*Les Adieux de Lord Russel à sa famille*, qui sont chez M. Morain à Cheffes, datent de 1861, ainsi que le *Portrait historique de J. R. Pereire*, le collaborateur de l'abbé de l'Épée dans la fondation de l'Établissement des Sourds-Muets, qui décore une des salles de cette maison. La

[1] *Etudes sur l'Histoire de l'Art*, par L. Vitet, troisième série, 1861, *Ibid.*

Digitized by Google

même année Lenepveu terminait la reproduction, avec changement d'effet, du tableau de l'Hospice d'Angers, *La Vierge rencontrant le Christ sur le Chemin du Calvaire*, qui est au musée de Laval. Il peignait également le *Portrait de M. Jules Dauban*. D'autres *Portraits*, tels que ceux de *M. le Docteur B.*, et de *M^me^ B.*, furent exécutés en 1862, ainsi que trois sujets peints à l'huile pour la chapelle de Saint-Denis dans l'église de Saint-Denis-en-l'Ile, à Paris, qui représentaient : *le Martyre de Saint-Denis et de ses deux compagnons*, *la Translation* de leurs corps au lieu où est Saint-Denis aujourd'hui, et une figure personnifiant *la Foi*. Il achevait ensuite, à la colle, une frise sur fond d'or pour le plafond de l'ancien Opéra de la rue Le Peletier (1863), et, l'année suivante, trois sujets dans la chapelle Sainte-Anne de l'église Saint-Sulpice, à Paris : *La Naissance de la Vierge*, la *Présentation au Temple*, et les quatre prophètes, dans la voûte, Isaïe, Michée, Amos et Malachie. Nous mentionnerons en outre : le *Portrait de M. S.* (1864) ; *Hylas et les Nymphes* (1865) ; *Les Vertus*, cartons coloriés destinés à être exécutés sur verre en Amérique (1865) ; *Amphytrite*, figure peinte en émail sur lave, dans la maison Jolivet, à Dauville (1865) ; *le Printemps*, *l'Été*, *l'Automne* et *l'Hiver*, panneaux pour le Salon d'honneur de la préfecture de Grenoble (1866) ; le *Portrait de M. B.*, (1867) ; *la Conversion de saint Valère et de sa mère par l'évêque saint Martial*, *la Glorification de saint Valère*, ou sa translation au ciel par des anges après son martyre par la décapitation, grands panneaux peints à la cire sur mur, pour le transept de l'église Sainte-Clotilde de Paris (1868) ; les *Portraits de M. P.*, *de M^me^ M.*, *de M. D.* en costume de chasse, de *M^me^ B.* (1869). Nous voici arrivés à l'époque où Lenepveu commença les deux pages capitales de son album, déjà enrichi de tant de sujets pittoresques ou grandioses.

Digitized by Google

## III.

Nous voulons parler du plafond de la salle du Nouvel Opéra, peinture à l'huile, et de celui du théâtre d'Angers, peinture à la colle. Ces deux ouvrages attestent de toute la souplesse de ce merveilleux talent et de l'aptitude spéciale de Lenepveu pour les travaux du genre décoratif. Ils furent commencés en 1870 et 1871.

La grande voussure de l'Opéra est composée de vingt-quatre segments, pouvant s'assembler et se démonter à volonté, et formant un ensemble qui a près de vingt mètres de diamètre, d'après la description détaillée de M. Garnier dans son livre sur *le Nouvel Opéra*. La coupole en cuivre a été faite dans les ateliers de MM. Monduit et Béchet. L'écrivain auquel nous empruntons ces indications raconte comment l'on installa et l'on réunit ces divers morceaux, quelles mesures furent prises par l'artiste pour juger de l'effet, ainsi que pour s'assurer de la conservation de son œuvre menacée par le gaz. Il nous le montre multipliant les opérations, inventant chaque jour des précautions nouvelles, essayant les procédés les plus divers, adoptant enfin la peinture ordinaire, matée avec un peu de cire, et broyant lui-même ses couleurs qu'il achetait en pain pour les réduire en poudre afin de les mélanger avec la quantité d'huile qui lui paraissait nécessaire. Si plus tard ce plafond vient à s'altérer, l'auteur aura au moins la conscience d'avoir fait tout ce qui dépendait de lui pour éviter ces détériorations[1].

Il est certain que tout sujet qui permet l'emploi des nus et des draperies flottantes est généralement propre à ce qu'on est convenu d'appeler la grande peinture. Les conceptions tirées de l'histoire ancienne, les faits se rapportant

[1] *Le Nouvel Opéra de Paris*, par Garnier, architecte, t. I, p. 164 et suivantes.

Digitized by Google

aux fables, aux légendes, à la mythologie, fournissent aux artistes des sujets toujours nouveaux, des motifs toujours variés, que chacun est libre d'interpréter et de traduire à sa manière et à sa fantaisie. Aussi Lenepveu, s'inspirant de ces idées, a-t-il pris soin d'évoquer sur son tableau toutes les allégories qui pouvaient avoir quelque rapport avec la destination du lieu, telles que celles d'Apollon et des Muses, des différentes musiques, des Heures du jour et de la nuit, avec leurs attributs particuliers, de la beauté, de l'amour, des chants, des divinités de l'Olympe païen ou des diverses mythologies, qu'il a réunies dans l'ensemble de cette œuvre véritablement magistrale.

Ce ne sont pas les Heures classiques des mythes grecs que Lenepveu a voulu nous montrer, mais les Heures telles que les a conçues l'imagination moderne [1]. Le peintre a reproduit les types variés des Heures qui amènent avec elles l'inévitable cortège des labeurs et des plaisirs, des douleurs et des joies humaines. Il a interprété son sujet, comme il le comprenait, c'est-à-dire à la fois en poète et en artiste. Chacun de ces groupes mériterait d'être accompagné d'une strophe empruntée aux maîtres de la poésie lyrique et qui lui servirait de commentaire. A défaut de vers nous célébrerons en prose le charme pénétrant de ces harmonieuses compositions.

L'*Heure du travail* est figurée par une jeune femme assise sur un nuage et tenant un compas à la main ; l'*Heure de la toilette et de la coquetterie*, par une jeune fille nue étendue au milieu des amours qui lui présentent des fleurs et un miroir ; l'*Heure de la folie* est marquée par un charmant groupe renversé, qui secoue les joyeux grelots de ses marottes ; l'*Heure de la gloire* est personnifiée par une Renommée qui plane dans le ciel avec sa trompette et sa

[1] *Les Peintures du Nouvel Opéra*, par Henri Houssaye, Revue des Deux-Mondes, 1875.

Digitized by Google

couronne de lauriers destinée aux triomphateurs ; l'*Heure de la chasse*, c'est un enfant qui sonne du cor ; l'*Heure de la richesse* est symbolisée par l'abondance qui épanche les inépuisables trésors de sa corne féconde ; l'*Heure de l'ivresse*, par une bacchante échevelée qui boit dans une coupe ; l'*Heure de l'amour* est représentée par une nymphe qu'Éros appelle de sa voix caressante ; l'*Heure du sommeil et des songes*, par une femme qui s'élève diaphane et translucide sur une nuée vaporeuse. L'*Heure du crime* n'est pas oubliée. Un blême jeune homme, drapé dans un manteau rouge et brandissant d'une main fiévreuse le manche d'un poignard ensanglanté, symbolise cette heure sinistre.

De nombreux groupes s'entremêlent très heureusement aux personnages principaux. L'auteur a peuplé son plafond de figures montant et descendant comme des nuées d'oiseaux, comme les voltigeuses du firmament, selon l'expression poétique de M. Garnier, dans son livre sur le *Nouvel Opéra*. Elles sont charmantes ; les unes traversent l'espace en s'élevant presque perpendiculairement, les autres, au contraire, les bras et la tête en avant, semblent quitter le ciel pour s'approcher de la terre. Celles-ci se groupent en grappes mouvantes, celles-là s'éparpillent dans l'éther, robustes et puissantes lorsqu'elles sont voisines du cadre, ou légères et effacées quand elles paraissent se dérober dans l'infini. Les amours jettent des fleurs, les muses s'enlacent joyeusement. Tout cela frémit, voltige, tourbillonne dans les airs avec les raccourcis les plus étonnants, les silhouettes les plus fantastiques, les poses les plus élégantes. On sent que c'est bien ainsi que doivent se tenir et se mouvoir ces déesses du ciel antique, vivant dans les espaces supérieurs qui semblent apparaître au-dessus de la salle en la couvrant d'une grande voûte céleste.

L'écrivain remarque avec raison que cette œuvre est composée comme celle que peignaient les maîtres de la

Digitized by Google

Renaissance, les Lefranc, les Dominiquin, les Tiepolo et tant d'autres. Elle est ornée de figures qui nous font bien l'effet d'être dans leur élément en planant au-dessus des spectateurs, ce qui est la seule façon logique de disposer un plafond. Quand on lève la tête on constate que les choses et les gens sont représentés dans la voussure comme s'ils étaient placés normalement dans cette région élevée. On les voit à peu près par les pieds et les architectures présentent leurs faces inférieures à l'œil. Rien en effet n'est plus déplaisant que ces plafonds formés par des séries de tableaux peints comme s'ils devaient être examinés perpendiculairement et qu'on colle ensuite à plat au-dessus du public qui est appelé à les contempler. On craint à chaque instant d'assister à la chute des nuages tombant sur les spectateurs, et on gagne un torticolis en faisant un effort désespéré pour apprécier la valeur de ces peintures malencontreuses. Tout est donc aussi beau que logique dans le travail de Lenepveu.

La lumière et la couleur sont distribuées dans ce plafond avec un art merveilleux. Le peintre l'a partagé en quatre effets savamment gradués qui marquent la division entre le jour et la nuit, l'aurore et le crépuscule. Aussi ces figures sont-elles, ou baignées de lumière, ou plongées dans l'ombre, ou voilées par une demi-teinte, selon la place qu'elles occupent. Le coloris, sombre du côté de la nuit, se relève et s'éclaircit du côté du jour. Certains nuages doucement teintés ont des tons d'une grâce, d'une fraîcheur et d'une suavité inexprimables.

Cette peinture est exécutée dans la manière de l'école de Bologne dont le style pompeux convient au genre décoratif. Les figures plafonnent admirablement dans les lignes fuyantes et dans la profondeur de la perspective décorative, comme l'a observé M. Henri Houssaye, dans son article sur les Peintures du Nouvel Opéra. La composition est forte, ample, bien agencée dans

Digitized by Google

les plus petits détails, et l'exécution est excellente. L'artiste aurait pu peindre ce plafond à la colle, ce qui lui eût donné plus d'éclat et de fraîcheur. Tout le monde sait, en effet, que la peinture à l'huile n'a, vue le soir, ni l'éclat, ni la transparence, ni la distinction de la peinture à la colle ou de la peinture à fresque. Mais, en revanche, la peinture à la colle n'aurait guère duré que huit ou dix ans, et, au bout de ce temps, le plafond aurait presque complètement passé. Lenepveu a préféré sacrifier la coloration brillante pour assurer la durée de son œuvre.

C'est aussi à l'antiquité, à ses mythes symboliques, à ses souvenirs poétiques, que Lenepveu a emprunté les personnages qui ornent le plafond du Théâtre d'Angers. On sent qu'il aime ces divinités du paganisme, qu'il les a étudiées, et qu'il les a comprises. L'ouvrage a été l'objet d'interprétations diverses. Les uns n'y voient que des scènes mythologiques. Ils louent l'auteur de son choix en remarquant que ces groupes ont l'avantage d'être généralement connus. Les scènes, selon un critique, en sont facilement intelligibles pour un spectateur qui ne peut ni les regarder longtemps ni les analyser, et qu'elles doivent charmer et impressionner tout d'abord, au premier coup d'œil, par la vive et frappante image de la vie, par la beauté idéale des formes et par l'harmonie des couleurs. Ces quatre sujets, ajoute-t-il, symbolisant à merveille la lumière, la nuit, la beauté, la gaieté [1], sont bien appropriés à la circonstance. D'autres croient distinguer dans ce plafond, soit les Quatre Saisons de l'année, soit les Heures du jour ou de la nuit. Enfin certains pensent que l'artiste a voulu personnifier la musique savante, la musique légère, le drame et la comédie.

L'auteur a divisé sa composition au moyen d'une colonnade coupée par quatre constructions qui semblent

[1] *Revue de l'Anjou*, deuxième et troisième livraisons, 1872, pp. 116, 117, 118.



Digitized by Google

élever la salle d'un grand étage. Cette ingénieuse disposition rompt l'uniformité de la corniche, ménage la transition entre la scène réelle et la peinture, et prolonge l'aspect de la vie et l'apparence des mouvements en introduisant dans la salle même des figures d'hommes et d'animaux, des draperies, des flammes, des fumées [1]. Ajoutons que cette colonnade, d'un riche principe d'architecture, est ornée de niches avec statues en bronze et de sortes de loges à l'italienne avec balcons arrondis, le tout décoré de fleurs et de plantes d'une végétation exubérante. Elle sert de repoussoir à l'ensemble et forme pour ainsi dire le cadre de ce gigantesque tableau.

L'*Apothéose d'Apollon* remplit la partie du plafond qui domine la scène. Le dieu du Soleil, rayonnant dans sa gloire immortelle, s'élève triomphalement dans les airs qu'il remplit de son éclat éblouissant. Il est entouré par les Muses dont il préside le chœur mélodieux. A sa droite, Clio, la Muse de l'histoire, embouchant la trompette de la Renommée et présentant une couronne de lauriers; Melpomène, la Muse de la tragédie, un poignard à la main; Polymnie, la Muse de la poésie lyrique; Mnémosyne, la Muse de la mémoire et la mère des neuf autres Muses. Au-dessous, Pégase, le Dieu ailé des Muses. A gauche, Uranie, la Muse de l'astronomie, un compas appliqué à une sphère; Thalie, la Muse de la comédie, tenant d'une main le masque de l'acteur et de l'autre le fouet de la satire; Euterpe, la Muse de la musique, jouant de la flûte; Terpsichore, la Muse de la danse, et Eratô, la Muse de la poésie légère, embrassée par l'Amour.

*L'Enlèvement de Proserpine par Pluton*, qui personnifie la nuit, forme une vigoureuse opposition avec ce groupe lumineux. Le dieu des Enfers, debout sur son char, emporte d'un geste farouche la victime qu'il a ravie à Cérès et à ses

[1] *Revue de l'Anjou*, deuxième et troisième livraison, 1872, pp. 116, 117, 118.

Digitized by Google

compagnes. Il serre sa proie frémissante dans ses bras et l'entraîne, malgré les supplications des femmes éplorées, jusqu'au fond du sombre empire dont elle doit devenir la souveraine. Ce groupe émerge d'un tourbillon de flammes et de fumée qui s'élance des ruines du palais embrasé. On remarque au bas, Orphée, l'infortuné époux d'Eurydice ; puis, les Cyclopes, les forgerons de la foudre du divin Jupiter. Au-dessus, les Furies vengeresses, agitant d'un mouvement tragique les serpents aux sifflements stridents.

La *Toilette de Vénus* nous montre la Beauté, parée par les Grâces et entourée par les Amours. Cette scène est placée entre les deux premiers sujets si différents d'idées et de couleurs. Couchée sur des nuages, dont les teintes semblent mettre en relief la blancheur de ses chairs, la déesse de l'amour s'appuie nonchalamment sur sa main droite, suivant la poétique description de M. R., dans son article publié par le journal *le Théâtre*. Sa tête s'incline faiblement en arrière et elle laisse son regard rêveur se perdre dans l'immensité profonde du ciel azuré. Des Nymphes, dont les formes sont à demi-cachées par des draperies flottantes, s'empressent autour d'elle pour la parfumer et pour orner sa coiffure; l'une noue la ceinture de la déesse : à ses pieds, Mars se laisse désarmer par les Amours qui lui enlèvent son glaive et son bouclier.

Le *Triomphe de Bacchus* contraste curieusement avec la scène précédente. Le dieu du vin, des folles danses et des joyeuses chansons, le conquérant de l'Inde, traîné sur son char et couronné de pampre, brandit d'une main un thyrse et de l'autre la coupe du festin. Autour de lui les Bacchantes, les Amours, les Satyres qui se livrent à leurs grotesques ébats, la panthère, l'âne succombant sous le poids de Silène, évoquent le souvenir des poésies satiriques de la Grèce païenne.

Tel est l'ensemble de cette composition éclatante, grandiose, hardiment conçue, riche, dont la coloration puissante

Digitized by Google

et soutenue a de remarquables intensités d'opposition et où le dessin des raccourcis est merveilleusement interprété. C'est largement et sûrement peint. Lenepveu se montre encore une fois l'artiste sérieux que nous avons si souvent admiré. On voit qu'il a été élevé, comme on l'a dit, aux grandes traditions, qu'il est plein d'imprévu dans les attitudes qu'il donne à ses figures, plein de conscience dans l'étude des morceaux, plein d'entrain dans le jet de l'idée primordiale. Il règne dans ce plafond comme dans celui de l'Opéra un souffle de noblesse peu commune.

Nous goûtons, tour à tour, devant ce tableau, les sentiments les plus variés et nous éprouvons les sensations les plus diverses, grâce à la magie de ce pinceau enchanteur. Vénus, c'est le charme, la beauté, l'amour. Pluton éveille en nous l'image de la force brutale, de la violence, de la nuit, qui engendrent la terreur et le désespoir. Puis viennent avec Bacchus, l'ivresse, les joies folles et délirantes, tandis qu'Apollon c'est la lumière physique et intellectuelle, le soleil, la gloire, le beau, l'idéal. Le coloris de ces scènes n'est pas inférieur à celui du plafond de l'Opéra. L'artiste a varié les effets et nuancé les tons avec une habileté qui dénote la science réelle et la connaissance du métier. Les nuages sont, tantôt ensoleillés, chauds, vaporeux, lumineux, tantôt pâles, effacés, orageux, sombres, et ces contrastes se fondent dans un ensemble harmonieux comme dans une immense symphonie. Plusieurs de ces groupes et de ces personnages figurent également dans le plafond de l'Opéra, avec des changements appropriés à la nature des sujets. Il serait intéressant de comparer les deux œuvres entre elles, ainsi que de rechercher en quoi elles diffèrent et en quoi elles se ressemblent.

Digitized by Google

## IV.

Pendant les années 1871 et 1872 Lenepveu dessina au crayon rouge ou peignit à l'huile un grand nombre de portraits de nos compatriotes. La liste générale s'élève à plus de quatre-vingts tableaux dont quelques-uns ont figuré aux expositions. Mais la majeure partie orne les salons des particuliers où ces toiles occupent la place d'honneur et formeraient, si on les réunissait dans une même galerie, une revue complète de tous les âges et de tous les types. Cette collection mériterait une étude spéciale. L'heure n'est pas encore venue d'analyser cette importante série d'ouvrages et nous devons observer une extrême réserve sur ce chapitre. Nous ne pourrions pas, en effet, sans manquer aux convenances, décrire ces portraits d'une nature essentiellement intime et indiquer les noms des personnes qu'ils représentent. Plus tard, quand les années se seront écoulées, et quand on dressera le catalogue général des tableaux de Lenepveu, il sera permis de désigner, sans indiscrétion, les personnes auxquelles nous faisons allusion. Contentons-nous de dire en quelques lignes quelle est l'impression produite sur nous par l'examen de ces portraits, que nous connaissons presque tous, et d'affirmer que l'auteur a su reproduire avec un égal bonheur les physionomies les plus différentes, ce qui atteste la fécondité de son puissant esprit. C'est ainsi qu'il a réussi à exprimer le charme pénétrant de l'enfance, la grâce épanouie de la jeunesse, la majesté puissante de l'âge mûr et la gravité sereine de la vieillesse La facilité de son talent se révèle dans ses créations multiples où revivent sous nos yeux séduits, l'homme d'état, l'artiste, le soldat, le magistrat, l'écrivain, le savant, le financier, le penseur, représentés chacun avec leur physionomie propre, leur caractère particulier et leur originalité nettement tranchée. Les

Digitized by Google

portraits de femmes, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, dénotent aussi la souplesse du pinceau de Lenepveu.

Pour apprécier toute la valeur de ces œuvres, il faut se souvenir que l'art du portrait est un des plus difficiles. « Tout le monde peut, à la rigueur, peindre un œil, mais tout le monde ne saurait peindre un regard, » a dit Lawrence. Le visage est, selon un mot connu, le miroir de l'âme, et M. Thiers l'a défini : « Le théâtre de la pensée. » Suivant un grand critique : « Le visage est une lettre de recommandation écrite dans une langue commune à tous les hommes. » La tâche du portraitiste est donc singulièrement lourde puisqu'il doit interroger l'âme et traduire la pensée secrète. Il faut qu'il ait un continuel souci de *l'exactitude et du naturel*, comme l'a justement remarqué Marquet de Vasselot, dans le premier chapitre de son *Histoire du Portrait en France*, intitulé « Des qualités nécessaires dans le portrait. » Enfin Charles Blanc s'exprime en ces termes dans son ouvrage sur *Les Artistes de mon temps* : « Le portrait veut une intelligence souple, variée, étendue et pénétrante, un esprit fertile en ressources. » M. Thiers, que nous aimons à citer encore une fois, demandait au portraitiste : « de savoir faire un portrait *correct*—ou *savant*—ou *riche*—ou *grand* et *beau*. » Dans le dessin, le portraitiste digne de ce nom, n'appartiendra qu'à une seule école, l'école de la nature dirigée par la pensée. La peinture de portrait a été de tout temps traitée en France avec une habileté supérieure, comme l'a constaté avec raison M. Henri Delaborde dans ses études de critique artistique. Nous regrettons cependant que, dans le dernier chapitre de son ouvrage consacré aux portraitistes contemporains, Vasselot ait omis le nom de Lenepveu.

Il existe plusieurs portraits de Lenepveu par divers artistes et par lui-même. En voici la liste : vers 1839, un portrait à la plume par un de ses camarades, Hauël, qui

Digitized by Google

est chez M. Ramousset, architecte à Paris; un second dessiné à l'estompe, par Léon Benouville, en 1841, appartenant à la sœur de Lenepveu, Mme Ménard; un buste en plâtre, demi-nature, par Arnaud notre compatriote, en 1847. Lenepveu s'est peint lui-même, en 1876, pour la collection des portraits d'artistes de tous les temps au Musée des Offices, à Florence. La même année, il a fait une seconde fois son portrait pour Mme Ménard qui possède ce tableau. Il a, depuis 1878, chez lui, à Paris, le modèle en plâtre d'un buste en marbre exécuté a Rome, par Injalbert, pensionnaire de l'Académie de France, pour la collection des bustes des Directeurs de cette institution artistique. Enfin, pendant la guerre et le siège de Paris, le peintre avait dessiné à la plume son portrait qui est chez Mme Berthault.

## V

Parmi les toiles de genre nous en décrirons deux qui ont droit à une mention particulière et qui sont à Angers :

Citons d'abord *Vincent et Mireille dans le mûrier*. Qui ne se souvient de ce délicieux épisode du poème de Mistral? Vincent a découvert un nid, en faisant la cueillette des feuilles de mûrier, et il en a retiré les petits oiseaux prêts à s'envoler. Il les tend à son amie qui, debout au sommet de l'échelle, les reçoit et cache, d'un geste gracieux, les pauvres orphelins dans son corsage entrouvert, comme pour les réchauffer. Le sac est à demi-plein, car les amoureux ont interrompu la besogne commencée pour se livrer à un plus doux passe-temps. Cette ravissante traduction des vers du poète, dont les strophes s'illuminent d'un si radieux éclat et semblent comme dorées par les chaudes caresses du soleil provençal, appartient à un ami des beaux-arts, M. Ernest Oriolle. L'*Idylle antique*, que possède M. Désiré Richou, un autre amateur distingué

Digitized by Google

et délicat, peut servir de pendant à cette bucolique moderne. Comme il est beau avec son doux sourire cet enfant blond qui se balance dans son hamac sous la feuillée touffue des vieux arbres éclairés par les derniers rayons du couchant. Lassés des fatigues de la journée, les parents ont déposé, l'un son fuseau, l'autre son instrument de travail. Ils se reposent, étendus sur la verdure, en contemplant leur chérubin adoré. La mère agite d'une main un tambour de basque pour l'amuser et le père joue avec une guirlande de fleurs. C'est une suave pastorale toute imprégnée d'un charme discret et d'une poésie intime. Le coloris a des tons frais et harmonieux bien appropriés à ce sujet champêtre, à cet hymne en l'honneur des joies saines de la famille. La forme ovale du cadre allonge très heureusement la perspective de cette scène agreste qui évoque le souvenir des bergers du divin Virgile. Ces deux tableaux ont été peints à Rome.

Les fusains représentant les *Quatre Saisons*, qui décorent la partie supérieure de l'escalier du Musée, doivent être cités parmi les études les plus intéressantes et les plus complètes de cette collection inépuisable.

Cette série de travaux importants avait attiré l'attention publique sur notre illustre compatriote. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 4 août 1862, et membre de l'Institut en 1869, en remplacement de Hesse, l'auteur des *Pêcheurs Catalans*, de la *Jeune Arlésienne*, du *Triomphe de Pisani* et de tant de remarquables portraits. M. Thiers, visitant à la fin de l'année 1872 le nouvel Opéra, alors en construction, fut frappé de la splendeur du plafond sur cuivre exécuté par Lenepveu pour la coupole de ce théâtre. La merveilleuse facilité d'assimilation, qui était l'un des traits caractéristiques de ce grand esprit ouvert à toutes les connaissances intellectuelles, lui permit de comprendre et d'apprécier le mérite exceptionnel de ces magnifiques peintures. Il ne pouvait se lasser de les

Digitized by Google

contempler et de témoigner son admiration à ceux qui l'entouraient. Son examen terminé, il annonça à l'auteur qu'il était nommé Directeur de l'Académie de France à Rome, pour six ans, en remplacement d'Hébert, le peintre célèbre de *La Mal'Aria*, œuvre devenue populaire, placée au Luxembourg et plusieurs fois lithographiée. Lenepveu était ainsi fait général sur le champ de bataille. Il fut admis, en 1873, parmi les membres de l'Académie de Saint-Luc de Rome et promu, en 1876, au grade d'officier de la Légion d'honneur. Il était choisi en novembre 1877 comme membre de la Congrégation Artistique des virtuoses et nommé commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand en avril 1878. Une rue d'Angers a reçu le nom de Lenepveu.

Il avait peint, en 1877, quatre dessus de porte chez son frère M. Lenepveu à Paris et le portrait de M. Geoffroy, membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome, destiné à la bibliothèque de l'École.

Une dernière fresque termina en 1878 l'ensemble des décorations exécutées dans la chapelle de l'Hospice Sainte-Marie d'Angers. L'artiste devait représenter l'*Entrée d'un soldat blessé à l'Hôpital*, sujet plein d'à propos, comme on l'a dit[1], dans la chapelle d'un établissement à la fois civil et militaire. Le peintre a développé l'idée première en agrandissant la scène qu'il était chargé de reproduire. Nous sommes en 1870, l'*Année Terrible* chantée par Victor Hugo, pendant ce long et cruel hiver plus approprié au climat de la Russie qu'à celui de la France, et qui ajouta ses atroces rigueurs aux misères de l'invasion prussienne. La neige a jeté sur la terre son grand linceul blanc comme un drap mortuaire. Tout est sombre et triste au ciel et dans les cœurs. Voici qu'arrive à l'Hôtel-Dieu d'Angers un convoi d'officiers et de soldats, tombés victimes de leur dévouement patriotique sur les champs de bataille, ou

[1] *Revue de l'Anjou*, 1878, t. II, pp. 87 et 88.

Digitized by Google

épuisés par les privations continuelles. Un soldat, blessé à la tête, gît étendu sur un brancard au premier plan; un vieux prêtre agenouillé donne l'absolution au malade, tandis que deux sœurs de charité lui prodiguent leurs soins empressés. L'une d'elles relève doucement le linge qui entoure son front meurtri, pendant que l'autre prépare un cordial réparateur. Un infirmier, habillé de brun et portant le brassard de la Société Internationale de secours aux blessés, contemple cette scène émouvante dans une attitude pleine d'un pieux recueillement; deux soldats sont assis à terre, à sa droite, l'un en vêtement vert a le bras en écharpe, et l'autre a l'uniforme de la ligne. Un cuirassier morne et pensif est debout au second plan, drapé dans son ample manteau dont la couleur rouge contraste vigoureusement avec la blancheur de la neige; un autre soldat près de lui, s'appuie sur des béquilles. On entrevoit une voiture d'ambulance dans la pénombre. Ici une sœur de charité aide un blessé à gravir les marches, plus loin des frères de la doctrine chrétienne et des infirmiers emportent un officier mort sur un brancard; un des frères tient son sabre. Enfin des soldats, montant à grand'peine l'escalier ou debout au sommet des degrés, remplissent le reste de cette composition dont l'aspect produit sur les visiteurs une impression puissante et douloureuse. L'artiste s'est véritablement surpassé dans cette œuvre sublime où la Religion et la Charité s'unissent pour secourir les héroïques vaincus de cette guerre désastreuse dont le souvenir devrait être gravé en caractères ineffaçables dans tous les cœurs français !

Indiquons encore deux dessus de porte pour la salle des concerts de Monte-Carlo représentant des *Enfants se jouant au milieu des fleurs*, deux grands panneaux décoratifs pour la salle des jeux de cet établissement : *le Tir aux Pigeons* et *les Régates*, ainsi que *la Musique* ou *le Printemps et l'Été*, charmants panneaux pour M. Garnier,

Digitized by Google

à Paris, peints en 1878 et 1880. Lenepveu prépare actuellement un vaste travail pour l'Opéra.

Outre les œuvres que nous venons d'énumérer, il a fait des esquisses peintes de tous ses tableaux et dessiné les cartons de la plupart de ses peintures. Il a également offert à sa ville natale un certain nombre de ses cartons.

La Bibliothèque d'Angers possède un livre in-folio, édité à l'Imprimerie Impériale pour l'Exposition Universelle de 1863 à Londres, illustré par Lenepveu et par d'autres artistes. N'oublions pas un beau dessin au crayon peu connu, représentant Marguerite d'Anjou, fille de René d'Anjou, reine d'Écosse et épouse du roi Henri VI [1], d'après le tableau de Dubois qui est au Musée d'Angers.

Après avoir fini cette analyse d'œuvres diverses et de travaux multiples, accomplis pendant quarante années consacrées à l'étude, il nous resterait à parler de l'homme privé. Mais la modestie de Lenepveu nous défend de dire tout le bien que nous pensons de lui et d'insister sur ce sujet délicat. Il nous sera permis cependant de rappeler que chez lui le cœur est à la hauteur du talent. Qui ne connaît du reste cette physionomie de penseur au regard profond et doux qu'un sourire de bonté sait éclairer d'un si sympathique reflet? Qui n'a subi le charme pénétrant de sa parole, tour à tour spirituelle et élevée? Qui n'a goûté le prix de cette érudition si sérieuse et si réelle qui semble s'ignorer elle-même?

Ce puritain de l'honneur et de l'amitié, selon l'expression de Garnier, n'a jamais failli à une tâche. C'est le doute perpétuel sur sa valeur, c'est la modestie incarnée, et, s'il a quelquefois peur de lui-même, il est toujours sans reproche. D'une vivacité extrême et à toute heure prêt au travail, il fait en une matinée l'œuvre d'une journée. Doué d'une conscience hors ligne, il ne délaisse

[1] Voir le manuscrit 896 de Berthe, t. II, fol. 16.

Digitized by Google

aucune étude, ne néglige aucun détail, et n'abandonne rien au hasard. Enfin il n'a dans le cœur aucun levain d'envie ni de jalousie. Ses confrères vantent son habileté peu commune. Lorsqu'il exécute ses compositions, il lui faut l'espace pour s'étendre, un temps limité pour stimuler sa rapidité de travail, et de larges sujets pour développer à son aise sa robuste imagination. Si j'étais journaliste, ajoute son ami, j'entreprendrais une campagne suivie en faveur de ses œuvres nombreuses.

Saluons donc, une dernière fois, le peintre que la ville d'Angers est fière de compter parmi ses plus illustres enfants, l'homme bienveillant, simple comme tous les esprits vraiments supérieurs, sincèrement dévoué à ses amis et fidèle à ses principes. Honorons son désintéressement qui s'est si noblement affirmé lors de l'exécution des peintures du plafond de notre théâtre dont il a fait don à ses compatriotes avec une rare générosité.

C'est un grand artiste et un grand cœur.

André Joubert.

---

Digitized by Google

# LA MAISON D'ANJOU

## EN HONGRIE

On connaît imparfaitement le rôle joué par deux princes français dans les Annales de la Hongrie et, profitant de la remarquable histoire de ce pays, récemment publiée par M. Édouard Sayous, il nous a paru assez intéressant de noter brièvement ce souvenir. Pour plus d'un lecteur, nous espérons même que ce sera presque une révélation ; dans tous les cas, si l'on sait que Charles et Louis d'Anjou se sont assis sur le trône de saint Étienne, on ignore complètement le détail de leurs règnes passablement aventureux.

Nous n'avons pas à raconter les commencements de l'histoire de la Hongrie : quelques lignes suffiront. Le pays occupé en 868 par les Avares qui en chassèrent les Lombards, fut conquis par Charlemagne et annexé à son empire. En 889, les Madgyares les expulsèrent à leur tour sous la conduite d'Almus qui céda ensuite le pouvoir à son fils, Arpad, le premier roi national de la Hongrie, mais un roi batailleur et remuant. Vers l'an 1000, Étienne embrassa le christianisme et obtint du Pape la reconnaissance de son titre royal. La Hongrie fut constamment un vaste champ de bataille où la fortune se montra, comme toujours, inconstante. Vers la fin du XIIe siècle, Bela III, qui avait été élevé à Constantinople et avait épousé une fille de Renaud de Châtillon, se remaria avec Marguerite, fille de Louis VII, roi de France. Ses successeurs continuèrent à se montrer très batailleurs et un peu contre tout le monde, car nous les

Digitized by Google

voyons s'en prendre tour à tour aux Mongols qu'ils eurent à repousser, aux Bohémiens, aux Autrichiens, aux Bulgares. En 1301 mourut André III, dernier représentant des Arpad. Le trône demeura vacant pendant près de dix ans, Wenceslas, roi de Bohême et Othon de Bavière y ayant successivement renoncé. Dès les premiers jours la Cour de Rome s'était prononcée en faveur de Charles-Robert d'Anjou.

Charles II, roi de Naples — neveu de saint Louis — avait épousé dès 1270, Marie de Hongrie, fille du roi Étienne V, sœur et héritière du roi Ladislas IV : à la mort de ce dernier prince, Charles avait en toute hâte couronné son fils aîné, Charles, roi de Hongrie, à Naples même, le 8 septembre 1290. Il mourut dès 1296, mais sa royauté fut toute platonique, les Hongrois ayant voulu laisser régner le dernier des Arpad qu'on retrouva à Venise et n'entendant pas qu'on leur imposât un souverain en dehors de leur libre choix. A la mort d'André précisément, le pape voulut presser trop vivement les choses en faveur de Charles-Robert, fils de Charles et d'une fille de l'empereur. Boniface VIII, tout entier alors à l'orgueil et à la joie du succès de son jubilé, se croyant réellement le suzerain incontesté de tous les royaumes, envoya en Hongrie son légat, l'évêque d'Ostie, muni non pas d'instructions, mais d'ordres absolus pour les grands et pour les prélats. L'effet contraire à ce que Rome désirait, fut naturellement obtenu; Charles-Robert fut bien couronné à Gran par le primat, serviteur obéissant du Pape, mais peu de jours après Wenceslas y était couronné à son tour et bientôt l'évêque d'Ostie dut se retirer en présence des manifestations dangereuses du peuple.

Wenceslas céda peu après ses droits à Othon de Bavière: pendant ce temps les Angevins ne perdaient pas courage, soutenus par l'archevêque-primat dont l'intelligence et la dureté étaient également précieuses pour la cause en apparence perdue de ce descendant des Capétiens. Charles-

Digitized by Google

Robert devait d'ailleurs triompher par la retraite de ses adversaires : la papauté ne cessa pas un instant de soutenir énergiquement sa cause. Peu à peu la foule reconnut l'impossibilité d'accepter le prince bavarois que le voïvode de Transylvanie, Ladislas Apor, retenait tout bonnement prisonnier après l'avoir fait élire et sacrer, et elle se tou ra vers Charles-Robert que l'on commençait à connaître par la persévérance même de ses efforts, et les menées devenues plus adroites de ses partisans. Une difficulté matérielle se produisait à l'encontre ; les Madgyares désiraient un nouveau couronnement, mais la couronne sacrée, la couronne de saint Étienne était détenue par le voïvode Apor. Le légat en fit fabriquer une autre qu'il consacra solennellement et la cérémonie eut lieu. Le peuple, cependant, n'était pas satisfait : rien n'est fort comme certains préjugés populaires, et l'on disait tout haut que ce n'était pas la « sainte couronne » qui avait été placée sur le front de Charles-Robert. Ladislas Apor se décida soudainement à l'apporter : un quatrième couronnement fut célébré, sans que le légat parût s'apercevoir de ce qu'un pareil renouvellement avait de blessant pour le Saint-Siège. Charles-Robert pouvait désormais commencer tranquillement à régner (1310) ; il avait alors vingt-deux ans [1].

Charles-Robert montait sur le trône avec des idées peu conformes à celles que la nation qu'il allait gouverner : il eut toujours foi en son droit supérieur à toute espèce d'élection et il se montra singulièrement rancunier jusqu'au dernier moment, cruel même contre ceux qu'il considéra comme lui ayant barré le passage. Il était aussi très autoritaire et il n'admettait pas le régime constitutionnel, quoiqu'encore bien élémentaire, de la Hongrie : du moins sut-il dissimuler ses préventions, qui lui auraient immédiatement aliéné tous les Madgyares. Charles-Robert ne voyait pas non

[1] Il avait deux sœurs : Clémence, mariée à Louis X le Hutin ; Béatrix, femme du Dauphin de Viennois.

Digitized by Google

plus volontiers la puissante organisation féodale de son royaume; mais en cette circonstance encore il sut se dominer: au lieu de heurter de front les forces vives de la Hongrie, il s'appliqua à les tourner à son profit. Ne se sentant pas la force de Philippe-le-Bel, il se contenta de changer peu à peu les choses selon ses idées, sans que la nation qui l'avait acclamé se sentît soumise à une influence étrangère contre laquelle elle se serait aussitôt révoltée. Un seul de ses vassaux résista au nouveau roi : Mathieu Csak, mais Charles-Robert le battit d'abord, le contint ensuite et fit si bien que le vieux despote de Trencsin mourut en 1318, ruiné et déconsidéré. La maison d'Anjou n'avait désormais plus d'ennemis sérieux en Hongrie : Charles-Robert put alors infliger une solide leçon aux princes serbes, qui, profitant de l'anarchie prolongée de la Hongrie, avaient pris le banat de Macso, au-delà du Danube et de la Save ; il s'empara rapidement de Belgrade et réduisit sous son vasselage le banat de Bosnie (1319).

La politique angevine allait considérablement modifier la situation de la Hongrie en Europe. Jusqu'alors la monarchie des Arpad s'était tenue passablement isolée. Les princes d'Anjou devaient changer ces errements, ils voulaient faire de la Hongrie une grande puissance européenne, étendant de tous côtés le réseau de ses alliances ; Charles-Robert tenait à resserrer ses liens avec la maison de France pour ménager sa situation à Naples en dépit de son assurance de désintéressement officiel, et à préparer la conquête et l'annexion de la Pologne. La mort de l'héritier de Naples pouvait amener une grave complication, mais Jean XXII tourna la difficulté en imaginant le mariage d'André, le plus jeune des fils de Charles-Robert avec la princesse Jeanne de Calabre, — celle qui devait devenir la célèbre Jeanne de Naples (1331). Cette alliance consola un peu notre ambitieux souverain qui venait peu de mois auparavant de voir mourir son fils Ladislas auquel son

Digitized by Google

mariage avec une Luxembourg aurait pu procurer l'héritage du trône de Bohême.

Nous avons dit que l'idée dominante du roi de Hongrie était l'acquisition, à un titre quelconque, de la Pologne. Déjà veuf de Marie-Catherine de Pologne et de Béatrix de Luxembourg, il se remaria en 1320 avec une seconde princesse polonaise, Élisabeth, fille de Wladislas Lokietok. Il s'empressa en toutes circonstances de soutenir les Polonais, notamment contre les Lithuaniens et contre les chevaliers teutoniques; il contribua même puissamment à faire proclamer son beau-frère Casimir, sans lui garder rancune du scandale qu'il venait de causer à la cour de Hongrie en déshonorant une des filles d'honneur de sa sœur et en provoquant ainsi un mouvement populaire dans lequel cette princesse faillit perdre la vie. Mais aussi il avait fait de dures conditions à Casimir; ce prince, quoiqu'à peine âgé de 30 ans, dut reconnaître le prince Louis d'Anjou comme son héritier et en même temps Jean de Luxembourg renonçait à toute prétention sur la Pologne en échange de la cession définitive de la Silésie à la Bohême. Trois ans après ce double succès (1342), Charles-Robert mourut, croyant avoir atteint le but principal de sa politique et ayant au moins la conviction d'avoir doté son pays d'adoption d'institutions sérieuses.

## II.

Le prince Louis qui succéda à son père devait, après quarante ans de règne, mériter le surnom de « Grand. » Doué d'une grande activité, jaloux des prérogatives de sa couronne, adorant sa mère, profondément attaché à ses frères, il était entier dans ses sentiments, susceptible de longues rancunes, ennemi des institutions libérales et souvent imprudent en politique. Son règne est long et singulièrement compliqué, mais nous voulons d'autant plus



Digitized by Google

tâcher d'en donner une timide analyse, que son historien n'hésite pas à déclarer que pendant une certaine période, « il fut peut-être le prince le plus puissant de l'Europe. »

Au début de son règne, Louis fut appelé à s'occuper des affaires de son jeune frère à Naples où Élisabeth s'était empressée d'accourir pour l'aider à ceindre la couronne; lui-même avait à négocier avec le Pape, car Clément VI voyait avec inquiétude la puissante branche hongroise de la maison d'Anjou mettre la main sur un royaume vassal qui pouvait à chaque instant menacer, sinon conquérir Rome. Clément fit contre fortune bon cœur, mais exigea pour l'autorisation du couronnement une somme énorme. On connaît les détails du drame qui s'accomplit presqu'immédiatement, Jeanne de Naples emportée par ses passions s'empressa aussitôt après le départ d'Élisabeth de Pologne de faire assassiner André pour épouser son amant, Louis de Tarente. Le roi de Hongrie en conçut une vive irritation, il est à peine besoin de le dire, mais il sut se contenir pour se procurer de sérieux moyens d'action; il ne rencontra pas l'appui sur lequel il comptait auprès du Pape et du roi de Bohême, mais il trouva dans son peuple les éléments dont il avait besoin pour se venger; les États italiens s'entendirent facilement aussi pour le passage des troupes, tant était grande dans toute la péninsule l'horreur causée par le meurtre d'André. L'armée hongroise parut à la fin de l'année 1347 et elle arriva facilement à Naples. Chemin faisant, Louis fit massacrer Charles de Durazzo reconnu comme le principal auteur du drame, mais avec lequel il avait jusque-là habilement dissimulé. Les troupes victorieuses furent soumises à la plus sévère discipline, mais à peine éloignées, Jeanne de Naples remonta facilement sur son trône, et en somme l'expédition n'eut guère d'autres résultats que d'avoir fait connaître au loin la valeur des soldats hongrois et d'avoir initié les nobles madgyares aux premiers souffles de la Renaissance.

Digitized by Google

Louis d'Anjou allait désormais se consacrer à deux buts plus sérieux et surtout plus pratiques ; conquérir des ports sur l'Adriatique et s'assurer la couronne de Pologne. Cela suffit même pour lui faire oublier tout ressentiment contre la papauté à cause de l'attitude de la cour d'Avignon dans l'affaire de Naples ; il comprit que son intérêt était de se déclarer le champion du catholicisme dans l'Europe orientale, et il le prouva, sans qu'il soit possible, remarque son historien, de faire la part exacte de la foi et de l'ambition dans les mobiles qui le dirigeaient. Louis commença par l'Adriatique. En 1345, les habitants de Zara se réclamèrent de lui pour les affranchir du joug des Vénitiens ; ceux-ci voulurent sévir et ils se vengèrent cruellement, tandis que les troupes hongroises arrivaient trop tard. On comprend le ressentiment du roi Louis pendant de longues années ; il dissimula avec un grand soin et affecta de tout préparer en vue d'une expédition contre les schismatiques de Serbie ; il l'annonça même à l'instar d'une croisade, mais au dernier moment, il lança son armée sur Venise. Ce succès fut prompt à accomplir et les orgueilleux républicains durent, pour obtenir la paix, céder toute la Dalmatie (1358).

Les années suivantes nous voyons Louis intimement réconcilié avec la cour de Rome, appelé même par elle pour envoyer des troupes contre les Visconti; le pape songea même un moment à le pousser à l'empire, contre Charles IV, mais Louis était devenu trop positif pour entreprendre de pareilles aventures ; il fut assez habile pour tenir en échec, par un système d'alliances avec les petits princes d'Italie, ceux de Bavière et d'Autriche, d'une part l'Empereur, de l'autre Venise et les Visconti, tout en continuant à couver des yeux le trône de Naples ; mais là tous ses efforts étaient brisés d'avance par la volonté de la cour de Rome qui ne pouvait admettre la possibilité d'avoir un voisin aussi puissant.

Restait la Pologne. Du vivant de Casimir, le roi Louis

Digitized by Google

avait à plusieurs reprises affirmé ses droits en s'immisçant dans les affaires du gouvernement et en provoquant certains arrangements importants avec l'empereur; il envoya même des troupes avec succès contre les Lithuaniens encore païens, contre les Ruthènes schismatiques et contre les Tartares. En 1370, le roi Casimir périt à la chasse. A ce moment décisif, Louis semble avoir un moment hésité devant la double tâche qu'il aurait désormais à mener de front; l'historien Dhigosy raconte qu'il se demandait « si deux troupeaux éloignés à ce point l'un de l'autre pouvaient être garantis par un seul pasteur contre la morsure des loups. » Il céda cependant et pour faire taire la susceptibilité de ses nouveaux sujets, il se fit successivement couronner à Cracovie par la petite Pologne et à Gnesen par la grande Pologne. Puis prenant résolûment les rênes du gouvernement en main, Louis réprima sévèrement certains soulèvements qui tentèrent de se produire, réduisit les Lithuaniens même à se soumettre. Malheureusement il n'avait eu que des filles de la belle Élisabeth Kotromanovich, sa femme. Malgré ses préventions contre la maison de Luxembourg-Bohême, il maria l'aînée avec Sigismond, le futur et célèbre empereur. Fidèle à ses vues sur Naples, il crut avoir trouvé le moyen de faire rentrer ce royaume dans sa famille, en préparant l'union de sa troisième fille, Catherine, avec le jeune duc d'Orléans, qui aurait succédé à la vieille Jeanne de Naples; la mort de cette jeune princesse détruisit presque aussitôt cette combinaison (1381). Peu de mois après Louis mourut à son tour après avoir vainement essayé d'humilier encore une fois les Vénitiens ; cette fois ceux-ci furent vainqueurs, mais sans pouvoir cependant enlever la Dalmatie à la Hongrie.

Un profond désordre accompagna l'extinction prématurée de la maison d'Anjou. La diète réunie en deuil autour du cercueil de Louis-le-Grand s'empressa d'acclamer

Digitized by Google

et de couronner sa seconde fille, Marie, comme *roi*, ainsi que le fut plus tard Marie-Therèse, tandis que la reine douairière était chargée de la régence avec le palatin Gara [1]. Pendant ce temps la cour de France songeait à marier le duc d'Orléans, dont nous avons déjà parlé tout à l'heure, avec la princesse Marie; Venise s'associa avec empressement à cette négociation et offrit une escadre pour transporter l'auguste princesse. Mais les compétitions ne manquèrent pas; d'abord Sigismond de Luxembourg, puis Charles de Naples qui prétendait, à l'inverse de Louis-le-Grand, réunir la couronne de Hongrie à sa couronne italienne; il comptait de nombreux partisans en Croatie et en Dalmatie et il arriva bravement au milieu d'eux; il était à Bude avant ses deux rivaux et il se fit couronner en présence des deux reines déchues et en dépit des murmures du peuple et de la petite noblesse qui haïssait instinctivement les Italiens. Mais ce triomphe fut court; le palatin Gara survint et ameuta la foule, Charles de Durazzo fut pris dans la lutte et emprisonné à Visegrad où il trouva la mort. Mais ce n'était que le premier acte du drame. Jean Horvathy, chef du parti de Charles, voulut se venger en se rendant indépendant en Croatie; mal conseillées par Gara, les deux reines allèrent visiter ce pays. Prises par leur ennemi, elles furent exposées aux plus sérieux périls, Élisabeth put sauver Marie, en se déclarant seule coupable de la mort de Durazzo; elle fut aussitôt incarcérée, massacrée peu après et sa tête fut envoyée à la veuve du roi de Naples. Quant à Marie, sur le sort de laquelle on fut quelque temps sans nouvelle, la diète la proclama reine avec Sigismond, roi. Le mariage eut lieu en 1385, mais la jeune reine mourut dès 1402, sans avoir eu d'enfant. Ainsi

[1] Les Polonais exigèrent le mariage presque immédiat de la princesse Hedwig avec le duc Jagello de Lithuanie. Elisabeth céda après quelques hésitations, quand elle vit que c'était le seul moyen de conserver ce vaste royaume dans sa famille.

Digitized by Google

finit trop tôt la race Capétienne en Hongrie. « Les fautes de cette courte dynastie française, qui aurait pu changer les destinées de l'Europe orientale, si elle eût vécu un siècle de plus, ses défauts incontestables, son penchant au despotisme, son ambition quelquefois mal dirigée, ont été effacés par ses services dans la mémoire des Madgyares. L'historien Syalag va jusqu'à s'écrir que le règne de Louis a été une longue bénédiction ! »

Comte E. de Barthélemy.

---

Digitized by Google

# A TRAVERS LES ALPES

## UN PASSAGE DE GLACIER

**De Fribourg à Kandersteg par Interlaken, Lauterbrunnen et le col de Tschingel.**

Depuis longtemps je me proposais de faire cette course, une des plus belles de l'Oberland. L'occasion ne s'était point encore présentée; aussi, quand elle vint frapper à ma porte, je la saisis avec joie, d'autant mieux qu'elle avait pris, ce jour-là, la figure d'un de mes amis, Louis de Boccard, bon chasseur et rude marcheur, dont les jambes, aussi solides que le cœur, ne s'étaient encore exercées que dans les montagnes du canton de Fribourg.

Le mois de juillet ne faisait que commencer. Un dimanche, nous nous mîmes en route pour Interlaken, malgré les conseils du baromètre qui baissait. Il est vrai qu'il avait encore vingt-quatre heures pour changer de parti.

Il faut quarante-cinq minutes pour nous transporter de Fribourg à Berne, c'est encore trop; mais patience, un jour on ira plus vite. Le départ du train pour Thoune nous laissait tout juste le temps d'aller voir si le soleil dorait le toit des maisons. Hélas! la chaîne des Alpes se trouvait perdue dans les brouillards.

La ville aux ours était en liesse; nous vîmes les rues pleines de promeneurs, les maisons pavoisées de drapeaux. C'était la fête de gymnastique.

A peine avons-nous mis le pied hors de la gare, que les sons joyeux d'une fanfare viennent réjouir nos oreilles.

Digitized by Google

Elle s'approche, les bannières paraissent, la foule s'écarte, et le cortège des gymnastes s'avance et défile majestueusement.

C'était un charmant coup-d'œil ; il y avait là de beaux garçons, admirablement bâtis, dont les décorations attestaient les triomphes dans ces luttes courtoises où ni les poings ni les pieds n'ont rien à voir. Question de muscles et de biceps, diront dédaigneusement les uns ; j'ajouterai surtout d'adresse, de souplesse et de sang-froid, trois qualités qu'il est toujours bon de travailler à acquérir.

En voyant passer tous ces jeunes gens, dont les visages respiraient la plus franche gaieté, je me disais que, en France, nous devrions les imiter et créer un plus grand nombre de ces sociétés, où se coudoient des hommes d'opinions politiques et religieuses différentes. Le corps a ses besoins comme l'intelligence, les concours de musique, les Sociétés savantes ne suffisent pas. Les Suisses ont leur Club alpin, leurs Sociétés de tir et de gymnastique, et, plus ils multiplieront ces occasions de se rencontrer, plus ils seront unis. C'est là qu'on arrive à la vraie pratique du grand principe de fraternité, c'est là qu'on s'habitue à la tolérance.

Chez nous, de ce côté-là, que de pas à faire en avant ! Si, pour leur malheur et celui de la patrie, les pères furent divisés, que les enfants au moins soient unis, que les mains séparées se rapprochent, que les cœurs se détendent, et surtout qu'on multiplie les occasions de se connaître ! alors on s'aimera. Il y aura toujours des croyances et des opinions diverses, mais elles n'engendreront plus de haines.

En pensant à la France, j'oubliais l'heure. Il s'agissait cependant de ne pas manquer le train, car nous devions être à Lauterbrunnen au plus tard à quatre heures.

Les six lieues qui séparent Berne de la délicieuse petite

Digitized by Google

ville de Thoune sont vite franchies. A peine arrivés et au moment de nous embarquer, la pluie commence à tomber. Nous saluons d'un regard *la Schadau*; Oberhofen est en vue; encore dix minutes, et voici Spietz. Il pleut toujours. Pourtant un rayon de soleil vient éclairer et réchauffer les rives humides du lac qui défilent devant nous.

Le sommet du Niesen est encapuchonné; mauvais signe, mais quelques cimes blanches sortent d'un océan de brouillards. Nous arrivons à Interlaken au moment où tombe du ciel la dernière goutte d'eau.

Sous les noyers passent et repassent des promeneurs et des promeneuses de tous pays. On ne voit que bâtons ferrés et guêtres, molletières et chapeaux ornés de voiles, le tout presque toujours d'une propreté irréprochable. Les types de touristes ne manquent pas; sur ce sujet je me permettrai de renvoyer mon lecteur aux charmantes descriptions de M. Rambert. D'ailleurs, le temps nous presse, il nous faut quitter l'ombre de ces beaux arbres et tout ce qu'elle abrite, car la Jungfrau nous regarde du milieu des nuages, et nous voulons aller la contempler de près : en route donc, et fouette cocher !

Entre la Scheinige Platte et la Sulleg, s'ouvre une vallée étroite, au fond de laquelle coule la Lutschine.

Le chemin serpente pendant près d'une demi-lieue à travers une plaine parsemée de chalets, d'hôtels et de pensions, et couverte d'arbres fruitiers et de fraîches prairies. A mesure qu'on approche de Mülinen, hameau situé à l'entrée même de la gorge sauvage où passe la route, on entend augmenter le grondement du torrent qui roule ses eaux furieuses au milieu des débris de rochers.

Au bout d'une demi-heure de route, la majestueuse pyramide du Wetterhorn apparaît à gauche, au fond de la vallée de Grindelwald.

Bientôt la Jungfrau, masquée jusqu'ici par les hautes

Digitized by Google

cimes dentelées qui dominent la rive droite de la Lutschine-Blanche, nous montra quelques recoins de ses glaciers perdus dans le brouillard. Le sentier de la Wengernalp, dont nous apercevons les zigs-zags à notre gauche, nous avertit que nous approchons de Lauterbrunnen.

En effet, la route tourne, et le village apparaît. Un peu plus loin, le célèbre Staubbach se précipite du haut d'une montagne dont nous ne pouvons voir que la paroi perpendiculaire, haute de près de trois cents mètres.

Cette cascade si vantée ne m'a jamais produit qu'une faible impression. La première fois qu'on la voit, c'est presque une déception, et cependant l'aspect en est intéressant et pittoresque. Mais elle ressemble à ces jolies femmes dont on entend dire des merveilles avant d'avoir pu les juger par soi-même, et qu'on est tout étonné de trouver au-dessous de l'idée qu'on s'en était formée. Souvent, hélas! la réalité vient ainsi détruire de belles choses entrevues avec les yeux du cœur et de l'imagination. Mais, combien de fois aussi nous sentons-nous petits quand il s'agit de décrire la moindre des scènes grandioses que la nature offre à nos regards.

Ne soyons donc pas injustes pour cette chute d'eau dont les photographies, tirées à des milliers d'exemplaires, se vendent dans les cinq parties du monde. C'est surtout quand un orage a passé là-haut qu'il faut la voir. Elle devient alors effrayante et terrible. La fine poussière blanche à travers laquelle, par un beau matin, se jouent les rayons du soleil, se change en flots d'écume jaunâtre, bondissant violemment dans l'espace vertigineux. La cascade devient avalanche.

Il fallait songer à prendre un guide ; c'est toujours une chose assez délicate et dont l'importance est grande, surtout pour une course dans les glaciers.

Quand on n'a ni renseignements ni recommandations, c'est avec une certaine défiance qu'on écoute les propositions

Digitized by Google

de tous ces braves gens. Demander conseil au maître de l'hôtel est rarement un bon moyen de sortir d'embarras; ce dernier tire son carnet, prend sur la liste des guides le nom de celui dont le tour est venu, puis il vous le jette au visage en vous assurant que tous, d'ailleurs, sont forts bons, mais que celui-là est peut-être encore meilleur que les autres. Ce n'est pas compromettant, mais ne lui est-il pas un peu défendu d'avoir même de justes préférences?

Je crois que, en pareils cas, c'est aux physionomies et aux livrets qu'il faut demander un avis.

Ils sont là, plusieurs vigoureux montagnards qui, presque tous, ont fait leurs preuves. Leurs paroles sont toutes les mêmes. Un guide qui ne ferait pas son propre éloge ressemblerait à un marchand dépréciant sa marchandise. L'un me présenta son livret, je n'eus qu'à y jeter les yeux pour voir que les glaciers lui étaient familiers, et que d'excellents témoignages se suivaient sur les feuillets couverts de signatures allemandes, anglaises et françaises.

Il nous conseilla de préférer le col de Tschingel au passage de la Sefinen-Furke et du Bundergrat. Un voyageur l'avait franchi l'avant-veille, nous étions donc les seconds de l'année. Cinq heures sonnaient. Nous lui donnâmes trente minutes pour se préparer, et, pendant qu'il allait prendre son sac, son piolet et une corde, nous descendîmes à la salle à manger de l'hôtel du Capricorne. Il fallait aller coucher le soir à Trachsellauenen, hameau situé deux heures plus loin, inhabité pendant la plus grande partie de l'année, mais où un petit hôtel nous permettrait de dormir dans des lits.

J'avais un mal de tête qui ne laissait pas que de m'inquiéter beaucoup pour le lendemain. Le café n'y faisait plus rien, et il eût été dur d'être arrêté par une aussi misérable cause quand les nuages se fondaient dans l'espace, laissant voir les montagnes dont les cimes nous

Digitized by Google

présageaient pour le lendemain matin le plus beau temps du monde.

En une heure, par une route à voitures excellente, nous atteignîmes le petit village de Steckelberg. Il y a là un semblant de cabaret. Pendant que Louis et notre guide se désaltéraient tout autre part qu'au courant d'une onde pure, je continuai à monter par un joli chemin à mulets.

Il allait être sept heures, la fraîcheur du soir descendait dans la vallée devenue de plus en plus sauvage et sombre. La Lutschine-Blanche mugissait à mes pieds, imprégnant l'air d'une humidité glaciale, dont les bouffées venaient me caresser le visage. Plus on s'élève, et plus la vallée de Lauterbrunnen ressemble à une immense crevasse dominée, d'un côté, par les flancs escarpés de la Jungfrau, et, de l'autre, par les prairies sur lesquelles sont dispersés les chalets qui forment le curieux village de Mürren. Cette localité est l'une des plus élevées de la Suisse. Un fromage s'y conserve cent ans, et les habitants n'y vivent guère moins longtemps, c'est ce que j'entends dire à notre guide.

Bientôt une petite maison en pierres à volets verts nous indique que nous sommes au terme de notre route et qu'il ne faut plus songer qu'à prendre des forces pour le lendemain.

Il était convenu que Pierre Lauener nous éveillerait à deux heures du matin; nous avions donc cinq heures de repos. Je n'en profitai guère. Pendant que les autres dormaient de ce profond sommeil, privilège, dit-on, de ceux dont la conscience est calme, je gémissais sur mon lit en maudissant la destinée. N'ayant pu fermer l'œil, le réveil fut facile. J'étais prêt avant l'heure et comptais sur un beau lever de soleil pour me guérir.

Nous marchâmes doucement pendant deux heures; je n'en eus que plus le temps de jouir de la route. A dix

Digitized by Google

minutes de l'hôtel, on s'élève à travers une forêt par une montée fort raide qui aboutit à un plateau où sont situés les chalets d'Ammerten. Ils étaient déserts.

Un second plateau n'est séparé de celui-ci que par un escarpement qu'il faut gravir. On y trouve deux misérables huttes. Continuant à monter à droite, on arrive aux chalets de Steinberg.

Je me sentais beaucoup mieux et me réjouissais à la pensée de pouvoir continuer la route. Nous nous assîmes un moment près d'une fontaine pour contempler la vue magnifique qui se déroulait à nos yeux. Nous étions en face de quelques-uns de ces géants dont les têtes blanchies s'élèvent majestueusement au-dessus d'une forêt de cimes tributaires.

Ils étaient là, tout prêts de nous. Les rayons du roi soleil caressaient déjà leurs cimes tranquilles, et nous les admirions dans l'ombre. C'était à leur réveil que nous assistions, réveil calme, réveil sublime dont ne peuvent se douter ceux qui n'ont point quitté les plaines, réveil qu'il faut saluer non de la terrasse d'un hôtel, au milieu des badauds de tous les pays, mais au pied des glaciers mêmes, dans la solitude et le silence, assis sur quelque rocher, ou bien sur cette herbe chétive et flétrie que recouvrait la veille encore un froid manteau de neige.

Plus de mille mètres au-dessous de nous fuyait la vallée de Lauterbrunnen, plus de deux mille au-dessus, le sommet de la Jungfrau semblait nous porter le défi d'y pouvoir jamais poser nos pieds. Cette reine des montagnes nous montrait un côté par lequel nul n'a encore songé à passer.

Elle, si blanche vue d'Interlaken avec sa parure de glaciers, n'offrait à nos yeux que des parois de rochers noirs et abrupts, le long desquels pouvaient rouler les avalanches, mais dont les flancs paraissaient n'avoir de place pour aucun débris.

Digitized by Google

C'est au pied de cette inaccessible muraille que s'étend l'affreux glacier de *Roththal*, solitude terrible que trouble seul le bruit des pierres et des glaces qui s'y viennent perdre avec fracas. Depuis quelques années, de rares voyageurs s'y hasardent, non sans danger.

En continuant à regarder de gauche à droite, on passe en revue une gigantesque ceinture de montagnes.

Ce sont au-dessus du Roththal, le Gletscherhorn et l'Ebnefluh, puis viennent le Mittaghorn, le Grosshorn et le majestueux Breithorn. Un beau glacier du même nom s'y appuie. Celui de Schmadri, son voisin, donne naissance à la fameuse cascade formée par le torrent du même nom qui, à peine sorti des crevasses où il se forme, s'en va tomber soixante mètres plus bas, sur des rochers d'où il rebondit dans la vallée.

Mais il fallait s'arracher à la contemplation de tant de splendeurs, car nous avions oncore de longues heures de marche et de fatigues.

A notre droite, le Gspaltenhorn nous séparait de la vallée de Sefinen ; en face de nous se dressait un mur de rochers, le Tshingeltrit (Pas du Tshingel), qu'il nous fallait escalader pour gagner le grand glacier du même nom, appelé aussi glacier de la Kander.

Cette muraille nous paraissait raide et peu éloignée ; pourtant nous mîmes trois bons quarts d'heure à y arriver. Nous marchions péniblement sur une glace recouverte de boue et de débris.

Tout en soufflant, je demandais à Pierre Lauener par où nous allions passer ; il me montrait invariablement un endroit qui nous faisait l'effet d'être absolument perpendiculaire. Souvent, à la montagne, ce qui paraît impossible vu à quelque distance, devient facile en s'approchant. En effet, nous arrivons à des plaques de neige, vieux restes d'avalanches qui nous sont fort utiles, puis nous grimpons à l'aide des anfractuosités du roc, considérant avec une

Digitized by Google

émotion pleine de charme les précipices qui tombent tantôt à notre droite, tantôt à notre gauche.

De temps en temps, quelques coups de piolet dans les éboulis nous improvisent une véritable grande route. Nous arrivons à un couloir qu'on traverse sur un pont de neige. Nous le passons. Je veux m'arrêter : Ne tardons pas, dit notre guide, des pierres tombent continuellement de là-haut. Je sens des ailes me pousser. « Encore cinq minutes, et nous sommes au mauvais pas, » crie Lauener. Il paraît que nous n'étions pas au pire. Cette parole nous redonne du courage. Enfin nous y voilà. Il faut beaucoup se servir des mains. Le guide s'efface autant que la largeur du chemin le permet. Je passe; il est là pour me recevoir. Allez avec précaution? me dit-il. Inutile recommandation, je pose mes pieds avec la prudence du serpent, je marche avec la lenteur du limaçon, mais je sens que j'ai mon cerveau parfaitement libre et que ma tête n'est point troublée. Cette constatation flatte mon amour-propre et j'arrive au sommet sans difficulté. Je m'y installe sur une pierre et j'attends. Bientôt se montre à moi la tête de L. de B., puis son sac, puis le reste de son honorable personne. Tout va bien.

Nous sommes à la base d'une immense colline de débris, qui seraient suffisants pour macadamiser les rues de Paris, de Londres et de Pékin. Il y en a pour près d'une heure de marche avant d'arriver sur la neige.

Une discussion s'élève ; vaut-il mieux prendre des forces ici ou monter là-haut. L'avis général est qu'il faut encore pousser en avant. En route donc. Trente minutes nous suffisent pour atteindre un rocher sur lequel nous nous installons pour déjeuner.

Ah ! les bons repas qu'on fait là-haut ! Comme on tire de son sac avec plaisir le pain, la viande et les œufs qui en sont les mets les plus délicats. Et puis le vin généreux, ce sang bienfaisant de la vigne fait pour réchauffer le

Digitized by Google

nôtre, c'est là qu'on l'apprécie, et que le respect qu'on avait pour Noé et sa vénérable famille se change en une réelle admiration. Le monde est plein de gens qui vous disent : C'est monter bien haut pour mal déjeuner. Mais ceux-là ne peuvent comprendre les vraies et saines joies dont la nature est si prodigue envers ceux de ses enfants capables de l'aimer et de l'admirer. Rien n'est si bon cependant quand on a pour soi la jeunesse du corps et du cœur, que de s'en aller là-haut faire provision de ces jouissances qui, plus tard, en sont encore, alors qu'elles ne s'appellent plus que des souvenirs. Elles sont de celles sur lesquelles il n'est jamais nécessaire de jeter le voile de l'oubli, parce qu'elles sont aussi de celles qui sont chastes et pures. Quand vient le jour où les membres fatigués ont soif de repos, comme ils eurent soif d'action et de mouvement, quel charme au coin du feu ou sous les ombrages de regarder en arrière et d'avoir quelque chose à faire revivre ! Il y a tant d'hommes qui n'auront rien qu'un passé vide et froid, désert, où ils chercheront en vain un oasis pour s'y désaltérer.

Quelles que soient nos facultés, si petites que soient nos intelligences, il y a toujours à gagner au contact des grandes scènes de la nature. Quiconque voudra se donner la peine de la connaître, l'aimera. Les cimes des montagnes, comme les flots de la mer, comme les sables du désert, comme les grands arbres des forêts ont leur poésie attractive et entraînante.

Deux bonnes heures étaient nécessaires pour traverser le second glacier et arriver au col. Plus nous tardions à partir, plus nous nous préparions de fatigues sur une route qu'amollissaient de minute en minute les rayons ardents du soleil. Il était huit heures du matin. Nous suivîmes d'abord une moraine dont l'arête était dégarnie de neige, puis bientôt nous la laissâmes derrière nous.

Pierre Lauener déroula sa corde, et, une fois que nous

Digitized by Google

fûmes solidement reliés les uns aux autres, il prit la tête et commença une marche pénible qui devait durer quatre heures. Nous n'avions pas l'air d'avancer. A chaque pas, l'on enfonçait jusqu'au genou. La conversation devenue languissante laissait à nos yeux protégés par de bonnes lunettes le temps d'errer au milieu de ces blancs espaces, véritables déserts de neige.

Tout à coup L. de B. s'écrie : Des chamois! Nous nous arrêtons. Trois points noirs faisaient en effet tache sur l'arête du col vers lequel nous nous dirigions. Sont-ce bien des chamois? reprend notre guide. Pour toute réponse, je tire de son étui une excellente lorgnette qui se charge de nous apprendre que, avant quarante minutes, nous serons six. C'est toujours un vrai plaisir de rencontrer, au milieu de ces solitudes, quelqu'un de ses semblables. La pensée de vider un verre de kirsh ou de cognac en compagnie nous donne des jambes et du courage. Bientôt nous commençons à nous rendre compte, en regardant derrière nous, du chemin que nous venons de parcourir. Encore quelques minutes, et nos voyageurs seront là.

Boire à nos mutuelles santés, nous souhaiter bonne chance, est l'affaire d'un moment. Le col n'est plus bien loin ; nous y arrivons et faisons une courte halte, assis sur nos sacs, entre les parois abruptes de la Blümlisalp et le Müthorn, dont l'ascension serait facile si l'heure et l'état du glacier nous permettaient de la tenter.

Nous sommes à 2,820 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une plaine de neige plus grande encore que celle que nous venons de parcourir descend vers la vallée de Gasteren. De quelque côté qu'on regarde, on ne voit que neige, glace et rochers. Pas le plus misérable sapin, pas le moindre petit coin de terre, pas la plus petite place de gazon.

A gauche s'élèvent le Birghorn, le Schildhorn et le



Digitized by Google

Balmhorn. L'Altels montre aussi sa tête blanche, et, à droite, se dresse l'immense Doldenhorn. Si nous voulions nous diriger vers le sud, nous pourrions passer en Valais par le Lœtschenthal-Grat.

Bientôt nos pieds, quoique fatigués, ne tardent pas à nous faire sentir que la marche est préférable au repos et au froid. La neige devenait de plus en plus molle; il nous fallut encore une heure trente minutes de peines et de fatigues pour atteindre la dernière partie du glacier. A partir de ce moment, nous marchions sur la glace elle-même. Partout s'ouvraient des crevasses au milieu desquelles il ne fallait se hasarder qu'avec des précautions sérieuses.

Je commençais à désirer ardemment sentir un peu d'herbe sous les pieds. Mais, avant de gagner la terre ferme, il fallait trouver un endroit favorable pour escalader une moraine excessivement raide dans laquelle nous dûmes tailler des marches. Il ne s'agissait pas de glisser, car, à sa base, des fentes de glace fort larges étaient là prêtes à nous recevoir. Enfin, au bout d'un moment, nous arrivons sur des rochers recouverts d'un maigre gazon, et nous nous asseyons pour contempler l'admirable glacier que nous venons de traverser.

Là-haut, c'était un fleuve calme et tranquille; ici, c'est un véritable torrent de glace qui se précipite dans la vallée, formant des milliers de crevasses et de cimes entassées les unes sur les autres, dans un épouvantable chaos. Au-dessous, le glacier travaille, et les cascades font entendre un bruit sourd et terrible. Des blocs de pierres et de glaces tombent du Doldenhorn et viennent se perdre dans les sombres profondeurs d'où sort la Kander. Celle-ci coule entre les immenses moraines de ce glacier qui, il y a quelques années, s'avançait une demi-lieue plus loin dans la vallée.

Chaque printemps, les éboulements, les avalanches

Digitized by Google

ravagent ces tristes lieux. Il est impossible d'y tracer le moindre sentier, et nous dûmes chercher notre route à travers les pierres.

Il faut environ une heure pour descendre la moraine latérale du glacier de la Cander, et autant pour gagner de là les premiers chalets de Selden.

Il était près de trois heure quand nous entrâmes sous le toit hospitalier de ces pauvres bergers, où nous trouvâmes d'excellents fromages et du bon lait.

Autour du chalet, les vaches faisaient résonner leurs cloches et jouissaient en paix de l'air pur et des gras herbages, pendant que leurs gardiens, mélancoliquement assis sur les rochers, paraissaient n'avoir d'autre occupation que d'écouter le bruit de l'eau qui passait mugissante à leurs pieds. Le vent s'était élevé, nous l'entendions à travers les fentes du chalet. Le soleil se cachait derrière les nuages. Je me disais qu'il serait triste de passer là sa vie, et je me demandais si ces beautés que nous admirions un moment nous séduiraient autant si nous devions les contempler matin et soir, pendant de longs jours et de longs mois.

D'ImSelden à Kandersteg, on compte deux bonnes heures, suivant la rive droite de la Kander par un étroit mais bon sentier; nous traversâmes une forêt toute semée d'énormes blocs tombés du Doldenhorn et recouverts de mousses et de fleurs. Impossible de rêver un plus romantique et plus pittoresque chemin. Malheureusement il finit trop tôt pour faire place à une plaine assez triste qui dut autrefois être un lac. On ne voit point d'issue à la vallée. Ce n'est qu'après l'avoir entièrement traversée qu'un défilé sauvage s'ouvre à droite, et c'est par une crevasse rocheuse de quelques mètres de largeur que torrent et sentier sortent de ces gorges sauvages dont aucun voyageur ne soupçonnerait l'existence s'il ne jetait les yeux sur une carte ou sur un guide. Les quelques

Digitized by Google

misérables chaumières qu'on y voit ne sont habitées que l'été. Le reste de l'année, c'est un désert où nul être humain ne s'aventure. De tous côtés tombent des cascades qu'alimentent les sources et les glaciers.

C'est une délicieuse promenade que d'aller seulement de Kandersteg à ImSelden. Ce ne fut point sans un certain plaisir que nous aperçûmes les fenêtres de l'hôtel de la Gemmi. Après une pareille course, un bon souper et un bon lit sont choses dont on sent plus que jamais le prix. Il était temps d'arriver, des brouillards épais couvraient les montagnes, et une inquiétude profonde se manifestait sur la figure des voyageurs qui comptaient le lendemain gagner Loëche par la Gemmi. C'est que, par un mauvais temps, la montagne perd beaucoup de son charme, et rien ne se comprend mieux que la déception de gens venus de fort loin pour voir la Suisse et obligés de repartir sans avoir pu saluer d'un regard la plus humble cime ou le plus modeste glacier.

Moins préoccupés du temps, après avoir pris congé de notre guide, que je recommande à tous ceux qui voudront faire la même course, nous allâmes jouir d'un repos bien gagné par une marche pénible de dix-sept heures.

Louis de Romain.

---

Digitized by Google

# LA SCULPTURE EN BOIS

## A ANGERS

Les habitants du Lion-d'Angers sont bien heureux. Une personne généreuse avait donné l'année dernière à leur église un autel en marbre orné de moulures en bronze doré et de mosaïques, surmonté d'un ciborium qui rappelle, par sa légèreté et sa richesse, celui de la Sainte Chapelle de Paris ; et voici que, cette année, la même personne leur fait cadeau d'une belle chaire en bois sculpté.

Les deux ouvrages ont été exécutés à Angers, et ils sortent des ateliers que M. Moisseron possède sur le quai des Carmes et, précisément, dans les anciens bâtiments du Couvent. Il y a un mois, on y pouvait voir la chaire en voie d'exécution. Mais, à présent, elle est à la place qu'elle doit toujours occuper, et les habitants du Lion-d'Angers en ont fait, le dimanche 13 mars, une inauguration qui a été très solennelle.

Cette chaire est une œuvre qui fait le plus grand honneur à la maison Moisseron, et, particulièrement, à M. André qui l'a dessinée et qui en a dirigé les travaux. La nouvelle église du Lion-d'Angers étant construite en style gothique du XIIIe siècle, la chaire est nécessairement aussi du même style. Elle a, comme toutes les chaires, la forme d'une coupe. Le pied en est composé de colonnettes réunies en faisceau; et il est d'un style simple, comme il convient pour un support qui doit être robuste, et le paraître. Ce sont les flans de la coupe qui sont la partie de la chaire la plus ornée.

Digitized by Google

Ils sont divisés en cinq pans, dont quatre seulement sont bien en vue; chacun de ceux-ci est orné d'un bas-relief qui représente un des évangélistes assis : le cinquième a seulement une décoration de feuillages. Les cinq personnages sont entourés de niches formées par de fines colonnettes surmontées de frontons ouvragés. Aux angles, ces colonnettes s'écartent, et laissent place à d'autres niches beaucoup plus étroites et plus hautes, qui renferment aussi des statuettes, mais celles-là debout et faisant par leurs lignes fermes et droites un contraste avec les contours arrondis des bas-reliefs; ce sont un pape, deux évêques et deux saints. Sans cette disposition, la chaire aurait été trop plate et aurait manqué de mouvement et de grâce. Les frontons aussi sont heureusement agencés : ils font au-dessus des personnages comme une couronne de riches découpures, parmi lesquelles l'œil se joue. Encore au-dessus, la chaire s'évase dans la forme ordinaire d'un calice, et le rebord est orné de délicates fleurs gothiques.

La place que la chaire devait occuper dans l'église du Lion-d'Angers, a décidé de certaines de ses dispositions. Comme elle était destinée à être mise au long d'un pilier, le dossier en est évidé en forme de gaîne, et le pilier lui-même semble soutenir une couverture qui, surmontant la cuve, s'élève en pyramide, avec mille clochetons, jusqu'à la voûte.

Enfin, un escalier sculpté à jour et portant, au bas de la rampe, une chimère avec un blason aux initiales de la donatrice, tourne autour du pilier, et donne accès dans la chaire.

Quand on n'a pas vu les ateliers où se fabriquent ces sortes d'ouvrages, on s'imagine difficilement combien il faut de réflexions, de soins et de travaux de toute espèce pour mener une telle œuvre à bonne fin. D'abord, il y faut le concours d'un esprit qui conçoit, et de beaucoup de mains qui exécutent; c'est-à-dire, qu'il y faut un chef habile et d'adroits ouvriers.

Digitized by Google

C'est au chef à tout préparer. Il est nécessaire, avant tout, qu'il connaisse l'église où le monument sera placé, qu'il sache sa grandeur, la hauteur de sa voûte, le style de son architecture, la manière même dont la lumière y pénétre et s'y distribue. Il faut aussi qu'on lui dise — et ce point n'est pas indifférent — les intentions que l'on a et l'argent que l'on veut y mettre. Après tout cela, il fait son plan, et il l'arrête avec l'agrément de celui qui a commandé l'œuvre.

Quand tout est convenu, il livre son dessin aux ouvriers. Premièrement, il s'adresse au menuisier, qui, avec son aide, choisit le bois qui convient le mieux; car, il y a déjà de l'art dans le choix, et l'on ne prend pas indifféremment le chêne de France, de Hollande ou de Hongrie. Il y a, entre ces différentes essences, des nuances faibles, il est vrai, mais dont la diversité ajoute néanmoins, à l'harmonie générale de l'ouvrage, quand ils sont bien distribués. Ainsi le chêne de France, celui qui vient des hautes futaies du Berry, de l'Alsace ou des bords de l'Orne, a le bois le plus blanc et le moins serré: on l'emploie pour les parties les moins importantes de l'œuvre. Le chêne de Hongrie aux billes énormes, au grain serré, à la couleur sombre, sert pour les moulures vigoureuses et les reliefs épais. Enfin, le chêne de Hollande tient le milieu entre les deux autres ; il a une teinte rosée très douce, et on le choisit de préférence pour les ornements délicats.

Lorsque le menuisier a coupé ses bois, les a dégrossis et leur a fait les entailles nécessaires pour les ajuster, vient le tour du sculpteur. Mais ici il y a encore un choix à faire. S'il s'agit de pièces importantes, telles que des statuettes ou des bas-reliefs, morceaux qui tiennent véritablement à l'art, il faut avoir recours au modeleur. Le modeleur fait de l'objet à exécuter un modèle en terre grasse; il le montre au dessinateur, et celui-ci le lui fait retoucher jusqu'à ce qu'il trouve son idée rendue suffisamment. Alors on coule la pièce en plâtre, et on la

Digitized by Google

donne au sculpteur pour qu'il la traduise en bois aussi exactement que possible.

Pour les détails de moindre importance, on pourrait user des mêmes précautions, et c'est ainsi que l'on procède en effet dans les ateliers de Paris. On fait des modèles en plâtre de toutes les parties de la sculpture et l'ouvrier en bois n'a qu'à les copier. Mais à Angers on a une autre méthode. Sauf pour les grands morceaux dont j'ai parlé, on donne aux ouvriers sculpteurs un simple dessin d'après lequel ils travaillent directement et sans autre modèle. Il y a des avantages et des inconvénients à cette méthode. Je parle seulement au point de vue de l'art ; car il est évident qu'elle est moins chère que la méthode parisienne.

Il est incontestable qu'à Paris on arrive à plus de correction, puisque l'ouvrier n'a que le rôle d'un copiste et qu'on lui enlève toute liberté. Mais cette sévérité risque aussi de donner à l'ouvrage la froideur qui résulte souvent d'une perfection de détails absolue. Dans un temps où l'on fait exécuter tant de choses aux machines, il n'est pas désagréable de sentir, en face d'une œuvre d'art, que des hommes ont passé par là, et de reconnaître la variété de leur coup de ciseau. Il semble alors qu'elle ait plus de vie, parce qu'elle n'a pas cette régularité géométrique de contour que les êtres animés n'ont jamais.

J'ajouterai que la méthode angevine est probablement plus rapprochée de celle qui était en usage au moyen âge. Il est à croire que, dans ce temps-là, les ouvriers travaillaient précisément comme ils le font dans nos ateliers d'Angers, et c'est peut-être en partie pour cela que l'on reconnaît dans l'exécution de leurs œuvres une aisance que nos imitations modernes n'ont presque jamais. C'est une remarque qui ne s'applique pas seulement à la sculpture en bois, mais aux œuvres d'art de tout genre. Nos architectes qui font revivre le style roman ou gothique dans nos églises, ont souvent beaucoup de talent et

Digitized by Google

beaucoup de science ; et, cependant, leurs constructions, quelque exactes de style qu'elles puissent être, ont presque toujours quelque chose de sec et d'un peu voulu qui les distingue des modèles. Peut-être même que les archéologues futurs devront à ce signe de ne pas confondre nos œuvres avec celles du XIIe ou du XIIIe siècles.

Au moins doit-il y avoir avantage, puisque nous imitons, à user des procédés qui ont servi à exécuter les ouvrages dont nous voulons nous rapprocher.

Malheureusement, nos boiseries modernes, quelque parfaites que nous arrivions à les faire, auront toujours peine à égaler en charme les œuvres anciennes. Ce n'est pas seulement qu'il soit difficile de bien imiter, mais il faut des siècles avant que le chêne prenne cette belle teinte foncée qui s'accorde si bien avec la gravité d'une église antique. Ce que nous faisons aujourd'hui, ne sera dans sa vraie beauté qu'à une époque où personne de nous ne sera là pour le voir. Cette chaire, qui sort à présent toute fraîche de l'atelier, aura perdu dans ce temps-là cette couleur de blé mûr qu'elle a à présent. Elle aura pris un ton brun d'aspect sévère ; la poussière se sera logée dans les creux des moulures, et l'usage aura étendu sur les saillies une cire brillante. On peut être sûr qu'elle en paraîtra plus belle ; car le temps est un grand artiste, et c'est lui seul qui donne la dernière main à ce que nous faisons.

C'était en d'autres temps une joie que de créer pour l'avenir. Mais à présent nous ne savons si nous devons compter sur la durée pour nos œuvres et si elles seront respectées par ceux qui nous succèderont. Nous en pouvons douter assurément, puisque nos pères du moyen âge, qui avaient plus de raisons d'espérer que nous, ont été trompés sur ce point.

Deux siècles d'indifférence et quelques années de révolution ont détruit, pour la plus grande partie, les œuvres

Digitized by Google

qui leur avaient donné tant de peine et dans lesquelles ils avaient mis tant de pensées ; et il est triste à penser combien ce que nous possédons est peu de chose auprès de ce qu'ils avaient fait pour nous. Il n'était guère, à la fin du moyen âge, et même encore au siècle dernier, d'églises, même églises de villages, qui n'eussent quelques belles sculptures en bois. Je pourrais citer des bourgs de l'Anjou, où le souvenir de ces anciennes magnificences ne s'est pas effacé de la mémoire de ses habitants. On y parle, par tradition, de vierges et de crucifix tout noircis par l'âge, de chaires ouvragées, de retables s'élevant jusqu'à la voûte, de calvaires et d'ensevelissements avec de nombreux personnages aux vêtements peints et dorés. Tous ces trésors ont disparu, et on en recueille dans nos musées les débris, presque aussi rares que les débris de l'antiquité grecque et romaine qui remonte à deux mille ans.

Il faut le dire à l'honneur de notre temps; il y a quelque chose d'admirable dans l'ardeur avec laquelle on s'y est adonné à remettre en honneur les œuvres du moyen âge. Notre art national, si longtemps méprisé, a eu enfin son jour de gloire. Non seulement on l'étudie et on l'admire, mais on l'imite, et il semble qu'on se soit donné la tâche de remplacer nos anciennes richesses et de refaire ce que nous avons laissé perdre.

Il est glorieux pour notre ville qu'elle ait sa part dans cette grande œuvre. Je ne parle pas des monuments que l'on y a bâtis; mais, seulement pour ce qui est de la sculpture en bois, il est incontestable qu'Angers s'est mis au premier rang. C'est, avec Paris, la ville de France où la sculpture en bois est la plus exercée; et à moins qu'il n'y ait en Belgique, où l'on sculpte aussi beaucoup le bois, quelque grand atelier qui surpasse ceux que nous avons, on peut dire qu'Angers est, toujours avec Paris, la ville du monde où ce genre de travaux artistiques est le plus en faveur.

On voit là un exemple de ce que peut faire l'initiative de

Digitized by Google

quelques hommes. C'est M. Voisin, alors receveur général, qui le premier attira à Angers et forma des ouvriers travaillant le bois. Il leur donnait pour modèles les nombreux et magnifiques meubles antiques qui sont encore conservés dans les châteaux de l'Anjou. Mais il ne s'occupa que de la sculpture profane. Ce fut M. l'abbé Choyer qui, vers 1845, étant professeur au collège Mongazon, songea à remplacer par des décorations en bois imitées du moyen âge les affreuses décorations de plâtre dont on chargeait encore en Anjou les églises en ce temps-là. Il réunit à son tour quelques ouvriers, et fonda un atelier qui, d'abord modeste, s'est agrandi peu à peu et est enfin devenu considérable; il l'a cédé en 1860 à M. Moisseron, qui avait été longtemps son collaborateur.

Comme on peut le penser, on n'arriva pas du premier coup à la perfection, et les œuvres qui sont sorties de cet atelier depuis la fondation jusqu'à ces dernières années, sont de valeur très inégales. Rien qu'en parcourant les églises d'Angers, on peut voir par quels degrés on a passé et quels progrès on a accomplis depuis le commencement. Ainsi, la chaire de la cathédrale et l'autel de saint Joseph appartiennent aux premiers temps; ce sont les œuvres principales exécutées sous la direction de M. l'abbé Choyer. Plus tard, la maison Moisseron plaça le banc d'œuvre qui est dans la cathédrale vis-à-vis de la chaire. Vinrent ensuite le maître-autel et tout le mobilier de l'église Saint-Jacques en style Louis XIV; puis, les stalles de l'église Sainte-Thérèse, et enfin, dans ces derniers temps, le buffet des orgues de Saint-Joseph.

Ce n'est là qu'une très faible partie des travaux exécutés dans nos ateliers d'Angers. Non seulement la plupart des églises des environs, les Ponts-de-Cé, Longué, Trémentines, Beaufort possèdent des sculptures dues à M. Moisseron ; mais un grand nombre de villes de France, même éloignées, Tours, Blois, Poitiers, Bordeaux, Rennes,

Digitized by Google

Séez, Vannes, Amiens, Verdun, Grenoble et d'autres encore, lui ont demandé des ouvrages.

Pour la ville de Nantes, l'atelier Moisseron a exécuté un travail qui mérite d'être cité particulièrement.

On se souvient du tombeau du général Lamoricière, ouvrage, pour l'architecture, de M. Boitte, et, pour la sculpture, de M. Paul Dubois, qui a été d'abord exposé à Angers, puis à Paris, pour être enfin placé dans la cathédrale de Nantes. C'est un chef-d'œuvre que l'on n'oublie pas. Il sera sans doute un des plus parfaits morceaux d'art qu'aura produits notre siècle, et il n'y a certainement rien d'exagéré à le comparer aux belles œuvres de la sculpture florentine. C'est dans un atelier de Paris qu'ont été fondues les quatre statues en bronze. Mais, pour la partie ouvrière de l'œuvre, c'est-à-dire les sculptures des chapiteaux, les découpures de l'entablement, les arabesques de la voûte et du soubassement, tout cela a été exécuté à Angers, dans les ateliers de la rue des Carmes.

Paris même, bien qu'il ait des ateliers rivaux, demande des œuvres à nos sculpteurs. Les églises de Saint-Laurent, de Saint-Thomas d'Aquin, de Saint-Ambroise, de Notre-Dame des Victoires, la chapelle des Pères Maristes, celle des Religieuses de Sion, possèdent des boiseries faites à Angers. Les cheminées de marbre du Palais de Justice ont aussi été exécutées par la maison Moisseron.

On le voit, les œuvres qui sont sorties de cette maison sont innombrables, et il en est de tous les genres comme de tous les styles.

Cette variété est une des nécessités des arts décoratifs de notre temps. Comme on construit des monuments à la manière de toutes les époques, il faut aussi imiter toutes les époques dans la décoration. Cette obligation est assurément une entrave pour l'art et une gêne pour les artistes, parce qu'elle exige que l'on donne une part assez grande à l'imitation et à la science. Il faut dire pourtant

Digitized by Google

que cette imitation, toute obligatoire qu'elle soit, est toujours limitée. On ne trouve jamais un modèle fait absolument comme on le voudrait. Il faut modifier ce que l'on imite et l'adapter aux circonstances; et c'est en cela que l'artiste peut montrer son habileté, faire une œuvre qui lui appartienne et se donner carrière. Pour la chaire du Lion-d'Angers, on a adopté, comme je l'ai dit, le style gothique; mais il n'y a en réalité, parmi les monuments qui nous restent du moyen âge, aucune chaire exactement semblable à celle-ci. L'œuvre de M. André n'est pas un composé de morceaux de sculpture copiés du XIIIe siècle et rassemblés; elle est simplement dans le style du XIIIe siècle, et rien n'empêche qu'elle n'ait son originalité.

Cette nécessité de varier les styles, selon les monuments à décorer, a compliqué infiniment l'art de la sculpture. Il ne s'agit plus à présent, comme autrefois, de suivre une tradition que le maître livrait toute faite à l'élève. Il faut connaître le goût et les méthodes de tous les temps pour s'y conformer. J'ajouterai même que pour diriger des ateliers aussi importants que ceux de M. Moisseron, cette science historique ne suffit pas. Comme la maison exporte considérablement à l'étranger, il faut connaître les préférences des différentes nations; on n'envoie pas des boiseries et des statues du même goût aux peuples du nord qu'à ceux du midi.

On peut voir en ce moment même, dans les ateliers de la rue des Carmes, un exemple de cette variété. C'est une série de statues qui sont destinées à décorer les églises de l'Amérique du sud. Il est facile de voir qu'elles ne sont pas faites pour notre pays; car elles ne ressemblent pas à ce que nous aimons. On y reconnaît la réalité et la passion qui se rencontrent dans les œuvres des artistes de race espagnole, et on pourrait les croire sorties de quelque atelier de Valladolid ou d'Avila. Un saint Antoine a l'expression ascétique d'un moine de Zurbaran ou d'Herrera.

Digitized by Google

Une vierge rappelle, par son air d'extase, les vierges de Murillo. Enfin, une sainte Juliette, une mère à qui l'on vient arracher son enfant, qui est tout petit, pour le martyre, exprime, par son geste, une terreur violente qui rappelle le penchant des peuples qui tiennent à la race espagnole, pour les émotions très vives. Il faut ajouter que toutes ces statues ont des vêtements de couleurs brillantes avec des ramages d'or, qu'on leur a mis des yeux de verre, que leurs mains et leur visage sont d'une nuance aussi rapprochée que possible de la nature; et aussi, que l'on a fait la vierge blonde avec des yeux très bleus, pour se conformer au goût des peuples bruns, qui regardent la couleur blonde comme la plus belle et les yeux bleus comme les plus beaux.

Voilà un fait pris entre mille; car il est des sculptures parties d'Angers presque dans le monde entier.

Nos sculpteurs envoient de temps en temps des boiseries en Angleterre pour décorer les châteaux gothiques du pays de Galles ou de la Cornouaille. Ils ornent des églises dans nos colonies, au Sénégal, aux Antilles, à l'île de la Réunion, à l'île Maurice, à la Martinique. Ils ont fait, pour la cathédrale de la Guadeloupe, un autel, une chaire, des stalles, des confessionnaux, le trône de l'évêque. Leurs œuvres vont jusqu'aux Indes orientales. Le gouverneur de Mysore, dans l'Indoustan, a fait exécuter dans l'atelier des Carmes le tombeau qu'il a élevé à sa femme, mistress Bonring, *en souvenir de sa foi, de sa vérité et de sa nature aimante:* « In remenbrance of her faith, truth and loving nature. » Enfin, la Grèce elle-même est devenue tributaire de notre art. Syra, l'ancienne Syros, l'une des cyclades, ayant un jour désiré des sculptures pour sa cathédrale, ne s'est adressée ni à Athènes, ni à Égine; elle a écrit simplement à Angers, à M. Moisseron.

LOIR-MONGAZON.

Digitized by Google

# OBSERVATIONS CRITIQUES

## SUR UNE OPINION PHILOSOPHIQUE

de M. ROBERT,

professeur à la Faculté de Rennes.

---

M. Robert, professeur à la Faculté de Rennes, a publié dernièrement un ouvrage important sur la certitude et les formes récentes du Scepticisme. C'est l'œuvre d'un universitaire chrétien. La réunion de ces deux titres dans la même personne explique et résume parfaitement, à mon avis, les qualités et les défauts du livre. Les principes religieux qui impliquent toute une philosophie, et la plus sûre en même temps que la plus sublime, ont inspiré çà et là à l'auteur de très belles pages, où le mérite du style égale la justesse de la pensée et l'élévation du sentiment. Et, d'un autre côté, l'influence de certaines idées que quelques-uns se sont habitués, je ne sais pourquoi, à regarder comme une tradition de famille et un héritage sacré, dans le milieu qu'il habite, ont fait dévier la droiture native de son esprit vers des erreurs qui gâtent profondément quelques parties et diminuent beaucoup la valeur de l'ensemble. C'est une de ces propositions erronées que je détache du corps de l'ouvrage pour en faire ici l'objet d'une courte réfutation. Je la prends au paragraphe 3 du chapitre intitulé : « de la perception extérieure et de la connaissance des corps, » paragraphe où M. Robert essaie de prouver que les qualités sensibles que nous attribuons aux corps sont de *purs états de conscience.* Cette proposition me paraît fausse en elle-même et dangereuse dans ses conséquences ; et, c'est pour ce double motif que j'entreprends de la combattre.

Je passe d'abord en revue, dans un examen rapide, quelques raisonnements préliminaires dont je conteste brièvement la force démonstrative, pour en venir promptement à l'argument capital par lequel l'honorable écrivain prétend établir définitivement sa thèse. L'argument est tiré de ce fait constaté,

Digitized by Google

d'après lui, par la physique, que, dans la réalité matérielle, les qualités sensibles se réduisent à un *mouvement mécanique*. C'est le point décisif, et c'est aussi celui sur lequel je porte le principal effort de la discussion. Après avoir relevé la contradiction où tombe l'auteur en voulant exploiter au bénéfice de sa proposition générale l'existence d'un *certain* mouvement dans le phénomène de la sensation, je fais voir qu'il est impossible de ramener les qualités sensibles à ce simple mouvement, je montre l'insuffisance des raisons sur lesquelles on s'appuie pour le prouver, puis je tire mes conclusions.

Ces éclaircissements donnés, j'entre en matière.

« Il s'agit de savoir...[1] s'il y a dans la nature et indépen-
» damment de nos perceptions, quelque chose de semblable[2]
» à ce que l'homme se représente mentalement quand il parle
» du rouge ou du bleu, du grave ou de l'aigu... On a répondu
» *quelquefois* affirmativement. »

Quelquefois ! Ce mot donne à entendre que çà et là, de temps à autre, quelques philosophes isolés ont fait cette réponse affirmative. Or, elle a été faite par l'école péripatéticienne et par la scolastique tout entière, presque sans interruption pendant environ 2,000 ans, et dans ces derniers temps encore par Reid, Garnier, Saisset, etc. Voilà un singulier *quelquefois*. Et il n'a pas seulement le tort de renfermer une inexactitude, il a de plus l'inconvénient d'amener une fâcheuse conséquence. Trompé sur le nombre et la force relative des adversaires en présence, le lecteur croira aisément qu'une cause si maigrement représentée ne peut être que faiblement défendue et il sera disposé d'avance à se rendre, tandis qu'il prolongerait peut-être la résistance, s'il savait que l'opinion dont on lui annonce la réfutation a toujours compté et compte encore aujourd'hui de nombreux et vigoureux défenseurs. C'est le moins qu'on expose dans sa vérité historique une doctrine que l'on veut attaquer dans ses principes et dans ses preuves.

« Dans ses démonstrations, il (le physicien) fait abstraction
» de ce que le *vulgaire* entend par ces mots (son, couleur) et
» ne considère que les propriétés géométriques. Et cela est si

[1] Les passages entre guillemets sont des citations textuelles de l'auteur.

[2] Je ne sais ce que M. Robert entend par cette ressemblance. Pour les scolastiques, il ne s'agit pas dans la sensation d'une ressemblance de nature, mais de simple représentation.

Digitized by Google

» vrai qu'un aveugle-né peut très bien étudier l'optique et
» qu'un sourd peut apprendre l'acoustique. C'est déjà une pre-
» mière raison de croire que les qualités réelles ne sont pas
» semblables à ce que nous donne la sensation. »

1° Faire abstraction d'une propriété, ce n'est pas la nier, surtout ce n'est pas la détruire. 2° L'aveugle-né qui étudie l'optique n'en saura jamais que la partie mathématique. Or, il n'est pas étonnant qu'il puisse apprendre cette partie, parce que les mathématiques reposent sur des notions qui peuvent s'acquérir autrement que par la vue, organe propre de la couleur. Mais il est à remarquer que cet aveugle-né, si savant en optique, n'aura pas la moindre idée de ce que le *vulgaire* entend par le mot de *couleur*. Ce qui est déjà une première raison de croire que dans la sensation de couleur il y a autre chose que des propriétés géométriques. 3° L'aveugle-né physicien ne considère que les propriétés géométriques. C'est, dites-vous, une raison de croire que les qualités réelles ne sont pas semblables à ce que nous donne la sensation. Peut-être, mais à une condition : c'est que les propriétés géométriques soient les seules qualités réelles des corps. Or, voilà un point que vous n'avez pas encore démontré. Votre première raison n'en est donc pas une ; il nous faut en attendre une autre.

« La belle expérience (celle de Newton) du rayon de lumière
» décomposé par le prisme montre que la couleur n'est pas une
» propriété des objets, comme les sens nous le font croire,
» mais qu'elle provient de la lumière. »

L'expérience de Newton prouve directement que la lumière blanche du soleil se décompose dans le prisme et en s'y décomposant donne des couleurs. Mais, parce que la lumière ainsi décomposée donne des couleurs, s'ensuit-il par cela même et par cela seul que les corps ordinaires n'en aient pas ? Où est entre ces deux assertions, le lien logique qui permet de passer immédiatement de l'une à l'autre ? Évidemment il y a ici une lacune à combler pour rendre la démonstration concluante ; et il nous faut attendre encore.

La lumière du soleil décomposée par le prisme donne des couleurs. Qu'est-ce à dire ? Ces paroles signifient dans la pensée même de l'auteur de l'expérience dont vous vantez la beauté, que le *fluide lumineux* décomposé dans le prisme par une opération dont nous ne pénétrons pas le mystère, prend de la couleur. Mais le fluide lumineux, tout *fluide* qu'il est, n'est-



Digitized by Google

il pas un corps ? Donc après la décomposition de la lumière j'ai un corps coloré ; donc, de par votre expérience même, je puis indiquer au moins un corps qui possède une couleur *à lui,* une couleur qu'il ne tient pas de la réflexion de la lumière du soleil sur un corps étranger. L'objectivité de la couleur est tout au plus déplacée, mais elle n'est pas détruite, et votre thèse : Les qualités sensibles *purs états de conscience* n'est pas prouvée.

Ce n'est pas tout ; il y a beaucoup d'autres corps qui sont colorés, sans que leur couleur provienne de la décomposition de leur lumière par le prisme, ou de la réflexion de cette lumière sur un corps opaque étranger, qui, en recevant leurs rayons à sa surface, renverrait les uns et éteindrait les autres. Ce sont tous les corps lumineux par eux-mêmes. Ils sont nombreux dans la nature, et, chose remarquable ! la lumière de chacun d'eux est d'une couleur particulière, si bien qu'on peut établir en principe que la couleur de la lumière varie avec la source d'où elle émane. Expliquez cela par la seule expérience de Newton. Ici point de décomposition par le prisme, point de réflexion à la surface d'un corps étranger ; la lumière vient directement du corps à mon œil et elle est colorée ! Donc cette couleur particulière lui vient du corps même d'où elle émane ; par conséquent, l'expérience de Newton ne prouve pas d'une manière générale l'inobjectivité absolue de la couleur dans tous les corps, et elle ne vous donne pas à elle seule le droit d'écrire : la qualité sensible appelée couleur est un *pur état de conscience.*

Mais pourquoi m'attarder à montrer l'illégitimité des conséquences extrêmes que l'on voudrait tirer de l'expérience de Newton, quand M. Robert, après l'avoir fait valoir ici, la laisse de côté un peu plus bas, pour embrasser sur la cause productrice de la couleur une opinion beaucoup plus radicale et qui, certes, était bien éloignée de la pensée du physicien anglais, alors qu'il faisait sa célèbre expérience. J'examinerai cette nouvelle théorie à la place que lui donne l'auteur dans son argumentation.

« Une même sensation de blanc est produite en nous par un » mélange d'écarlate et de bleu verdâtre, de jaune verdâtre et » de violet, de rouge, de vert et de violet. Comment nous en » tenir après cela au seul témoignage des sens sur les qualités » réelles des objets ? »

Je nie l'assertion énoncée dans la première phrase. Non, un

Digitized by Google

mélange d'écarlate et de bleu verdâtre, de jaune verdâtre et de violet, etc., ne donne point la même sensation de blanc. Que ces divers mélanges nous donnent chacun une *certaine* sensation de blanc, je l'accorderai sans peine, mais la sensation du *même* blanc! jamais, si ce n'est pour des yeux malades, affaiblis ou peu exercés. Il y aura toujours entre ces divers *blancs* une nuance que reconnaîtra l'œil expérimenté du connaisseur, de l'industriel, par exemple, qui s'occupe spécialement du mélange des couleurs pour teindre les tissus, et cette nuance provient précisément de la nature différente des éléments qu'on a fait entrer dans la composition de la couleur. Mais en admettant que divers mélanges nous donnent une même sensation de blanc, je demande comment, de ce qu'une même couleur se rencontre accidentellement dans plusieurs corps différents, on peut conclure que les corps n'ont pas de couleur!

« Déjà Newton nous avait détrompés sur les couleurs, en » montrant qu'au lieu d'appartenir aux corps, elles sont pro- » duites par la lumière[1]. Voilà que la lumière elle-même est » produite par des ondulations éthérées. De plus, le fait des » interférences établit que cet éther lui-même n'est pas lumi- » neux, que par conséquent en dehors de nos sensations et » dans la réalité matérielle, la lumière est mouvement ni plus » ni moins, et enfin chaque couleur est produite par des » ondes de telle ou telle dimension. »

Avant de relever toutes les assertions accumulées ici contre l'objectivité des couleurs en particulier, je veux mettre en relief une proposition qui, perdue au milieu de ce passage pourrait échapper à l'attention du lecteur, et qui pourtant suffit pour renverser par voie de conséquence toute la thèse de l'auteur sur les qualités sensibles en général. Quelle est cette thèse? « Les qualités sensibles sont de purs états de conscience; » et voici le petit membre de phrase auquel je fais allusion: « La lumière est mouvement ni plus ni moins. » Maintenant je pose les questions suivantes: Le mouvement n'est-il pas un sensible? n'est-ce pas dans le phénomène et par le phénomène de la sensation que nous en avons l'aperception première, comme de toutes les qualités sensibles? Alors de deux choses l'une: ou bien la sensation de qui me vient l'aperception première du

[1] Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la couleur n'est pas produite par la lumière dans les corps qui sont lumineux par eux-mêmes, puisque c'est leur lumière elle-même qui est colorée.

Digitized by Google

mouvement me montre tout de suite et par elle-même que le mouvement existe dans la réalité matérielle, ou elle ne me le montre pas. Si elle ne me montre pas que le mouvement existe dans la réalité matérielle, je n'ai pas plus le droit d'affirmer le mouvement que la lumière, et par conséquent je n'ai pas le droit d'affirmer que la lumière est du mouvement, ni plus ni moins. Mouvement, lumière, couleur, tout cela est également subjectif; tout cela s'évanouit en même temps, et il ne reste plus devant mes yeux qu'une vaine fantasmagorie [1]. Si, au contraire, la sensation me montre par elle-même et par la première aperception qu'elle m'en donne que le mouvement existe dans la réalité matérielle, alors comme le mouvement est un sensible, il s'ensuit que la sensation me montre l'objectivité au moins d'un sensible, et la thèse générale de l'auteur « les « qualités sensibles sont de purs états de conscience » est renversée.

« En dehors des sensations et dans la réalité matérielle la » lumière est un mouvement ni plus ni moins. »

Je demande comment un simple mouvement vibratoire peut, par lui-même et par lui seul, sans rien de plus que sa nature même de mouvement, déterminer directement et immédiatement en moi une sensation de couleur. On comprend un mouvement déterminant ainsi une sensation de mouvement; mais une sensation de couleur, phénomène d'une nature toute différente et dont la notion est absolument irréductible à celle de mouvement! est-ce intelligible [2]? Et remarquez ceci qui est assez curieux : Un mouvement vibratoire se produit hors de moi; vais-je avoir la sensation de mouvement? Pas du tout, car dans le fait de la vision, tel qu'il se produit ordinairement, il

[1] S'il suffit qu'une manière d'être soit donnée dans un état de conscience, pour que, de cette manière d'être, rien n'appartienne aux choses, le *mouvement lui-même ne leur appartient pas*. Car, il ne nous est donné *que* dans des *sensations tactiles* et *visuelles* dont nous avons conscience. Si l'on fait abstraction du tact, le mouvement devient absolument *inconcevable*. (Em. Boutroux, agrégé de philosophie. *De la contingence des lois de la nature*).

[2] La loi de l'équivalent mécanique de la chaleur (l'observation s'applique également à la lumière) n'implique nullement la *réduction* de la chaleur au mouvement, mais simplement l'existence d'un mouvement moléculaire dans le corps qui détermine en nous la sensation de chaleur... Il faut donc admettre que les objets sensibles, même abstraction faite de ce que la conscience peut mettre d'elle-même dans la sensation, ne se *réduisent* pas à de la matière en mouvement. (Em. B. p. 71).

Digitized by Google

n'y a aucune sensation de mouvement. Qu'aurai-je donc? une sensation de couleur! de sorte que le mouvement, qui ne me donne pas la sensation de *ce qu'il est*, me donne, par lui-même et sans rien de plus, la sensation de ce *qu'il n'est pas!!* J'ose affirmer qu'il doit y avoir nécessairement un vice caché quelque part dans une théorie qui implique de telles assertions et amène de telles conséquences.

Ce sont, dites-vous, les vibrations de l'éther qui déterminent en nous la sensation de couleur. Très bien. Mais qu'est-ce qui détermine ces vibrations? Qu'est-ce qui les détermine quant au nombre, à la rapidité, à l'amplitude, etc.? Voilà la question. Ce mouvement vibratoire a une cause sans doute. Eh bien! je prétends que les différentes couleurs sont déterminées par un corps coloré, et précisément parce qu'il est coloré de telle manière et non pas de telle autre. Ainsi un corps que nous appelons rouge détermine dans l'éther le nombre de vibrations auquel correspond en nous la sensation de couleur rouge, et le corps que nous appelons violet, le nombre de vibrations auquel correspond en nous la sensation de couleur violette; de telle façon que ce n'est pas le nombre des vibrations qui détermine la couleur, mais bien plutôt la couleur de l'objet, mieux encore, l'objet coloré qui détermine le nombre des vibrations; et c'est parce que ces vibrations sont déterminées quant au nombre, à la rapidité, à l'amplitude, etc., par le corps coloré lui-même qu'elles nous apportent la couleur propre de ce corps[1]. De cette manière, la physique et la philosophie peuvent vivre à côté l'une de l'autre en parfait accord. La première conserve ses vibrations et la seconde maintient l'objectivité de la couleur.

Comment se fait-il que des hommes doués quelquefois d'aptitudes remarquables pour les spéculations philosophiques en viennent à cette extrémité de nier sans sourciller l'objectivité de nos sensations, étouffant en eux les réclamations du bon sens, et fermant l'oreille à l'unanime protestation du genre humain. Car on a beau dire, le *vulgaire* a voix dans cette question, et ce n'est pas par un qualificatif dédaigneux qu'on invalidera la légitimité de son droit et la valeur de son suffrage. Non, non, Dieu n'a point réservé les vérités fondamentales,

[1] La matière ébranlée semble n'être en eux (dans les objets) que le *véhicule* de propriétés supérieures, lesquelles sont les *propriétés physiques proprement dites*. Em. Boutroux, p. 71.

Digitized by Google

des vérités qui sont pour l'humanité le pain intellectuel de chaque jour, des vérités sans lesquelles notre vie sur la terre ne serait qu'une duperie également indigne de celui qui tromperait et de ceux qui seraient trompés, il ne les a pas réservées, dis-je, pour une petite élite d'esprits soi-disant supérieurs qui composeraient ce qu'on appelle quelquefois l'aristocratie des intelligences. Dans ce genre de biens, il n'y a pas de déshérités; dans cet ordre de choses, il n'y a pas de parias; et le plus fier penseur n'est ici que l'égal du dernier des manants. La raison est la même chez tous dans ses données premières. Le savant ne peut rien contre les notions du sens commun qui sont le point de départ et d'appui de ses propres connaissances. Dans ses investigations les plus hardies et les plus heureuses, il ne découvrira rien qui ébranle le fondement sur lequel repose tout édifice scientifique, aussi bien que les croyances instinctives du genre humain; car il est absurde de supposer qu'une conséquence, si elle découle légitimement d'un principe, puisse jamais servir à prouver qu'il n'est pas.

Je me demande donc, encore une fois, ce qui a pu pousser des hommes de saine et haute raison d'ailleurs à nier d'une manière générale et absolue l'objectivité de nos sensations. Il faudrait remonter assez haut pour trouver les premières causes de cet étrange phénomène, mais je ne veux signaler ici que les causes actuelles.

Une des principales, à mes yeux, c'est l'autorité excessive que l'on accorde aujourd'hui aux sciences expérimentales et positives. Il faut reconnaître que, cultivées avec plus d'ensemble et de suite, étudiées d'après un plan plus nettement arrêté et des méthodes plus rigoureuses, favorisées d'instruments d'une rare perfection, de ressources en tout genre et de moyens de succès comme aucun autre siècle n'en posséda jamais de semblables, ces sciences ont fait à notre époque de considérables progrès. Les découvertes se sont succédé avec une rapidité pour ainsi dire étourdissante et une fécondité extraordinaire. Ces merveilles du génie moderne ont justement excité une admiration universelle. Mais l'enthousiasme mal contenu, dépassant bientôt la mesure, a produit ses effets accoutumés. On a pris peu à peu en pitié l'inculte simplicité de nos pères qui ont vécu de si longs siècles dans l'ignorance des belles choses qu'il nous est donné de contempler chaque jour. On s'est volontiers persuadé que nulle, ou erronée, ou incomplète

Digitized by Google

dans cet ordre de connaissances, leur science n'était guère plus étendue ni plus solide sur le reste, et l'on a décidé, sans examen plus approfondi, que leur philosophie elle-même devait avoir été aussi informe que leur physique et leur chimie paraissaient rudimentaires. Le second effet aussi fâcheux que le premier a été une idée exagérée de la vraie valeur intellectuelle des heureux promoteurs de ces progrès si vantés. De la supériorité relative qu'il était juste de leur reconnaître on a conclu à la supériorité absolue, et de la spécialité à l'universalité. On s'est accoutumé à penser qu'il fallait les croire en tout, puisqu'on avait eu raison de les croire en certaines choses, et à la faveur de cette confiance outrée les physiciens et les chimistes sont devenus les oracles de ce monde moderne qui n'en reconnaît pas d'autres. Les philosophes eux-mêmes, quelques-uns à leur insu peut-être, ont aussi subi le charme. Ces métaphysiciens, ces scrutateurs des profondeurs de l'ontologie, de la nature intime de l'âme et du jeu mystérieux de ses facultés cognitives, sont allés se mettre humblement à l'école des chimistes et des physiciens. Ils ont abaissé la science maîtresse devant des sciences inférieures qui ne peuvent aspirer qu'à l'honneur d'être ses auxiliaires [1].

Une confiance si imprudente devait aboutir à des déceptions. Car observateurs sagaces, expérimentateurs habiles, les savants trop exclusivement adonnés à l'étude des sciences positives sont généralement de faibles métaphysiciens. Prises au pied de la lettre, leurs formules ne sont pas toujours d'une irréprochable exactitude ni exemptes d'amphibologie. Ainsi, vous en entendrez quelques-uns dire couramment : le mouvement est chaleur ; la chaleur lumière ; et encore : le mouvement se transforme en chaleur, en lumière, etc. Que veulent-ils dire par cette étrange phraséologie ? Répondront-ils qu'ils parlent une langue faite par eux, pour eux et qu'ils comprennent très

[1] On parle beaucoup aujourd'hui de la méthode expérimentale... et l'on nous dit : Attendez que la science ait accompli son œuvre... Nos vieux spiritualistes, les Jouffroy, les Damiron, les Garnier, savaient qu'il y a un autre mode de connaissance conduisant à d'autres résultats, et que ce mode étant le procédé essentiel de la philosophie, la méthode expérimentale ne peut être qu'un *auxiliaire*. Si donc on nous dit : Attendez que la *science* ait fait son œuvre, je réponds : Quels que soient les progrès de la *science*, à quelque profondeur qu'elle porte ses recherches, elle ne détruira pas ce que la *méthode psychologique* a établi par les procédés qui lui sont *propres*... (Robert, de la Certitude, etc., p. 29).

Digitized by Google

bien entre eux? Mais leurs livres répandus partout, vulgarisés sous toutes les formes, ne sont pas lus que par les initiés; ils tombent souvent, aujourd'hui surtout, entre les mains des lecteurs profanes qui sont fatalement exposés à en interpréter les formules, conformément au sens qu'elles présentent dans le langage ordinaire. Prétendront-ils au contraire nous donner ainsi l'expression exacte de la vérité? Alors que penser de la justesse de leurs idées? Affirmer que le mouvement est chaleur, la chaleur lumière et autres choses semblables, ce n'est au fond rien moins qu'affirmer l'identité de phénomènes essentiellement différents, puisque leurs notions sont essentiellement distinctes, et que la distinction des notions constate celle des objets auxquels ces notions correspondent. Admettez une fois, sans explication ni restriction, dans le sens obvie des mots, que le mouvement est chaleur ou lumière, et, si vous êtes logique, vous aurez bientôt admis avec Hégel l'identité des contraires. Le mouvement se transforme en chaleur, en lumière! Dites-moi par quelle opération mystérieuse peut s'accomplir une telle transformation. Encore une fois mouvement, chaleur, lumière, sont des choses essentiellement différentes, et les choses différentes par leur essence ne peuvent jamais se transformer les unes dans les autres, parce que les essences, étant nécessairement ce qu'elles sont, ne peuvent jamais devenir ce qu'elles ne sont pas. Enhardissez-vous encore, allez jusqu'au bout et admettez aussi cette formule, puis voyez ce que vous répondrez à Darwin, quand il nous soutiendra que le singe se transforme en homme. Dans les deux cas ce sont toujours deux choses essentiellement distinctes qui se transforment l'une dans l'autre, et la seconde transformation n'est pas plus impossible que la première entendue au pied de la lettre [1].

[1] Les propriétés physiques sont-elles autre chose que du *mouvement transformé*, et cette transformation ne s'accomplit-elle pas suivant des lois nécessaires? Ce raisonnement implique une confusion. La physique *ne montre pas* que la chaleur, dans toute la compréhension du terme, ne soit qu'un mouvement *transformé*, c'est-à-dire qu'un mouvement disparaisse pour faire place à un phénomène physique non mécanique. Elle montre *simplement* que *sous* la chaleur, *sous* la lumière, etc., phénomènes en apparence purement physiques, il y a des mouvements d'une nature *spéciale* et que ces mouvements sont la *condition* du phénomène physique proprement dit. Dès lors, le mouvement ne se transforme pas en chaleur, mais en mouvement d'un autre genre, en mouvement moléculaire, et c'est *uniquement par associations d'idées* que ce mou-

Digitized by Google

Quelques-uns m'accuseront peut-être d'exagérer outre mesure le danger auquel ces formules philosophiquement inexactes exposent le lecteur qui les rencontre çà et là dans les ouvrages des physiciens modernes. Eh bien ! je prouverai la réalité du péril par l'exemple même de l'honorable auteur que je combats; car, mieux préparé que bien d'autres à s'y soustraire, il y a lui-même succombé. Je reviens à sa thèse : « Les qualités sensibles purs états de conscience. » Persuadé qu'il présente un argument décisif contre l'opinion vulgaire touchant l'objectivité de la couleur, et contre la théorie scolastique en particulier, il s'écrie : « La lumière est mouvement, ni plus ni moins. » Je reprends une à une les deux parties de la proposition. Et d'abord M. Robert, en nous disant qu'il y a du mouvement dans la production du phénomène de la sensation de lumière, croit-il nous avoir troublés ou surpris par une révélation inattendue ? Ni troublés, ni surpris, qu'il le tienne pour sûr. Cette révélation *inattendue* n'est pas même pour nous une révélation; car nous connaissions depuis longtemps le fait qu'elle aurait la prétention de nous révéler. Saint Thomas le connaissait et nous l'avait appris il y a plus de six cents ans. Preuve, pour le dire en passant, ou que sa physique était moins grossière qu'on ne se plaît à le répéter, ou que sa métaphysique était d'une grande puissance, puisqu'il aurait été conduit par la seule virtualité de ses principes à affirmer *à priori*, comme certaine, l'existence d'un fait que l'état de la physique à son époque ne lui aurait pas permis de constater expérimentalement. Car, d'après sa doctrine, non seulement le mouvement est réel, au moins dans certaines sensations, mais encore il est nécessaire. En effet, selon saint Thomas, pour que le phénomène de la sensation se réalise, il faut qu'il y ait une certaine action de l'objet sur le sujet. Sans cette action, nous pourrions rester éternellement en face d'un objet sans nous douter même de sa présence. Mais si l'objet est à distance, et ne quitte pas le point qu'il occupe, comment agira-t-il sur nous ? L'action à distance, dans la stricte acception du mot, est impossible. Il faut donc nécessairement alors que l'objet agisse par un milieu;

vement (moléculaire) est appelé *chaleur* par les physiciens. La chaleur *proprement dite se distingue* du mouvement moléculaire *lui-même ;* et ainsi l'apparition n'en est pas *expliquée* par la loi qui explique le passage du mouvement de translation au mouvement moléculaire. (Em. Boutroux, p. 76).

Digitized by Google

et il ne peut agir par ce milieu qu'en y produisant un mouvement qui porte son action jusqu'au sujet qu'il doit atteindre. Ainsi, dans le phénomène de la sensation de lumière, il doit y avoir et il y a mouvement dans un milieu et à travers ce milieu. Là-dessus, pas de dissentiment, nous sommes d'accord. Mais vous ajoutez : « il n'y a que du mouvement, la lumière est mouvement *ni plus ni moins.* » Ici l'accord cesse, parce qu'ici commence l'erreur. Et d'abord, au nom de quoi affirmez-vous qu'il n'y a d'objectivement réel que le mouvement dans la sensation de lumière et de couleur ? Au nom de la physique. Mais la physique a-t-elle qualité pour trancher souverainement cette question ? Le fait du mouvement, la constatation de ce fait rentrent dans ses attributions et sont de sa compétence, direz-vous. Parfaitement. Mais lui appartient-il également de prononcer que le mouvement constitue *toute* la réalité objective du phénomène ? La physique est-elle la science universelle ? Est-il démontré *à priori* que ce qu'elle ne constate pas n'existe pas ? Soutiendrez-vous que les réalités finissent où elle finit elle-même, et qu'au point où elle s'arrête il n'y a plus qu'à graver un nouveau *nec plus ultrà.* N'y a-t-il pas en dehors et au-dessus d'elle une science plus haute et des moyens de connaître plus compréhensifs qui nous apprennent ce qu'elle ignore ? Oui, cette science existe, son nom est bien connu, c'est la philosophie ; la philosophie qui nous fournit tout ensemble les notions premières et les idées suprêmes des choses et par là engendre, soutient et domine toutes les autres sciences auxquelles elle fournit leurs principes et dont elle juge les résultats. Ses moyens de connaître devancent et dépassent tous ceux que les autres sciences ont à leur service [1]. Elle ne met pas seulement en œuvre telle ou telle de nos puissances ; elle dispose de l'ensemble complet de nos facultés cognitives, depuis la perception sensible la plus grossière jusqu'aux intuitions intellectuelles les plus sublimes, et elle peut ainsi, tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre, selon les exigences des divers objets dont elle s'occupe, atteindre à des résultats qui échappent complètement aux prises des autres sciences. Or, de deux choses l'une : ou bien ces facultés sont faillibles dans *l'acte premier* par lequel elles saisissent leur objet *propre* ; ou elles ne le sont pas. Si elles ne sont pas

[1] Voyez la note, p. 199.

Digitized by Google

faillibles dans cet acte, la faculté sensitive de la vue étant une faculté de l'âme tout comme les autres, ne se trompe pas plus qu'elles dans son acte premier, c'est-à-dire dans la simple appréhension de la couleur qui est son objet propre, et puisqu'elle nous présente ce sensible comme une qualité objective, il s'ensuit que la couleur n'est pas un *pur état de conscience;* ou bien nos facultés sont faillibles dans le fait primitif de la simple appréhension, c'est-à-dire nous montrent ce qui n'est pas; mais alors voyez se dérouler les conséquences, et ayez ainsi que tant d'autres hélas! le courage de les subir. Comme les aperceptions premières, qui résultent de la première application de chacune de nos facultés à son objet propre, sont l'unique fondement de toute connaissance humaine, l'édifice mis en l'air ne peut se soutenir. Tout s'écroule; la philosophie tombe la première, il est vrai, mais après elle aussi toutes les autres sciences, justement punies d'avoir voulu faire la leçon et la loi à la science supérieure de qui elles doivent les recevoir elles-mêmes. Prenons-en donc notre parti; renonçons au vain labeur de la pensée et endormons-nous dans le scepticisme. C'est le seul système raisonnable, s'il est encore quelque chose de raisonnable, alors que la raison n'est plus.

Très bien, réplique-t-on; mais qu'y pouvons-nous? Nous nous trouvons en présence d'un fait avec lequel il nous faut bien compter; et il est également impossible de le contester et de l'éliminer. Point de mouvement, point de lumière; il semble que la conséquence se tire d'elle-même: donc, la lumière est un mouvement ni plus ni moins, et la sensation de couleur est un phénomène entièrement subjectif, un pur état de conscience.

Je répondrai d'abord que ce serait peut-être alors le cas de mettre en pratique ce que conseille Bossuet quand on se trouve en présence de deux faits, qu'on a de graves raisons de croire également certains et qui pourtant semblent inconciliables. Tenez fortement, dit-il, les deux bouts de la chaîne, sûr qu'il y a entre les deux, quoi qu'on ne le voie pas, un anneau intermédiaire qui les relie secrètement l'un à l'autre.

Je répondrai en second lieu que le raisonnement, auquel nos adversaires attribuent une si grande force démonstrative, contient un pur sophisme. Il s'y fait une étrange confusion d'idées. On confond deux choses entièrement distinctes et bien faciles, ce semble, à discerner: la *condition* d'un fait et *la réalité*

Digitized by Google

*matérielle* de ce fait. Vous croyez m'arrêter en jetant sur ma route une difficulté qu'il vous plaît d'appeler irréfutable. Eh ! mon Dieu, deux mots suffisent pour la résoudre, et elle fond, si j'ose ainsi dire, aussitôt qu'on la met en face d'une simple observation que voici : Il n'y a aucune sensation de lumière ni de couleur quand il n'y a pas de mouvement, parce que le mouvement est la *condition* de cette sensation [1]. En effet, il en est de la condition comme de la cause. La cause supprimée entraîne la suppression de l'effet ; pour une raison semblable, la condition venant à manquer, le phénomène ne peut apparaître. Mais de même que la cause, nécessaire à la production de l'effet, n'en est pourtant pas la réalité intrinsèque, de même la condition, nécessaire aussi à la production du phénomène, n'en est pas à la réalité matérielle. Quand j'ai les yeux ouverts, le mouvement vibratoire exercé librement sur l'organe m'apporte la sensation de couleur. Quand, au contraire, je les tiens fermés, il ne m'apporte rien. Direz-vous que dans ce dernier cas le mouvement n'existe plus dans la réalité matérielle, et que mes yeux, quand ils sont ouverts, constituent toute la réalité du mouvement. Non, assurément. Pourquoi ? parce que mes yeux ouverts ne sont qu'une condition, condition nécessaire, il est vrai, mais simple condition à l'action du mouvement vibratoire. Ainsi, en est-il du mouvement vibratoire lui-même par rapport au corps coloré. Il est la *condition* de l'action que ce corps doit exercer sur l'organe de l'œil pour produire en moi la sensation de couleur, mais il ne constitue pas la *réalité matérielle* du phénomène qui, considéré subjectivement, est en moi la perception de la couleur d'un corps, et considéré objectivement, est la couleur même existant dans le corps comme sa manière d'être et sa propriété.

Je répondrai en troisième lieu que, par une confusion aussi étrange que la première, vous attribuez au moyen de transmission la chose transmise et la causalité de la transmission. Vous ressemblez à un villageois qui, visitant une usine et n'apercevant pas la machine installée dans une partie écartée du bâtiment, s'imaginerait que la courroie qui fait tourner les roues est le vrai principe de leur mouvement et demeurerait persuadé que, dans la *réalité matérielle*, il n'y a pas autre chose. Or, la courroie n'est que le moyen de transmission

[1] Voir la note, p. 200.

Digitized by Google

d'une force étrangère, celle de la machine à vapeur ; le mouvement vibratoire de l'éther n'est que le moyen de transmission d'une action étrangère, celle du corps coloré. Par l'intermédiaire de la courroie, la machine transmet aux roues sa force propre, vrai principe de leur mouvement ; par l'intermédiaire du mouvement vibratoire, le corps me transmet son action propre, vrai principe de la sensation de couleur dont il est tout à la fois et la cause et l'objet [1].

Et de là vient le caractère tout particulier que présente ce mouvement. En l'étudiant avec un peu d'attention, on ne tarde pas à reconnaître qu'en toute vérité il n'existe pas *pour lui-même*, mais pour une autre chose, comme le moyen n'existe que pour la fin [2]. Voyez, en effet : dans les conditions ordinaires de la vision et de l'audition, on n'en a pas la moindre perception ; celui qui subit son action ne se doute même pas de sa présence ; à cet égard, c'est absolument comme s'il n'existait pas. Sa perfection consiste précisément à ne pas donner la sensation de lui-même, comme pour ne rien dérober à l'impression que doit faire l'objet, dont la manifestation est sa seule raison d'être. On peut le comparer au verre de la lunette, où moins on voit le verre, mieux on voit l'objet, tandis que l'objet est moins vu dans la proportion où l'on voit mieux le verre. Ainsi, n'ayez aucune perception du mouvement vibratoire dans la sensation de son et de couleur, et vous aurez une perception nette de ces deux phénomènes. Au contraire, si vous avez la sensation du mouvement lui-même, la sensation de son et de couleur s'altère dans la mesure où vous éprouvez la première. Cela arrive quand, dans certaines circonstances, le mouvement devient assez fort pour déterminer un choc violent sur l'organe. Les sensations de la vue et de l'ouïe sont remplacées par

[1] Voir la note, p. 197. où M. Em. Boutroux nous dit que la matière *ébranlée* semble n'être que le *véhicule* de propriétés supérieures, lesquelles sont les *propriétés physiques* proprement dites.

[2] « Cette hypothèse (une hypothèse dont il a été question plus » haut) pourrait sembler gratuite, si le mouvement présentait partout » la même apparence, et *n'existait jamais que pour lui-même*. *Mais* « tandis que dans le cas des phénomènes *mécaniques* ordinaires, le » mouvement, manifestation d'une résultante est purement et sim- » plement un changement survenu dans les rapports de position de » plusieurs masses étendues, dans le cas dont il s'agit, le mou- » vement caché dans les replis de la matière (mouvement molé- » culaire) demeure sans *résultante*, mais supporte des *propriétés* » *nouvelles supérieures* » (les propriétés physiques), voir la note, p. 197.

Digitized by Google

celle du toucher ; l'œil est aveuglé, le tympan est brisé, il n'y a plus ni son ni couleur ; de sorte que, chose remarquable ! le mouvement vibratoire existe si peu pour lui-même, qu'aussitôt qu'il se manifeste dans sa nature de mouvement, il anéantit son effet normal. Le mouvement n'est donc ici qu'un moyen, et, comme je l'ai appelé, un moyen de transmission. Mais où il y a un moyen de transmission, il y a nécessairement un agent qui transmet et une chose transmise. Donc, dans le phénomène de la lumière et de la couleur, la *réalité matérielle* ne se réduit pas à un mouvement. Il y a aussi le corps qui nous transmet sa qualité sensible au moyen d'un mouvement spécial qu'il détermine et qui n'existe que pour nous le faire connaître.

Enfin, pour achever de montrer ce qu'il y a de faux dans l'argumentation de M. Robert, quand il raisonne ainsi : « Point de mouvement vibratoire de l'éther, point de lumière ni de couleur ; donc, dans la réalité extérieure la lumière est un mouvement, *ni plus ni moins*, » je fais l'hypothèse suivante qui malheureusement n'est pas chimérique. Voici un médecin matérialiste qui vient lui dire : La physiologie constate que, dans le phénomène de la pensée actuelle, il y a un mouvement dans la masse cérébrale, et quand, par l'influence de quelque cause, ce mouvement n'a pas lieu, le phénomène de la pensée actuelle ne se produit pas ; donc, la pensée est mouvement *ni plus ni moins*. Que lui répondra M. Robert ? Chez lui le chrétien protestera sans doute, mais le philosophe sera réduit à se taire, parce que lui-même aura fourni, tout fait, le sophisme que le matérialiste retourne contre lui.

« Puisque tel est le caractère de la perception (sensitive), ne » faudrait-il pas la rayer de la liste des facultés cognitives ? Il » n'en est rien... Sans être encore la connaissance, elle en est » le point de départ... Elle appartient donc à l'ordre de la con- » naissanee et de la pensée. »

Qui m'expliquera comment la perception (sensitive) qui n'est pas la connaissance, peut être néanmoins une faculté cognitive ? Une faculté cognitive est une faculté qui connaît, ou bien le mot n'a pas de sens. Or, votre perception (sensitive) ne connaît ni les qualités sensibles de l'objet, ni l'objet lui-même. Que connaît-elle donc ? Pourquoi lui donnez-vous le nom de faculté cognitive ? A quel titre le mérite-t-elle ? C'est, dites-vous, qu'elle est le point de départ de la connaissance ; elle

Digitized by Google

amasse les matériaux dont l'intellect et la raison s'emparent ensuite pour en tirer tout l'ordre de la connaissance. Mais alors ce sera la faculté qui s'empare des matériaux, les compare, les apprécie, les met en œuvre, et qui, pour résumer toutes ses opérations, en *prend connaissance*, c'est cette faculté qui sera cognitive et non pas la perception (sensitive), car amasser des matériaux d'une manière passive et aveugle, dans l'ignorance absolue de leur nature, de leur signification et de leur valeur, ce n'est pas faire un acte de connaissance : autant dire que le vent en fait un quand il amasse les nuages. Et par conséquent, votre perception qui ne perçoit rien par elle-même n'est pas une faculté cognitive ; ce n'est que par un véritable abus de mots qu'on peut lui en donner le nom.

Mais passons. Le point de départ déterminé, les matériaux amassés, comment enfin arrive-t-on, selon vous, à la connaissance des réalités objectives ? Vous nous l'apprenez dans le chapitre suivant. C'est, dites-vous, par la virtualité du principe de causalité et de l'idée de cause. Mais le principe de causalité est un principe rationnel ; l'idée de cause est un produit de l'intellect. Ceci établi, votre doctrine sur l'impuissance de la faculté sensitive à nous donner par elle-même la connaissance des qualités sensibles et des réalités matérielles que ces qualités révèlent, vous accule inévitablement à l'une de ces deux extrémités : ou de refuser la connaissance aux animaux, ou de leur accorder la raison. En effet, si les animaux ont la connaissance des objets matériels, comme, d'après vous, cette connaissance s'acquiert par l'application du principe de causalité qui tire lui-même toute sa virtualité de l'idée de cause, produit exclusif de l'intellect, il s'ensuit logiquement que les animaux ont l'intellect, qu'ils jouissent de la raison ; et voilà effacée d'un trait de plume la différence essentielle qui les distingue de l'homme. Désormais, la *bête* pourra se définir, elle aussi, *un animal raisonnable*. Si, au contraire, les animaux n'ont pas la raison, si, dépourvus de la faculté intellective, ils sont réduits à la sensitive, comme celle-ci ne peut faire connaître les objets qu'à travers leurs qualités sensibles, que, d'un autre côté, elle ne connaît pas les qualités sensibles à titre de réalités objectives, puisque ces qualités ne sont qu'un pur état de conscience, il s'ensuit rigoureusement que les animaux n'ont absolument aucune connaissance *quelconque* des objets qui les entourent. Ce n'est plus l'animal *raisonnable*, mais c'est l'ébauche très avancée de l'animal *machine*.

Digitized by Google

Je clos ici la discussion. A quoi bon la pousser plus loin ? On ne raisonne que pour arriver à l'évidence, et, si je ne me trompe, nous y sommes rendus. Je résume et je conclus.

La thèse de M. Robert était celle-ci : Les qualités sensibles sont de purs états de conscience. Pour établir une assertion si hardie dans son radicalisme, il faudrait des preuves d'une force exceptionnelle. Or, aucune de celles qu'il a présentées n'a une valeur démonstrative. Son argument capital repose sur une fausse notion de la nature et de la destination spéciale du mouvement vibratoire, et finalement se tourne contre sa thèse elle-même, prise dans sa généralité. Je n'ai donc aucun motif pour l'admettre, et j'en ai de graves pour la rejeter. Oui, je repousse une théorie qui, sans raisons suffisantes, au nom d'expériences incomplètes ou mal interprétées, heurte de front les croyances instinctives, universelles, pratiquement irrésistibles du genre humain, en des points sur lesquels roule presque toute la vie intellectuelle de l'immense majorité des hommes. Je repousse une théorie qui, pour expliquer le problème de la connaissance, en supprime les données premières. Je repousse une théorie qui des animaux fait logiquement ou des hommes ou des machines. Je repousse une théorie qui conduit à écrire avec une parfaite tranquillité d'esprit des phrases comme celles-ci : *La matière* N'EST QU'UNE ABSTRACTION [1] ; IL NE RESTERAIT RIEN DE LA MATIÈRE SI ON LUI ÔTAIT CE QUE L'AME LUI DONNE D'ELLE-MÊME [2]. Je repousse une théorie qui, arrivée à ces conséquences extrêmes, mais rationnellement déduites, est aussi contraire à ma foi qu'à ma raison ; et voyant à quels excès d'erreur les principes cartésiens peuvent entraîner de proche en proche même les meilleurs, je m'attache plus fortement que jamais à la doctrine de saint Thomas.

L. PICHERIT.

[1] M. Robert, p. 83.
[2] M. Robert, p. 91.

*Le Propriétaire-Gérant,*
G. GRASSIN.

Angers, imprimerie GERMAIN et G. GRASSIN, rue Saint-Laud. — 616-81.

Digitized by Google

**En publication.**

# ARMORIAL GÉNÉRAL DE L'ANJOU

PAR

**M. Joseph DENAIS**

Officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes

L'ouvrage formera **2 volumes grand in-8°** et sera publié **en fascicules de 80 pages** chacun, avec de nombreuses **planches**, au prix **de 3** francs le fascicule.

**Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande.**

*Le 9e Fascicule est paru.*

---

# NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉCONOMIE POLITIQUE

**Rédigées conformément au nouveau programme des études (1881) pour les classes de philosophie**

**Par M. HERVÉ-BAZIN**

**Professeur à la Faculté libre de droit d'Angers**

**In-12 de 120 pages. — Prix : 1 fr. 25.**

---

# LES CHRONIQUES DE JEHAN FROISSART

ÉDITION ABRÉGÉE

AVEC TEXTE RAPPROCHÉ DU FRANÇAIS MODERNE

PAR

**Mme DE WITT, née GUIZOT**

*ouvrage contenant*

11 planches en chromolithographie, 12 lettres et titres imprimés en couleur, 2 cartes, 33 grandes compositions tirées en noir et 252 gravures

D'APRÈS LES MONUMENTS ET LES MANUSCRITS DE L'ÉPOQUE

Un vol. grand in-8, broché. **32 fr.** — Relié richement avec fers spéciaux, **40 fr.**

Digitized by Google

## OUVRAGES NOUVEAUX :

# SOUVENIRS D'UN NONAGÉNAIRE

## MÉMOIRES DE FRANÇOIS-YVES BESNARD

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

Par Célestin PORT.

Correspondant de l'Institut
Membre non résidant du Comité des Beaux-Arts et du Comité des Travaux historiques
Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique

**Avec deux portraits de l'auteur, d'après Bodinier et David d'Angers**

*2 volumes in-8°, papier de Hollande. — Prix :* **15** *fr.*

---

| | | |
|---|---|---|
| **La Réforme au 16e siècle.** — Etudes et portraits, par Auguste Laugel, 1 vol. in-8. | 7 | 50 |
| **Les maladies de la mémoire**, par Th. Ribot, 1 vol. in-18. | 2 | 50 |
| **Poëtes et Artistes de l'Italie**, par Émile Montégut, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Grammaire de la Ponctuation**, par Arsène Petit, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Entre deux campagnes.** — Notes d'un Marin, par Th. Aube, Officier de Marine, 1 vol. in-12 | 3 | « |
| **Mémoires de Metternich**, 2e partie. 2 vol. in-8 | 18 | » |
| **Lettres à M. Panizzi**, par Mérimée. 2 vol. in-8. | 15 | » |
| **L'Angleterre.** — Le pays. — Les institutions. — Les mœurs, par T.-H.-S. Escott. 2 vol. in-8. | 15 | » |
| **Strasbourg pendant la Révolution**, par E. Seinguerlet. 1 vol. in-8. | 6 | « |
| **Souvenirs de Versailles pendant la Commune**, par Léonce Dupont. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **Souvenirs de Madame Jaubert.** 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **La dernière année de Marie-Antoinette.** par Imbert de Saint-Amand. 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **La Réforme judiciaire en France**, par G. Picot. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **Le Roman d'un médecin de campagne**, par Maryan. 1 v. in-12 | 2 | » |
| **Conférences aux femmes chrétiennes**, par Mgr Dupanloup. In-8. | 7 | 50 |
| **Une famille de finance au XVIIIe siècle**, par M. Adrien Delahante, 2 vol. in-8. | 20 | » |
| **Lettres de Mendelssohn.** 1 vol. in-12 | 3 | » |
| **Berryer**, Souvenirs intimes, par Mme de Janzé. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **L'Université sous M. Ferry**, par Francisque Bouillier. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **La maréchale de Villars et son temps**, par M. Ch. Giraud, de l'Institut. 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **Alberte**, par Mlle Zénaïde Fleuriot. 1 vol. in-12. | 3 | » |
| **Bonaparte et son temps, 1769-1799**, d'après des documents inédits, par le lieutenant-colonel Iung, tome III | 3 | 50 |
| **La Légitimité devant le Catholicisme**, par C. Véran. In-8. | 1 | » |
| **Monsieur Guizot**, dans sa famille et avec ses amis, par Mme de Witt, née Guizot. In-12. | 3 | 50 |


Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

Quatrième Livraison. — Avril 1881

TOME SECOND

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
RUE SAINT-LAUD.

1881

Digitized by Google

# SOMMAIRE

1. *La Restauration artistique de l'Hôtel de Pincé.* — André Joubert.

2. *La Chouannerie en 1799.* — Bernard de la Frégeolière.

3. *L'Aumônerie du Louroux-Béconnais.* — Hippolyte Sauvage.

4. *Notre-Dame Angevine* (25e feuille). — Grandet.

*Prix de l'abonnement de la REVUE DE L'ANJOU*
**12** *francs par an.*

Digitized by Google

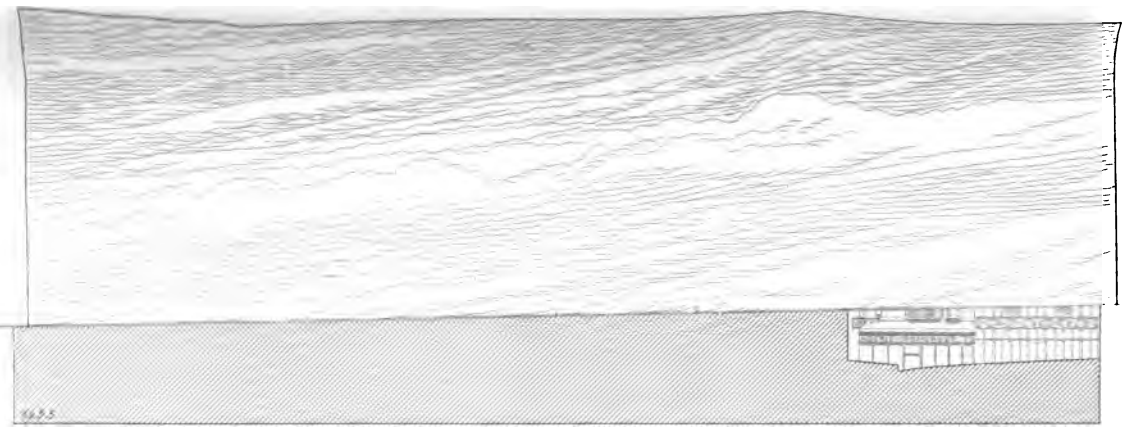

Echelle de 0 1 2 3 4 5 10 15 mètres

FAÇADE PRINCIPALE.

L. Magne del. LUCIEN MAGNE, ARCHTE A. Chapuis sc

# HOTEL DE PINCÉ

A ANGERS

Digitized by Google

Digitized by Google

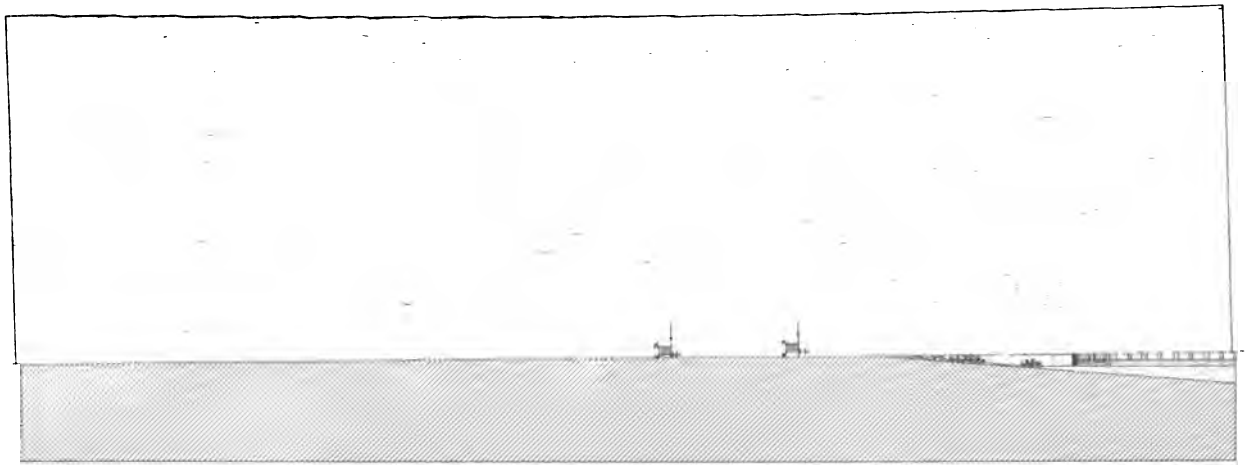

Echelle de 0 1 2 3 4 5 10 15 metres.

FAÇADE SUR LA RUE DE L'ESPINE

1696

L. Magne del. LUCIEN MAGNE, ARCHTE Chappuis sc.

# HOTEL DE PINCÉ

A ANGERS

Digitized by Google

UNIV. OF TORONTO

Digitized by Google

# LA RESTAURATION ARTISTIQUE

DE

# L'HOTEL DE PINCÉ

---

La restauration artistique du Logis Pincé a de nouveau attiré l'attention publique sur ce bel hôtel regardé avec raison comme le monument le plus complet de la Renaissance Angevine. L'édifice appartient à une école d'architecture qui a su combiner avec un art merveilleux l'inspiration du style italien avec les traditions locales. C'est une œuvre singulièrement originale, aussi remarquable par l'harmonie des grandes lignes que par la science de la construction et par l'exquise finesse des détails. L'Hôtel de Pincé se compose de deux corps de logis reliés entre eux par un pavillon central qui renferme l'escalier. Il est considéré, à juste titre, comme l'un des types les plus brillants de l'architecture civile en France au XVIe siècle.

Rendre à cette admirable demeure sa splendeur première et la débarrasser des constructions parasites qui l'englobent et l'étouffent, tel est le but des travaux actuels qui assureront la conservation de ce précieux édifice. Quelques personnes, se plaçant à ce point de vue exclusif, regrettent qu'on ait entrepris de réparer le Logis Pincé. Elles préfèrent assister à la fin imminente du malade plutôt que de souffrir qu'une main délicate et expérimentée lui prodigue les soins dont il a besoin et panse ses blessures. « C'est un sacrilège, c'est une profanation. Sous prétexte de restaurer, on détériore, on mutile, on transforme, on enlève aux monuments leur caractère primitif. Qui



Digitized by Google

reconnaîtra le vieil hôtel que nos pères étaient habitués à contempler? Nous ne supporterons pas la vue de ces parties blanches et neuves dont la couleur tranchera si crûment sur le reste du bâtiment assombri par le temps! Que ne laisse-t-on les siècles accomplir leur œuvre et le lierre couvrira un jour de son épais manteau de verdure les débris mélancoliques de ce monument écroulé. Mieux vaut mille fois une ruine qu'un hôtel ancien restauré! Dans cinquante ans il n'en restera plus rien, qu'importe! Nous n'avons pas à nous préoccuper des regrets de nos descendants. » Telles sont les doléances auxquelles se livrent les critiques.

Il est façile de répondre à ceux qui s'expriment ainsi que de tout temps on a réparé les constructions du passé, quand elles menaçaient de disparaître, et que les artistes qui ont bâti et décoré, au seizième siècle, le Logis Pincé, avaient sans doute eux-mêmes restauré plus d'un édifice datant du moyen âge, ou même de la domination romaine. Certes, on a parfois entrepris des réparations malencontreuses qu'il est permis de déplorer. Mais nous affirmons que les travaux exécutés au Logis Pincé seront dignes de tous les éloges. Ils sont placés sous la haute surveillance de M. Lucien Magne, architecte du gouvernement, auteur d'œuvres importantes, désigné par la Commission des Monuments Historiques, qui a eu si souvent occasion d'apprécier son zèle et son talent. Nous sommes persuadés que les esprits absolus qui condamnent jusqu'à la moindre tentative de restauration des anciens monuments ne se laisseront pas toucher par ces considérations, et nous n'aurons garde de chercher à les convertir. D'autres disent: « Soit, contentez-vous d'effectuer les réparations nécessaires, toutefois efforcez-vous de ne rien changer à ce qui existe. » Nous essaierons, chemin faisant, de calmer ces craintes inopportunes et de prouver que la restauration de l'Hôtel de Pincé sera conduite avec tout le soin, tout

Digitized by Google

le tact et tout le goût artistique qu'elle mérite par ceux qui ont reçu mission de la diriger.

Avant de décrire en détail l'édifice actuel et d'indiquer ce que sera le monument réparé, nous devons reproduire la liste de ses fondateurs et de ses propriétaires successifs. Nous utiliserons les nombreux renseignements fournis par M. C. Port dans la *Revue de l'Anjou* et dans son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, cette mine inépuisable de documents relatifs à l'histoire de notre cher Anjou.

## I.

Les démolitions nécessitées par le percement des rues nouvelles ont mis en lumière et rapproché du grand passage le Logis Pincé, bâti d'équerre sur la rue *Basse-du-Figuier*, à l'angle de la rue *Haute-du-Figuier*, aujourd'hui supprimée[1]. Jusqu'à nos jours l'origine de cet édifice était demeurée inconnue et elle était populairement attribuée aux Comtes d'Anjou dont l'écusson était accolé à la façade primitive. Nous savons maintenant que cet hôtel fut construit au commencement du seizième siècle par *Jean de Pincé* sur l'emplacement d'une vaste maison, à triple corps de logis, vulgairement nommée *les Créneaux*, qui dépendait du chapitre de Saint-Maurille, et qui occupait le terrain compris entre la rue des *Forges* et le haut de la rue du *Figuier*[2]. La partie de la maison faisant face à la rue de l'*Huis-de-Fer* était « ruyneuse et subjecte à de grosses réparations. » Elle fut vendue le 22 décembre 1522 à Maître Jean de Pincé, licencié ès-lois, sieur du Bois de Savigné, par Messire François Geslin, prêtre, qui l'avait achetée du chapitre le 30 avril précédent,

[1] *Dictionnaire historique, géographique et biographique* de Maine-et-Loire par M. C. Port.

[2] Revue de l'Anjou, t. II, p. 27 et 33, *Notice sommaire sur l'Hôtel de Pincé*, dit *Hôtel d'Anjou*, par M. C. Port.

Digitized by Google

par devant Maître Cousturier, à la charge de servir en rentes annuelles « 15 sols 6 deniers, obole, au fief du chapitre, 15 sols 6 deniers à la bourse des anniversaires, et 15 livres au chapelain qui occupait *les Créneaux.* » L'hôtel de Jean de Pincé s'élevait alors sur la place de la *Chevrie*[1]. Il acquit successivement les logis voisins, tels que *Pied de Biche*, le *Figuier* et transforma, peu à peu, son nouveau domaine.

La famille de Pincé portait : « *D'argent à l'étoile de gueules de 6 rais, accompagné de 3 merlettes de sable posées 2 en chef, 1 en pointe.* » Le premier de ses membres qui se soit distingué est *Mathurin de Pincé*, sieur des Essarts, fils aîné de Pierre de Pincé, licencié en lois, bailli de Châteaugontier, élu maire d'Angers le 1er mai 1494[2]. Après lui nous trouvons successivement : *Pierre de Pincé*, sieur du Bois et des Essarts, fils de Pierre de Pincé et mari de Guillemine Dosdefer, lieutenant du juge ordinaire d'Anjou, élu échevin perpétuel de la mairie en 1505 et maire le 1er mai 1511. Il mourut dans la même année le 21 novembre. C'était le premier maire décédé en charge. L'ordonnance de ses obsèques donna lieu à de longues délibérations et à un cérémonial compliqué qui est relaté en détail dans le registre de la cité et par les historiens. On consulta la ville de la Rochelle qui venait de se trouver dans le même embarras. Il fut décidé que, comme maire et capitaine général de la ville, il serait enterré militairement. On le voyait encore au XVIIe siècle, dans la chapelle Sainte-Anne de Saint-Maurille, consacrée à la sépulture des Pincé. Il était représenté à genoux, armé de toutes pièces, sauf la tête et les mains, avec une casaque aux couleurs héraldiques de la ville, bleue par le haut, semée de fleurs de lis d'or, et rouge par le bas jusqu'aux genouillères, la clef d'argent en pal sur la poitrine; devant lui

[1] *Description de la ville d'Angers et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, par Péan de la Tuillerie, nouvelle édition, publiée par M. C. Port, 1869, p. 399 et 400.

[2] *Dict. hist.* au mot Pincé (*Mathurin de*).

Digitized by Google

une Notre-Dame tenant l'enfant. Bruneau de Tartifume a reproduit ce dessin avec son épitaphe en vers français [1]. La vue de ce brave magistrat donna lieu à l'épigramme suivante :

Il était de bonne nature
Et ne fut armé qu'en peinture.

*Jean de Pincé*, sieur du Bois, des Brosses, de Noirieux, du Coudray et de Chambrezais, mari de Renée Fournier, est celui qui construisit le Logis dont nous racontons l'histoire, et qui chargea le maître maçon Jean de Lespine, demeurant rue des Filles-Dieu dans un logis attenant à l'hôtel de *la Calandre*, de cet important travail. Il fut échevin perpétuel en 1509, lieutenant du Juge ordinaire d'Anjou, puis lieutenant général criminel en la Sénéchaussée, et maire après la mort de son père Pierre de Pincé, le 5 décembre 1511, puis continué le 1er mai 1515. Cette même année, quoiqu'il ne fût que simple licencié en droit, sur la proposition de Guy Pierres, maître-école, le Conseil de ville le désigna pour remplacer en la régence de droit civil le docteur Anceau Rayneau, décédé. Mais l'Université s'y opposa. Le 1er février 1527, n. s., le Chapitre de St-Laud lui conféra la charge de sénéchal de la terre de la Chapelle-St-Laud [2]. Enfin il fut élu pour la troisième fois maire le 1er mai 1538. Il succédait, cette fois, au double mairat de son fils *Hervé de Pincé*, sieur de la Roë, qui, d'abord docteur professeur ès-droits en l'Université d'Angers, ensuite conseiller de la Sénéchaussée, avait été élu échevin le 2 mai 1532, maire le 1er mai 1536 et continué en 1537 [3]. Jean de Pincé mourut en charge, comme son père, le

[1] Mss. 919, f. 241, — Mss. 871, f. 346. Arch. mun. BB. 15, f. 48-51.
[2] V. *Dict. hist. de Maine-et-Loire*. — Mss, 919, f. 242-243 et Mss. 1002, t. II. — Arch. mun. BB 16, fol, 33 et 42. — Arch. de Maine-et-Loire, C. 914, f. 36.
[3] Mss. 919, f. 243.

Digitized by Google

4 septembre 1538, âgé de 59 ans. Son autre fils *Christophe de Pincé*, sieur du Bois et des Brosses-Saint-Melaine, lieutenant du sénéchal d'Anjou, échevin le 19 novembre 1535, fut nommé maire après le décès de son père, Jean, le 14 septembre 1538 et continué en mai 1539. Il mourut le 14 février 1560, âgé de 53 ans. Son épitaphe est dans le recueil de Bruneau de Tartifume [1].

*Pierre II de Pincé*, sieur du Bois et du Coudray, fils de Pierre de Pincé, conseiller au Parlement de Paris en 1556-1566 et de Françoise Aubery, et petit-fils de Jean de Pincé, trois fois maire, fut avocat au Parlement de Paris, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, maître des comptes en 1598 et maître-d'hôtel ordinaire du roi. Il siégeait en 1602-1604 dans le conseil du Commerce assemblé par Henri IV. Il avait composé divers ouvrages poétiques en latin et en français inédits selon Lacroix du Maine. M. Hauréau indique son *Ode sur le trespas du roy très chrestien Henry le Grand*, composée de 33 strophes et comprise dans le recueil de Du Peyrat. Mort à Paris en 1610, il fut inhumé avec sa femme Madeleine Prévost, en l'Église de Saint-Jean-en-Grève, comme l'avait été son père [2]. Son frère *Jacques de Pincé*, sieur du Coudray, conseiller du roi et maître ordinaire de ses comptes en 1584, a écrit également des poésies latines. Il mourut à Paris, le 31 juillet 1598.

*René de Pincé*, sieur des Roches et de Noirieux, fils du maire Christophe de Pincé et de Jeanne Chalopin, est le dernier de sa famille qui ait possédé le logis bâti par ses ancêtres. « En 1565, dit Louvet dans son curieux journal, le roi Charles IX vint à Angers, et à l'après-disner, il s'achemina à venir par le portal Saint-Nicollas, par où il entra à

[1] Mss. 919, f. 244. — Mss. 1002, t. II. — Mss. 871 f. 355,
[2] Lacroix du Maine. — Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. IX, p. 121. — Lebeuf, *Dioc. de Paris*, t. I, p. 357, édit. Cocheris. — Champreillon, *Docum. Inéd.* t. IV. p. 2. — 282.

Digitized by Google

Angers. Et au quaroy du Puy-Notre-Dame, il y avoit les praticiens de la bazoche du pallais, qui faisoient une belle compaignée, tous à cheval et richement acoustrez, au mytan y avoit un chariot fort riche, dans lequel estoit un jeune enfant nommé René de Pincé, fils de feu M. Christofle de Pincé, sieur du Bois, âgé de deux ans, fort beau, lequel représentoit la justice, accompagné de quatre jeunes enfants qui jouoient des instruments, lequel fit hommage au Roy, que Sa Majesté entendist fort attentivement[1]. »

René de Pincé fut conseiller au Parlement de Paris, conseiller d'État et chargé d'une mission en Turquie. Il avait épousé le 14 février 1580 Marie de Dormans. Le 26 mai 1615, par décret rendu à la prévôté contre René de Pincé, sieur de Noirieux, alors en prison pour dettes au Châtelet de Paris, à la requête de Françoise Haures, veuve de M. Jacques Fontaine, fut publiée la vente « de la maison et appartenances...., consistant en un grand corps de logis...., composé de deux salles basses, chambres tant hautes que basses, cuisines, estuves, caves, celliers, greniers, deux caves l'une devant, l'autre derrière, un jardin dépendant dudit logis. » L'adjudication fut prononcée en faveur de M. Pierre Lechat, sieur de la Touche, président au présidial, mari de Françoise Joubert, pour la somme de huit mille livres.

L'hôtel revint par héritage à Renée Lechat, épouse de Gaspard Varice, sieur de Cantenay, conseiller du roi, doyen du présidial, dont les fils Gaspard Varice, sieur de Vauléard, trésorier général de France à Tours, et René Varice, sieur de Juigné, auditeur des comptes en Bretagne, le vendirent le 2 mai 1653, à Antoine Avril, sieur du Vau, commissaire des guerres à Angers, pour la somme de treize mille livres. Le 30 décembre 1707, par acte passé devant Me Carré, notaire, Marc-Antoine Avril, fils du

[1] *Journal de Louvet*, Revue de l'Anjou, 1854, t. I, p. 284.

Digitized by Google

précédent, en fit, à son tour, cession à M. Charles Béritault, sieur du Pontreau, juge au présidial d'Angers, pour douze mille livres, « avec les boisures, cloisons, contoir, bureau, cabinet, cadres, tableaux, utancilles et autres commodités. » Le 19 août 1769, l'hôtel appartenant toujours aux Béritault de la Bruère, était loué à diverses personnes, sous le nom d'*Hôtel d'Anjou*. On mentionnait alors : « les trumeaux, attiques, tableaux, plaques de cheminée et autres objets. » En 1774, la maison s'appelait la *Pension Verte* et en 1776 messire Louis-Guillaume Ménage, chevalier, ci-devant capitaine au corps royal de l'artillerie, y demeurait.

La famille Béritault émigra, et l'hôtel de Pincé étant devenu propriété nationale, le commandant de la place s'y installa jusqu'au 12 messidor an IV, époque à laquelle Charles-Pierre Mame, imprimeur, demeurant à Angers, rue Centrale, l'acheta pour treize mille cinq cents francs. Après avoir été occupé par divers propriétaires, le logis Pincé fut acquis par le peintre Bodinier qui le légua à la ville, en lui assignant une destination artistique après la restauration du monument, qu'il appelait de tous ses vœux. Enfin plusieurs sociétés s'y établirent jusqu'au moment où les travaux furent commencés, et aujourd'hui le local est vide.

## II.

Nous avons dit, au début de cette étude, que l'Hôtel de Pincé se compose de deux corps de logis reliés par un pavillon qui renferme l'escalier.

Remarquons d'abord que l'hôtel a été bâti à deux époques parfaitement distinctes, au triple point de vue de la construction, de la mouluration et de la sculpture. Il existe des preuves matérielles de la vérité de cette assertion, et l'œil le moins exercé s'en rendrait aisément compte au moyen d'un simple examen des diverses parties de cet

Digitized by Google

intéressant édifice. Ainsi, par exemple, la suture est très visible, et le long de la cage de l'escalier les joints d'appareil ne correspondent pas entre eux: les profils ne sont pas semblables et la sculpture n'offre plus le même caractère. Il est donc bien certain que le logis primitif comprenait trois bâtiments seulement, à savoir: le pavillon de gauche, jusqu'à une petite dépendance faisant suite et servant aujourd'hui de loge pour le concierge, moins toutefois une annexe de remplissage qu'on supprimera sans doute, si l'on s'en rapporte au projet approuvé par la Commission des Monuments Historiques, puis la cage de l'escalier, et enfin la tourelle conduisant à la partie supérieure des constructions. Le reste du logis formé d'une partie du pavillon central ainsi que du bâtiment de droite, flanqué de deux tourelles ravissantes surplombant la rue Basse-du-Figuier, et décoré de deux chimères en gargouilles, date par conséquent d'une époque plus récente. Toutefois un petit nombre d'années sépare les deux périodes de la construction. Cependant les différences entre les corps de logis sont très nettement tranchées et on ne peut pas les attribuer tous les deux à la même main. Selon la tradition la plus généralement adoptée l'auteur du Logis Pincé est Jean de Lespine. Nous ne croyons pas, quant à nous, qu'on doive le considérer comme l'architecte de l'hôtel tout entier. Nous pensons que le corps du logis primitif qui fut élevé de 1522 à 1535, l'hôtel étant déjà désigné dans les confrontations de 1533, est dû à un autre architecte. Car les formes de la moulure et de la sculpture dans ce premier bâtiment s'inspirent encore du style de transition qui marque la fin du quinzième siècle.

L'art nouveau de la Renaissance atteint au contraire son développement complet dans la charmante construction adossée au pavillon central en 1535. C'est cette partie qui fut probablement l'œuvre de Jean de Lespine, chargé

Digitized by Google

depuis 1533 des grands travaux de restauration de Saint-Maurice, et alors dans toute la première jeunesse de son talent. En effet cette date certaine de 1535 est inscrite dans un cartouche des pilastres du premier étage et dans le cartouche de la frise qui surmonte la grande fenêtre du rez-de-chaussée sur la cour. Cette portion de l'édifice appartient à un art très avancé, presque classique dans son origine. On ne peut se lasser d'admirer la hardiesse étonnante de cette construction. La tourelle située à l'angle de la rue de Lespine et de la cour est un exemple unique de stéréotomie. Cette tourelle barlongue n'est qu'adossée au bâtiment principal : la charge des murs est répartie d'un côté sur des encorbellements, de l'autre sur une trompe ; les efforts contraires s'annulent et l'équilibre est parfait. C'est une œuvre essentiellement française et bien digne de Jean de Lespine, qui a semé l'Anjou de ses chefs-d'œuvre. Toutes les difficultés de coupe de pierres ont été vaincues avec tant de succès qu'un professeur pourrait impunément amener ses élèves en présence du Logis Pincé et leur faire toucher du doigt les procédés divers usités dans la construction. L'année même de la construction de l'Hôtel de Pincé, le conseil de ville nommait Jean de Lepine « commissaire des œuvres et réparations de la ville », « ainsi que Me Pierre Poyet et anciens aultres de la compagnie, ont dit et rapporté que ledit de l'Espine est homme de bien, sçavant et expert pour faire ladite charge et icelle exercer. » Répétons en passant que Jean de Lespine ne fut pas l'élève de Philibert Delorme, qui ne revenait d'Italie qu'en 1536, époque à laquelle notre compatriote était déjà célèbre. M. C. Port donne dans sa notice la description de l'hôtel, suivant deux actes authentiques de 1541 à 1542. Le 8 mars 1541, Renée Fournier, veuve de Jean de Pincé, mort en fonction de maire, reconnut vis-à-vis du chapitre de Saint-Maurille, ses obligations pour « nostre maison nouvellement édiffiée, appelée vulgairement

Digitized by Google

les Créneaux...., composée de cour devant, gallerie à l'entour des deux corps d'hostel, une viz entre deux et une petite cour derrière, le tout en un tenant. » Une déclaration postérieure (1542), de René de Pincé, rendue au fief du roi, mentionne « les deux tourelles » et « l'advancement faict au long du pignon du grand corps d'hostel et maison neuve de lad. veuve, comprenant une place en laquelle y a partie de la cour et galeries d'icelle maison et entrée de lad. maison. » Le mot galerie désigne sans doute les grandes salles du rez-de-chaussée.

Avant d'inspecter l'intérieur de l'hôtel, promenons nos regards sur les détails d'architecture et de sculpture de l'extérieur. Contemplons les fines arabesques des frises et des pilastres, admirons ces ornements d'une si extrême délicatesse et d'un goût si pur, ces tourelles d'angle dont les parties méplates forment une décoration gravée et sont rehaussées de quelques points saillants qui accrochent la lumière : les ombres s'élargissent et donnent ainsi par leur forme une valeur particulière à chaque détail. Comment se lasser d'étudier la variété des riches sculptures, des rinceaux, des entrelacs d'une si merveilleuse beauté où se trouvent répétés les écussons de Jean de Pincé et de Renée Fournier, l'élégance des fenêtres élancées de la façade, le style savant qui préside à la construction de la tour où règne l'escalier ! L'œil ne parvient pas à se détacher de ces mille motifs d'une si étonnante originalité, de cette profusion de fleurs, de fruits, de têtes d'hommes, de femmes, d'amours, de faunes, de satyres, d'oiseaux, d'animaux fantastiques ou fabuleux, qui se transforment à l'infini sous le ciseau de l'artiste.

On a remarqué avec raison que l'ornementation de l'Hôtel de Pincé n'est pas sans analogie avec celle de l'Hôtel Bonnivet, de Poitiers, si connu de tous les amateurs. Malheureusement les dégradations dues à l'action du temps ou à la main de l'homme sont très

Digitized by Google

nombreuses. Les lucarnes couronnant les grandes fenêtres des salles inférieures et éclairant la galerie du deuxième étage ont été en partie ruinées ; les gargouilles ont disparu ainsi que les crochets du pignon. Que sont devenues, hélas, les fleurs de lis, les salamandres, les armes d'Anjou qui ornaient les nombreux cartouches de la façade? Les corniches ont été détruites ; les frises et les pilastres sont en triste état. Enfin la tourelle circulaire greffée sur le pavillon central est découronnée et il faudra la réparer. Il sera également nécessaire de délivrer ce corps de logis d'une construciton bâtarde adossée au pignon des grandes salles, au milieu du seizième siècle, et qui masque, une partie de la façade. On rétablira l'ancienne cheminée saillante sur le pignon avec son amortissement sculpté. Ajoutons pour terminer ce qui concerne l'extérieur que l'on devra supprimer l'étage ajouté au pavillon central au dix-septième siècle et qui a engagé les encorbellements de la tourelle circulaire dans le comble exhaussé. C'est ce qui a causé la ruine partielle de la corniche du couronnement dont les gargouilles sont encore visibles. Par suite de cette modification, il sera nécessaire que les combles soient refaits. Les arabesques des frises et des pilastres sont conservées sans reprises, et les meneaux des baies partout rétablis. Enfin l'ancienne charpente de la Renaissance sera restituée et l'hôtel retrouvera ainsi son caractère primitif.

## III.

Entrons maintenant dans l'intérieur où les nombreux locataires qui l'ont occupé n'ont laissé aucune trace de la décoration de cette partie de l'hôtel, ce qui est singulièrement regrettable. Il est permis d'espérer cependant que les faux planchers des pièces d'habitation ont conservé intactes les poutres et les solives, quoique en plus

Digitized by Google

d'un endroit on constate des traces de moisissure déjà anciennes. Le premier corps de logis comprend trois grandes salles superposées qui sont décorées de poutres ornées de salamandres, de chimères, de médaillons et de charpentes apparentes. Dans la salle du rez-de-chaussée, la cheminée monumentale de forme carrée, partant du sol jusqu'au chevêtre, a disparu et elle sera rétablie. Il en est de même du premier étage, tandis qu'au contraire à l'étage des combles, moins ordinairement habité que les précédents, la grande cheminée avec sa hotte en briques est restée à peu près intacte.

La deuxième partie se compose d'une série de petites salles ouvertes sur l'escalier. La salle basse tenait sans doute lieu de salle d'attente. Sa voûte légèrement arquée pose sur des nervures amorties par des culs de lampes sculptés. Les axes des berceaux qui forment cette voûte sont parallèles aux diagonales du rectangle, et cette disposition dérivée de la construction des voûtes romanes dans l'Anjou, est caractéristique. Au-dessus règne la salle de l'entresol où les nervures de pierre qui supportent les dalles du plafond, forment par leurs croisements de véritables caissons dont les clefs saillantes à la rencontre des nervures sont ornées de figures mythologiques. Les nervures sont amorties sur les murs par des culs de lampes d'un beau travail.

Ces salles sont ouvertes directement sur l'escalier principal, à noyau plein, qui mérite d'être étudié avec soin. Afin de diminuer la portée des marches près de la rencontre des murs, l'architecte a placé des trompes aux angles de la cage : ces trompes forment avec les murs, à chaque révolution, un octogone presque régulier. Des niches, avec piédestaux et pilastres sculptés, décorent l'escalier : ce sont de véritables chefs-d'œuvre qui charment le regard par le fini et la variété de leur composition. Une voûte annulaire dont les nervures s'épanouissent, comme

Digitized by Google

les branches d'un opulent palmier, sur les murs de la cage, couronne ce merveilleux escalier. Ces nervures se réunissent en faisceau pour s'amortir sur la colonnette centrale, qui réprésente le tronc de l'arbre, et sur les clefs de cette voûte sont figurés, par des animaux et des personnages fabuleux, les signes du zodiaque. Comme l'architecte ne disposait que de neufs clefs, il a doublé les signes dans les trois clefs primitives. Les cheminées, les boiseries, les peintures murales seront refaites et le badigeon qui recouvre les sculptures de l'escalier disparaîtra. Les armes du maître du logis décorent un des pendentifs du vestibule d'entrée au rez-de-chaussée.

Tel était l'Hôtel de Pincé quand on l'a débarrassé de tous les hôtes qui l'encombraient pour en commencer la restauration intelligente, savante et raisonnée. Du sommet de cet admirable logis la vue s'étend sur toute la ville d'Angers et sur les environs qui présentent un splendide panorama.

## IV.

Depuis six ans, M. Lucien Magne a consacré tous ses efforts au succès de la restauration du chef-d'œuvre de notre Renaissance Angevine, et certes la tâche n'était pas sans difficultés. L'Hôtel de Pincé était alors, sinon ignoré, du moins peu connu des membres de la Commission des Monuments historiques. Lorsque l'architecte fit part à M. Viollet-le-Duc de ses intentions il semblait que la tentative de réparation artistique fût irréalisable. Les crédits affectés à l'entretien des Monuments Historiques sont, en effet, singulièrements disproportionnés avec l'étendue des besoins pressants. Aussi, pour intéresser l'État à une œuvre considérée comme secondaire, il était nécessaire de la faire revivre, comme nous le disions au début de cette étude, dans sa splendeur première, en la délivrant

Digitized by Google

des constructions parasites qui l'englobaient et l'étouffaient. En 1875, M. Lucien Magne vint à Angers, accompagné d'un habile sculpteur, pour compléter les dessins par les moulages des saillies décoratives et réunir les documents propres à faciliter la tâche que l'artiste s'était imposée. Il voulait reconstituer l'œuvre ancienne dans toute sa vérité et dans toute sa beauté. Un voyage d'exploration fut entrepris dans le monument avec l'ardeur et le zèle qui assurent le succès. On découvrit dans des placards les encorbellements de la grande tourelle de l'escalier cachés depuis l'exhaussement du comble du bâtiment sur la rue de Lespine : la sculpture des lucarnes fut reconstituée morceaux par morceaux. C'est à cette époque que l'on connut la date certaine de la deuxième partie de la façade, ignorée jusqu'alors, et retrouvée dans deux cartouches de la façade sur la cour (1535). On s'empressa de procéder immédiatement par des estampages au sauvetage de ce qui restait des sculptures déjà si gravement endommagées, ainsi que de la souche de cheminée et des grandes lucarnes. Ce travail était urgent, car, cette année, au moment où les échafaudages furent mis en place pour les restaurations, il était facile de constater que aucun des documents relevés avec tant de soin à cette époque n'avait subsisté! Cinq ans avaient suffi pour consommer cette ruine et anéantir le couronnement des lucarnes! A la place des sculptures il ne restait qu'un amas informe de gravois.

La plus grande partie des dessins, résultat de longues études nécessaires à l'établissement du projet de restauration, était bientôt terminée et figurait à l'Exposition des Beaux-Arts d'Angers. L'année suivante, une deuxième médaille du Salon était accordée à M. Lucien Magne, pour ses intéressants travaux, et M. Viollet-le-Duc proposait à la Commission des Monuments Historiques de concourir pour les deux tiers aux frais de restauration de cette œuvre dont

Digitized by Google

il signalait avec insistance l'intérêt artistique. Cette proposition inusitée de prêter le concours de l'État à une entreprise de ce genre a été maintenue récemment encore par la Commission. Les frais s'élèveront, suivant les devis officiels, à 160.000 francs environ. L'édifice restauré est utilisable, par sa disposition même, pour les collections d'un musée, d'une bibliothèque, d'un dépôt d'archives municipales, le corps de logis de 1533 formant naturellement l'habitation d'un conservateur. L'État, la ville d'Angers et le département de Maine-et-Loire concourront à la dépense. Les travaux les plus urgents sur le devis montent à 35.000 francs environ et ce sont ceux qui s'exécutent en ce moment. Une décision récente de la Commission vient d'attribuer à cette restauration une nouvelle subvention de 6.600 francs représentant les deux tiers d'un devis complémentaire de 10.000 francs, avec lequel sera terminée cette année la réparation extérieure du bâtiment en aile sur la rue Lenepveu. Après le Salon de 1878, les dessins ont été gravés dans l'*Encyclopédie d'Architecture* (Librairie Morel) et dans les *Motifs Historiques*, publication dirigée par César Daly (Librairie Ducher). Souhaitons que l'Hôtel de Pincé, dont la destination est indiquée d'avance, forme l'annexe du Musée et que la collection Turpin de Crissé soit la première installée dans la grande salle, conformément à la volonté du donateur. Une des salles sera du reste affectée à la conservation des fragments d'ancienne sculpture provenant de l'hôtel lui-même. Rien n'est plus intéressant, à notre avis, que de garder auprès de chaque monument historique les pièces et les morceaux inutilisés dans la restauration [1].

[1] M. C. Port disait dans le *Dictionnaire Historique de Maine-et-Loire* que c'est son vœu et son espérance de voir la magnifique collection de M. Mordret, ne pas quitter Angers, tandis que le Logis Pincé restera vide. Nous apprenons, hélas, que tous ces trésors artistiques vont être dispersés et vendus contrairement aux souhaits les plus chers de tous les Angevins.

Digitized by Google

Nous possédons deux magnifiques photographies des dessins de l'Hôtel de Pincé restauré, à l'échelle de 0m002 pour mètre, qui sont la propriété de l'État et sont déposés aux Archives des Monuments historiques. Qu'il nous soit permis en terminant d'insister sur les précautions multiples auxquelles on a recours pour mener à bonne fin cette restauration qui devait être conduite avec lenteur et circonspection comme toutes les œuvres sérieuses. Ainsi, tous les morceaux détachés de l'édifice ont été dessinés, photographiés, estampés, numérotés, classés et conservés avec un soin jaloux dans les diverses salles. On replacera ceux qui pourront être remis où ils étaient en les incrustant, et on réparera seulement ce qui manque. Pour ne pas toucher à l'ancienne sculpture, on modèlera avec un mastic ciment les parties qui font défaut, ainsi que cela s'est pratiqué pour la restauration des châteaux de Pierrefonds et de Blois. Les marches, dont quelques-unes seront changées, sont recouvertes, en ce moment, d'autres marches postiches, afin d'éviter les dégradations causées par le va-et-vient des ouvriers. Les gargouilles, quoique bien conservées, ont été moulées par crainte d'accident. Ces moulages, ainsi que les autres, figureront sans doute dans la collection des Moulages organisée sous les auspices du Ministère sous le nom de Musée Spécial de l'Art Français.

Représentons-nous par la pensée l'aspect qu'offrira le Logis Pincé quand toute la restauration en sera achevée. Certes, il serait à désirer que l'édifice ne fût pas dominé par les hautes maisons qui l'entourent, mais il faut s'y résigner. Le mur de clôture qui masque la base de l'hôtel sera abattu, et une grille, dans le style de la Renaissance, encadrera le square nouveau, ainsi que l'indique le projet approuvé. Cette grille sera disposée par travées séparées les unes des autres au moyen de piliers en pierre également du même style. Tous ces heureux compléments contribueront, nous en avons le ferme espoir, à faire revivre la



Digitized by Google

splendeur de ce vieux logis trop longtemps abandonné et qui sera, enfin, aussi parfaitement restauré qu'on est en droit de le souhaiter.

Qu'il nous soit donc permis de devancer la reconnaissance du public et de rendre au zèle intelligent de M. Lucien Magne la justice qu'il mérite à tant de titres. Il serait, en effet, singulièrement regrettable que des critiques qui, nous l'avons démontré amplement, ne reposent sur aucun fondement sérieux, vinssent entraver le concours bienveillant de l'État dans cette œuvre de restauration si chère à tous les cœurs angevins.

Nous sommes heureux de publier la reproduction du Logis Pincé réparé; que le lecteur pourra comparer avec le beau dessin publié dans l'*Anjou*, de M. de Wismes, et avec la charmante eau-forte de notre ami Tancrède Abraham qui figure dans son album d'*Angers et ses environs*.

André Joubert.

Digitized by Google

# LA CHOUANNERIE EN 1799

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs, à titre de primeur, le chapitre suivant d'un ouvrage qui va paraître ces jours-ci, et qui intéressera au plus haut degré l'histoire de nos guerres civiles *.

« ... MM. de Bourmont et d'Andigné arrivèrent en 1799 et donnèrent l'ordre d'organiser de suite une insurrection générale [1].

» Au reçu de cette bonne nouvelle, je fis prier mon docteur de venir me voir et je lui donnai connaissance des ordres que je venais de recevoir.

« Est-ce pour marcher de suite ?

» — Non, il s'agit seulement de s'organiser et de se » tenir prêt à partir au premier ordre.

» — Eh bien ! espérons, la fièvre est moins forte, la » transpiration moins abondante et l'enflure a beaucoup » diminué.

» — Et moi, docteur, je n'espère que dans ma liberté, » car, sain ou malade, je partirai ; j'aime mieux mourir au

* *Emigration et Chouannerie, Mémoires du général Bernard de la Frégeolière*, complétés par son arrière-petit-fils, 1 vol. in-8, avec gravure; Paris, Jouaust, imprimerie des bibliophiles, 1881; Angers, librairie Germain et G. Grassin; prix : 8 fr,

[1] Ils arrivèrent au mois d'août. Les chefs royalistes réunis à la Jonchère, près Pouancé, le 6 septembre, décidèrent que le soulèvement aurait lieu dans un mois. (Notes mss. de Louis Coquereau, commun. par M. Gaullier.)

Le général de Bourmont fut désigné comme successeur de Rochecotte pour le Maine, le Perche, le Vendômois, le pays Chartrain (Crétineau-Joly, T. IV, p. 27.)

Digitized by Google

» milieu de mes camarades que de rester ici exposé tous
» les jours à être assassiné dans l'épaisseur d'un mur. »

» Dans l'impossibilité où j'étais de me rendre auprès de mon chef de division, je confiai mes ordres à ma bonne hôtesse et je lui demandai s'il n'y aurait pas moyen d'organiser des chouans dans le pays. « Peut-être, me répondit-
» elle, car il y a dans les environs quelques jeunes gens
» qui ont servi dans la Sarthe sous les ordres de M. Tran-
» quille (Châtelain). Au surplus, mon frère va venir vous
» voir, il connaît mieux l'opinion du monde que moi. »

» En effet, M. Maugour arriva. Je lui fis voir mes ordres. Il me dit : « Je viens de recevoir une lettre de mon beau-
» frère, qui demeure à Sablé, il me marque qu'il organise
» sa compagnie et que tous les royalistes sont en mouve-
» ment.

» — Eh bien ! M. Maugour, croyez-vous que nous ne trou-
» verions pas dans le pays des jeunes gens de bonne
» volonté, car je n'en veux pas d'autres ?

» — Comme nos jeunes gens répugnent à aller aux fron-
» tières parce qu'on n'en revient pas, peut-être préfére-
» raient-ils faire la guerre chez eux ; au surplus, je vous
» dirai cela demain. Mais vous n'êtes pas en état de mar-
» cher. »

» Je lui fis la même réponse qu'au docteur.

« Il y a dans cette paroisse un vétérinaire qui a servi dans
» la division de Gaullier, dit Grand-Pierre, comme il va
» exercer son art dans tous les alentours, il pourrait vous,
» dire quel est l'esprit du pays. Vous feriez bien de le voir
» il est aussi sûr que moi ; vous pouvez en parler à ma
» sœur, c'est lui qui soigne ses bestiaux. »

» Je la questionnai en effet sur le nommé Chauvelier, son vétérinaire, ajoutant qu'il avait été chouan. Elle me répondit qu'elle n'en savait rien, qu'elle ne l'avait jamais entretenu de ces affaires-là, mais que si je voulais lui parler, il devait justement venir le lendemain.

Digitized by Google

» Le lendemain mon hôtesse vint m'avertir que Chauvelier était arrivé, me demandant si je voulais le voir.

« Ecoutez, c'est pour vous comme pour moi ; croyez-vous » qu'il pense bien ?

» — Il m'a dit tout bas en arrivant : Savez-vous, la maî- » tresse, que les chouans reprennent les armes, et je vous » préviens que je vais retourner dans mon pays.

» — Est-ce que vous avez servi dans les royalistes ?

» — Oui, depuis le commencement jusqu'à la paix.

» — Et vous voulez y retourner ?

» — Oui, je ne lâcherai jamais. D'après cela, M. Henri [1], » voulez-vous que je vous l'amène ?

» — Faites-le monter. »

» Il vint à mon lit et je le reconnus de suite : « Comment, » c'est vous, Cœur-de-Roi ! lui dis-je.

» — Vous me connaissez, monsieur, mais je ne vous ai » jamais vu.

» — Quoi, vous ne connaissez pas M. Henri, chef d'état- » major de Gaullier ?

» — Foi d'homme, je ne vous aurais jamais reconnu » tant vous êtes changé.

» — Ce n'est pas étonnant, voilà vingt-sept mois que je » suis malade. Vous voulez donc aller retrouver les chouans ?

» — Oui, mon commandant.

» — Eh bien ! sans aller si loin, ne pourrions-nous pas » organiser dans le pays quelques compagnies de roya- » listes ?

» — Si, mon commandant, je connais des jeunes gens » qui ne demanderaient pas mieux, et puis de proche » en proche nous en aurions d'autres.

» — Eh bien ! mon camarade, il faut travailler de suite, » je ne quitterai point le pays. »

» Il m'embrassa en me disant : « Mon commandant, je » suis à vous à la vie à la mort.

[1] *Henri* était le nom de guerre de Bernard de la Frégeolière.

Digitized by Google

» — Et moi, dis-je, je vous donnerai le commandement » de la première compagnie que vous lèverez. »

» Il parut très flatté et s'en fut. Je passai huit jours dans l'attente ; enfin Cœur-de-Roi revint, il me dit qu'il avait quatre-vingts hommes enrôlés, mais que très peu possédaient des fusils de munition.

« Continuez, dis-je ; avec ceux-là nous en prendrons » d'autres, vous preniez bien des canons avec des bâtons ! » Voilà votre brevet de capitaine, il vous donnera plus » d'autorité. Faites des recrues le plus possible, car il » faut que votre compagnie soit forte de cent vingt hommes » y compris les officiers et les sous-officiers ; pour des tam- » bours, nous en trouverons dans les paroisses. Je vous » autorise à dire à tous ceux qui voudront servir le Roi » fidèlement que je leur abandonne le choix de leurs offi- » ciers. »

» Une fois cette levée de boucliers connue dans le pays, MM. Bruneau, de Noyant ; Chicoine, d'Auverse ; Sans-Peur, de Clefs ; Saint-Louis, de Genneteil ; et Franc-Cœur, du Guédéniau, tous anciens chouans ou Vendéens, vinrent m'offrir leurs services. Je remis à chacun d'eux un brevet de capitaine en leur recommandant de n'enrôler dans leurs compagnies que des volontaires de bonne vie et mœurs et de ne pas admettre un seul étranger qui ne fût bien connu.

» Quatre jours après, il me vint encore quatre anciens capitaines des environs d'Angers, MM. Chambour, de Jarzé ; Potherie, de Marcé ; Monte-à-l'Assaut, de Villevêque ; et Risque-Tout, du Vieil-Baugé, dont les compagnies avaient conservé leurs armes. Je leur donnai leurs brevets et les mêmes ordres.

» Lorsque mes dix compagnies furent bien organisées, j'en formai une légion et j'envoyai une ordonnance à M. de Bourmont, le général en chef de la rive droite de la Loire, pour le prévenir que vingt-sept mois de maladie, ma

Digitized by Google

tête mise à prix, et d'incessantes poursuites m'avaient forcé d'abandonner la division Gaullier pour me réfugier dans un pays sur la rive gauche du Loir, où l'on ne connaissait les royalistes que de nom. Je lui annonçais avec plaisir que dans ce pays tout neuf je venais d'organiser dix compagnies et que j'avais l'espoir d'en lever d'autres si je pouvais me procurer des armes; j'ajoutais que, par ma nouvelle position, je formais l'avant-garde de son armée, ayant Angers, Saumur, Tours, le Lude, la Flèche, Durtal à observer; à ma droite la Loire et l'armée d'Autichamp, à ma gauche le Loir, de l'autre côté la légion Tranquille, et derrière moi la légion Lowinski de Chauvigné dont j'étais séparé aussi par le Loir; enfin je le prévenais que M. le général d'Autichamp voulait me réunir à l'armée vendéenne qu'il commandait, pour être maître des deux rives de la Loire, et je le priais d'arranger cette affaire et de me dire auquel des deux généraux je devais obéir.

» Le général de Bourmont me répondit qu'il connaissait depuis longtemps les persécutions que j'avais éprouvées pendant son absence et mon dévouement pour le service du Roi, qu'il me remerciait en son nom de mon zèle à augmenter le nombre de ses défenseurs et que je devais me considérer comme appartenant à l'armée du Maine; pour preuve il m'envoyait, d'après ses pouvoirs, le brevet de colonel commandant en chef la treizième légion [1], et m'enjoignait de commencer les hostilités par la prise de la ville du Lude, où je pourrais habiller et armer ma troupe et me pourvoir de munitions.

» J'ordonnai donc immédiatement le rassemblement de ma légion dans le bourg de Vaulandry. Mes pouvoirs communiqués à tous les officiers, je les fis reconnaître à la tête de chaque compagnie, reçus leur serment de fidélité au Roi sous le drapeau sans tache, et profitai de leur

[1] 1er octobre 1799. Voir pièces just., n° XVII.

Digitized by Google

enthousiasme pour aller m'emparer du Lude aux cris de, « Vive le Roi ! »

» Cette ville n'était défendue que par des gardes nationaux et six gendarmes, aussi j'y entrai sans aucune résistance et je me rendis à la municipalité me faire délivrer quinze cents billets de logement. Le secrétaire, un prêtre marié, qui était vicaire de ma paroisse avant la Révolution, me reconnut malgré mon air de squelette ambulant, et bientôt mon vrai nom fut dans toutes les bouches; ma troupe ne m'en fut que plus attachée.

» Mon premier soin fut de mettre en réquisition tous les tailleurs, cordonniers, chapeliers et jusqu'aux marchandes de mode pour me confectionner douze cents cocardes blanches; quoique je n'eusse ni sou ni maille, toutes les boutiques me furent ouvertes moyennant un bon et ma parole. En six semaines ma légion fut habillée de la tête aux pieds et prête à partir. Je le mandai au général qui me répondit qu'il venait de recevoir d'Angleterre l'avis que nos princes allaient s'embarquer pour la France. Granville serait le lieu du débarquement, Frotté attaquerait cette place tandis que Bourmont s'emparerait du Mans et Châtillon de Nantes pour faire diversion. Au jour fixé, le Mans [1] et Nantes furent pris, mais Frotté échoua devant Granville et dut battre en retraite. Le commodore, ne voyant pas flotter le drapeau blanc sur la place, vira de bord, suivant sa coutume et ramena nos princes en Angleterre, comme s'il n'avait point trouvé un autre point de débarquement; mais il voulait seulement alimenter la guerre civile en nous donnant des espérances [2].

[1] Le 15 octobre 1799; la ville était défendue par la 40e demi-brigade, 1,200 gardes nationaux ou gendarmes et une compagnie de vétérans. Voir Crétineau-Joly, t. IV, p. 28 à 37.

[2] Si à ce moment encore, a dit Bonaparte dans ses mémoires, la politique anglaise avait permis qu'un prince français se mît à la tête de la Vendée, ç'en était fait du Directoire, et la Restauration eût renversé ce gouvernement débonnaire aussi facilement que Napoléon le fit deux mois après, dans la journée du 18 brumaire.

Digitized by Google

» Lorsqu'on apprit que c'était encore un coup manqué, l'armée de Bourmont évacua le Mans, après avoir mis en liberté les prisonniers royalistes, enlevé huit pièces de canons, beaucoup d'armes et l'argent des caisses publiques. M. de Châtillon en fit autant à Nantes. En sortant du Mans M. de Bourmont pris la route de Ballée [1], gros bourg, où il y avait garnison et que les chouans avaient toujours infructueusement attaqué. Il était presque entouré par une rivière et les maisons crénelées se communiquaient toutes : une seule grosse porte en défendait l'entrée. Le général crut qu'il suffirait d'une pièce de canon pour l'enfoncer et envoya les autres dans la forêt de Bellebranche.

» C'était à mon avis trop mépriser son ennemi [2]; il nous le fit bien voir. L'attaque fut ordonnée et la pièce mise en batterie; nos canonniers, peu instruits, la placèrent les roues entre deux sillons, sans penser à lui donner du reculement; on ajuste, le coup part, la porte est percée, mais l'essieu casse et la pièce tombe.

» Les bleus qui étaient dans le clocher s'en aperçurent et leur courage redoubla. Hélas! où étaient nos autres pièces! Enfin, on tente un dernier effort et il fut décidé qu'on mettrait le feu aux premières maisons. M. de Gardet, adjudant-général, et M. de Guéfontaine, son aide de camp, s'élancent la torche à la main; eux et leurs chevaux tombent au pied du mur percés de balles. On court à leur aide, même réception ; cependant plusieurs maisons situées hors de l'enceinte, brûlaient.

» M. de Bourmont, voyant que rien n'intimidait les assiégés et qu'il perdait beaucoup de monde ordonna la retraite et renvoya les légions dans leur pays.

[1] Suivant Pesche, Ballée fut sommé le 20 octobre. Femmes, enfants, vieillards, dit-il, rivalisèrent de zèle pour la défense commune, ils s'approvisionnèrent d'une quantité d'eau en cas d'incendie, et de pierres qu'ils montèrent dans les greniers pour en écraser les assaillants.

[2] Bourmont eut 12 hommes tués et 300 blessés, dont 232 moururent dans les six mois. Ces chiffres prouvent combien Bernard voyait juste quand il regrettait qu'on n'eût amené qu'une pièce d'artillerie.

Digitized by Google

» C'était une femme, le croirait-on, qui avait pris le commandement de la place. Lorsque le chef des bleus et celui de la garde nationale, voyant une troupe nombreuse avec du canon, proposèrent de se rendre, elle les traita de lâches et voulut leur brûler la cervelle ; sa bravoure mérite qu'on la nomme, c'était Mme Nicolas, sage-femme de Ballée.

» Revenu dans mon arrondissement, j'appris que Bonaparte, pour régner seul, avait mis un éteignoir sur la tête des deux autres consuls. Cette nouvelle me fit plaisir, j'aimais mieux avoir affaire au gouvernement d'un seul qu'à tant de maîtres : d'ailleurs, disais-je, cela rappellera au peuple son ancien gouvernement. Mais j'étais loin de croire que, désirant pour réussir la paix intérieure, il serait obligé de compter avec nous. Ce fut cependant ce qui arriva, car, une fois tout puissant, il ordonna au général Hédouville, qui commandait à Angers, d'obtenir une suspension d'armes des chefs royalistes.

» Ce mielleux général joua si bien son rôle qu'il fit tomber dans le même piège tous nos généraux, et ce fut au château d'Angrie, chez Mme de Turpin, qu'on signa la suspension.

» Le général de Bourmont voulut que tous ses chefs de légion assistassent aux conférences ; cet ordre me coupa bras et jambes et mit mes soldats au désespoir. Je lui répondis qu'ayant fait le serment de ne signer la paix avec aucun gouvernement usurpateur, j'étais décidé à y demeurer fidèle jusqu'à mon dernier soupir, et que dans un moment aussi critique je croyais plus utile de rester à la tête de ma légion.

» Le général me répondit qu'il ne me désapprouvait point, mais qu'il m'ordonnait de cesser toute hostilité pendant la suspension et de me concerter avec les commandants d'Angers, Saumur, Tours, la Flèche et Durtal, pour fixer les limites entre les deux armées et leur per-

Digitized by Google

mettre de trouver des vivres dans leurs cantons respectifs[1]; que les commandants desdites places avaient reçu les mêmes ordres du général Hédouville. « Au surplus, me » marquait-il, soyez sans inquiétude, je ne signerai la paix » qu'à de bonnes conditions. »

» D'après ces ordres, je ne m'occupai plus qu'à maintenir la paix entre royalistes et républicains. A cet effet, je fis partir du Lude deux compagnies de chasseurs et vingt-cinq hussards, pour aller tenir garnison à Château-la-Vallière, comme limite entre Tours et le Lude. Je venais d'apprendre que le genéral Vémur, qui commandait à Tours, convoitait cette place pour me serrer de plus près en cas de rupture. En effet, il était en marche pour s'emparer de ce poste; aussi fut-il fort surpris d'apercevoir les royalistes rangés en bataille en avant de la ville. Il fit halte et le commandant de Château-la-Vallière fut reconnaître cette troupe, puis m'envoya une ordonnance pour me demander mes ordres. Je partis de suite et trouvai les deux armées en présence, l'arme au bras; je fis mettre au repos en signe de paix. Le général voyant ce mouvement en fit autant et je l'abordai, en lui disant : « Vous venez » sans doute, général, pour reconnaître vos limites, vous » voyez que je n'ai point envahi, j'ai seulement pris les » anciens cantonnements. »

» — Mais je croyais que vous ne deviez pas dépasser » le Lude. »

» — C'est comme si je vous disais, général, que vous ne » devez pas quitter Tours; mes ordres sont formels, nous » devons partager le terrain entre la Flèche et Tours. Il » y a seize lieues, douze du Lude à Tours : j'en prends » quatre, il vous en reste huit; vous ne pouvez vous

[1] Pendant ces négociations, Bourmont avait, comme conquête, réclamé pour sa troupe le séjour du Lude et des environs. Les officiers chouans venaient fraterniser avec leurs adversaires de la Flèche. (De Montzey, *Histoire de la Flèche.*)

Digitized by Google

» plaindre, d'autant plus que cette ligne de démarcation
» assure nos approvisionnements et nous préserve de toute
» surprise.

» — Mais nous avons encore à régler pour la rive droite
» du Loir.

» — Non, général, ce pays est sous le commandement de
» MM. Tranquille et de la Potherie, c'est la rivière qui
» nous sépare. Au surplus, faites-moi l'honneur de venir
» dîner, nous traiterons plus commodément.

» — Puis-je y aller en toute sûreté ?

» — Vous ne me connaissez pas, général, vous faut-il
» ma parole d'honneur ?

» — Eh ! bien, soit.

» — Voulez-vous faire rafraîchir votre troupe ?

» — Non, commandant, il pourrait y avoir des querelles,
» elle se rafraîchira sur la route. »

» Ne conservant que ses deux aides de camp, il congédia sa troupe et nous entrâmes ensemble à Château-la-Vallière, où les honneurs militaires lui furent rendus; nous dînâmes ensemble très gaiement, et à dix heures du soir nous nous séparions, moi conservant ma position.

» De retour au Lude, on m'apprit que le capitaine Potiron, de la légion Tranquille, brave soldat, mais qui n'était ni beau ni poli, avait fait prisonnier un général républicain qui arrivait d'Italie pour commander à Angers[1]. Le général, qui avait pris une route de traverse, ignorait la suspension d'armes et n'avait pas la moindre idée des chouans; il se crut arrêté par une bande de voleurs et arrivé à sa dernière heure.

» J'envoyai de suite M. de la Motte, dit Victor, mon major, pour qu'il fît mettre le général en liberté. A une lieue du Lude, il rencontra le capitaine et le prisonnier, qui ne fut pas fâché de cette rencontre, car il vit bien qu'il

[1] Le général Girardon, nommé le 4 décembre 1799 au commandement de la subdivision de Maine-et-Loire.

Digitized by Google

avait affaire à un officier bien élevé. « Mon chef de légion, » lui dit M. Victor, ayant appris votre arrestation contre » la foi des traités, m'envoie pour vous rendre la liberté, » et vous ordonner, capitaine, de retourner à votre com- » pagnie et de n'arrêter personne pendant la suspension. » Vous pouvez donc, général, gagner Angers sans crainte, » voici une sauvegarde.

» — Faut-il que je passe par le Lude ?

» — Oui, général, sinon vous ferez beaucoup plus de » chemin; d'ailleurs, mon commandant sera très flatté de » vous voir. »

» Bref, il arriva avec son aide de camp et descendit à l'auberge désignée où il trouva un poste d'honneur. Il vint me faire une visite et après les premiers bonjours, il me dit en me prenant la main :

« Général, je suis votre prisonnier.

» — Pas ici, général, non plus que dans mon comman- » dement, mais dites-moi quel hasard vous amène dans » le pays.

» — J'ai était fait prisonnier à Mantoue, et ayant donné ma » parole d'honneur de ne plus servir contre l'étranger, le » ministre m'envoie à Angers, sous les ordres du général » Hédouville.

» — Très bien, alors, si la paix ne se fait pas, nous nous » reverrons, mais en attendant vous allez me faire l'hon- » neur de dîner avec moi.

» — Avec plaisir, puisqu'il existe une suspension » d'armes, je ne suis plus aussi pressé. »

» Je lui fis servir un dîner digne du château que j'habitais, et pour lui donner une meilleure idée des officiers de l'armée royale, j'invitai les plus distingués. Le général avait de l'esprit, le dîner fut charmant, je le promenai ensuite dans la ville et à dix heures je le reconduisis à son auberge. Il me pria de faire relever le poste d'honneur, disant qu'il était inutile de fatiguer la troupe et qu'il se

Digitized by Google

croyait très en sûreté au milieu de l'armée royale. Je m'y refusai et il accepta, je le quittai en lui disant : « Adieu » général, demain nous déjeûnerons ensemble. »

» — Non, non il faut que je parte.

» — Vous ne commandez pas ici, général, il faut obéir, » d'autant que j'ai une revue à passer demain, je serai » charmé que vous y assistiez.

» — Soit, puisque vous le voulez. »

» Arrivé au château, j'expédiai des ordonnances aux compagnies les plus voisines, afin qu'elles se rendissent au Lude avant le jour et en tenue. Le général ne manqua pas à l'appel et il me dit en déjeûnant : « Vous avez une forte garnison, car on ne rencontre que des militaires.

» — Comme je suis près de l'ennemi, j'ai toujours six cents » hommes, le reste est cantonné dans les paroisses voisines. »

« Après le déjeûner nous nous rendîmes sur la place, où les troupes étaient rangées en bataille, uniforme gris, revers bleu de roi, gilet rouge et pantalon bleu de ciel [1]. Après la revue je dis au général : « Ce n'est pas tout, » on va passer aux verges deux hommes qui ont volé sur » la grande route. »

» Les patients arrivèrent, furent dégradés, passés aux verges, conduits à l'hôpital et rayés des contrôles.

« Est-ce ainsi que vous disciplinez votre troupe ? me demanda le général, très surpris.

» — Oui, je ne veux commander qu'à des militaires » dignes de la cause que je défends depuis la Révolution.

» — Eh bien ! si les royalistes s'organisent ainsi, nous « sommes f... ! »

» Comme il était tard, le général fixa son départ au lendemain et vint dîner avec moi. Avant de partir il me fit ses adieux et m'embrassa en disant :

« Je n'aurais pas de peine à m'accoutumer avec vous.

[1] M. de Montzey (*Histoire de la Flèche*), ajoute que les hussards avaient un uniforme écarlate, brodé et garni de poils blancs.

Digitized by Google

» — Et pourquoi donc, général, sommes-nous amis
» aujourd'hui, ennemis demain?

» — Cela peut arriver, mais nous saurons toujours nous
» estimer. »

» Huit jours après, j'appris par une lettre du général de Bourmont que les conférences d'Angrie avaient été rompues et reprises à différentes fois, les généraux royalistes voulant les uns la paix, les autres la guerre. Bourmont était de ces derniers et m'enjoignait de me tenir sur nos gardes en attendant de nouveaux ordres.

» D'après cet avis, je redoublai de surveillance. Je m'étais procuré, à Tours, de la poudre à seize francs la livre, dix cartouches à six francs et quelques fusils à trente-six francs l'arme. Dans cette position, l'attente est un vrai supplice, et je fus huit jours sans nouvelles. Enfin, à minuit, je reçus le courrier tant désiré.

» Le général me disait que la Vendée avait fait la paix, mais que Georges et lui avaient refusé de la signer; il m'ordonnait en conséquence de recommencer les hostilités et de marcher sur Meslay, où il allait se rendre avec son armée pour s'emparer de Laval, et il m'annonçait l'arrivée de M. de Chappedelaine, son adjudant général, pour commander en chef les légions Tranquille, Guillot de la Potherie et la mienne.

» Très satisfait de cette nouvelle, je congédiai ma femme, qui était venue passer avec moi le temps de la pacification; en mère courageuse, elle me laissa son fils unique, âgé de seize ans, et son instituteur; tous deux se mirent dans les rangs.

» Notre nouveau général, qui ne connaissait pas le pays, convoqua un conseil de guerre et il y fut décidé qu'à minuit nous partirions du Lude par des chemins de traverse pour cacher notre mouvement. Le soir, nous arrivions à Foulletourte où la troupe se rafraîchit, quoiqu'on ne nous vît pas avec plaisir; de là, nous fûmes coucher à la Suze, pour passer la Sarthe le lendemain.

Digitized by Google

» Dans la nuit, M. Dumont, chirurgien et maire de Foulletourte, m'écrivit que la 30e demi-brigade, forte de sept cent cinquante hommes, venait d'arriver dans son bourg pour se porter le surlendemain sur Angers, et que les officiers logés chez lui disaient être envoyés pour débarrasser le pays de ces animaux appelés chouans.

« Mais ce sont des hommes comme vous, leur avait-il » dit, et en arrivant deux heures plus tôt, vous auriez » eu le plaisir de les voir.

» — Bah ! ce ne sont que des gardeurs de vaches. »

» Je portai cette lettre au général, qui me dit : « Ne par- » lez de rien ; qu'on se tienne sur ses gardes, et demain » nous aviserons aux moyens de punir cette insolence. »

» Le lendemain, il assembla tous les officiers et leur dit : « Messieurs, nous devions passer la Sarthe pour rejoindre » l'armée de Bourmont, mais une dépêche que je viens de » recevoir m'apprend que nous avons couché à la barbe de » l'ennemi sans qu'il ait osé nous attaquer. Il nous mépri- » sait, messieurs, j'en ai la preuve; aussi je vous propose » de marcher contre ces fiers républicains. Si vous êtes de » mon avis, allez faire manger la soupe à vos soldats et » soyons en marche à une heure. »

» La proposition fut accueillie aux cris de, Vive le Roi! Faisant alors son plan d'attaque, il décida que lui et la légion Arthur (Guillot de la Potherie) marcheraient sur le bourg et s'en empareraient; que la légion Tranquille se porterait à sa droite sur la grande route de la Flèche, pour couper la retraite de l'ennemi sur Angers, et la légion Bernard à sa gauche, sur la route de Foulletourte au Mans.

» Ce fut dans cet ordre de bataille que l'armée se mit en marche.

» Ayant un quart de lieue de plus à faire que les autres légions, je dus hâter le pas ; arrivé près de la grande route, dans un chemin creux où l'ennemi ne pouvait m'apercevoir, je fis faire halte. Une demi-heure, une heure se

Digitized by Google

passèrent dans cette position; point d'attaque et point d'ordre du général. Enfin, ennuyé d'attendre, j'ordonnai à M. Victor, mon major, de se couler de fossé en fossé pour observer ce qui se passait dans le bourg. Il revint me dire que tout paraissait tranquille à Foulletourte, mais qu'il avait aperçu au bord de la grande route une petite maison d'où sortait souvent un paysan qui regardait de tous côtés; je pensai qu'il y avait là des bleus et j'envoyai trente hommes pour les surveiller, espérant toujours que le centre allait attaquer.

» Le paysan aperçut sans doute les chouans, car il rentra précipitamment dans sa maison, d'où sortirent six bleus en gilet et sans armes, qui furent faits prisonniers sur la grande route, en vue du bourg.

» Je marchai alors en avant, profitant, pour engager le combat, de la confusion qui régnait parmi les républicains; j'espérais être soutenu par le centre et par la légion de droite, mais rien de tout cela; je combattis seul, et les républicains, qui ne purent se rallier, furent mis en pleine déroute et ne trouvèrent de salut qu'en se sauvant au Mans à travers la campagne et à la faveur de l'obscurité. Si j'avais attaqué une heure plus tôt, il n'en serait pas échappé un seul. Le général avait malheureusement gardé près de lui mes hussards, qui auraient eu beau jeu dans les landes et sur la route. J'eus dans cette affaire deux chevaux tués sous moi, le troisième reçut une balle dans le flanc, mais il a encore vécu pendant dix ans chez M. Commeau [1].

« Maître du champ de bataille, je ne m'occupai plus que de mes blessés; du nombre était M. Houssaye, instituteur de

[1] La 30e demi-brigade était forte de 1,500 hommes, mais son deuxième bataillon parut seul à Foulletourte.

Le commandant dit dans son rapport, que parti de Tours pour le Mans, le 22 janvier, il reçut à Ecommoy l'ordre de se rendre à Angers par Foulletourte et la Flèche. Il arriva le 24 à Foulletourte, vers 3 heures du soir, et, prévenu que les chouans y avaient passé la veille au nombre de 3,500, ne cessa de se tenir sur ses gardes : la troupe eut défense de se déshabiller. Vers 4 heures, un chasseur,



Digitized by Google

mon fils. J'en plaçai deux sur mon cheval, et tous, au nombre de vingt-sept, furent conduits dans les auberges, où M. Dumont fit le premier pansement. Le hasard m'amena à l'auberge où j'avais été la veille. Là, je vis trois dames[1] dont deux avaient chacune un enfant sur le bras, venir avec empressement au-devant de moi. « Général, vous avez » l'air bien fatigué (effectivement, je n'étais jamais sans » fièvre); voulez-vous accepter un verre d'eau-de-vie?

» Persuadé que je parlais aux maîtresses du logis, je répliquai assez brusquement : « Vous êtes bien honnêtes » aujourd'hui, mesdames, hier vous n'en aviez pas pour » moi. » Et je pris le verre d'eau-de-vie. Mais quelle ne fut pas ma surprise en voyant ces trois dames se jeter à mes genoux en fondant en larmes.

« Pourquoi ces pleurs? dis-je. Relevez-vous.

» — Général, nous sommes vos prisonnières; nous » sommes femmes d'officiers; si nous devons mourir, ayez » au moins pitié de ces petits enfants.

» — Consolez-vous, mesdames, vous n'avez rien à » craindre au milieu des royalistes, ils ont toujours su » respecter le malheur et pour vous prouver que nous ne » sommes point des bêtes curieuses ni des gardeurs de

logé dans une ferme, s'étant aperçu qu'une colonne de chouans se portait sur Foulletourte, donna l'alarme. Presque aussitôt le village fut cerné par quatre colonnes (le commandant grossit le chiffre). Après la plus vigoureuse résistance, la retraite se fit en désordre sur le Mans, en abandonnant les bagages : deux officiers et un grand nombre d'hommes (Pesche dit 60) manquèrent à l'appel. (Arch. hist. du Min. de la guerre liasse intitulée : *Armée d'Angleterre, dite le 17 janvier, armée de l'Ouest, janvier 1800.*)

Le général Bouttier tenait de son père, qui était officier dans la légion Arthur, que les bleus se défendirent en effet avec beaucoup de bravoure, d'abord derrière les charrettes de leur convoi, puis de fossés en fossés.

Le récit de cette affaire a été défiguré par Crétineau-Joly et surtout par l'abbé Pauloin. Pesche, dans son *Dict. de la Sarthe*, ne manque pas d'appuyer sur l'infériorité numérique des républicains. Mais en réalité, les 750 bleus furent enfoncés par la division Bernard *seule*, et ce ne futqu'en opérant leur retraite qu'ils se trouvèrent cernés par des forces supérieures.

[1] L'une d'elles était la femme du capitaine Danlion.

Digitized by Google

» vaches, comme le disaient hier vos officiers, je vais vous
» mettre en sûreté, dans une chambre dont j'aurai la clef,
» et lorsque le calme sera rétabli, je viendrai moi-même
» vous donner toute liberté d'aller où vous voudrez. »

» Je reçus de ces dames autant de bénédictions qu'elles avaient versé de larmes. Une d'elles me demanda s'il y avait des officiers restés sur le champ de bataille :

» Je ne puis vous le dire, j'ai bien vu des habits
» bleus, mais je n'ai pas fait attention s'ils avaient des
» épaulettes. »

» Le pansement de mes blessés une fois terminé, je les fis évacuer sur St-Jean-de-la-Motte et je priai M. Dumont d'aller donner ses soins aux blessés ennemis restés sur le champ de bataille, parce que je n'avais pas eu le temps de m'en occuper. Je fus ensuite trouver le général qui était dans une grange, avec MM. Tranquille et Arthur, à faire l'inventaire de toutes les malles et effets de la troupe restés en notre pouvoir [1].

» On prit tout ce qui pouvait convenir à nos militaires, et quatre-vingts malles furent portées sur la place publique et abandonnées au pillage. Seule une fille d'auberge osa prendre quelque chose; tout le monde craignait le retour des bleus. On en fit donc un feu de joie, puis le général donna l'ordre de faire l'appel pour connaître le nombre des morts, blessés et disparus. L'appel fait, le capitaine Bruneau me dit qu'il lui manquait 60 hommes y compris mon fils, qui n'était sûrement ni tué ni blessé, mais seulement égaré dans les landes qu'ils avaient traversées. Je fis partir immédiatement des hussards dans toutes les directions; l'un d'eux rencontra mon fils avec trois hommes, ils n'étaient plus qu'à une demi-lieue du bourg.

[1] Les malles contenant les parures de Mme Danlion furent ouvertes par les jeunes officiers royalistes ; ils y trouvèrent plusieurs de ces perruques que portaient alors les jeunes femmes, et s'amusèrent à s'en coiffer. (De Montzey, *Histoire de la Flèche.)*

Digitized by Google

Trois quarts de lieue plus loin, il trouva un autre homme qui lui raconta que sept de ses camarades venaient d'être faits prisonniers de la façon la plus singulière.

« Nous poursuivions, dit-il, les républicains sur la grande » route du Mans, et entendant du monde marcher devant » nous, nous hâtions le pas très persuadés que c'étaient » des nôtres, car nous ne voyions ni ciel ni terre. Arrivés » près d'une maison où il y avait de la lumière qui donnait » sur le chemin, je reconnus que nous étions avec les » bleus, aussi surpris que nous. Je m'arrêtai de suite et « me cachai dans un fossé. Mes camarades furent reconnus » et faits prisonniers; ils sont sans doute au Mans; moi » j'ai pris la route de Foulletourte, mais une balle m'a » traversé le bras et je suis mort de fatigue. »

» Le hussard mit pied à terre et lui donna son cheval; ils arrivèrent ainsi au quartier général.

» Instruit de cet évènement, j'envoyai une ordonnance au général de la Ruë, qui commandait au Mans, pour réclamer mes sept prisonniers, lui annonçant que le sort des armes avait mis en mon pouvoir dix-huit des siens, sans compter les blessés que je venais de mettre sous la responsabilité du maire, en même temps chirurgien; que je le croyais Français et qu'en cette qualité nous devions l'un et l'autre faire tous nos efforts pour abolir ces représailles qui avaient fait oublier jusqu'à ce jour tout sentiment d'humanité. « Votre réponse, général, sera la » règle de ma conduite. »

» Le général me répondit qu'il approuvait les sentiments que je lui exprimais, qu'il acceptait l'échange et que mes prisonniers me seraient rendus le lendemain.

» En effet, ils rejoignirent leur drapeau; les républicains en firent autant et, depuis, la barbarie a été extirpée des deux armées[1].

[1] Les pièces officielles montrent de quelle façon les républicains faisaient la guerre. Le 5 janvier 1800 et jours suivants, le Premier

Digitized by Google

» Pendant que je traitais avec le général, je ne pouvais m'occuper des dames que je savais du reste hors de danger et ne manquant de rien pour elles et les petits enfants; enfin, l'ordre étant rétabli, je fus, au moment de partir, leur donner la liberté. Toutes tremblantes et fort ennuyées, elles me prièrent de les faire conduire sur la route du Mans : « Je ne puis malheureusement, mesdames, » vous offrir de voiture, j'en trouve à peine pour mes » blessés.

— « Cela ne fait rien, général, nous irons bien à pied, » et nous en trouverons sur la route.

» — Soit, Mesdames, mais dites à vos maris que leur » ennemi ne serait point revenu sur ses pas, s'ils ne » l'avaient pas tant méprisé. »

» Je les fis conduire hors des avant-postes et leur souhaitai un bon voyage à deux heures du matin.

» Notre général donna ensuite l'ordre à chaque légion de retourner dans son pays, se chargeant d'annoncer lui-même à M. de Bourmont, cette brillante victoire et les raisons qui nous avaient empêché de nous rendre à Meslay.

Ce succès, attribué par Crétineau-Joly et l'abbé Pauloin à Chappedelaine, était en réalité dû au courage et à l'initiative de Bernard, comme l'a loyalement reconnu M. de Chappedelaine lui-même :

Consul mande à Hédouville, toujours trop conciliant à ses yeux :

« Que la mesure d'avoir des conseils de guerre à la suite des colonnes républicaines est inutile, que les généraux doivent faire fusiller sur le champ les principaux rebelles qui seront pris les armes à la main.

» Qu'il serait d'un exemple salutaire de brûler deux ou trois grosses communes, parmi les plus compromises.....

» Qu'un grand acte de vigueur, étant données les circonstances, est ce qu'il y a de plus humain, et que la faiblesse seule est inhumanité. » (*Archives historiques du Ministère de la guerre,* liasse intitulée *Armée d'Angleterre,* etc., janvier 1800.)

Digitized by Google

« *A Monsieur Bernard, maréchal de camp, Baugé,*

» Château de Grazay, le 20 août 1825.

» .... Je n'ai point oublié, mon cher général, le zèle » avec lequel vous avez levé et organisé une légion fidèle » et dévouée, et la bravoure avec laquelle vous vous êtes » présenté avec des soldats si nouvellement réunis, contre » les troupes les plus aguerries de l'armée ennemie. Vous » pouvez compter que je me ferai toujours un devoir de » déclarer hautement que c'est au sang-froid avec lequel » vous avez attaqué l'ennemi et à l'ardeur que vous avez » mis à soutenir le choc, quoique vous ayez eu au premier » feu quarante-quatre hommes mis hors de combat, deux » chevaux tués sous vous et un blessé, que j'ai dû en » grande partie l'honneur de la journée de Foulletourte...

. . . . . .

» J'ai l'honneur d'être, avec un sincère attachement et » une haute considération, mon cher général,

» Votre dévoué serviteur,

» LE VICOMTE DE CHAPPEDELAINE,

» *Maréchal de Camp*[1]. »

» Nous quittâmes Foulletourte à trois heures du matin. M. Tranquille fut à Courcelle, M. Arthur et moi nous prîmes la route du Lude, en passant par Saint-Jean-de-la-Motte, où étaient mes blessés confiés aux soins de M. Chaudet, chirurgien. Avant d'y arriver, on vint nous prévenir que quinze cents bleus, commandés par l'adjudant général Verger, étaient sortis de la Flèche et marchaient sur Foul-

[1] L'original de cette lettre existe dans la correspondance du général Bernard de la Frégeolière.

Digitized by Google

letourte. Nous envoyâmes une patrouille pour nous en assurer, mais un autre émissaire vint nous prévenir qu'ils avaient quitté la grande route pour prendre un chemin qui conduit également à St-Jean-de-la-Motte et à Luché; enfin notre patrouille nous apprit que cette colonne se portait sur Luché. Nous marchâmes à sa suite; près d'arriver à Luché, on nous dit que les bleus avaient passé outre, et qu'ils se dirigeaient sur Château-du-Loir, parce qu'ils avaient appris que les chouans étaient à Saint-Jean-de-la-Motte. Voyant que ces bons citoyens ne voulaient point nous rencontrer, nous dînâmes tranquillement à Luché et nous nous rendîmes au Lude, notre ancien cantonnement; la colonne y était arrivée avant nous, et nous eûmes, en l'apprenant, un instant de désappointement. Nous fîmes halte pour délibérer, car la nuit approchait : « Tout bien » calculé, dis-je à Arthur, qu'avons-nous à craindre? notre » retraite est assurée. Sommons, si vous le voulez, le gé- » néral Verger d'évacuer la place; il connaît notre succès » d'hier et sa marche d'aujourd'hui, prouve qu'il n'a pas » grande envie de combattre. Allez en parlementaire, moi » je vais rester en bataille sur le bord de la grande route. »

» M. Arthur partit et arriva au premier poste en agitant un mouchoir blanc. On voulut faire feu sur lui, mais l'officier du poste en empêcha, lui fit signe d'avancer et vint lui-même au-devant de lui, en criant :

» Que demandez-vous ?

» — Que vous me conduisiez à votre général, monsieur, » je suis chargé d'une mission. »

» On le conduisit au château, le général, très surpris de cette visite, lui dit assez vivement : « Que voulez-vous ?

» — Je viens vous sommer d'évacuer la place, ou le sort » des armes en décidera, l'armée royale rangée en bataille » à l'étang de Rizouy, attend votre réponse : voyez ce que » vous avez à faire.

Digitized by Google

» — Défendre la place, monsieur!

» — Eh bien, général, ma mission est remplie, je » me retire, mais le sang qui va inutilement être versé » retombera sur vous. »

» M. Arthur m'apporta la réponse du général. « Nous » avons, au plus, cinq cents hommes et pas deux cartou- » ches pour chacun, lui dis-je, mais avant de battre en » retraite, portez-vous avec cent hommes au-devant de la » place et manœuvrez comme si vous vouliez l'attaquer, » vous verrez les dispositions de l'ennemi. »

» En effet, M. Arthur vit sortir la troupe, qui se rangea en bataille en avant de la place, pendant qu'un parlementaire, sorti de la ville au galop, se dirigeait vers lui; il alla à sa rencontre, pour l'empêcher de voir notre petit nombre : « Je viens de la part de mon général, dit-il à M. Arthur, » vous annoncer qu'il est prêt à écouter toutes les proposi- » tions tendant à éviter l'effusion du sang français, sans » compromettre l'honneur de la troupe.

» — Monsieur, dites à votre chef, que le général de » Bourmont nous a ordonné de rentrer dans notre ancien » cantonnement, que le sien est à la Flèche, le nôtre, ici, » qu'il nous dise oui ou non, il nous faut une prompte » réponse, le temps presse. »

» Les deux officiers se séparèrent, et bientôt M. Arthur vit venir à lui le général et son envoyé. Il s'avança vers eux et ce fut au milieu de la grande route, en présence des deux armées, que se fit la capitulation. On décida que la ville serait évacuée de suite, que les troupes resteraient à la Flèche et ne pourraient attaquer l'armée royale que vingt-quatre heures après, et que les soldats de l'un ou l'autre parti qui se permettraient des insultes en passant seraient fusillés sur place. Des deux côtés les paroles d'honneur scellèrent la paix. Le général Verger retourna au Lude, et moi je fis entrer l'avant-garde. Comme la troupe devait défiler devant nous pour se rendre à la Flèche,

Digitized by Google

voulant lui dissimuler nos forces, je fis placer au premier rang beaucoup d'hommes du second, afin de présenter un front plus étendu. Ce fut dans cet ordre de bataille que quinze cents hommes défilèrent devant nous, rien moins que contents. Certes, ils n'avaient point envie de nous compter, excepté le général qui était en arrière, avec son aide de camp.

« Général, me dit-il, nous faisons là une vilaine ma-
» nœuvre.

» — Ne la regrettez pas, elle ne vous fait qu'honneur,
» vous auriez fait verser le sang de beaucoup de pères de
» famille, et vainqueur ou vaincu, vous vous le seriez
» reproché toute votre vie.

» — Combien avez-vous d'hommes ? pas plus de six
» cents ?

» — A peu près, général, mais s'il faisait jour vous
» verriez d'ici le pont de Luché où j'ai laissé douze cents
» hommes pour protéger notre retraite, car il faut tout
» prévoir.

» — C'est juste. »

» Comme sa troupe allait toujours, il était loin de son arrière-garde et il me dit : « Avez-vous des postes sur la
» route ?

» — Non, mais pour plus de sûreté je vais vous accom-
» pagner. »

» Mon cheval franchit le fossé, je le conduisis en vue de son arrière-garde et je revins prendre possession de mon ancien quartier général. Heureusement l'ennemi n'avait pas eu le temps de manger la soupe qui était toute prête; nos soldats en profitèrent, et moi je trouvai au château un dîner de vingt-cinq couverts prêt à servir. J'invitai tous mes officiers à y prendre place pour les dédommager du pain noir et des pommes gelées qu'ils mangeaient depuis notre départ du Lude.

Digitized by Google

» Toute la ville peut certifier les choses telles que je les rapporte.

» Hélas ! que ma joie fut courte ! Dès le lendemain, on m'amena un gendarme d'ordonnance arrêté sur la route de la Flèche; il m'apportait une lettre du général de Bourmont qui m'ordonnait de licencier ma légion, parce que des circonstances imprévues l'avaient forcé de signer la paix[1], aux mêmes conditions que la Bretagne et la Vendée ; les voici :

» 1° Nul ne sera inquiété ni recherché pour le passé et » chacun conservera son arme pour sa sûreté personnelle ;

[1] Voici le résumé des négociations qui précédèrent la paix et les dates auxquelles les principaux chefs déposèrent les armes.

Des conférences préliminaires se tinrent à *Angrie* (fin novembre 1799), entre Bourmont, d'Andigné, la Roche Saint-André et Paultre de la Motte, aide de camp d'Hédouville. Les chouans y remportèrent une véritable victoire morale, car ils obtinrent que le gouvernement n'enverrait point de troupes nouvelles dans l'Ouest, que les commandants républicains fourniraient aux généraux royalistes l'état exact de leurs cantonnements et qu'ils ne feraient aucun approvisionnement ; on convint enfin d'un armistice au cours duquel les chefs des deux rives de la Loire seraient invités à venir conférer d'une paix générale. (Crétineau-Joly, t. IV, p. 50.)

Les conférences de *Pouancé* eurent en effet lieu au mois de décembre et durèrent trois semaines. (Note mss. de Louis Coquereau, communiquée par M. de Gaullier.) Après des discussions orageuses, Bourmont est nommé plénipotentiaire, chargé de suivre les négociations auprès d'Hédouville. Il cherchait à gagner du temps, quand une proclamation menaçante des consuls et les instructions favorables au parti militant, que rapporte de Londres l'émissaire envoyé auprès des princes, rallient tout le monde à la guerre : Bourmont annonce à Hédouville que les hostilités vont partout recommencer.

Hédouville obtient une nouvelle réunion générale des chefs à *Candé*, le 10 janvier 1800 (et non le 8 comme l'écrit Crétineau-Joly). On n'arrive pas encore à s'entendre, et l'armistice, déjà prorogé du 5 au 15, l'est définitivement jusqu'au 21 (1er pluviôse).

C'est alors que l'abbé Bernier parvient à réunir dans un conseil, à *Montfaucon*, les généraux de la rive gauche seuls, (d'Autichamp, Suzannet, etc.), jugés plus malléables, et les décide le 18 janvier à signer la paix. Les chefs de la Haute Bretagne et du Bas Anjou, Châtillon, d'Andigné, de Margadel, Turpin de Crissé, etc., suivent cet exemple et mandent à Hédouville le 20 janvier qu'ils licencient leurs hommes ; la Prévalaye, aussitôt qu'il en est instruit, écrit dans le même sens (24 janvier).

Quant à Bourmont, qui restait indécis à Meslay, il y est battu par le général Chabot, à la rupture de l'armistice (22 janvier), accède à la pacification le 24 (jour de la victoire de Foulletourte), et le 25 expédie à ses chefs de légion l'ordre de licenciement.

Bernard de la Frégeolière n'en ayant pas tenu compte, se trouvait donc à la fin de janvier seul en armes, avec Cadoudal et Frotté.

Digitized by Google

» 2° Les insurgés ne porteront ni la cocarde blanche ni
» la cocarde tricolore ;

» 3° Toutes les fournitures de vivres faites aux armées
» insurgées seront acquittées par le gouvernement lorsque
» les chefs auront certifié les bons valables ;

» 4° Tous les émigrés qui prouveront avoir servi dans les
» armées royales seront amnistiés et pourront réclamer leur
» radiation [1]. »

» Cet ordre reçu au sein de la victoire me mettait dans une bien triste position. Traiter avec mon ennemi, disais-je, je suis parjure, en ne le faisant pas j'expose mes braves et leurs familles à la mort, le pays à tous les ravages. Je me reprochais déjà dix-sept hommes tués et vingt-sept blessés sans utilité. D'un autre côté, les légions Tranquille et Arthur venaient d'être licenciées; que devenir au milieu des départements pacifiés? Je résolus d'attendre quelque temps avant de donner connaissance de ces ordres. Quatre jours se passèrent, le cinquième je reçus un émissaire de Mlle de Bourgneuf, du Mans, porteur d'une lettre du général de Frotté, commandant en Normandie, qui me disait : « J'ai appris, mon cher Henri, que vous
» n'aviez pas voulu vous rendre, j'en ai fait autant, je
» vous invite donc à vous réunir à moi, nous parcourerons
» les pays qui ont fait la paix avec nos ennemis, partout

Cadoudal fit la paix le 2 février ; Frotté entama le 7 avec le général commandant l'Orne, qui le renvoya à Hédouville, les négociations que son arrestation termina si tragiquement. Bernard, resté le dernier, se décida enfin, le 11 à poser les armes. (Arch. histor. du Ministère de la guerre, liasse intitulée *Armée d'Angleterre, dite à partir du 17 janvier Armée de l'Ouest, janvier 1800.*) V. aussi Thiers. Crétineau-Joly dit que Bourmont ne conclut la paix que le 4 février; c'est en effet le 4 février que Malartic, son représentant près d'Hédouville, signa l'acte de pacification à Angers, mais en réalité il fit sa soumission le 24 janvier. De même Landemont, envoyé à Angers par la Prévalaye, signa l'acte pour son chef le 1er février seulement.

[1] L'exercice du culte catholique fut déclaré libre et l'on promit d'exempter d'impôts les départements de l'Ouest pour les derniers mois de 1799 et les premiers de 1800 (A. Joûbert, *Recherches historiques sur Daon*, Château-Gontier, Leclerc, 1879, in-8, de 75 pages).

Digitized by Google

» le soldat est mécontent, nous n'aurons pas de peine à lui
» trouver de nouveaux chefs, etc. »

» J'entrai volontiers dans les vues du général, sans cependant me dissimuler le danger de cette réunion ; je fis même mes préparatifs de départ, mais je fus arrêté par M. Doricourt, chef d'état-major de M. de Frotté, qui vint me prier [1] de suspendre ma marche jusqu'à son retour d'Angers, où il était envoyé auprès du général Hédouville, pour lui demander s'il était encore temps de signer la paix au nom de M. de Frotté. « Il est bien tard, lui dis-je, votre
» général renonce donc à ses projets ?

» — Pas précisément, il veut seulement se mettre en
» mesure, au cas où il serait forcé de signer. »

» J'attendis donc son retour ; en arrivant il me dit : « J'ai
» été très bien reçu par le général Hédouville, je vois
» d'après les raisons qu'il m'a données qu'il n'y a plus
» aucun moyen de résister et j'emporte l'acte de sou-
» mission [2]. »

[1] Le 9 février sans doute, car la lettre de Frotté dont cet officier était porteur est datée du 8. Frotté y prévient Hédouville qu'il accepte la paix aux mêmes conditions que les autres chefs et qu'il charge de sa lettre un de ses officiers, M. de Saint-Florent. (Archives historiques du ministre de la guerre, liasse intit. *Armée de l'Ouest, 5e subdivision, février 1800.*) Doricourt était peut-être le nom de guerre de cet officier. (M. de Montzey, *Hist. de la Flèche.*)

Saint-Florent était de retour le 13. (Crétineau-Joly.)

[2] Saint-Florent n'apportait que la teneur de l'acte de pacification signé par les autres chefs, sans l'avoir signé lui-même, car il dut trouver Hédouville privé de tout pouvoir pour traiter. Bonaparte venait en effet, d'enlever à ce général la division de Caen (Orne, Manche et Calvados), pour la réunir à celle de Paris (17e), sous le commandement de Lefebvre, qu'il savait homme à servir aveuglément ses projets contre Frotté.

Les dates ont ici leur cruelle éloquence. C'est le 10 février que St-Florent dut arriver à Angers ; or le 7, le général commandant l'Orne était encore sous les ordres d'Hédouville, car à cette date, il sollicite de lui, par lettre, des instructions pour négocier avec Frotté qui en fait la demande. Au bas de la lettre on lit la mention suivante signée d'Hédouville : « A la réception de cette dépêche, les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados venaient d'être distraits de l'armée de l'Ouest et réunis à la 17e division militaire. »

Ainsi, deux jours plus tôt, Frotté eût traité avec Hédouville : il était sauvé !

Digitized by Google

» D'après cette soumission, le général de Frotté se crut en droit d'entrer dans la ville d'Alençon avec son état-major, mais dans la nuit ils furent tous arrêtés et bientôt après massacrés par ordre, dit-on, du général Lefebvre. Mlle de Bourgneuf me manda de suite cette atrocité.

» Resté seul en armes, je me sacrifiai seul et j'écrivis à tous mes capitaines :

« 8 février 1800.

» Messieurs [1],

» Je reçois à l'instant la nouvelle que M. de Bourmont, » notre général, abandonné de tous les autres chefs » royalistes, vient de signer la paix, parce qu'il ne pouvait » résister avec neuf mille hommes contre soixante-dix » mille que le parti contraire lui opposait. D'après la paci- » fication signée de lui, il vous est enjoint de vous retirer » dans vos foyers avec vos armes et de ne porter ni la » cocarde blanche ni la tricolore. Si vous vous apercevez » que les républicains violent à votre égard les articles » du traité, vous voudrez bien m'en faire part afin que » nous puissions les rappeler à leur devoir. Cette paix ne » nous enlève point l'espoir de voir réaliser nos désirs » et nos vœux [2]. Vous voudrez bien me faire passer le

[1] Une copie de cette lettre se trouve aux Arch. hist. du Min. de la Guerre (liasse intit. *Armée de l'Ouest, 5e subdivision, février 1800.*)

[2] Qu'on rapproche ce mâle langage, digne de Cadoudal, des phrases aimables qu'à la même époque Bourmont, sortant tout fasciné de son entrevue avec le premier Consul, écrivait à Hédouville : « Général, le capitaine Paultre, votre aide-de-camp, vous aura dit sans doute combien j'avais été satisfait des dispositions du Consul pour nos départements; les moyens de persuasion seront, je l'espère, les seuls que vous soyez obligé d'employer et je me félicite de vous voir chargé de ramener le bonheur et de consolider la paix dans l'Ouest » (Arch. hist. du Ministère de la guerre, etc., 21 février.)

Digitized by Google

» nom des blessés et des estropiés qui se trouvent dans
» vos compagnies, afin de pourvoir à leurs besoins.

» Je suis toujours au milieu de vous, et ne vous abandon-
» nerai pas.

» HENRI,
» Chef de Légion.

» *P. S.* Vous ne pouvez trop représenter à vos soldats
» qu'ils aient à conserver leurs armes, c'est une des condi-
» tions du traité de paix, il n'est pas non plus nécessaire
» qu'ils se rendent chez les agents. »

« Je licenciai donc la garnison du Lude et j'écrivis à ma femme; en me quittant, elle avait été se réfugier chez un de ses fermiers, à huit lieues du champ de bataille de Foulletourte, d'où elle entendait les feux de pelotons. Je la tranquillisais et lui annonçais que la paix était signée par tous nos généraux, qu'en conséquence je lui renvoyais son fils et l'instituteur, ce dernier assez grièvement blessé; que pour moi, fidèle à mes serments, je restais seul sous le glaive de la loi, sans pouvoir lui dire encore où je porterais mes pas[1]. »

[1] Voir l'attestation des services de Bernard dans cette campagne et de la bonne tenue de sa division, pièces just.. nos XIX, XX et XXI.

Digitized by Google

# L'AUMONERIE DU LOUROUX-BÉCONNAIS

Quand, dans ses nombreux voyages en Anjou, le roi Louis XI multipliait ses visites au clergé de cette belle province; qu'il le gagnait par ses caresses, par une astucieuse dévotion, par des chapelles, par des oratoires, par des largesses nombreuses en numéraire et des offrandes de reliquaires d'or ou d'argent enrichis de gemmes et de pierres précieuses, et même par des dons de reliques insignes; quand, à Béhuard, il faisait bâtir la charmante église que l'on y voit encore, entourée des eaux vives et rapides de la Loire et de verdoyants ombrages [1]; quand, auprès de la Pouèze, il construisait en l'honneur de sainte Émérance, un élégant oratoire, aux meneaux flamboyants, à l'occasion, ou plutôt sous le prétexte de violentes douleurs d'entrailles, qui le prirent à une chasse dans les forêts du Plessis-Macé et de Longuenée [2]; quand, dans l'église de Nantilly, près de Saumur, il élevait une chapelle où on lit toujours : « *Cy est l'oratoire du Roy Louis XI*e; » quand, il ajoutait à cette même église une nef surmontée de cinq belles voûtes à nervures échancrées; quand enfin, au Puy-Notre-Dame, il fondait, vers l'année 1472, un corps de chapelains que le pape Sixte IV, par une bulle de 1482, affranchit de la juridiction épiscopale, le souverain savait provoquer autour de lui des bienfaits multipliés et des actes de patriotisme qui ne furent jamais rares dans cette population avide de suivre les exemples généreux qui lui

[1] *Notre-Dame de Béhuard*, par J. Quicherat. Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire, t. III, 1853, p. 134.
[2] *La Chapelle de Sainte-Emerance*, par M. Victor Pavie, Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire, t. II, 1852, p. 185.

Digitized by Google

étaient donnés[1]. On l'a dit, en effet, et on l'a posé en principe : l'exemple vient d'en haut. Alors même qu'il a été produit par un roi tel que Louis XI, il a eu ses imitateurs et les générations qui ont suivi en ont recueilli tous les profits.

Nous ne reviendrons donc pas sur ce qu'a exécuté ou voulu tenter ce monarque dans cette illustre province ; nous n'essaierons pas non plus de répéter ce que de puissants seigneurs de ce temps-là ont fait pour les rappeler aux souvenirs ; notre but est une simple réhabilitation au profit de deux très modestes et pieux époux qui, mus de sentiments d'humanité, voulurent fonder, vers la fin du xv^e siècle, un petit hospice ou plutôt un simple asile de repos, dans le bourg du Louroux-Béconnais, au profit des pauvres passants qui se rendaient alors journellement en pèlerinage au tombeau de Saint-Méen, en Bretagne.

Ceci nous autorise tout d'abord à rappeler quelques-unes des mœurs d'autrefois. Nous en avons vu des traces, dans quelques registres tenus par des membres du clergé, et nous pouvons, de plus, faire appel à nos propres souvenirs déjà lointains. Nous avons, en effet, connu dans notre enfance plusieurs pieuses femmes qui, chaque année, faisaient encore quelque voyage à Notre-Dame-de-la-Délivrande, près Caen, ou à quelqu'autre sanctuaire vénéré et en grand renom de sainteté. Elles entreprenaient ces courses, souvent fort pénibles et fort longues, par procuration, c'est-à-dire pour le compte de personnes qui avaient formé un vœu dont elles ne pouvaient s'acquitter par elles-mêmes. Souvent elles recevaient la rémunération de leur pèlerinage des mains généreuses de ceux qui avaient pris cet engagement ; parfois aussi, il était dans les

[1] *Les Dévotions de Louis XI en Anjou*, par l'abbé Bodaire, Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire, t. XVIII, 1864, p. 165.
*L'Anjou et ses Monuments*, par M. Godard-Faultrier, t. II, p. 354.
*Annales ecclésiastiques de l'Anjou*, par M. l'abbé Pletteau. Revue de l'Anjou, novembre 1878, p. 206.

Digitized by Google

conditions imposées, que le voyage serait exécuté à deniers reçus de la charité publique. Dans tous les cas, il devait être presque toujours exécuté à pied, sans le secours ni l'aide de cheval ni de voiture. Rien ne pouvait retenir ce zèle, soutenu par des sentiments religieux profonds et guidés par des cœurs bons et sympathiques. Ces braves gens, après s'être acquittés en toute conscience de leurs dévotions, revenaient bientôt rendre compte de leur mission, et nous en avons entendu plusieurs nous répéter qu'ils étaient prêts à recommencer à la première réquisition. Nous croyons, sans aller chercher d'autres causes, que la multiplicité des voitures et des wagons des chemins de fer ont tué cette industrie. La facilité des moyens de transport a permis à chacun de se remplir de ses propres vœux, et l'on a perdu, peu à peu, cette habitude des mœurs d'autrefois qui autorisait à recourir à des mandataires. Enfin, et peut-être ces intermédiaires deviennent-ils de plus en plus rares : *avis rara.* Aussi, avons-nous vu subtituer, depuis quelques années surtout, à ces courses solitaires et silencieuses, des pèlerinages entrepris à grand bruit, dans le Midi, et par de véritables légions de fidèles, qui se sont élevées à plusieurs milliers. La vapeur a apporté partout ses réformes sociales.

Dans les siècles passés, d'après ce que nous ont appris les chroniqueurs, les pèlerinages étaient fort multipliés. Les historiens angevins, Roger et bien d'autres, parlent de nombreux voyages entrepris à Saint-Jacques-de-Compostelle et à vingt autres sanctuaires renommés, images de celui de la Terre-Sainte, qui ne pouvait s'exécuter dans ces lieux devenus inaccessibles sans des dangers réels et dans des conditions à peu près impossibles à réaliser.

Or, pour la Touraine comme pour l'Anjou, le sanctuaire en renom, pour ne pas dire en grande vogue était, à ce qu'il paraît, aux xv^e^ et xvi^e^ siècles, le pèlerinage de Saint-Méen, en Bretagne. Journellement, on voyait les voyageurs



Digitized by Google

de ces deux provinces se diriger vers la sainte résidence, et tout justement le bourg du Louroux-Béconnais se trouvait sur la grande ligne du parcours d'Angers en Bretagne et à la distance d'une première étape. Mais il n'y avait pas que des familles riches à avoir recours à l'intercession du saint miraculeux. Les gens pauvres avaient fréquemment aussi fait des vœux, et ils avaient à s'acquitter souvent d'une promesse faite en danger de mort pour les leurs comme pour eux-mêmes. Puis il y avait encore ceux qui, accomplissant un pèlerinage par procuration, étaient tenus à chercher un asile charitable et sollicité auprès d'amis, de connaissances ou même réclamé de la charité chrétienne.

C'est évidemment dans de telles circonstances que fut fondée l'Aumônerie du Louroux-Béconnais [1].

Mues par le spectacle journalier qu'elles avaient sous les yeux, peut-être par quelques abus, de pieuses âmes cherchèrent à venir en aide à leurs semblables et à leur épargner, soit des refus humiliants, soit les ennuis de sollicitations qui pouvaient avoir aussi quelquefois des dangers.

L'acte qui nous a transmis les termes de cette fondation nous autorise à émettre ces pensées. Il offre d'autant plus d'intérêt que, jusqu'ici, il est resté entièrement inconnu; qu'aucun historien de la province n'en a fait mention et que le précieux dictionnaire du département de Maine-et-Loire, par M. Célestin Port, si complet et si rempli d'ailleurs de faits nouveaux et fort nombreux, l'a cependant passé entièrement sous silence.

Du reste, voyons cet acte lui-même, analysons ses termes et tirons-en telles conséquences qu'il comporte.

Reportons-nous à trois siècles révolus, au temps du roi

[1] Tous les titres qui la concernent lui donnent le titre d'aumônerie et jamais celui d'hôtel-Dieu. Pour ne pas répéter constamment la même expression, nous avons fait aussi usage du mot hospice.

Digitized by Google

Louis XI, au 18 juillet 1478, à quelques années seulement après l'annexion de l'Anjou à la couronne royale de France. Ce jour-là comparurent, sans doute devant le sénéchal de la baronnie de Bécon, Jehan Guynebault, et Renée, sa femme, ainsi que Étienne Delommeau, tous paroissiens du *Loroux-Besconnays*. Là, devant la cour seigneuriale, ils déclarèrent vouloir fonder une *aumônerie* destinée à recueillir les pauvres *pèlerins* mendiants, allant en *grant habondance au pelerinaige de monsieur Saint Main*[1] *et autres pelerinaiges*. En conséquence, d'un commun accord, ils firent don à la *boeste* de la fabrique de l'église paroissiale du Louroux, de divers immeubles, appartenant pour moitié aux époux Guynebault, et pour l'autre moitié à Étienne Delommeau.

Les seules conditions imposées à la partie donataire étaient de : *heberger et recepvoir les pauvres, trespassans, allans et venans par le bourg du Louroux.*

Cette fondation était faite en pure et perpétuelle aumône. Mais, eu égard à la pensée des bienfaiteurs qui voulaient secourir d'une façon efficace, non seulement les pauvres pèlerins mendiants se rendant en pèlerinage en Bretagne, à Saint-Méen, et autres sanctuaires en renom, mais encore les pauvres, les malades en danger de mort *(trespassans)*, et les voyageurs allants et venants par le bourg du Louroux, les immeubles délaissés par eux étaient relativement minimes. Sans doute, ils avaient espéré que leur bon exemple serait suivi; mais rien ne nous apprend qu'ils aient eu des imitateurs.

Les biens donnés portaient le nom de Rochouart; ils étaient situés dans le rectangle resserré entre le grand chemin du bourg du Louroux à Candé et le chemin qui

[1] La renommée de l'abbaye de Saint-Méen était telle que dans un temps où la Bretagne renfermait un grand nombre de maisons religieuses, ce fut elle que Judicaël, roi de Bretagne, choisit pour sa retraite lorsqu'il échangea la pourpre contre le cilice.

Digitized by Google

conduit du même bourg au village de Launay, et qui doit s'appeler la rue des Perrins. Enfin, ils devaient avoir pour limites, d'une part la place du Louroux, en face l'église, et d'autre part les issues de Putiballe, c'est-à-dire sans doute la ruelle qui donne accès de l'ancienne route de Candé à la petite place des Perrins. En un mot, Rochouart, sis dans la partie montueuse et rocailleuse du bourg du Louroux, devait comprendre le parallélogramme placé à gauche de l'ancienne route de Candé et en face l'entrée occidentale de la porte de l'église paroissiale, derrière le puits monumental du bourg et l'auberge qui fait face à cette même église.

Rochouart, du reste, comprenait maisons, rues, issues, jardins, baies et clôtures, et était en un seul tenant, d'une contenance de trois *boisselées* de terre ou environ, dans le bourg même du Louroux. Le tout, pour bien faire comprendre la situation des lieux, au xv^e siècle, dépendait des fief et seigneurie de Piart, auxquels il devait onze sous tournois *à cens*, pour tous devoirs et charges. Nous verrons plus tard, que, peu d'années avant la Révolution, ces derniers devoirs étaient encore exactement remplis. Nous remarquerons encore qu'un petit terrain fut consacré uniquement aux sépultures des malheureux décédés dans ce petit hospice, qui eut à peu près un siècle et demi d'existence. On sait que ce cimetière fut retrouvé, il y a environ quinze ans, lors de l'ouverture de la nouvelle traverse de la route nationale d'Angers à Rennes, par Candé, à droite de l'église et du côté nord du bourg du Louroux, sur le versant qui conduit du côté de Vern et de l'étang de Merdreau.

Quant à reconstituer les personnalités des fondateurs de cette aumônerie, les éléments nous font entièrement défaut.

C'étaient évidemment de simples bourgeois, fort pieux, sans nul doute, et animés d'intentions parfaites. Tout ce

Digitized by Google

que nous savons d'eux, c'est qu'ils habitaient au Louroux-Béconnais et que très probablement ce fut leur propre maison qu'ils voulurent transformer en Hospice. Notre acte ne dit pas qu'ils en aient abandonné, cependant, le mobilier pour l'usage de cet établissement; il se contente de dire qu'ils transmirent les saisines, ou plutôt la possession immédiate des biens donnés à la fabrique du Louroux. Donc, il en faut conclure, que l'aumônerie dut immédiatement entrer en activité.

Leurs noms étaient Jehan Guynebault[1], et Renée, sa femme, et Étienne Delommeau. Nous savons, de plus, que les deux époux agissaient pour moitié dans la fondation, et que Delommeau s'engageait pour l'autre part.

En ce qui concerne ce dossier, nous n'en avons rien trouvé ailleurs. Mais quant aux époux Guynebault, il nous est appris que quelques années plus tard, suivant testament du 3 juin 1484, reçu par Champeaux et Baudart, notaires de la baronnie de Bécon, ils fondèrent dans l'église paroissiale du Louroux-Béconnais, une chapelle sous le patronage de sainte Anne. Or, d'après le dossier qui existe de cette *prestimonie*[2], ce fut la femme qui dut survivre à son mari, puisque dans divers actes postérieurs, elle prend le titre de veuve. Le nom de famille de celle-ci devait être Renée Le Cerf, et une remarque à faire, c'est que dans les abornements des terrains donnés pour l'aumônerie, en 1478, on voit figurer le nom de messire Geoffroy Le Cerf, prêtre, auquel appartenaient d'une part la maison voisine et les dépendances de Putiballe, ainsi que celui de Raoul Le Cerf qui possédait une parcelle de terre limitrophe, d'autre part. Ces deux Le Cerf pouvaient être les frères de Renée ou ses neveux; dans tous les cas, les biens aumônés provenaient évidemment de son chef personnel. Cependant quelques autres actes donnent à Renée le nom de Delommeau :

[1] Ce nom s'orthographia plus tard Guinebault.
[2] C'est-à-dire fondation ecclésiastique.

Digitized by Google

ceux-là sont en petit nombre et nous pensons qu'ils font une confusion de noms. Il est possible encore qu'Étienne Delommeau fût le beau-frère des époux Guynebault; tout porte à penser qu'ils étaient tous unis par des liens étroits de famille.

Toujours est-il que Renée Le Cerf avait épousé en premières noces Jehan Juslon; que dès avant le 27 mars 1462, elle était déjà remariée à Jehan Guynebault, puisqu'à cette date, elle et son second mari avaient procédé à des partages avec un autre Jehan Juslon, et qu'enfin les ecclésiastiques qui furent pourvus de la chapelle Sainte-Anne, furent presque constamment choisis dans la famille Le Cerf. Ainsi, le 17 mai 1537, Pierre Le Cerf, qui en était alors titulaire, passa aveu de son temporel aux assises de Bécon; il mourut en 1551. Le 24 octobre 1593, décès de René Delhommeau, autre titulaire, qui avait été présenté comme parent des fondateurs. La chapelle Sainte-Anne devient encore vacante, le 5 juin 1660, par la mort d'Étienne Delommeau.

Les présentateurs de cette chapelle étaient les plus proches parents des fondateurs, les époux Guynebault, et la collation en appartenait à l'évêque d'Angers.

Elle était, du reste, d'un revenu fort modique, puisque par bail de 1666, il ne s'élevait qu'à 42 livres, et que, par autre acte du 13 mai 1679, il avait fallu même le réduire à 36 livres. Mais les titulaires étaient presque tous pourvus d'autres titres.

D'après toutes les probabilités, Jehan Guynebault dut mourir vers la fin de l'année 1484, et après le 3 juin. Étienne Delommeau n'existait pas sans doute, non plus, à cette même époque, car il se fût sans doute associé à l'œuvre nouvelle de ses parents, à la fondation de la chapelle Sainte-Anne. Enfin Renée Le Cerf, veuve Guynebault, dut décéder avant l'année 1500, puisque nous n'avons trouvé aucune trace d'elle dans les actes de décès de la

Digitized by Google

paroisse du Louroux-Béconnais, qui remontent à cette période fort reculée.

Reconstituer l'organisation de notre aumônerie ou hospice du Louroux, nous serait fort difficile aujourd'hui. Il ne dut pas avoir d'autre règlementation que celle qui est contenue dans l'acte de fondation que nous publions plus loin, et ses statuts furent entièrement ceux que lui imposa *la boète* de la *fabrique du Loroux*, c'est-à-dire le conseil de fabrique.

Tout d'abord, on y dut recevoir et y soigner les pauvres *trépassans*, ou plutôt les pauvres dangereusement malades, aussi bien ceux de la paroisse que les étrangers, ce qui pouvait comporter souvent un long séjour; puis y loger et héberger les *allants* et *venants* du pèlerinage de Saint-Méen et des autres lieux de dévotion, ce qui ne constituait qu'un séjour temporaire et momentané.

Afin d'en obtenir l'entrée, il fallait nécessairement une autorisation du trésorier de la fabrique et peut-être celle du président, qui la plupart du temps devait être le curé de la paroisse. C'était donc une fondation entièrement laissée à la direction ecclésiastique locale.

Un bail daté de l'année 1665, et rédigé au presbytère du Louroux, nous fait comprendre au surplus, que la fabrique avait la coutume de louer à certains preneurs tous les bâtiments de l'aumônerie, ainsi que tous les biens en dépendant, logis, jardin, terres et prés, à la charge d'acquitter les devoirs auxquels l'hospice était assujetti. Cette année-là, ce furent les époux Guitton qui s'en firent les locataires, pour neuf années consécutives. Ils devinrent donc, pour ainsi dire, les économes de l'aumônerie, ou plutôt les administrateurs. Ils durent occuper eux-mêmes une partie des bâtiments et leurs soins furent de jouir des lieux en *bons pères de famille*, tant en assistant d'une part les malades de la paroisse, qu'en ensevelissant les morts, lorsqu'ils en étaient requis, savoir les pauvres gratuitement,

Digitized by Google

et ceux qui avaient le moyen de payer, au prix de *20 sous* par chaque ensevelissement. Les époux Guitton devaient encore aider à faire le service religieux à l'église, et *réfugier*, c'est-à-dire donner asile aux pauvres passants, spécialement aux malades qui faisaient le voyage de Saint-Méen, et auxquels était affectée spécialement la *chambre de côté, vers amont de la maison de l'aumônerie.* Quant à cet *hébergement*, il consistait d'après notre bail en question, et ceci est à noter comme étude de mœurs, dans l'obligation suivante : *et pour cet effet, fournir de temps en temps de la paille blanche.* Ces simples expressions nous peignent en un seul mot les mœurs des xv^e^ et xvi^e^ siècles, où le seul bien-être consistait à *renouveler la paille de temps en temps* dans des lits qui servaient presque journellement à toute espèce de gens. Il y a là tout un monde entre ces usages primitifs de la charité et la propreté, nous dirions presque le luxe de nos salles actuelles dans nos hospices administratifs, si bien et si correctement tenus. Il est vrai de dire aussi que saint Vincent de Paul a servi de trait d'union entre les temps dont nous nous entretenons et notre époque actuelle.

Un autre acte notarié, du mois de septembre 1679, et les registres de l'état civil du 6 février 1683, nous permettent d'affirmer que l'aumônerie du Louroux fonctionnait encore à ces dates. Mais nous pensons qu'un peu plus tard, elle dut disparaître, et qu'alors, bien que ses revenus entrassent dans la *boète* de la fabrique, les secours que celle-ci donna aux malades et aux passants se bornèrent à des soins effectifs à domicile et à quelques menues aumônes en numéraire.

Nous l'augurons d'abord de ce fait, que dès l'année 1670, le cimetière dit des pauvres et qui paraît avoir limité aux dépendances de l'Hospice, cessa d'être utilisé et fut également mis en location. Le 6 février 1683, une fille, âgée de 15 ans, morte à l'aumônerie de ce bourg, fut inhumée au

Digitized by Google

grand cimetière, et la dernière sépulture que nous avons remarquée comme étant faite au cimetière des pauvres, remonte au 30 octobre 1661, jour auquel un pauvre homme décédé à l'*hospice*, fut enterré au *cimetière des pauvres*.

Nous l'induisons encore de cette circonstance que pendant tout le XVIII^e siècle, les dépendances de l'aumônerie furent louées divisément et séparément, et que parfois les ecclésiastiques et le curé du Louroux, lui-même, s'en firent les locataires. Or, il est évident qu'ils ne pouvaient ni se constituer les concierges ou les économes de l'hôpital, ni les gardes malades des *pauvres trépassans hébergés* dans lesdits locaux, ni même les dispensateurs de la *paille blanche*, qu'il était nécessaire de renouveler de *temps en temps*. Non, ils devaient payer seulement leur prix de location. La fabrique se bornait à remettre à ceux qui lui étaient recommandés et qui venaient vers elle, quelques secours en nature ou en argent : l'aumônerie cessa d'exister de fait.

Cependant, les biens affectés autrefois, en 1478, par les époux Guynebault et par Delommeau, à l'hospice du Louroux, restèrent en possession de la fabrique, jusqu'en 1791 ou 1792, époque de la confiscation des biens du clergé.

Féodalement, ils dépendaient de la seigneurie de Piard.

Nous avons vu, sous la date du 21 juillet 1780, des lettres de convocation pour les assises de ce fief, adressées au nom de M. le comte de Lancrau, seigneur de Piard, à ses tenanciers et vassaux, pour les déclarations et obéissances qu'ils étaient obligés de lui faire de leurs divers domaines et rentes. Ces assises se tinrent, en 1780, au bourg du Louroux, dans une chambre haute, dépendant d'une maison où pendait l'enseigne du Lion d'Or. Le procureur de la fabrique dut se présenter et renouveler les soumissions qui concernaient le pré dit de l'Aumônerie.

Digitized by Google

Plusieurs actes, relativement modernes, complètent du reste tous les documents que nous avons indiqués. Ils aideront à reconnaître les biens qui appartenaient à l'hospice et qui devaient faire partie de l'aumônerie primitive.

Nous avons dit, avec l'acte de sa fondation, que ces biens formaient un seul tenant et qu'ils devaient faire face à la porte de l'église paroissiale, du côté de l'Aunay et du puits du bourg, c'est-à-dire à gauche. Pourtant, d'après nos autres renseignements, le cimetière des pauvres et plusieurs pièces labourables ou en nature d'herbe se trouvaient certainement du côté opposé et à droite de cette même porte de l'église.

Ainsi, le 22 janvier 1735, le procureur de la fabrique délivrait quittance au curé d'alors d'une somme de dix livres pour la jouissance d'un pré, appelé le pré de l'aumônerie, du cimetière et d'un petit champ, au haut des *chaussées*. Ces chaussées ne pouvaient être que celles de l'étang de Merdreau, situé du côté de Vern.

Un acte du 2 octobre 1754, parle des deux maisons de l'aumônerie, situées au bourg du Louroux. Il en donne les abornements : à l'orient, le jardin du Chapitre de Saint-Pierre d'Angers; au septentrion, le grand chemin du Louroux à Candé; au midi, le chemin du bourg du Louroux au village de Launay. D'après ces limites, ce sont bien les premières désignations que nous avons déjà données.

Enfin, une dernière pièce, datée de 1768, mentionne le petit pré de l'aumônerie, sis au haut du bourg même, d'une contenance d'*une hommée*, et joignant vers septentrion le grand chemin de Candé au Louroux, et au midi la rue du Louroux. Avec ces abornements, nous nous éloignons des précédents, pour revenir aux immeubles voisins du cimetière.

Nous en pouvons conclure que la majeure partie des dépendances de cet établissement humanitaire et religieux,

Digitized by Google

ses constructions et ses bâtiments notamment, étaient aux environs et en face des Perrins, dans la partie la plus élevée et la plus rocailleuse du bourg, d'où le mot caractéristique Rochouart, tandis que plusieurs parcelles se trouvaient vers le nord, sur le versant et du côté de Vern et de l'étang.

Ajoutons à tous ces détails, un fait qui vient encore à l'appui de nos indications. Un nommé Henri Lesné s'étant emparé du terrain nommé le *cimetière aux pauvres*, qui joignait son héritage vers le midi, le conseil de fabrique, par délibération du 20 décembre 1701, dans laquelle figurent entre autres, Jacques Davy, docteur en théologie et curé du Louroux, ainsi que Jean Meslet, procureur fiscal de la baronnie de Bécon, autorisa le trésorier à poursuivre la revendication de ce terrain, à faire cesser l'indue jouissance de Lesné et à assigner celui-ci devant les juges compétents jusqu'à obtention de sentence définitive. Dans cette délibération, les abornements de ce cimetière sont indiqués dans ces termes : au midi ledit Lesné et grange, à l'orient le chemin du bourg du Louroux à aller à l'étang de Merdreau, au septentrion à la basse rue du bourg, et à l'occident la rue qui conduit audit étang. Il était dit encore que ce cimetière, ou plutôt ce terrain, avait toujours dépendu de la fabrique; mais cela s'entend certainement de ce qu'il y avait été annexé depuis la fondation de l'aumônerie.

La distinction du grand et du petit cimetière, autrement *cimetière aux pauvres*, ne remontait qu'à cette dernière époque. Nous ne l'avons guère remarquée dans les registres des inhumations que vers l'année 1597, et l'on avait voulu consacrer le petit cimetière aux seuls décès survenus dans l'Hospice, comme pour constater son utilité. Aussi ne dut-il servir qu'à d'assez rares intervalles.

On nous permettra de relever, d'après ces mêmes registres, quelques-unes de ces inhumations. Elles sont peu

Digitized by Google

nombreuses, et elles serviront en même temps à prouver que notre hospice remplit pendant deux siècles environ un rôle d'une sérieuse utilité pratique.

D'après un inventaire dressé le 15 octobre 1615, des meubles et effets mobiliers de la fabrique de l'église du Louroux (*sic*), il y avait au trésor 52 nappes d'autel. Il en avait été donné une autre, dont l'absence fut constatée, pour l'ensevelissement d'un pauvre qui était mort à l'aumônerie.

« Le 18 novembre 1617, fut inhumé au grand cimetière, le corps de défunt Mathurin Legendre, âgé d'environ 20 ans ; et avait été serviteur de Pierre Chauviré, au lieu de la Halloperye, où étant saisy de maladie, fut amené à l'aumosnerye de ce bourg par le dit Chauviré, où il mourut le 17e jour dudit mais. Signé, Besnard. »

« Le 9 avril 1625 mourut un pèlerin passant, lequel décéda à l'aumosnerie de ce bourg du Loroux, muny des sacrements de l'église. »

« Le 25 mars 1627, un pauvre homme qui venait de faire et accomplir le voyage de Monsieur Sainct Méen, mourut à l'aumosnerie. »

« Le 25 décembre 1627, un autre malheureux y mourut encore. »

« Le 9 novembre 1641, décéda à l'hôpital de ce bourg, un pauvre étant sur le chemin pour faire le voyage de Monsieur Saint Méen. »

« Le 4 septembre 1646, fut inhumé au cimetière des pauvres un homme décédé à l'aumônerie de ce bourg. »

« Le 30 octobre 1661, on enterra au même cimetière des pauvres, un malheureux décédé à l'hôpital du Louroux. »

« Enfin, un dernier acte du 6 février 1683 mentionne une jeune fille, âgée de 15 ans, morte à l'aumônerie et inhumée au grand cimetière. »

Digitized by Google

Avec ces détails se trouvent épuisés nos documents relatifs à cet hospice qui semble avoir subsisté pendant trois siècles et plus (de 1478 à 1791). Malgré ses très minimes dimensions et malgré ses très modestes revenus, bien que d'autres donations ne semblent pas avoir été annexées à la fondation première, il paraît pourtant avoir rendu des services véritables. Les pieux pèlerins du voyage de Saint-Méen et des autres oratoires de la Bretagne étaient devenus de moins en moins nombreux, et l'hospice n'avait dû rester ouvert que pour les pauvres malades. Au milieu d'une population considérable comme l'est celle de cette contrée, qui fut souvent affligée d'épidémies[1], les malheureux durent se trouver heureux de pouvoir participer aux bienfaits d'un asile qui leur était constamment ouvert. Sa suppression définitive dut donc être considérée comme un fait regrettable.

Lorsqu'en février 1865, nous arrivâmes en Anjou et au Louroux-Béconnais, nous trouvâmes un canton enthousiasmé des résultats obtenus par l'esprit d'association qui animait sa population. Sous l'impulsion d'un admirable élan et d'un noble sentiment religieux, ses habitants avec une souscription qui atteignait presque la somme de 200,000 francs[2], achevaient d'édifier une magnifique église qui, dès son origine, était le point de réunion de quatorze archevêques et évêques et qui rappelait cette assemblée

[1] En 1638, le bourg du Louroux-Béconnais fut complètement abandonné par ses habitants lors d'une épidémie, et ceux qui n'émigrèrent pas moururent, sauf un prêtre, Jean Bourgeois, qui s'était voué à assister les malades. Le 24 août de cette année-là, le curé Baudard mourut de la peste, qui emporta dans la même semaine son vicaire et un chapelain. — On compta 74 décès en juillet, août et septembre. — L'année suivante (1639), cette épidémie fit de nouveaux ravages. Il y eut en octobre 44 décès ; en novembre, 55 ; et en décembre, 30 : en tout, 192 décès dans l'année. — Une pareille épidémie semble, en 1707, avoir été plus désastreuse encore. Cette année, il y eut 249 décès, dont 114 en septembre, 75 en octobre. — La moyenne des décès a été, de 1777 à 1791, de 88 décès par an : les termes de comparaison étaient, on le voit, effrayants.

[2] Le gros œuvre a coûté 173.400 fr. Il a fallu y ajouter les frais d'une sacristie, d'une horloge et de la décoration intérieure, vitraux, etc., etc.

Digitized by Google

de la noblesse entière de l'Anjou, venant au XIIIe siècle, prendre sur les marches des autels de l'abbaye de Pontron, les insignes d'une croisade et renouveler le serment de combattre les infidèles et de conquérir le tombeau du Christ.

Eh bien! ce même esprit d'unité et d'association qui s'est révélé dans cette circonstance peut se retrouver au moindre appel. Il saurait produire encore quelque merveille par la création d'un hospice cantonal. Un tel établissement, né d'un capital dont les revenus sauraient lui garantir une existence sérieuse, aurait toutes les chances possibles de subsister longtemps et de rendre des services réels à une population laborieuse et industrielle.

Nous avons entendu parler souvent de ce projet, pendant notre séjour au Louroux; il était dans les désirs de tous. Les reliquats d'une souscription ouverte pour l'érection d'un monument illustre devaient y être consacrés comme premier apport. Mais c'était trop faire attendre les malheureux, dont les souffrances appellent chaque jour les secours que savent multiplier un hospice. La pensée d'une telle création était digne d'une exécution aussi prompte que possible, et ce qu'ont fait au XVe siècle de simples habitants comme les époux Guynebault et Étienne Delommeau, nous offre un exemple qui mérite assurément d'être suivi.

Il le sera bientôt, espérons-le!

Hippolyte SAUVAGE.

---

## 18 JUILLET 1478.

**Acte de fondation de l'Aumônerie du Louroux-Béconnais.**

---

Saichent tous presents et a venir que en nostre court de Bescon en droit par devant nous personnellement establis Jehan Guynebault et Renée sa femme et Estienne Delommeau paroissiens du Loroux Besconnays ladicte Renée suffisamment autorisée de sondict mari quant a cest fait soubsmettant eulx

Digitized by Google

leurs héritiers et tous leurs biens meubles et immeubles presents et a venir confessent de leurs bons grés et pures voulentés sans aucun pourforcement mais de leurs bons purs esmouvements et pour ce que bien leur plaist ont pour la grant pitié et compacion qu'ils ont des pauvres pelerins mendians qui vont à Monsieur Saint Main et autres pelerinaiges qui arivent et passent de jour en jour par le bourg dud. lieu du Loroux en grand abondance et tellement qu'ils ne povent trouver ni estre recueillis ne logés, ils ont donné et octroié et par ces présentes lettres donnent et octroient pour aumosnerie à la boeste de la fabrique de l'église parochiale dud. lieu du Loroux à tous jours mesmes perpetuelement en pure et perpetuelle aumosne pour haberger et recepvoir lesd. pauvres trespassans allans et venans par led. bourg c'est assavoir lesd. Guynebault et sa femme pour la moitié et led. Delommeau pour l'autre moitié les maisons rues et yssues de Rochouart avecques les jardins haies et clouaisons dud. lieu de Rochouart, sis et situés au bourg dud. Loroux Besconnays, le tout en ung tenant contenant troys boesselées de terre ou environ sis aud. bourg du Loroux joignant d'un cousté à la maison jardins rues yssues de Putiballe appartenant à messire Geuffroy Le Cerf prestre et de l'austre cousté à la terre qui fut autreffois à maistre Maurice Marion qui est à présent à Raoul Le Cerf et aboutant d'un bout au grand chemin comme l'on vient dud. bourg du Loroux à Candé et de l'autre bout au chemin des Perrins comme l'on vient dud. bourg à Launay sises lesd. chauses au fié et seignorie de Piart et rentes d'icelles à onze sols tournois de cens pour tous devoirs et charges sans plus en faire. Transportans quictans cessans et delaissans la saisine et pocession desd. chauses avecques tous et chacuns les drois noms raisons actions pencions demandes et droit d'avoir devoirs et deniers que lesd. donneurs y avaient et pouvaient avoir et demandes d'aucun droit commun ou especial pour en faire doresnavant à tous jours mais perpetuellement les procureurs de lad. boeste de lad. fabrique dud. lieu du Loroux toute leur plaine voulonté hault et bas en paiz et dons contens comme des autres propres chouses de la boeste de ladicte fabrique par cause et tiltre de ceste presente donnaison laquelle est faicte pour les causes dessusd. que pour estre lesd. donneurs eulx et leurs successeurs parens et amys accompaignés et associés en tous les bienfaits prières et oraisons qui seront faits au temps à venir en lad. aumosnerie et

Digitized by Google

pour occasion d'icelle. Laquelle donnaison et les chauses qui y sont contenues comme dict est promectent et sont tenus lesd. donneurs garantir laisser delivrer et déffendre de tous quelconques empeschemens et obligations envers tous et contre tous et en tout temps touteffois ques mestier en sera nonobstant que donneur ou donneresse ne soient tenus à garder ce qu'ils donnent auquel droit lesd. donneurs ont expressément renoncé et renoncent par ces présentes à laquelle donnaison et après ce que dessus est dit tenus indiquer et accomplir sans jamais faire ni venir encontre par applegement *presentplegement* opposition ne anticipement et aux coustes mises et dommaiges rendre et amender si aucuns ne exerceroient ou soustenoient par deffault de faire et accomplir ce que dessus est dict et alors garder sure par deffault de garantir ou autrement de tous dommaiges quelconques obligeant lesdicts donneurs eulx leurs héritiers et tous leurs biens meubles et immeubles presens et à venir et ont renoncé et renoncent quant a cest fait à présenter excepcion d'excepcion de mal de fraude de toute nullité et présenster aide et edifier de droit escript et non escript exprimées ès coustumes vieilles et nouvelles a cest faict contraires et etc. etc. etc.

Et sont tenus lesd. donneurs par la foy et serment de leurs corps sacrés de chacun d'eulx donné en notre main dont nous les avons jugés a leurs requestes par le jugement de nostre court ès presences de messire André Joubert messire Guillaume Courtault et messire Pierre Senechal prestres le dix-huitième jour de juillet l'an de grace mil quatre cens soixante et dix huit constant en rature auctorité donnée comme dessus. Signé de Champeaux. Paraphe.

En marge 18 juillet 1478. Jean Guinebault et Renée, sa femme et Estienne Delhomeau.

Maison de Rochouard donnée pour les pelerins de St Méen qui veulent coucher au Loroux.

Aumosnerie. Au dos : fondation de l'aumonerie du Loroux. Cotté J. 1re de l'inventaire de fevrier 1778. Vingt-cinqtième CC. Paraphe.

(*Titres des archives de la Fabrique du Louroux-Béconnais, déposés au presbytère.*)

*Le Propriétaire-Gérant,*
G. GRASSIN.

Angers, imprimerie GERMAIN et G. GRASSIN, rue Saint-Laud. — 774-81.

Digitized by Google

LIBRAIRIE GERMAIN ET G. GRASSIN

Vient de paraître :

ÉMIGRATION

ET

CHOUANNERIE

**Mémoires du général Bernard de la FRÉGEOLIÈRE, complétés par son arrière-petit-fils**

*Un volume in-8, avec portrait.* — Prix : 9 fr.

LES ORIGINES

DE LA

FRANCE CONTEMPORAINE

PAR

**H. TAINE, de l'Académie Française.**

LA RÉVOLUTION

*Tome II*

La Conquête Jacobine

1 vol. in-8, 7 fr. 50

**En publication.**

ARMORIAL GÉNÉRAL DE L'ANJOU

PAR

**M. Joseph DENAIS**

Officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes

L'ouvrage formera 2 volumes grand in-8° et sera publié en fascicules de 80 pages chacun, avec de nombreuses planches, au prix de 3 francs le fascicule.

Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

*Le 9e Fascicule est paru.*

Digitized by Google

# CARTE D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

AU 2.000.000me

*d'après l'atlas de St-Cyr. — Prix :* **1** *fr.* **25.**

# CARTE DE LA TUNISIE ET DE L'ALGÉRIE ORIENTALE

*imprimée en 3 couleurs. — Prix :* **30** *c.*

## OUVRAGES NOUVEAUX :

### Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris

par M. WALLON, 5 vol. in-8. — Prix : 37 fr. 50.

| | | |
|---|---|---|
| **Le Monde où l'on s'ennuie**, comédie de Pailleron, 1 vol. in-8 | 4 | » |
| **L'Empire des Tsars et les Russes**, par A. Leroy-Beaulieu, tome Ier, 1 vol. in-8 | 7 | 50 |
| **Endymion**, par Lord Beaconsfield, 2 vol. in-12 | 6 | » |
| **Histoire d'une Parisienne**, par Octave Feuillet, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Pensées et Fragments de X.**, Doudan, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **L'Ancêtre**, par Victor Fournel, 1 vol in-12 | 3 | 50 |
| **Madame de Dreux**, par Henry Gréville, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Paris-Capitale**, par Édouard Fournier, 1 vol. in-18 | 3 | 50 |
| **Le Cheval de Course à l'Entraînement**, par le vicomte de Hédouville, 1 vol. in-8 | 10 | » |
| **L'Irlande. — Le Canada. — Jersey**, par M. de Molinari, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Le Coup de Grâce**, 4me et dernière partie des *Étapes d'une Conversion*, par Paul Féval, 1 vol. in-12 | 3 | » |
| **Souvenirs de la vie intime de Henri Heine**, Recueillis par sa nièce, princesse Della-Rocca, 1 vol. in-16 | 3 | 50 |
| **Les maladies de la mémoire**, par Th. Ribot, 1 vol. in-18 | 2 | 50 |
| **Poëtes et Artistes de l'Italie**, par Émile Montégut, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Entre deux campagnes.** — Notes d'un Marin, par Th. Aube, Officier de Marine, 1 vol. in-12 | 3 | « |
| **Mémoires de Metternich**, 2e partie. 2 vol. in-8 | 18 | » |
| **Lettres à M. Panizzi**, par Mérimée. 2 vol. in-8 | 15 | » |
| **L'Angleterre.** — Le pays. — Les institutions. — Les mœurs, par T.-H.-S. Escott. 2 vol. in-8 | 15 | » |
| **Souvenirs de Versailles pendant la Commune**, par Léonce Dupont. 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Souvenirs de Madame Jaubert.** 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **La Réforme judiciaire en France**, par G. Picot. 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Le Roman d'un médecin de campagne**, par Maryan. 1 v. in-12 | 2 | » |
| **Conférences aux femmes chrétiennes**, par Mgr Dupanloup. In-8 | 7 | 50 |
| **Bonaparte et son temps, 1769-1799**, d'après des documents inédits, par le lieutenant-colonel Iung, tome III | 3 | 50 |
| **La Légitimité devant le Catholicisme**, par C. Véran. In-8 | 1 | » |

Digitized by Google

# REVUE
# DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

Cinquième Livraison. — Mai 1881

TOME SECOND

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
RUE SAINT-LAUD.

1881

Digitized by Google

# SOMMAIRE

1° *Étude sur la Révolution, d'après M. Taine.* — JEAN D'ÉTIAU.

2° *La peste de Château-Gontier en 1626 et 1627.* — ANDRÉ JOUBERT.

3° *Un Heureux Jour de Noël, traduit de l'anglais de* LOUISE SEYMOUR HOUGHTON.

4° *Un atelier de peinture sur verre.* — J. DE K.

5° *Chronique scientifique.* — X.

6° *Chronique locale.* — X.

7° *Chronique bibliographique.*

8° *Nécrologie.*

9° *Notre-Dame Angevine* (26e feuille). — GRANDET.

*Prix de l'abonnement de la REVUE DE L'ANJOU*
**12** *francs par an.*

Digitized by Google

# ÉTUDE SUR LA RÉVOLUTION

## d'après M. TAINE

---

« J'ai écrit comme si j'avais eu en vue les révolutions de Florence et d'Athènes, » déclare M. Taine au début de son bel ouvrage sur la Révolution. Ce n'est point en effet une œuvre de parti que celle de l'éminent historien : il a hautement et loyalement confessé la vérité, sans se soucier des haines que sa franchise soulèverait parmi ses amis politiques. Son livre est une mosaïque dont les acteurs du drame fournissent les matériaux qui, groupés par une main habile, deviennent une peinture vivante de l'époque révolutionnaire.

Grâce à de patientes investigations, M. Taine a donné à son travail le fini d'une miniature. Peut-être pourrait-on désirer des vues d'ensemble, une facture plus large; mais l'auteur a voulu se contenter d'être vrai, il ne s'arrête ni aux causes, ni aux conséquences. Il s'abstient de juger et d'apprécier, il se contente de regarder les choses de près et les fait raconter par les contemporains. C'est une photographie, la ressemblance est parfaite, la franchise entière; il ne cache rien, n'atténue rien et laisse conclure.

Son premier livre est intitulé l'*Anarchie spontanée*. « Sous le régime ancien, écrit-il, l'incendie couvait portes closes, subitement la grande porte s'ouvre, l'air pénètre et aussitôt la flamme jaillit ! « Nous voyons d'abord au milieu de l'émotion populaire causée par la disette, les mauvaises récoltes, un hiver rigoureux, le roi convoquer les États-Généraux et accorder double représentation au



Digitized by Google

Tiers. Alors l'agitation se propage de l'est à l'ouest, du centre au midi. Sous la pression de la faim et des passions déchaînées, la propriété est partout violée et le peuple refuse de payer les impôts : octrois, gabelle, droits seigneuriaux, les États-Généraux vont tout supprimer, il le sait et veut jouir à l'avance de ces privilèges. Au lieu de réprimer le mal, on admet « que le peuple est un enfant, qu'il ne péche que par erreur » et que le meilleur moyen de l'empêcher de recommencer, c'est de lui pardonner.

Paris est le centre de toutes ces convulsions : une foule de vagabonds des provinces, pressés par la faim, s'y sont donné rendez-vous et se font la main dans des émeutes partielles, en attendant la prise de la Bastille et les jours qui suivront. « Ils ont pour eux le peuple entier qui prend » parti contre les autorités légales et contre le régime » établi.... Les grands seigneurs, à leur toilette, ont raillé » le christianisme et affirmé les droits de l'homme devant » leurs valets, leurs perruquiers, leurs fournisseurs et » toute leur antichambre. Les gens de lettres, les avocats, » les procureurs ont répété leurs diatribes d'un ton plus » âpre. On a parlé devant le peuple comme s'il n'était » pas là. De toute cette éloquence déversée sans précaution, » il a jailli des éclaboussures dans le cerveau de l'artisan. » Et l'on ne s'alarme pas en haut lieu, « on trouve même que » la révolte a du bon parce qu'elle a forcé plusieurs villes à » supprimer des taxes injustes. »

Comme dans tout mouvement populaire il y a un centre d'où partent les mots d'ordre, où les théoriciens discutent pendant que le peuple applique. Le jardin du Palais-Royal, « enceinte privilégiée où la police n'ose pénétrer, devient le rendez-vous des frêlons politiques et littéraires, » le lieu où chacun parle et discourt sans responsabilité et sans entrave, s'exaltant, se montant réciproquement, sorte de club en plein air, où les théories les plus absurdes trouvent des interprètes.

Digitized by Google

C'est un prodigieux mouvement d'idées dont nul ne peut mesurer l'étendue ni apprécier la portée. « Chaque heure, dit Arthur Young, produit sa brochure, il en a paru treize aujourd'hui, seize hier, quatre-vingt-douze la semaine dernière. » Ainsi travaillés, tous les cerveaux entrent en ébullition et il suffit d'une étincelle pour amener l'explosion. D'ailleurs on fait appel aux plus mauvaises passions. « Puisque la bête est dans le piège, s'écrie Camille Desmoulins, qu'on l'assomme. Jamais plus riche proie n'aura été offerte au vainqueur. Quarante mille palais, hôtels, châteaux, les deux cinquièmes des biens de la France seront le prix de la valeur ; » et devant l'irrésistible appât du vol, les masses populaires se précipitent à la curée. Mais, le vol appelle l'assassinat, et dès 1789 des listes de proscriptions s'organisent. Nul n'est plus en sûreté quand son nom y figure; princes et députés, nobles et bourgeois y prennent place côte à côte.

Le 14 juillet se prépare et l'effervescence est à son comble. Mais on ne veut que prévenir paternellement les écarts du peuple, « le roi a interdit toute violence, les commandants défendent aux troupes de tirer. » Généreuse, mais fatale consigne, qu'on retrouve dans toutes les émeutes de cette époque et qui, dans les temps de crises, aboutit forcément à la défection de l'armée. Le soldat ne saurait rester longtemps spectateur impassible des désordres populaires. Dans cette brûlante atmosphère, dans la fièvre qu'elle engendre, l'inaction lui est impossible ; ou, docile à la voix de ses chefs et de l'honneur militaire, il combattra l'émeute, ou il se jettera dans ses rangs avec le courage désespéré du rénégat.

Il faut lire dans Taine l'histoire tant de fois travestie, de la prise de cette Bastille, dont on a fait un triomphe alors que, suivant l'aveu d'un des combattants, « elle s'était rendue avant d'être attaquée. » Le pouvoir l'imitait ; il semble que le gouvernement soit tombé avec elle, et

Digitized by Google

Malouet a pu dire : « Pour tout homme impartial la Terreur date du 14 juillet. »

En effet, l'anarchie gagne toutes les provinces. « Lorsque dans un édifice la maîtresse poutre a fléchi, les craquements se suivent et se multiplient et les solives secondaires s'abattent une à une, faute de l'appui qui les portait. Pareillement, l'autorité du roi étant brisée, tous les pouvoirs qu'il a délégués tombent à terre. » Il ne reste debout que les élus de la nation, maires et municipalités, c'est-à-dire des hommes incapables de maîtriser la foule, qui leur a conféré le pouvoir uniquement pour exécuter ses volontés, chaque jour plus despotiques.

Meneurs et journalistes répètent au peuple à satiété « que dans tout gouvernement bien constitué il est seul souverain » : le nouveau roi veut jouir de ses privilèges et, fort de cette théorie, tout rassemblement populaire impose ses caprices comme des lois indiscutables ; qu'il condamne des innocents ou grâcie des parricides, n'importe, malheur à qui proteste contre la sentence ! Aussi les autorités vivent-elles dans des transes continuelles « excepté les jours de pluie, où j'étais tranquille, » dit Bailly.

L'émigration de la classe riche, en privant l'artisan de tout travail, vient accroître la misère. Nobles et étrangers ont fui, il ne reste à Paris que deux Anglais : six mille passeports ont été délivrés par Necker en quinze jours, et le mouvement ne fait que s'accentuer. Les ouvriers sans travail vont grossir l'armée et l'émeute, car le peuple s'en prend toujours au gouvernement établi des misères dont il souffre.

Ce gouvernement c'est l'Assemblée constituante. Dès le premier jour elle ne jouit d'aucune liberté dans ses délibérations. « Quoique notre salle fût interdite, écrit Bailly, il y avait toujours plus de six cents spectateurs, » approuvant ou huant les députés, prenant le nom des opposants dont les vies et les biens sont également menacés. « Aussi

Digitized by Google

Necker qui a arrangé la salle des séances en manière de théâtre croyant à une idylle... voyant que l'idylle rêvée tourne au drame, voudrait faire crouler pendant la nuit la charpente de l'édifice. » C'est sous cette pression des tribunes que passe le décret par lequel les communes se déclarent Assemblée nationale. » Un député, Martin d'Auch, ose, après le serment du jeu de paume, écrire à la suite de son nom « opposant. » Il doit fuir pour éviter d'être mis en pièces.

Grâce à cette intervention de la populace, une minorité de trente membres, conduit, opprime et dépouille la majorité. Vainement le 28 mai 1789, — à trois semaines de l'ouverture des États-Généraux ! — Malouet demande-t-il le huis-clos pour une délibération importante, on lui répond : « Nous délibérons devant nos maîtres et nous leur devons compte de nos opinions. »

L'Assemblée s'inclinera de plus en plus devant la volonté du peuple, aux mains duquel elle a remis l'autorité. « La déclaration des droits, repoussée en séance secrète par vingt-huit bureaux sur trente, est imposée par les tribunes en séance publique et passe à la majorité des voix.... Chaque député répond de son vote, à Paris sur sa tête, en province sur celles de sa famille. »

L'Assemblée change de président tous les quinze jours et repousse tout règlement qui apporterait un peu d'ordre dans ses délibérations. « Ils ne discutent rien, écrit l'ambassadeur américain Morris, plus de la moitié du temps se passe en acclamations ou en clabauderies ; » et un journaliste fait de la première de nos Chambres ce tableau séduisant : « On y entendait des cris beaucoup plutôt que des discours et les séances semblaient devoir se terminer par des combats plutôt que par des décrets. »

Outre le manque de discipline, il y avait au désordre une autre cause. « Tous ces gens-là sont trop sensibles » et déjà s'accuse chez eux ce goût immodéré des représentations

Digitized by Google

théâtrales qui caractérise l'époque révolutionnaire. Les scènes les plus grotesques, dignes à peine des baraques de la foire, se jouent avec le plus grand sérieux devant ces législateurs improvisés. Un jour c'est une députation d'enfants « dont l'un, un pauvret de douze ans, prononce une harangue de perroquet sifflé, terminé par le serment d'usage, » et Treilhard répond sans rire à ce gamin. Une autre fois soixante vagabonds costumés en Espagnols, Persans, Mongols, etc., « viennent, sous le nom d'ambassadeurs du genre humain, déclamer contre la tyrannie. »

En toutes choses l'inexpérience n'a d'égale que la suffisance. « Autant vaudrait prendre onze cents notables dans une province de terre pour leur confier la réparation d'une vieille frégate : ils la démoliront en conscience, et celle qu'ils construiront à la place sombrera avant d'être sortie du port. » N'importe, ils repoussent tout conseil, toute direction ; il semble qu'un vent de folie soit passé sur ces hommes, infatués de la philosophie du XVIII^e siècle, qui s'imaginent qu'on naît législateur, comme on naît rôtisseur. « Ils ont une si haute opinion d'eux-mêmes, surtout le côté gauche, dit Dumont, qu'ils se seraient volontiers chargés de faire le code de toutes les nations.... Le doute n'avait pas de place dans leur esprit et l'infaillibilité présidait toujours à leurs décrets contradictoires. » Il n'est pas jusqu'à l'ambassadeur de la jeune Amérique qui ne soit confondu de tant de suffisance et d'incapacité : « Moi, un républicain, sorti pour ainsi dire hier de cette assemblée qui a fourni l'une des plus républicaines entre toutes les constitutions républicaines, je ne cesse de prêcher le respect pour le prince, la considération pour les droits de la noblesse. »

Ainsi les constituants n'écoutent que deux mauvaises conseillères, la théorie et la peur. — Le contrat social leur fournit la première : « Supposant que la société humaine n'existe pas et qu'ils sont chargés de la faire, » ils touchent

Digitized by Google

à tout, démolissent tout, sans songer que, l'édifice abattu, il leur faudra se passer d'abri pendant qu'ils en construiront un autre dont ni fondations, ni matériaux ne sont prêts. « Mais les casse-cou sont devenus conducteurs » le reste suit comme un troupeau, eux seuls, du reste, sont logiques, ils savent ce qu'ils font et ce qu'ils veulent. — La peur leur vint de la populace, l'alliée des premiers jours. « Dès l'abord l'Assemblée, pour s'emparer du pouvoir, a sollicité les coups de mains de la rue, et en prenant les émeutiers pour alliés, elle se les est donnés pour maîtres. » Toujours sous le coup de la crainte, la monomanie soupçonneuse du peuple l'envahit et elle rêve de complots comme lui de brigands. Telle était la Constituante, voyons maintenant son œuvre de destruction.

En 1789, il y avait, qui le nie, des réformes à faire : elles étaient demandées à l'unanimité par les cahiers de la noblesse et du clergé, décrétées même par le roi dans son discours du 23 juin. Mais pour l'Assemblée il s'agit bien de réformes ! Comme ces cordonniers de village qui dédaignent de raccommoder le vieux, elle ne veut faire que du neuf : le passé n'existe plus, on le raie sans façon, on oublie qu'on ne peut changer les bases d'une société par un décret accompagné de considérations sentimentales. Une de ces bases était l'aristocratie, on l'abolit, et, armée de son pouvoir absolu comme d'une baguette magique, l'Assemblée essaie de faire sortir de terre une société et un gouvernement qui ne rappellent en rien le passé.

Déjà s'affiche la théorie du suffrage universel direct, sans frein ni tempérament. « Tous étant égaux, il faut que tous aient une part égale au gouvernement. » On repousse donc toute idée d'une chambre haute, « fût-elle même accessible aux roturiers, parce que la volonté nationale étant une, il répugne de lui donner des organes différents. »

L'égalité est solennellement proclamée, mais comme il arrive pour toute réforme trop subitement appliquée, le

Digitized by Google

privilégié de la veille devient le proscrit du lendemain. Taine, en honnête homme, déclare hautement que c'était un vol d'abolir sans indemnité les redevances et droits seigneuriaux. Il rappelle la conduite si sage et si équitable de l'empereur de Russie, opérant pacifiquement dans ses vastes états une réforme qui en France a coûté tant de sang ; il est vrai que le czar ne se croyait pas tenu d'appliquer le contrat social.

Vainement l'Assemblée essaie-t-elle de s'arrêter dans son œuvre et de sauver quelques épaves de l'ancien régime : elle a inscrit en tête de ses lois : « Abolition de la féodalité » et le peuple n'admet pas de distinctions subtiles. Pour lui cela signifie plus de redevance d'aucune sorte, plus d'impôt, plus d'octroi. Ces droits sont supprimés sans indemnité, donc ces droits étaient injustes, et les anciens seigneurs, même les plus aimés, deviennent à ses yeux, comme les agents du fisc, des oppresseurs qui l'ont exploité pendant des siècles et dont on l'autorise à se venger. Qu'importe qu'à leurs droits correspondissent des charges qu'ils ont pour la plupart remplies au prix de leur fortune et de leur sang? Désormais, au nom de l'égalité, les nobles sont hors la loi, qui ne les protège plus. Ils ont perdu leurs biens, leurs titres, leur nom même qu'on ne leur laisse plus porter, on leur interdit de fuir, de se défendre même, on déclare leurs périls imaginaires alors que leurs châteaux brûlent et qu'on les égorge. « Ils ressemblent à un gibier réservé dans un enclos pour le prochain jour de chasse » et Taine ajoute : « J'ai lu en original plusieurs centaines d'enquêtes manuscrites, presque toujours j'ai admiré l'humanité des nobles, leur longanimité, leur horreur du sang. » Beaucoup préfèrent la fuite aux transes dans lesquelles ils vivent, les provinces se dépeuplent, « la France perd le plus pur de son sang. »

Et pourtant dans tout gouvernement l'aristocratie occupée est un grand bien, quand on sait l'employer suivant ses

Digitized by Google

aptitudes, par exemple à fournir une chambre haute élective ou une pairie héréditaire. « Grâce à sa fortune, à son rang, l'homme de cette classe est au-dessus des besoins et des tentations vulgaires. » D'ailleurs il peut servir gratuitement et donner plus de temps à son éducation politique. Impossible du reste de supprimer cette classe de la société, il faut donc l'utiliser : « L'État qui lui refuse l'air ressemble à un jardinier niveleur qui, par amour des surfaces planes étiolerait ses plus belles pousses. »

Nous avons vu les procédés de l'Assemblée, étudions maintenant son action sur le corps ecclésiastique.

Là aussi il y avait des abus. Beaucoup de couvents à moitié vides jouissaient de grands revenus, sans remplir le but de leur fondation; mais le nombre en diminuait chaque jour, car — détail trop oublié — la commission ecclésiastique supprimait les ordres qui ne comptaient pas un nombre déterminé de religieux. Malheureusement l'Assemblée veut, là comme ailleurs, renouveler la face de la terre; elle raie d'un trait de plume les innombrables testaments qui avaient enrichi l'Église ou plutôt les pauvres par les mains de l'Église, oubliant que « les morts ont des droits dans la société comme les vivants. » Désormais qui donnera l'instruction aux enfants, qui recueillera les abandonnés, les malades et les vieillards? Prenez-y garde, imprudents novateurs, la charité chrétienne est la seule main capable de panser ces plaies sociales et morales, parfois si rebutantes, la seule digue efficace contre le paupérisme.

« Vainement l'archevêque d'Aix offre au nom du clergé de solder à l'instant les 360 millions de dettes exigibles au moyen d'un emprunt hypothécaire de 400 millions sur les biens ecclésiastiques; » l'Assemblée s'occupe bien de ces détails! Elle s'est chargée d'appliquer des principes : nul corps ne peut être propriétaire que l'État, il est donc institué héritier des biens du clergé qu'on déclare inhabile à posséder. C'est l'État qui désormais administrera le patri-

Digitized by Google

moine des pauvres, les biens des hospices; mais, caissier infidèle, il ruine ceux dont il se prétendait le tuteur, et un an après cet héritage mal acquis, « l'État ne vit plus qu'avec le papier qu'il émet, mange son capital nouveau, marche à grands pas vers la banqueroute » ; bien volé ne profite jamais. Et pourtant « en 1789 le rétablissement de l'ordre dans les finances n'était qu'un jeu d'enfant, » a dit Necker. Le déficit du trésor qu'on nous a trop souvent représenté comme une des causes de la Révolution n'en fut au contraire qu'une conséquence.

Mais l'Assemblée veut gouverner l'Église comme les autres services publics et décrète le schisme sous le nom de constitution civile du clergé. « Nous pourrions changer la religion » se sont-ils écriés dans le délire de leur orgueil, et ils se trouvent généreux de ne vouloir que l'avilir. Cette page de notre histoire inspire à Taine les réflexions suivantes qui se recommandent aux méditations de nos maîtres du jour : « Quand l'État viole les droits de l'Église, » le plus souvent sa violence est vaine. Il a beau frapper, » la racine de l'arbre est hors de ses atteintes, et dans cet » injuste combat qu'il engage contre une institution aussi » vivace que lui-même il finit souvent par être vaincu. » Oui, vaincu, et vous, modernes persécuteurs, vous le serez comme vos pères de 91 ; car la foi chez un peuple chrétien alors même qu'elle semble morte à la surface, conserve une puissance d'expansion qui renverse les gouvernements impies et brise l'argile des constitutions, comme la vapeur, cette force invisible, fait éclater le vase dans lequel on prétendait l'emprisonner.

Désormais tout pouvoir, pour être légitime, doit sortir du peuple : l'Assemblée remet donc aux électeurs de la commune et du district le soin de nommer l'évêque et le curé; le lien qui unit le clergé au pape est brisé, les prêtres deviennent « de simples fonctionnaires salariés qui doivent leurs heures à leur bureau » et ne peuvent s'absenter quinze

Digitized by Google

jours sans permission. Pour le coup, c'en est trop : le clergé refuse en masse le serment, le peuple entier le suit dans sa résistance et les rares apostats ne voient se grouper autour d'eux que ceux-là seuls qui, jusque alors, ont vécu en dehors de toute pratique religieuse.

Passons à la constitution que nous a léguée l'Assemblée. Elle a démoli de fond en comble l'édifice des siècles qu'on l'avait chargée de réparer, elle a voulu suivre le plan de Rousseau, cet architecte d'aventure. La pratique démontrera l'inanité de son œuvre et sa constitution restera dans l'histoire comme la tour de Babel, au milieu des déserts de la Syrie, un grand souvenir de la démence humaine.

Ces réformateurs n'ont pas compris, dans leur inexpérience politique, que lorsque le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif sont en présence, il faut un arbitre pour juger les conflits : ils ont donc repoussé toute idée d'une chambre haute, et, comme ils semblent chercher à briser tout lien entre eux et le roi, ils déclarent qu'aucun député ne peut être ministre ni pendant la durée de son mandat, ni même un an après, par cette singulière raison que « des ministres nommés par le peuple seraient nécessairement trop estimés. » Pour eux le pouvoir exécutif c'est l'ennemi, qu'il faut avant tout abaisser, prétention à peu près aussi raisonnable que celle d'un cerveau malade qui ne voudrait, pour exécuter ses volontés, qu'un bras paralysé, c'est-à-dire impuissant.

Dépouillé de toutes ses prérogatives le roi n'a plus qu'un vote suspensif auquel nombre de lois sont d'ailleurs soustraites ; il ne conserve aucune action sur l'Assemblée qu'il ne peut « ni convoquer ni ajourner. » La nomination de tous les fonctionnaires se fait à l'élection et en dehors de lui, l'armée elle-même « dont il est le général né, » lui échappe, et désormais garde nationale, gendarmerie, troupes de toutes sortes sont soumises aux municipalités. Enfin on lui enlève son droit de grâce et « jusqu'à l'éducation

Digitized by Google

de son fils mineur qui est placé sous la tutelle de l'Assemblée ! »

Louis XVI se résigne à tout, il essaie loyalement la mise en mouvement de cette machine véritablement infernale, qui doit fatalement aboutir à une effroyable explosion. En effet, pour supprimer le despotisme ils ont supprimé le gouvernement : le Roi est privé de tout moyen de faire respecter la loi, « dans la Constitution nouvelle l'obéissance devant être toujours spontanée, jamais forcée; » et en fait, aucun supérieur n'a autorité sur son subordonné. « Aucun pouvoir local n'est délégué par le pouvoir central pour imposer la loi, » l'obéissance est rayée à tous les dégrés de l'échelle sociale, même dans l'armée où l'on introduit le virus de la fièvre élective. « Pour nommer un sous-officier, les sous-officiers forment une liste, le capitaine en extrait trois sujets entre lesquels le colonel choisit. » Un officier est nommé par ses collègues à la majorité des voix. Dans la gendarmerie, qu'on n'ose pas encore rendre purement civile — avis à nos législateurs d'aujourd'hui — le *civil* concourt aux nominations. « Le directoire du département forme une liste, le colonel choisit cinq noms et le directoire en choisit un. » Dans la garde nationale l'élection règne sans partage : « tous les officiers, jusqu'au capitaine sont nommés par leurs hommes et les officiers supérieurs par ceux d'un grade inférieur. »

Sous l'ancien régime le pouvoir venait d'en haut : le roi, l'élu de la nation, était considéré comme le délégué de Dieu. De par la déclaration des droits, les pôles du monde moral ont été changés et le pouvoir vient d'en bas, » aussi a-t-il glissé d'échelons en échelons jusqu'au dernier degré de la hiérarchie. » Une seule autorité reste debout en France, les municipalités : elles sont souveraines, elles fixent arbitrairement l'impôt, disposent de la force armée, proclament la loi martiale. Ces quarante mille corps,

Digitized by Google

véritable tyrans locaux, régentent la France, résistent à l'Assemblée, dont ils se déclarent parfois indépendants et enfin celui de Paris « assiègera, gouvernera, mutilera la Convention nationale elle-même. »

Mais les charges des municipalités égalent leurs pouvoirs, et elles sont pour la plupart hors d'état d'y faire face. « C'est un code social à reconstruire, quatre milliards de biens ecclésiastiques » plus bientôt « deux milliards et demi de biens d'émigrés à gérer, vendre, dépecer ; » des évêques, religieux, religieuses, chanoines, curés, vicaires à déplacer, autoriser, persécuter surtout. Elles doivent aussi apprendre au public les nouvelles circonscriptions, dresser le tableau des contribuables, répartir entre eux des impôts nouveaux, les faire rentrer dans la caisse du percepteur, opération difficile entre toutes, car plus les évènements deviennent graves plus se resserre la bourse des contribuables. Chacun considère l'État comme un créancier qui va mourir et dont personne ne fera valoir les droits. Et cependant les municipalités ont besoin de fonds pour équiper leur garde nationale et pourvoir surtout à la subsistance des communes qui, grâce aux entraves mises par les émeutes à la circulation des grains, meurent littéralement de faim.

Quelle tâche lorsqu'on songe que sur « quarante mille municipalités, vingt mille sont composées de gens ne sachant ni lire ni écrire, ne parlant que patois » et ne comprenant pas même le sens des lois qu'ils sont chargés de faire exécuter ! Il résulte de cette ignorance des hommes choisis par la multitude qu'au commencement de 1792, cinq mille quatre cent quarante-huit communes seulement ont déposé leurs matrices.

Les municipaux, du reste, sont presque tous, au début, gens paisibles, incapables, de maintenir la foule ameutée et de pourvoir à la sûreté des innocents qu'elle poursuit sans relâche de sa haine imbécile. « Ils n'ont aucune idée du

Digitized by Google

péril social.... ils ignorent qu'il vaut mieux faire tuer cent honnêtes gens, que de leur laisser pendre un coupable non jugé. » Les municipalités adoptent avec ensemble le rôle de Pilate : un citoyen est-il l'objet des fureurs populaires, invariablement, sous prétexte de pourvoir à sa sûreté, on le conduit en prison; invariablement aussi le peuple, brisant les portes, massacre l'infortuné qu'on avait voulu soustraire à sa rage, et ces scènes se passent sous les yeux de la force armée à laquelle les autorités refusent l'ordre d'intervenir.

A Marseille, dès 90 et 91, la commune règne en maîtresse, les forts sont démolis, les autorités en fuite ou égorgées et « la municipalité fait dans tout le département des expéditions à main armée, des coups de mains, des razzias » et de pareilles scènes se renouvellent par toute la France. Beaucoup de communes se déclarent indépendantes, et refusent d'obéir aux directoires des départements, qui partout demandent des forces pour se protéger, faute de quoi ils se retireront.

La nouvelle constitution fait éclore aussi toute une race de tyranneaux, dont l'espèce fleurit encore sous notre troisième république : ce sont les maires de village. Devenus subitement tout-puissants, ils ressemblent à ces valets qui veulent jouer au maître. « Simples citadins ou paysans à qui l'idée ne serait jamais venue d'intervenir dans les choses du gouvernement, » ils se réveillent un beau matin souverains dans le militaire et dans le civil : « de ce même bourgeois ou villageois dépend la sécurité du châtelain voisin, » son ancien seigneur, du curé et même de l'évêque. Il est vrai que quelquefois son autorité est bien illusoire. « Pour qu'une autorité soit respectée il ne faut pas qu'elle naisse sur place et sous la main de ses subordonnés, trop portés à se dire : nous l'avons nommé, c'est pour qu'il fasse nos volontés ; » l'individu revêtu du pouvoir devient « un simple commis » soumis aux mille caprices de la foule. « Le

Digitized by Google

vrai souverain, en effet, c'est l'électeur, le garde national; muni de son arme et de son vote, le boutiquier et le paysan se trouve l'égal de ses chefs, » son supérieur même, car il est le nombre. « Je n'en finirais pas si j'entreprenais d'énumérer les émeutes où les magistrats sont contraints de tolérer et de sanctionner les usurpations populaires, de fermer les églises, de chasser ou d'emprisonner les prêtres, de supprimer les octrois, de taxer les grains, de laisser pendre, assommer, ou égorger les commis, les boulangers, les marchands de blé. Aux archives nationales, quatre-vingt-quatorze liasses épaisses sont remplies de ces violences, et n'en contiennent pas les deux tiers. » Et en face de tels désordres, l'Assemblée, pour toute répression, « expédie au peuple français douze pages de fadeurs littéraires qui semblent écrites par Florian, pour ses Estelle et ses Némorin (11 février 1790). » Taine ajoute : « Cette pièce d'un comique achevé, suffit à faire comprendre toute l'histoire de la révolution. »

Cet état d'anarchie n'est que la conséquence forcée du principe de la souveraineté populaire. Tout pouvoir, toute autorité, viennent du peuple seul et ne peuvent s'exercer qu'avec sa délégation. C'est lui qui nomme, outre le maire, le procureur, le juge de paix et ses assesseurs; les électeurs du second degré nommeront les administrateurs et procureurs syndics du département, les juges au civil et au criminel, l'accusateur public, les évêques, les curés, les membres de l'assemblée, les jurés de la haute cour nationale (lois des 11 et 15 mai 1791). Sont seuls privés de droits électoraux les domestiques attachés aux personnes et les manœuvres gagnant moins de 21 sous par jour et dépourvus d'ailleurs de toute propriété.

Taine calcule que la loi nouvelle exige du citoyen actif qu'il consacre aux affaires publiques, deux jours sur six, soit un tiers de sa vie. Aussi la perte de temps éloigne-t-elle bientôt des élections et des fonctions qu'elles confèrent

Digitized by Google

tout ce qui est obligé de gagner sa vie. Les nobles et les riches étant exclus par l'opinion de tout emploi, il se forme dans la nation toute une catégorie d'individus qui font de la politique une carrière, et cette sorte d'ambitieux et de déclassés manie l'élection, dirige les clubs et gouverne par là le pays. Quel est leur but? Celui de Camille Desmoulins, leur précurseur : « A mes principes s'est joint le plaisir de me mettre à ma place, de montrer ma force à ceux qui m'avaient méprisé, de rabaisser à mon niveau ceux que la fortune avait placés au-dessus de moi. »

Les ministres ne sont pas plus obéis que les maires et les municipalités, chaque député se croit en droit de leur donner des ordres, tout comme en l'an de grâce 1881. Un trait entre mille : Limoges a acheté des grains dans l'Indre, mais il faudrait soixante cavaliers pour protéger le convoi; après trois semaines d'efforts le ministre déclare la chose au-dessus de son pouvoir, il a pensé prendre une compagnie du régiment d'Orléans, « mais il faudrait pour cela l'assentiment des députés du Loiret, faute de quoi il n'osera déplacer soixante hommes. »

Le premier résultat de cette constitution qui doit régénérer le genre humain et faire revivre l'âge d'or, c'est de ruiner le trésor. Dès 1789 le peuple a de lui-même supprimé les octrois, brûlé les barrières, tué les employés. « Ceux-là seuls paient qui le veulent bien » et ils deviennent chaque jour plus rares, les émeutiers menaçant de mort quiconque refuse de les imiter. Les tribunaux terrifiés, n'étant plus soutenus, n'osent juger les délinquants. En 1790 Necker déclare un déficit de quatre millions dans le rendement de la gabelle, tous les autres impôts indirects sont également frappés de stérilité. L'Assemblée se décide à céder une fois de plus au peuple, son enfant gâté : les impôts indirects sont abolis. Mais comment les villes suffiront-elles sans octrois à des charges qui augmentent chaque jour? comment l'État comblera-t-il le déficit?

Digitized by Google

Les autres impôts ne rendent d'ailleurs pas mieux. On a remis aux municipalités le soin de dresser les listes des contribuables; ce soin leur ferait courir des dangers si elles voulaient accomplir leur devoir, mais elles s'en gardent bien, et il n'est fraude dont le trésor ne soit victime. A part l'ancien seigneur, taxé généralement à une somme supérieure à celle de son revenu, il semble que la France ne soit peuplée que d'indigents, « dans une commune, aucune maison n'est estimée plus de cinquante sous. » On comptait, il est vrai, sur de nombreux dons patriotiques, le régime de liberté allait enfanter des monts d'or : là encore grande déconvenue..... ces fameux dons, y compris l'héroïque abandon que les députés ont fait de leurs boucles d'argent, montent à trois cent soixante-un mille cinq cent quatre-vingt-sept francs!

L'État s'appauvrit donc, tandis que le contribuable entend s'enrichir grâce aux théories qu'on lui a enseignées; à Ribérac, dans une sédition, un tailleur de village argumente avec le procureur syndic et tirant de sa poche le catéchisme de la Constitution, il lui prouve que les insurgés ne font qu'exercer les droits de l'homme. En premier lieu, il est dit que « les Français sont égaux et frères, qu'ils doivent se secourir » les uns les autres ; « donc les maîtres doivent partager cette année qui est *disetteuse*. En second lieu, il est écrit que tous les biens appartiennent à la nation, » or « la nation se compose de tous les Français, » et la conclusion est claire aux yeux du tailleur : puisque les biens des particuliers français appartiennent à tous les Français, il y a droit, lui tailleur, au moins pour sa quote part. — On va vite et loin sur cette pente.

Et M. Taine ajoute cette phrase qui achève d'arracher le masque de la révolution : « Aussi bien, quels que soient les grands noms, liberté, égalité, fraternité, dont la révolution se décore, elle est par essence une translation de propriété (lisez un vol) : en cela consiste son support



Digitized by Google

intime, sa force permanente, son moteur premier, son sens historique. »

Ainsi la révolution mettait en œuvre, longtemps avant Proudhon, la fameuse maxime : « La propriété c'est le vol. »

Suivant Thiers c'est la résistance qui, en exaspérant le peuple, l'aurait poussé aux massacres : différente est l'opinion de Taine qui raconte des faits et dissèque l'histoire au lieu de tout examiner au seul point de vue de la défense d'un parti. « Jamais aristocratie n'a souffert sa dépossession avec tant de patience et n'a moins employé la force pour défendre ses prérogatives et même ses propriétés. » Beaucoup de nobles d'ailleurs étaient pleins d'illusions à propos de cette nouvelle constitution qu'ils avaient désirée et votée avec enthousiasme. Le duc de Brissac écrivait en 1789 : « La liberté est si précieuse qu'il faut bien l'acheter par quelque peine, la féodalité détruite n'empêchera pas d'être respecté et aimé ce qui est le bon, le certain. » Illusion de cœurs généreux qui ne comprennent pas qu'enlever sans compensation d'anciens privilèges constitue un vol, et que le voleur redoute perpétuellement d'avoir à restituer. « Le seigneur est toujours le créancier passé, présent, ou tout au moins possible, c'est-à-dire le pire, l'odieux ennemi, » l'adversaire né du nouvel ordre de chose qui l'a dépouillé ; et la folie soupçonneuse du peuple ne lui fait voir que complots et trahisons. En Dauphiné, « M. de Gilliers fait venir des tuyaux de bois pour conduire l'eau, le bruit se répand que ce sont des canons ; » toutes les rumeurs les plus absurdes trouvent créance chez le peuple le plus spirituel de la terre. Le midi est en feu et l'irritation telle que dès le printemps 92, alors qu'il y a encore un gouvernement et que la France est en paix avec l'Europe « lorsqu'un citoyen devient suspect de malveillance ou seulement d'indifférence envers la faction maîtresse... il subit l'hostilité populaire, la spoliation, l'exil et pis encore, si légale que soit sa conduite.... qu'il soit noble, bourgeois, paysan, vieux prêtre ou vieille femme. »

Digitized by Google

Et qui protégera ces infortunés contre les brutalités d'une foule en délire qui s'arroge tous les droits, tue, pille et se rue sur ses anciens maîtres comme une bête fauve sur son dompteur? Pour défendre ces opprimés, la constitution est lettre morte. » L'esprit rempli des pastorales du XVIIIe, siècle l'Assemblée a cru faire des lois pour des agneaux, sans admettre que la répression pût être nécessaire. Alors, au nom de l'égalité, s'établissent « deux droits naturels, deux justices, deux moralités; par l'une il est permis de faire à son semblable aristocrate ce qui serait criminel s'il était patriote. » Pour ces proscrits plus de protection à espérer ni de la loi, ni du pouvoir. « L'autorité municipale, créée pour garantir les propriétés, n'est dans beaucoup de mains qu'un moyen de les violer. La garde nationale ne paraît armée que pour protéger le désordre et le pillage. »

Les tribunaux ne sont pas moins impuissants ; alors comme aujourd'hui, (M. Taine ne peut empêcher ces rapprochements qu'il déclare ne pas avoir voulus), « le vainqueur baillonne la loi quand elle va parler pour ses adversaires. »

L'armée du moins, dans cette effroyable chute de toute autorité, a-t-elle conservé sa discipline? pourra-t-elle défendre les propriétés qu'on ne lui a pas encore appris à regarder violer, l'arme au bras, par des crocheteurs patentés? Hélas, dès le mois de juin 1790, le ministre de la guerre annonce à l'Assemblée que l'armée menace de tomber dans la plus complète anarchie. Dans le midi « des bandes dévastent les forêts nationales et les gendarmes, pour ne pas être appelés aristocrates, ne songent qu'à saluer les pillards. » Après la fédération « le cabinet du ministre est rempli tous les jours de simples soldats, députés vers lui, qui viennent fièrement lui imposer les volontés de leurs commettants » ; l'un d'eux « déclare même, aux applaudissements d'un club, que sur la manière dont sont faites les palissades de Givet,

Digitized by Google

il va dénoncer le ministre de la guerre au tribunal du 6e arrondissement. »

Les officiers n'ont plus aucune autorité. Partout « ce sont les soldats qu'il faut prier instamment de rester en sentinelle, qu'on n'ose mettre à la chambre de discipline, qui menacent de faire feu sur leurs officiers ; » d'autres fois « ils enlèvent la caisse militaire et montent la garde à l'entour : elle est à eux puisqu'ils sont le régiment, en tous cas elle sera mieux entre leurs mains qu'entre des mains suspectes. » Ces mains suspectes sont celles de leurs chefs dont M. Taine fait un éloge aussi loyal que bien mérité. « Sauf un petit nombre de fats, habitués des salons, favoris de la cour et portés aux premiers grades par des intrigues d'antichambre, c'est dans le rang des officiers que l'on trouvait alors le plus de noblesse morale. En effet, pour la plupart, le service militaire n'était pas une carrière d'ambition, mais un devoir de naissance. Dans chaque famille noble, il était de règle qu'un fils fût à l'armée ; peu importait qu'il y avançât, il payait la dette de son sang, cela lui suffisait et après vingt ou trente ans de service, une croix de saint Louis, parfois une maigre pension, étaient tout ce qu'ils avaient le droit d'attendre.... A ce régime de désintéressement, quand le cœur n'est pas très bas, il s'élève. »

Ils ne résistent pas à la nouvelle constitution qui annihile leur indépendance et les met sous les ordres de municipalités haineuses qui « parfois leur imposent d'assister les bras croisés au supplice d'un innocent.... ils subissent les désobéissances de leurs soldats, sont dénoncés, insultés, rançonnés, chassés, meurtris par eux, » souvent en fin de compte égorgés ; n'importe, tant qu'on peut espérer arrêter le mal, tant qu'ils croient pouvoir servir encore la France, ils restent comme des chiens fidèles auprès du troupeau qui leur a été confié. Ce n'est que quand l'Assemblée veut leur imposer « un troisième serment où elle efface le nom du Roi, leur général-né, » que beaucoup démissionnent et émigrent pour fuir la mort ; l'armée devient alors une

Digitized by Google

horde indisciplinée, jusqu'au jour où l'honneur, dont ces chefs modestes et vaillants lui ont inspiré le culte, se réveillera dans son âme au bruit du canon.

Pour les prêtres et les simples catholiques qui refusent d'adhérer au schisme, la situation n'est pas meilleure : ils sont traités de *fanatiques* comme les autres d'*aristocrates* et dignes à ce titre de tous les maux ! « Dès les premiers mois de 1791 la battue recommence et souvent les municipalités, les districts, les départements eux-mêmes sont à la tête des rabatteurs. »

Ainsi, « supprimée par la constitution, l'inégalité s'est rétablie en sens contraire, plus arbitrairement, plus brutalement ; plus injustement que les vieux barons féodaux, la populace des campagnes et des villes taxe, emprisonne, pille ou tue, et pour serfs et vilains elle a ses anciens chefs, » aristocrates, prêtres et officiers. Mieux vaudrait, s'écrie Taine, à la vue de cette anarchie, « vivre sous un roi d'Orient, car il n'est pas toujours furieux et fou comme la populace ; » et pensant aux années plus sanglantes encore qui vont suivre, il ajoute : « Il n'y eut jamais rien d'égal en histoire ; pour la première fois on va voir des brutes devenues folles travailler en grand et longtemps sous la conduite de sots devenus fous. »

Nous arrêterons ici cette trop courte analyse de M. Taine.

Certes il y eut dans la dernière moitié du XVIII^e siècle un beau mouvement libéral. Le monarque, les hautes classes sentaient les abus et y cherchaient un remède. Les cahiers des États généraux devinrent l'écho de cette tendance vers des libertés sages, justes et nécessaires. Ce que nous devons revendiquer au nom de la religion et de la France c'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le mouvement de 88, les principes de 88. Il ne tint pas au Roi qu'ils ne prissent définitivement place dans nos codes, mais ce prince infortuné portait l'écrasant fardeau des fautes de son aïeul. Propriétaire négligent, Louis XV n'avait fait aucune réparation au bâtiment, de la monarchie : il

Digitized by Google

menaçait ruine; ceux qui avaient mission de le réparer en achevèrent la destruction, et leur édifice fut étayé sur ce détestable esprit philosophique qui eût tué la France, si la Révolution, fléau permis de Dieu, ne le lui eût fait rejeter en partie, comme l'émétique fait rejeter au malade un breuvage mortel. La déclaration des droits, base de l'œuvre des constituants, qu'on nous a trop souvent représentée comme un magnifique portique fermant l'ère du despotisme et ouvrant celle de nos jeunes libertés, n'est que la suppression du siège social du Christ, la déification de l'homme, la négation du péché originel, un acte de révolte et d'orgueil dont les fatales conséquences se développent chaque jour. Nous souffrons toujours de ce virus insufflé dans nos veines par ces hommes qu'on honore parfois des épithètes de sages et de vertueux, par comparaison sans doute aux monstres de 93, mais qui doivent porter devant l'histoire l'écrasante responsabilité des crimes commis sous le couvert de leur Constitution. Beaucoup furent victimes des passions qu'ils avaient déchaînées. Ils s'étaient trompés : est-ce là une excuse? Quand on se charge de renouveler la face de son pays il faut avoir dans l'âme autre chose que l'orgueil, l'envie et la peur. L'heure est venue pour tous d'apprendre de l'histoire jusqu'où peuvent aller des hommes, même modérés, même intelligents, qui veulent asseoir un système politique sur des théories soi-disant conservatrices, en dehors de la religion et du droit national de leur pays. Ils ressemblent à ces enfants qui élèvent des digues sur la grève; les grandes eaux de la Révolution ne s'arrêtent pas devant de tels obstacles, elles dévorent tout ce qui est bâti sur leur terrain. Il est temps que la justice se lève pour la Constituante, et que, suivant le mot d'un orateur catholique, nos lois rajeunies opposent enfin à la déclaration des droits de l'homme la proclamation des droits de Dieu.

Jean d'Étiau.

Digitized by Google

# LA PESTE DE CHATEAU-GONTIER

## en 1626 et 1627

**d'après les documents inédits.**

---

Il serait difficile de se faire une idée de la terreur qu'éprouvaient nos pères quand ils apprenaient que la peste avait envahi la contrée qu'ils habitaient. Au moyen âge ce fléau était si commun qu'on avait institué dans les villes une corporation spéciale, celle des *marqueurs*, qui était chargée de marquer d'un signe particulier les maisons pestiférées [1]. On allumait de grands feux sur les places publiques pour purifier l'air. Il y avait même des gens qui, croyant que la maladie atteignait surtout les personnes prédisposées à la tristesse, avaient recours aux violons et aux tambours pour bannir la mélancolie [2]. A la fin du seizième siècle on fonda en France des *lazarets* ou bâtiments isolés dans lesquels on séquestrait soigneusement, pendant un temps déterminé, les personnes et les choses qui provenaient des régions où régnaient les maladies contagieuses. Ce nom de lazaret avait été donné à ces établissements en souvenir des *leproseries* ou *maladreries* placées sous l'invocation de saint Lazare à l'époque des croisades. Le séjour qu'on y faisait durait primitivement quarante jours, d'où le nom de *quarantaine* employé pour indiquer le temps que l'on devait passer au lazaret [3].

Au dix-septième siècle la peste devint moins fréquente,

[1] *Dictionnaire historique des institutions mœurs et coutumes de la France*, par A. Chéruel, édition de 1874, page 976.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, pages 646-647.

Digitized by Google

mais sous le règne de Louis XIII elle fut presque générale. On se servait de moyens énergiques pour la combattre. Aussitôt que l'approche du fléau était signalée les villes gardaient leurs portes et leurs murailles, comme si, a dit un historien, elles eussent voulu les défendre contre un ennemi d'autant plus redoutable qu'il était invisible [1]. Tous les étrangers étaient interrogés et, quand ils venaient « du pays où l'on meurt, » éloignés sans rémission. Si, malgré la défense, ils pénétraient dans les cités et tombaient malades de la peste, ils couraient risque d'être « arquebusés sans aucune forme de procès. » On construisait des barricades, on creusait des tranchées pour arrêter de plus loin les voyageurs suspects. Dès que la contagion était déclarée on isolait promptement les victimes et nul ne pouvait communiquer avec elles, sous peine d'être puni de mort. Ceux qui sortaient des maisons où on les avait enfermés étaient obligés de tenir à la main une baguette blanche, et il leur était interdit de franchir une limite déterminée [2]. Quand le Sanitat ou quartier de la Santé manquait, les malades étaient consignés dans leurs maisons cadenassées et marquées d'une croix blanche. Ceux qui touchaient aux cadenas pouvaient être arquebusés, comme l'attestent les archives d'Angers [3]. Jadis on livrait aux flammes les habitations où la peste avait passé, cependant au dix-septième siècle cette mesure terrible n'était plus exécutée. Une immense panique affolait les populations que la frayeur poussait quelquefois aux plus redoutables excès. Mais dans ces âges de foi la religion était d'un puissant et merveilleux secours pour

[1] *La ville sous l'ancien régime*, par Albert Babeau, livre VII, chap. VII. Les Maladies.

[2] *Ibid.*

[3] V. *Journal ou récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire, tant en la ville d'Angers, païs d'Anjou et autres lieux*, depuis l'an 1560 jusqu'à l'an 1634 (*suite*), par Jean Louvet, Revue de l'Anjou, 5e année, tome II, pages 1 à 65, 129 à 193, 285 à 313. — Archives d'Angers. BB. 47. — *Histoire d'Anjou*, par Barthélemy Roger, p. 493.

Digitized by Google

apaiser le déchaînement des passions et rendre l'espérance à ceux qui semblaient l'avoir perdue. Les processions parcouraient les villes et les fidèles s'agenouillaient pieusement sur le passage des châsses contenant les reliques des saints en implorant la miséricorde divine. Les consuls et les échevins faisaient des vœux solennels au nom de leurs concitoyens pour demander à Dieu d'arrêter la marche terrible du fléau. Parfois ces contagions épouvantaient tellement les esprits qu'on s'enfuyait en abandonnant les malades, mais souvent aussi elles suscitaient d'héroïques dévouements dans tous les rangs de la société et le clergé se montrait digne de sa sublime mission. Quand la peste avait disparu on chantait des *Te Deum* et on allumait des feux de joie.

## I.

Dès le mois d'août 1625 la peste menaçait Angers. Le vendredi 22 la police générale se réunit au siège de la prévôté « pour aviser aux moyens et remèdes qu'il fault tenir pour empescher que la malladye de contagion soit apportée en ceste ville par ceulx qui vont et viennent des villes de Rennes, Nantes, Saulmur, Baugé et la Flesche et aultres endroictz qui en sont gravement affligez. » Le 5 septembre on interdit aux marchands de se rendre à la foire du Marillais « à cause de laditte malladye de contagion, » sous peine d'amende. Une procession parcourt les rues le 13 « pour prier Dieu d'appaiser son ire à raison de la contagion qui est aulx villes circonvoisines de ceste ville. » Les maîtres chirurgiens sont invités le 19 à fournir l'un d'entre eux « pour aller veoir les mallades, pour les visiter, scavoir s'il y en a qui soient mallades de la contagion, pour y remédier et mettre ordre de les faire oster. » Le fléau continue à sévir. Le 21 juin 1626 les prêtres de la Congrégation de l'Oratoire installés dans la

Digitized by Google

rue Saint-Michel « font cesser les leçons qu'ils faisoient faire dans le collège neuf pour enseigner la jeunesse. » Le 3 juillet on publie « la cessation de la juridiction tenue tant au siège présidial qu'au siège de la prévôté pour toutes causes, sauf pour les causes privillégiées et des paouvres qui se plaidoient à huis-clos, et des procès qui se jugeoient en la chambre, à raison des malladies de contagion. » Enfin le ciel se couvre le 7 juillet de « grandes nuées grandement épaisses et obscures » qui causent l'infection de l'air, et « apportent grande frayeur et espouvantement à tout le peuple. »

Une procession a lieu le dimanche 12 juillet. Puis le jeudi suivant M. Louet, lieutenant particulier au siège présidial, suivi des sergents, des chasse-gueux et du bourreau, « va faire visite par les rues pour donner l'espouvante aux gueux perpétuelz qui sont hors de ceste province et qui sont venuz en la ville en grande quantité et affluence, et aussy pour les chasser et faire chastier et les faire retirer en leur pays. » Les chasse-gueux devront se tenir aux portes de la cité pour empêcher ces mendiants d'y rentrer. Il est interdit « à peine de la vye » aux marchands et artisans d'Angers de venir à Nantes, « à raison de ce que la contagion est en ceste ditte ville d'Angers. » L'échevin Dugrat établit « deux pères relligieux récollets du couvent de la Basmette » au faubourg Saint-Lazarre dans les logis des lépreux le 6 août, pour aller soigner « les mallades frappez de la malladye de peste et contagion, pour les confesser, administrer les sainctz sacrements et pour les enterrements. » D'autres religieux sont également appelés dans les divers quartiers. Le nombre des gens atteints par le fléau augmente toujours et bientôt les maisons du Sanitat sont remplies. Il est enjoint aux médecins de donner la liste des malades et l'indication de leurs demeures « pour être pourvue à la marque des maisons d'iceulx, qui est d'une croix blanche, avec deffense

Digitized by Google

d'effacer ny faire effacer les dites croix, à peine de une livre d'amende contre les moyennez et de punition corporelle contre les non moyennez. Et en oultre, enjoinct à ceulx qui seront malades de se tenir en leurs maisons, et où ilz en voudront sortir pour aller à la ville, leur est enjoinct de porter une baguette blanche en la main pour les cognoistre, sur les mesmes peines, et où ilz seront tenuz sans avoir laditte houssine, il est permis à toutes personnes de les faire retirer à coups de pierres, comme aussy il est deffendu à tous boullangers, bouchers, fruitiers et aultres revendeurs, de souffrir qu'aulcuns manient leurs provisions et denrées, le tout sous les mesmes peines. »

Les Ursulines quittent leur couvent le 9 septembre et vont à Éventard. Le 21 on renouvelle la défense de sortir sans avoir la houssine blanche en main. On interdit aux femmes malades, ou qui l'ont été et ont des malades chez elles, « de porter des cappes sur la teste, aulx églises ny par les rues, afin d'estre cognues. » On a découvert que la contagion ne vient que « de la fréquentation des gens pestiférés avec les aultres habitants et non de la corruption de l'air. » Il est recommandé à ceux qui ont chez eux des personnes atteintes du fléau « de faire promptement deserer leurs dittes maisons par les desereurs gaigez à ceste fin pour aller ès maisons pestiférées, afin d'y nettoyer, parfumer les dictz logis de bonnes odeurs et de tous les meubles qui sont en iceulx, qu'ilz passent par sur les dittes odeurs et aultres bons parfums qu'ils mettent dans le feu, par sur lequel ilz ne laissent aulcune chose qui ne soit bien deserée et nettoyée. » La contagion persistait depuis six mois [1].

Il y avait neuf cent malades, dix chirurgiens et quarante autres officiers qui coûtaient plus de cinq cents livres par jour pour les médicaments, sans comprendre les gages des officiers s'élevant à près de huit cents écus par mois. Six

[1] V. la *Notice Historique sur l'Hôtel-Dieu d'Angers*, par C. Port, in-4, pages 14-19.

Digitized by Google

maisons près de la Santé avaient été occupées pour le service des pestiférés. Le 16 juillet 1627, on porte la Vraie-Croix de Saint-Laud à l'église des Augustins en procession « pour louer Dieu d'avoir cessé la maladye de la peste qu'il avoit envoyée en la ville d'Angers. » On ferme le logis de la Santé « où il y avoit grand nombre de mallades qui en sont sortiz à raison de la ditte guérison. » Deux mille personnes avaient succombé, dont 1063 au Sanitat. Le père Joseph et ses récollets méritèrent l'admiration et la reconnaissance publiques [1]. Une nouvelle épidémie dépeupla la ville de 1627 à 1629 et fut suivie de la famine en 1630.

Il est utile de comparer les précautions et les mesures prises à Angers avec celles qui furent adoptées à Château-Gontier.

Dès le printemps de 1626 les procès-verbaux des assemblées de la Communauté des habitants constatent que la peste avait fait son apparition dans cette cité [2].

Le vendredi 17 juillet l'entrée de Château-Gontier est formellement interdite aux gens qui viennent d'Angers ou des pays voisins également infectés par la contagion. Les messagers doivent être arrêtés avant leur arrivée aux portes et « empeschés de venir. » Il est ordonné « qu'ils ne seront logez qu'il n'ayent esté un jour aux champs. » Il s'agit sans doute ici d'une station dans le quartier de la Santé ou dans les loges construites dans la campagne, comme cela se faisait ailleurs à cette époque, d'après les documents contemporains. Les délinquants sont passibles d'une amende considérable applicable, les deux tiers à l'hôpital, et l'autre tiers au dénonciateur qui sera ainsi récompensé d'avoir rendu service à ses concitoyens. L'assemblée décide en

[1] Deux chirurgiens Lagarde et Poupart ainsi que six Recollets moururent à la Pantière. Il y eut jusqu'à huit mille malades dans la ville.

[2] V. le manuscrit de la bibliothèque de Château-Gontier qui reproduit les Procès-Verbaux des assemblées de la Communauté des habitants de cette ville en 1626 et 1627.

Digitized by Google

outre qu'on pourvoira à la nourriture des habitants du faubourg, qu'on chassera les normands et les divers étrangers réfugiés dans Château-Gontier depuis un an; défense est faite à tous les habitants d'aller à Angers ou dans les contrées atteintes par la maladie. Enfin trois chasse-gueux sont nommés aux frais de la ville. Ils s'assureront que les vagabonds et les gens arrivés des pays suspects ont évacué la cité. Nous ignorons quel était le costume de ces chasse-gueux ou chasse-coquins. Peut-être étaient-ils vêtus d'une casaque bleue ou d'un manteau rouge et armés d'épées et de pertuisanes comme dans certaines villes. Peut-être portaient-ils un costume de toile noire et tenaient-ils à la main une verge rouge comme les sergents ou bedeaux qui remplissaient alors à Angers un office analogue [1]. On donnait aussi aux chasse-gueux les noms d'archers, de bedeaux des pauvres ou d'archers de l'écuelle.

Ces mesures n'entravèrent pas les progrès du fléau, car le 29 du même mois on décrète que des députés seront choisis et qu'on les enverra auprès du roi pour lui demander que les chevaux-légers, dont l'arrivée est annoncée, soient logés dans une autre place. Les habitants redoutaient sans doute que ces troupes n'eussent dans leurs rangs des pestiférés, ce qui aurait donné un aliment nouveau à la contagion. Mais leur proposition fut repoussée et ils furent contraints de recevoir les soldats dans les maisons particulières et dans les hôtelleries. Le désir qu'ils éprouvaient *d'être exemptés de garnison et rafraîchissement des gens de guerre* n'était pas seulement dicté par la crainte d'une aggravation de la situation déjà si mauvaise. La présence des corps d'armée était en effet une lourde charge. Leurs violences et leurs déprédations n'avaient pas de bornes. Un contemporain parlant des désordres commis à Angers par

[1] *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, au mot Angers, t. I. page 99.

Digitized by Google

les 32 cornettes de cavalerie du maréchal de Brézé, les compare aux dévastations des Turcs [1]. Les villes payaient souvent de grosses sommes pour être dispensées de loger les troupes quand leurs privilèges ne suffisaient pas à les exonérer de ce pesant fardeau. Des querelles fréquentes éclataient entre les gens de guerre et les populations qui se soulevaient et les expulsaient. Parfois aussi, à la nouvelle de l'approche des soldats, les cités et les campagnes se vidaient et chacun abandonnait son foyer plutôt que de le voir envahi de vive force. Les garnisons, plus encore que les passages de troupes, ruinaient les habitants assujettis au logement, car les casernes ne datent que du dix-huitième siècle [2].

La peste continuait toujours à décimer la population de Château-Gontier. Aussi on redouble d'efforts pour la combattre. Le 18 septembre de graves décisions sont adoptées par l'assemblée de la Communauté des habitants qui prend les mesures suivantes : « Les malades seront transportés dans la closerie du Bois-Plaidé [3] et leurs maisons seront cadenassées afin que nul ne puisse y pénétrer. Si, malgré toutes ces précautions, le danger augmente, les chirurgiens seront sommés de désigner un d'entre eux qui sera chargé de soigner les personnes atteintes par la contagion. Ceux qui assisteront les pestiférés devront être vêtus de casaques de bougrain noir marquées de croix blanches. Ils ont défense expresse de converser avec les passants.

François Bahier *compaignon chirurgien* qui s'était offert est choisi, mais on exige qu'il subisse plusieurs examens afin de montrer son savoir. Maître Dubois l'interrogera.

Le 6 octobre on décide *qu'attendu la contagion*

[1] Touraille, Mss. 878, p, 499. *Bibliothèque de la ville d'Angers.*
[2] *La ville sous l'ancien régime* par Albert Babeau, livre IV, chap, IV. *Les Garnisons.*
[3] Bois-Plaidé (le), commune de Château-Gontier. — *Bois-Prioudé*, 1770 (Archives de la Mayenne. Série E.)

Digitized by Google

*du faubourg*, il convient d'établir une *dixaine* à la porte des ponts, pour empêcher les habitants du faubourg d'entrer dans l'intérieur de la ville. *Tous les porcs et tous les chiens seront ostés dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être tués* [1], *les maisons seront tenues nettes au dehors et au dedans, les bouchers et les poissonniers jetteront leurs immondices hors de ville.* Il ne restait plus qu'à brûler, comme à Angers, pendant des heures entières dans toutes les rues des branches de génévrier, de la poudre, du souffre, ou à faire venir après des *désinfecteurs*, des *parfumeurs* et des *éventeurs*, pour assainir l'air et purifier les marchandises souillées par la fumée [2]. Il est probable que si les précédentes ordonnances relatives à la propreté des rues et des maisons avaient été plus fidèlement exécutées le fléau aurait causé de moins grands ravages. Car, lorsque plus tard la salubrité et l'hygiène s'améliorèrent, les affections contagieuses devinrent bien moins fréquentes et la peste finit par disparaître.

Une nouvelle délibération est prise par la Commauté des habitants de Château-Gontier le 14 octobre; elle contenait plusieurs mentions intéressantes. Il y est dit en effet que: « Les ecclésiastiques seront invités à prier pour la cessation de la maladie. Les portes de ville seront fermées, les ponts levés, et les clefs de la cité remises aux mains du syndic. Le marché se tiendra hors de la ville. Les marchands ne devront plus aller trafiquer aux foires et des quêtes seront faites dans les églises et dans les maisons en faveur des pauvres. » Les villes attachaient une grande importance à la possession de leurs clés; d'ordinaire, c'étaient les prévôts des marchands qui en avaient la garde. A Paris ce soin incombait aux quarteniers [3], et l'on comprend combien cette mission était grave, quand on se souvient qu'en 1418

[1] A Aix on chassait les chats et les chiens également pendant la durée de la peste. *Histoire d'Aix*, page 378.
[2] *Inventaire analytique des archives d'Angers*, BB. 47.
[3] Voir le *Dict. hist. des Institutions*, t. II, page 1038.

Digitized by Google

Perrinet Leclerc fit entrer les Bourguignons dans Paris en dérobant à son père la clé d'une des portes. Il les lui avait « emblé dessoubz son chevet » dit le chroniqueur Monstrelet [1].

Le fléau ayant sensiblement diminué à la de fin novembre, on décide que l'on ne paiera plus le chirurgien Corbeau et les chasse-gueux que pendant un mois et on parle de fermer la Santé. Toutefois les portes resteront encore closes pour empêcher les deux rives d'avoir entre elles la moindre communication. Mais ce n'était qu'une trêve. Bientôt le mal redouble d'intensité ; toutes les portes sur la rivière et tous les bateaux sont fermés. On peut croire que cependant la peste décrut peu à peu, car, à partir du mois de décembre, il n'en est plus question. Il y eut au printemps de l'année suivante une nouvelle épidémie. En effet on rétablit les chasse-gueux le 14 mai 1627 et les curés sont invités à fournir dans chaque paroisse un prêtre qui aura pour mission de soigner les malades. Le 15 juillet on demandait le maintien du service des chasse-gueux considéré comme très utile, sinon comme indispensable, ce qui prouve que toute trace de danger n'avait pas disparu. Une troisième peste sévit en 1631, puisque les capucins furent priés de *bâiller deux religieux* pour assister les personnes atteintes par le fléau. Toutefois cette nouvelle invasion de la maladie fut de courte durée. La contagion de 1640 fut plus désastreuse et les habitants épouvantés abandonnèrent la ville pour aller camper dans les champs et dans les bois environnants.

André Joubert.

[1] Monstrelet, t. I, fol. 263 v°. — Leroux de Lincy, page 194.

Digitized by Google

# UN HEUREUX JOUR DE NOEL

## NOUVELLE AMÉRICAINE

---

### I.

« Je ne sais pourquoi on vous appelle *Hilary*[1]. Il n'y a rien de si gai dans votre vie. »

Hilary quitta son ouvrage des yeux, et sourit en se tournant vers le lit :

« Est-ce que mon nom signifie cela ? dit-elle.

» — Sans doute; du moins je le suppose : quelle autre signification pourrait-il avoir ? »

Elle s'était déjà remise au travail, et sa tête était de nouveau penchée attentivement sur le col qu'elle brodait en le regardant de très près; car elle avait la vue faible, et la petite lampe ne donnait que peu de lumière. Ce ne fut qu'après avoir porté son ouvrage au dernier degré de perfection, et l'avoir examiné soigneusement pour voir s'il était sans défauts, qu'elle releva la tête avec un brillant sourire qui illumina la sombre mansarde comme un rayon de soleil.

» Horace, dit-elle, mon nom aura tout au moins une fois la signification que vous lui donnez : nous aurons un gai jour de Noël. Oh ! oui, un jour bien heureux !

» — Nous ? » Horace porta lentement ses yeux autour de la misérable chambre; il revint les arrêter sur la figure enfantine de sa sœur, et il regardait ses traits pâles encore épanouis par ce sourire qu'il lui voyait si rarement.

[1] Hilary, Hilaire, s'emploie comme nom de femme en Amérique.



Digitized by Google

Elle s'approcha de l'enfant et mit ses bras autour de lui, tandis qu'il se tenait soulevé sur son lit.

« Oui, *nous-mêmes*, Horace; je n'ai pas eu le temps d'y penser encore, j'ignore comment nous nous arrangerons; mais j'espère : nous aurons un gai Noël pour cette fois, un vrai beau jour de Noël. Ce n'est pas bien clair en mon esprit; mais quelque chose me dit que ce sera le jour le plus heureux que j'ai jamais vécu.

» — Mais, Hilary, vous serez au magasin toute la journée. »

» — Le jour de Noël? oh ! non. Il ne servirait de rien que le magasin fût ouvert. A quoi bon ? tout le monde aura fait ses achats, et fêtera le joyeux Noël. J'entends les gens qui ont de l'argent pour acheter quelque chose. »

« Un joyeux Noël! » répétait Horace avec une expression pensive, en regardant sa petite sœur. Le sourire avait fui de la figure de la jeune fille ; mais il laissait encore un doux reflet sur sa pâleur. Elle allait tranquillement à travers la chambre, mettant toutes choses en ordre pour la nuit, prenant soin du feu et préparant tout ce qu'il fallait pour le lendemain matin. Quand tout fut bien rangé, qu'elle eut aplani les oreillers de son frère, tiré sa couverture, et placé une tasse d'eau sur la chaise à côté du lit, elle s'agenouilla près de lui, mit sa main dans les siennes, et alors seulement elle reprit :

« Oui, un beau jour de Noël ! c'est un temps où il faut se réjouir, n'est-ce pas ?

» — Bien des gens sont joyeux ce jour-là, répondit-il. Mais pour moi, Hilary, je m'étonne presque qu'ils appellent le jour de Noël un jour joyeux. C'est le jour où le Christ est né, comme vous savez, et sa vie n'était pas une vie gaie, pas plus que la nôtre. »

Elle le regarda d'un air pensif; puis elle répondit lentement :

« Je ne sais, mais voici ce qui me semble. Ce jour-là, chacun distribue des présents, et tout le monde est joyeux.

Digitized by Google

Voyez pourtant : ce sont les gens qui donnent qui sont le plus heureux, ce ne sont pas ceux qui reçoivent, n'est-il pas vrai? Or, précisément, notre Sauveur se donne en ce jour au monde, et n'est-ce pas là le plus beau présent que l'on puisse faire que de se donner soi-même? » Et, après une pause, elle ajouta, en répétant les mots comme pour s'aider à trouver sa pensée : « Oui, il me semble qu'une vie qui se donne, est la plus heureuse de toutes les vies. Oh! certainement, je crois que l'on a tout-à-fait raison d'appeler le jour de Noël un joyeux jour. »

Elle donna un baiser à son frère, lui souhaita une bonne nuit, et s'en alla dans un petit cabinet où elle avait coutume de dormir.

« Il faut que j'y pense » disait-elle en elle-même en se couchant, « cela ferait tant de bien à Horace d'avoir un jour, un seul jour vraiment joyeux! Je voudrais qu'il y eût ici assez d'argent pour pouvoir faire un bon dîner, un vrai dîner, avec un poulet et du *pudding*. Si je pouvais seulement acheter à Horace un présent : par exemple, un livre qu'il pourrait lire pendant que je suis au travail. Cela serait si agréable pour lui! mais peut-être qu'il aimerait mieux sortir : s'il y avait quelqu'un pour l'emporter au bas de l'escalier et le mettre dans une voiture, nous pourrions faire une belle promenade; cela ne serait-il pas charmant? seulement, il pourrait gagner du froid. Oh! si je pouvais plutôt le mener à un médecin, et que celui-ci déclarât qu'il peut le guérir! ce serait ce qu'il y aurait de mieux. Mais tout cela, ce sont des rêves, et je ne dois pas y penser. » Et moitié réfléchissant à ses projets, moitié les rêvant, elle s'endormit.

## II.

Son frère n'était pas encore éveillé quand elle revint dans sa chambre. C'était une obscure matinée d'hiver. Horace avait eu une nuit agitée : car les draps du lit étaient roulés,

Digitized by Google

et il avait bu l'eau de sa tasse. A la fin, il s'était endormi profondément, et les doux mouvements de sa sœur ne le réveillèrent pas. Elle alluma le feu, prépara le déjeûner, mangea sa part, et laissa celle d'Horace en ordre sur la chaise auprès du lit. Tout en faisant son travail, elle avait un air préoccupé qui ne lui était pas habituel; elle ne se laissait pas absorber par la routine de tous les jours; elle faisait des projets pour son beau jour de Noël.

Elle y pensait encore en suivant la rue pour se rendre à son travail, et aussi en passant la porte vitrée du grand magasin, au coin de l'avenue.

Il était de bonne heure, et il n'y avait personne dans le petit cabinet de toilette, au rez-de-chaussée. Elle y alla déposer son costume habituel et mettre un tablier en toile de Hollande avec le n° 97 tissé en grands chiffres bruns sur la poitrine[1].

Comme elle l'arrangeait gentiment pour montrer le petit col qu'elle avait brodé si soigneusement la nuit précédente, tout en se demandant sans cesse quel présent elle pourrait faire à Horace pour le jour de Noël, les mots : *Il donna sa vie pour ceux qu'il aimait*, vinrent vaguement à son esprit, et elle les répéta à demi-voix : « Ah ! donner sa vie, c'est le meilleur de tous les présents, » se disait-elle. Elle ne pouvait pas exprimer par des paroles ce qu'elle ressentait; mais il flottait devant elle comme une vision qui lui montrait Horace bien portant et fort, et elle-même prenant à la place de son frère une vie pleine de tourments mortels.

« Hilary! Hilary! crièrent une douzaine de voix. Éveillez-vous, *n° 97*. Vous rêvez donc? »

Le petit cabinet de toilette était rempli de bavardes jeunes filles qui se pressaient l'une contre l'autre, ôtant leur costume ordinaire et revêtant leur uniforme chiffonné de toile hollandaise. C'était l'heure du travail. Hilary prit son

[1] Usage américain.

Digitized by Google

panier et monta vite, tandis que son nom résonnait encore une fois joyeusement dans ses oreilles.

« Ce sera un heureux jour, pensait-elle riant à demi. Oui, je sais que ce sera le plus heureux jour de toute ma vie. » Mais elle n'avait plus le loisir de penser à ses projets. Le magasin était rempli de gens qui venaient acheter des présents de fête, avant seulement que la moitié des *demoiselles de comptoir* eussent pris leur place. Le *n° 97* était appelé de ci et de là, et avait à peine un moment de repos; il fallut sacrifier le déjeuner ce jour-là. Mais, si occupée qu'elle fût, Hilary trouva encore une ou deux minutes de temps en temps, pour regarder avec attention les livres à l'étalage, tant elle avait un ardent désir d'ajouter, en achetant l'un d'eux, aux joies de l'heureux jour de Noël. Chaque fois qu'elle portait quelque joli ou utile objet au comptoir d'emballage, elle l'estimait et le pesait, à la même intention, dans sa pensée. Pourrait-elle venir à bout d'acquérir un objet pareil? ceci ne ferait pas plaisir à Horace plus que toute autre chose? Et, le soir, quand le crépuscule fut venu, et que le gaz brilla sur les magnifiques devantures des magasins, elle s'étonna que ses pieds fussent si fatigués, alors que la journée lui avait paru si courte.

Le magasin était plus encombré que jamais, et elle attendait parmi les demoiselles de comptoir, et la dernière à la suite, pour passer à son tour au bureau. Elle était presque décidée. Ce serait ce charmant livre, — il avait une tache sur la couverture et on pouvait l'avoir à moitié prix, — ou une boîte à couleurs pareille à celle qu'elle venait de porter à l'emballage. Ce serait si agréable pour Horace d'avoir quelque chose à faire les jours où ses souffrances lui laissaient un peu de repos! Avec cela, elle aurait voulu acquérir un petit poulet et peut-être quelques raisins; elle savait où elle pouvait trouver de la graisse pour rien, et il y avait de la farine à la maison en ce moment [1].

[1] Il faut tout cela pour faire un *pudding*.

Digitized by Google

Cependant, une remarque qu'elle entendit faire auprès d'elle, interrompit ses réflexions.

« C'est admirable qu'il ait déjà si bien réussi, à ce que l'on m'a dit.

» — Oui, surtout dans un cas comme celui-là. Les médecins de l'hôpitaldisent qu'il faut être favorisé du ciel pour arriver à guérir ainsi. Des hommes qu'ils avaient condamnés à boiter toujours ou qu'ils auraient gardé au lit pendant des années, il les a fait marcher comme par miracle. »

Hilary regarda avec empressement. C'était une grande et belle jeune fille qui parlait ainsi à une vieille dame d'aspect singulier, petite, avec des yeux gris brillants sous des sourcils hérissés et même une légère touffe de poil au menton.

« Hum! hum! dit la vieille dame en secouant la tête. Oui, cela est superbe; cela est très beau certainement. Aussi, vous ne lui ferez pas attendre longtemps son bonheur, je suppose, ma chère enfant.

» — Oh! quant à cela, » dit la belle jeune fille en riant et en rougissant, « il se passera quelque temps avant qu'il n'ait fait sa fortune [1]. Il ne guérit que des malades qui sont trop pauvres pour le payer. Or, habiller celui qui n'a pas de vêtements, nourrir celui qui a faim, ce n'est pas ainsi que l'on devient riche.

» — Et pourtant, vous ne voudriez pas qu'il fût autrement, j'imagine, » dit la vieille dame en secouant de nouveau la tête. « Hum! hum! C'est bien, c'est très bien. Mais venez me voir, ma chère enfant. J'ai quelque chose à vous montrer.

» — Oh! oui. J'ai appris que vous étiez tout à fait habile en l'art de peindre.

» — Je commence. Hum! hum! J'ai peint à fresque mon salon et j'aimerais à vous le montrer. D'un côté j'ai mis le

[1] Comme les parents ne donnent pas de dot en Amérique, les jeunes gens ne se marient qu'après avoir fait leur fortune eux-mêmes.

Digitized by Google

Vésuve en éruption, vous comprenez? Des charbons de feu et des fragments de lave volent dans toutes les directions, et, au-dessous, la baie de Naples étend son azur tranquille. Cela fait un beau contraste, je vous assure. Hum! hum! J'ai pensé que je devais mettre sur l'autre côté quelque chose de tout à fait classique. J'y ai peint Diane, Junon et un couple de Muses, Uranie et une autre dont j'ai oublié le nom... Enfin, elle danse. Cela fait plaisir à voir; c'est très joli. »

La file des demoiselles de comptoir s'était écoulée lentement. Hilary n'avait écouté la suite de la conversation des deux dames qu'avec l'espoir ardent d'entendre encore parler du bon médecin. Elle remit son livre de compte au bureau; on le lui rendit et elle retourna en toute hâte à l'endroit où la vieille dame et la jeune fille étaient tout à l'heure.

Son cœur devint lourd comme du plomb, quand elle vit qu'elles étaient parties. Oh! comme elle aurait voulu en entendre davantage sur les miracles opérés par ce jeune médecin qui guérissait les pauvres gens boiteux; si elles avaient été encore là, elle les aurait interrogées. Elle n'aurait pas sûrement parlé à la belle jeune fille; mais l'amusante vieille avait l'air si bon qu'elle aurait peut-être osé s'adresser à elle. Et maintenant une ennuyeuse *employée à la vente* frappait avec la main sur le comptoir en criant : « Allons! accourez, *n° 97*. Où est ce change? » C'était une chose rare qu'il fallût ainsi avertir Hilary de son devoir.

En retournant à sa maison, elle entendit quelqu'un remarquer que la volaille allait en diminuant de prix sur le marché, et ce fut une joie pour elle. Elle crut vraiment qu'elle pourrait acquérir un petit poulet. Elle voulait suspendre les bas d'Horace près de lui, et mettre le livre dedans, — car elle était presque sûre que ce serait un livre — et elle s'en irait furtivement de bonne heure au marché pendant qu'il dormirait. Le marché était bien loin; mais

Digitized by Google

ce serait un si gai spectacle que de voir les pauvres gens acheter leur dîner de Noël! Pendant ce temps-là, elle se demanderait si Horace était éveillé, ce qu'il pensait en voyant son bas suspendu près de son lit, et combien il avait de plaisir à regarder le livre en attendant son retour. Elle entra dans la mansarde, toute rouge, moins de froid que du bonheur que lui donnaient toutes ces pensées. Elle courut embrasser son frère avec une vivacité qui différait de ses manières ordinairement posées. Horace la regarda avec surprise; car la longueur d'un jour plein d'ennui lui avait presque fait oublier la conversation de la matinée.

« Ce sera un beau jour, dit-elle, le jour le plus beau de ma vie. »

Même dans sa joie, elle était calme; elle souriait seulement et ne riait pas. Horace en vint à se demander, s'il l'avait jamais entendu rire réellement. Non, jamais il ne l'avait entendu rire, depuis le jour où leur mère était morte, laissant à une enfant de dix ans la charge de son frère boiteux; elle lui avait seulement quelquefois souri, de ce grave et doux sourire qui illuminait la pauvre chambre; et encore, pas souvent : leur vie avait été si dure!

Maintenant, tout en faisant sa toilette du soir, elle s'était mise de façon à pouvoir servir son frère s'il avait besoin de quelque chose; une douce lueur de bonheur glissait mollement sur sa figure et la rendait plus aimable que dans les moments même où elle souriait. Elle était silencieuse; car elle était toujours un peu lente à parler, et, dans cet instant, elle était toute à ses pensées. Elle était décidée sur un point: ce serait le livre qu'elle acheterait, et ce serait la première chose qu'elle ferait le lendemain matin, pour être bien sûre de la faire. Il y avait assez d'argent pour cela, et aussi pour les raisins. Quant au poulet, c'était arrangé : il y avait l'argent qu'elle économiserait sur ses souliers ; ceux

Digitized by Google

qu'elle portait, iraient encore un peu de temps, pourvu cependant que la *première ouvrière* ne les trouvât pas trop usés ; si elle ne disait rien, peu importait qu'ils laissassent passer le froid et l'humidité ; mais que la première ouvrière ne grondât pas, elle osait à peine l'espérer. Cependant, n'y avait-il pas quelqu'autre moyen pour arriver à son but ? Elle allait voir ; elle allait réfléchir.

Mais non, il n'y en avait pas d'autre, ou du moins, elle n'en avait pas trouvé, quand le moment de s'habiller pour quitter le magasin fut arrivé, c'est-à-dire un peu plus tard que d'ordinaire, parce que c'était la veille de Noël. Ce long jour l'avait fatiguée et elle se hâtait de s'en aller, quand la première ouvrière la rappela :

« Numéro 97, lui dit-elle, je puis me fier en vous, n'est-ce pas ? Voici un paquet qu'une dame a acheté après notre dernière livraison ; elle ne pouvait l'emporter, parce qu'elle était trop chargée, et il était convenu qu'elle l'enverrait chercher ce soir ; portez-le lui ; c'est une bonne personne ; voici un *quarter* [1] pour votre peine, et vous garderez le reste pour fêter le joyeux Noël ; très probablement cette dame vous donnera quelque chose aussi. »

Un quarter, c'était un poulet ! Elle s'en alla, courant toujours : au moins, Horace n'aurait pas le temps de se demander pourquoi elle tardait si longtemps. La neige tombait à gros flocons et il y en avait déjà une certaine épaisseur sur le pavé, quand elle sortit dans les rues brillamment éclairées. Les clochettes des traîneaux tintaient bruyamment et, malgré le froid, les contre-allées étaient encombrées de groupes joyeux. Hilary regarda l'adresse du paquet ; il n'y avait qu'un demi-mille, et elle partit bravement, courant contre la brise piquante du nord.

Comme elle atteignait la maison qu'elle cherchait, un

[1] Le quart d'un dollar, monnaie américaine. Un quarter vaut environ 1 fr. 35.

Digitized by Google

petit traîneau léger et rapide, rembourré de douces fourrures, tourna vivement le coin de l'avenue et s'arrêta devant la porte. Un jeune homme en sauta d'abord, puis, il aida à descendre une jeune fille chaudement enveloppée.

« Je vous remercie beaucoup, » dit la jeune fille d'une voix claire et fraîche. « Vous ne voulez pas entrer? bonsoir alors, et joyeux Noël. — Ah! voici mon paquet; il arrive précisément quand il le faut; merci, ma petite fille. Attendez; prenez ceci pour cadeau de Noël, et courez chez vous aussi vite que vous pourrez; car il fait un froid terrible. »

La porte s'ouvrit toute grande, et la lumière de la lampe suspendue dans le corridor brilla un moment sur la figure de la personne qui parlait ainsi; c'était la belle jeune fille du magasin, et peut-être que le jeune homme n'était autre que le bon docteur; mais, hélas! il était trop tard pour parler.

Hilary tenait dans sa main quelque chose de rond et de froid; elle courut au coin de l'avenue regarder sa pièce à la lumière. Un *demi-dollar !* tout un dîner. Enfin, ils auraient un heureux jour de Noël, un heureux jour après tant d'années! Le vent mordait son visage et la neige tourbillonnait autour d'elle; mais, elle ne sentait que chaleur et que joie, et, tandis qu'elle s'élançait en redescendant l'avenue vers sa maison, il lui semblait entendre son nom tinter joyeusement dans les clochettes des traîneaux : Hilary! Hilary!

Enfin tout était arrangé.

## III.

Le gai jour de Noël, au matin, les clochettes des traîneaux sonnaient encore son nom, comme elle cheminait vers le marché; ce jour de bonheur était pourtant arrivé, et comme la journée était belle! La neige étincelait comme

Digitized by Google

des diamants aux rayons d'un soleil sans nuages ; les rues, dans leur animation matinale, étaient encombrées de traîneaux rapides qui couraient de tous côtés ; le tintement des clochettes et le son des voix joyeuses remplissaient l'air sec et piquant.

Pourtant, cette vivacité de l'air fatiguait Hilary après sa longue course; son panier pesait sur son bras; ses yeux étaient brûlants, et l'éclat des rues pleines de neige les blessait. Le sombre roulement des wagons au-dessus de sa tête [1] lui donnait une sorte de vertige. Elle voyait toutes choses comme en une fantasmagorie rapide, et, à travers son rêve, elle avait comme une vision qui lui montrait Horace, dans sa mansarde, regardant attentivement le livre, son cadeau de Noël.

Elle était près d'arriver; il ne lui fallait plus que traverser la large avenue au-dessous de trains qui passaient impétueusement, et, de l'autre côté, descendre une rue étroite. Elle avait besoin de veiller sur elle-même car elle avait déjà trébuché avec ses pauvres pieds engourdis, en traversant la voie du chemin de fer, et il lui fallait tout son sang-froid au milieu des traîneaux courant à toute vitesse.

Ciel ! n'est-ce pas la vieille dame avec sa touffe au menton qui fait arrêter sa voiture de l'autre côté de l'avenue? c'est elle qui sait où trouver le bon docteur! Oh! si elle pouvait l'atteindre à temps pour lui parler!

Mais, qu'y a-t-il, grand Dieu? Un tintement aigu et sauvage de clochettes, des visages pâles de terreur, un éclat de lumière dans les yeux d'Hilary et une douleur courte, mais cruelle comme l'agonie.... Oh! Hilary! Hilary! pauvre enfant, est-ce là votre heureux jour de Noël ? . . . .

. . . . . .

[1] Il s'agit de ces chemins de fer que les Américains font passer au-dessus des maisons et qui traversent les avenues sur d'immenses viaducs.

Digitized by Google

S'est-il passé un long temps? Est-elle dans un autre monde? Est-ce avoir quitté la vie que d'être ainsi inconscient de toute sensation et cependant rempli d'un ineffable repos et d'un contentement délicieux? est-ce le ciel, cet air parfumé, ces douces voix dont les murmures bercent son âme comme une musique?

Peu à peu, les douces paroles qui traversaient l'air parfumé, prirent un sens pour son intelligence qui renaissait à la vie.

« Il sera bientôt ici », disaient-elles, « nous avons enfin trouvé sa maison; il n'y avait qu'un pauvre garçon boiteux; on l'apporte pour qu'il soit avec elle. »

Ah! était-ce le ciel! et Horace y venait-il aussi?

Une autre voix répondait :

« Un garçon boiteux, ah! les pauvres enfants, s'il pouvait les guérir! mais qu'il la sauve seulement et ce sera un jour béni que celui où il aura connu ces malheureux. »

Les voix semblaient se rapprocher. Hilary reprenait ses sens; elle ouvrit les yeux.

Elle était dans une chambre élégante et à la mode antique, avec des tables à trois pieds, de commodes fauteuils aux dossiers droits, et les murs peints d'une infinité de couleurs brillantes.

A mesure que la vue d'Hilary devenait plus nette, la muraille où ses yeux se posaient, prenait la forme d'une montagne enflammée, et elle vit qu'elle n'était pas au ciel. Une grande et belle jeune fille et une vieille dame étaient près d'elle et la regardaient avec des yeux tristes et doux. A ce moment, la mémoire lui revint tout à fait; elle se rappela sa soudaine idée de s'informer du bon docteur et sa course précipitée à travers la rue encombrée de chevaux au galop qui l'avaient frappée en courant et renversée. Elle essaya de remuer; elle essaya de parler; mais elle était incapable de tout, elle se sentait dans un état étrange; c'était un entier manque de sentiment, une absence de toute

Digitized by Google

douleur. Pourtant, après un moment, la voix lui revint; c'était l'amour fraternel qui la lui rendait.

« Où est le bon docteur? » dit-elle.

La belle jeune fille s'agenouilla près d'Hilary :

« Il vous a déjà vue, ma pauvre enfant, » dit-elle avec une expression de pitié infinie dans ses doux yeux, « et il reviendra encore. »

Elle trouva la force de dire :

« Ce n'est pas pour moi; c'est pour Horace. »

Il se fit à ce moment un bruit de pas nombreux dans l'escalier; c'était Horace que l'on apportait avec précaution sur sa couchette; il était chaudement enveloppé, commodément couché, et il avait à la main son livre, son présent de Noël.

On le plaça auprès de sa sœur, et il mit sa main dans la sienne. Hélas! pourquoi ne sentait-elle pas ce qui la touchait? pourquoi ses yeux étaient-ils si faibles, et voyait-elle à tous les objets qui étaient autour d'elle des formes si grandes et si étranges? allait-elle justement tout quitter à présent qu'Horace était ici?

Par un suprême effort, elle retrouva sa voix :

« C'est le bon docteur, Horace, » dit-elle, « peut-être pourra-t-il vous guérir. »

« Je l'ai vu, Hilary, » répondit Horace d'un voix émue, « il dit qu'il me guérira. Oh! Hilary, Hilary, il ne serait jamais venu, si vous n'aviez été blessée. »

Voici qu'une lumière se fit tout à coup dans les yeux mourants de la jeune fille.

« *Il donna sa vie pour ceux qu'il amait!* » s'écria-t-elle dans une extase de joie, « oh! Horace, m'a-il permis de donner la mienne pour vous? voilà le plus beau jour, le plus heureux jour que j'ai jamais vécu! »

(*Traduit de l'anglais de Louise Seymour Houghton.*)

Digitized by Google

# UN ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE

## A ANGERS.

---

Notre collaborateur M. Loir-Mongazon parlait dernièrement aux lecteurs de la *Revue* des magnifiques ateliers de sculpture de MM. Moisseron et André. Je voudrais, à son exemple, leur faire part des impressions que j'ai rapportées d'une visite à l'atelier de peinture sur verre de MM. Mégnen, Clamens et Bordereau. Que d'articles ne fait-on pas sur les œuvres exposées au salon des Champs-Élysées ! Il est bien juste qu'une publication angevine consacre parfois quelques lignes aux artistes angevins.

C'est à peine si, dans les sphères officielles de l'art, on considère les peintres-verriers comme faisant partie de la grande famille des artistes, et de fait il faut bien convenir que beaucoup d'entre eux ne sont que de simples praticiens incapables de concevoir et de réaliser une œuvre personnelle. De là le préjugé qui, dans les expositions, fait reléguer la peinture sur verre avec la gobeleterie et les machines ; de là la méprise de ceux qui la rangent au nombre des arts simplement décoratifs.

En réalité, le peintre-verrier digne de ce nom est un artiste au même titre que le peintre sur toile, et l'on doit dire à la louange du premier que son art est resté constamment pur et élevé, spiritualiste et chrétien, tandis que l'art du second tend de plus en plus à s'écarter du but qu'il devrait se proposer.

Digitized by Google

L'atelier que nous avons visité est véritablement un atelier d'artistes; les praticiens s'y trouvent, mais n'y jouent qu'un rôle secondaire, celui qui leur convient. La pensée artistique domine tout l'ensemble des travaux. Le point de vue décoratif est loin d'y être négligé; nos peintres n'oublient jamais que leurs verrières doivent faire partie d'un tout architectural, et le caractère du monument n'est jamais par eux mis en oubli. Mais en même temps, chaque vitrail a sa valeur propre et peut être jugé comme le serait un tableau de chevalet. Le moyen âge est connu, imité même dans ce qu'il a d'admirable; mais l'archéologie est en toute rencontre sacrifiée à l'esthétique, et l'on n'admet pas dans cet atelier que la peinture sur verre soit à jamais condamnée à la laideur des formes, parce que nos pères n'ont pas toujours atteint la beauté.

Si le dessin est soigné, la coloration n'y perd rien de son éclat, et l'on peut se convaincre que les couleurs modernes sont aussi brillantes et plus variées que celles qu'employaient les verriers du moyen âge. Sans doute un œil exercé ne prendra jamais un vitrail moderne pour un vitrail ancien; mais cette différence est due à une action chimique d'une extrême lenteur qui corrige la crudité des teintes et les fond pour ainsi dire sous une patine dont le temps seul peut les recouvrir.

C'est dans les ateliers dont nous parlons qu'ont été faits les vitraux de la petite église flamboyante de Joué, récemment construite par M. Tessier, de Beaupréau. Les trois fenêtres principales sont de grandes et nobles compositions consacrées à la gloire de saint Martin, de sainte Lucie et de sainte Clotilde. Une belle rose porte au centre un médaillon représentant saint Louis, roi de France; une *Pietà* de petites dimensions se voit au-dessus de la porte; les grisailles qui garnissent les autres baies s'harmonisent avec l'architecture du xv$^{e}$ siècle. L'ensemble est digne des plus grands éloges.

Digitized by Google

Les temps ne sont plus favorables à la floraison de l'art chrétien : et pourtant il ne veut pas mourir, il progresse au contraire. Cet art est un auxiliaire puissant de la prédication évangélique; il chante à sa manière les louanges de Dieu et contribue à sa gloire. Les catholiques lui doivent bien leurs encouragements, et pour notre part nous sommes résolus à ne pas manquer à ce devoir.

J. DE K.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

**La myopie. — La coqueluche. — L'expédition italienne au pôle austral. — Le colonel Flatters. — Le Centre-Afrique. — Le microbe des chaussettes.**

La science a de nos jours des applications multiples qui donnent aux chroniques scientifiques de nos grandes Revues un intérêt de plus en plus vif. Nous trouvons notamment dans le dernier numéro de la *Revue britannique* (revue que nous recommandons à tous nos lecteurs) une série de faits parmi lesquels nous n'avons qu'à choisir.

∴

La fréquence remarquée de la myopie a fait que depuis quelque temps on s'est un peu partout préoccupé, à juste titre, de l'hygiène de la vue dans les écoles. On connaît les consciencieuses études auxquelles ce sujet a donné lieu l'an dernier même, à Paris, de la part de M. Javal. En Amérique, le conseil de santé de l'état de Michigan s'est récemment encore occupé de cette question. Le document qu'il a publié présente d'intéressants résultats statistiques concernant la myopie considérée dans ses rapports avec le chiffre de la population scolaire. Le premier fait qui se dégage, c'est que la myopie est très rare chez les peuples non civilisés. Le docteur Macnamara n'en a jamais trouvé un cas chez les Bengali. La classe pauvre de l'Inde en est en quelque sorte affranchie. A New-York, sur plusieurs centaines d'enfants mulâtres, le docteur Callan n'a trouvé que 3 myopes pour 100. On ne saurait dire cependant que la myopie se manifeste en proportion de l'éducation et du développement intellectuel, car en Angleterre, malgré la mauvaise hygiène des écoles dans les villes sombres et enfumées, il y a peu de myopes. En Irlande également et aussi en Amérique. Dans les écoles de Détroit, suivant le docteur Lundy, on ne trouve pas de myopes parmi les élèves de sept à huit ans qui fréquentent l'école depuis deux ans. Dans les classes du degré supérieur, le même observateur en a trouvé 12 pour 100. Dans les classes supérieures



Digitized by Google

de Cincinnati on a trouvé 15 myopes sur 100, tandis que dans le collège de New-York et dans l'Institut polytechnique de Brooklin, la proportion est de 30 à 40 pour 100. Ces chiffres élevés sont dus en grande partie à des influences de race, car dans les mêmes écoles on a trouvé 24 pour 100 chez les Allemands, 19 pour 100 chez les Américains et 14 pour 100 chez les Irlandais. En Russie, où l'éducation n'est pas très répandue, et où la civilisation est un peu en retard, les écoles donnent pourtant une proportion de 13,6 pour 100 de myopes dans les classes inférieures et de 41,3 pour 100 dans les classes supérieures. C'est la Suisse et l'Allemagne qui présentent le plus grand nombre de cas de myopie, et la proportion augmente toujours des classes inférieures aux classes supérieures. A Lucerne, on ne rencontre pas la myopie parmi les élèves de sept ans; par contre, elle est de 63,3 pour 100 chez les étudiants qui ont atteint la majorité. Pour le moment, il est impossible de dire exactement la cause de ces singularités. Les Allemands sont très appliqués et en même temps ils ont une typographie très mauvaise. D'un autre côté, les Anglais ont une typographie excellente et ils entremêlent à leurs études l'exercice en plein air. Tous les médecins s'accordent d'ailleurs à recommander l'exercice en plein air comme l'hygiène la plus favorable à la vue.

De tout cela il résulte qu'on n'est pas fixé sur la cause positive de la myopie, et qu'on en semble réduit à accorder une influence primordiale aux causes héréditaires, ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'il faille renoncer aux mesures préventives universellement recommandées, telles que l'absence de fatigue pour l'organe visuel et surtout le bon éclairage des locaux.

∴

On a préconisé pour la guérison de la coqueluche les émanations des salles d'épuration des usines à gaz; ce moyen cependant pourrait bien ne pas être tout à fait exempt de danger, si l'on considère les résultats des expériences faites par M. Poincarré sur la prétendue salubrité de ces locaux. Des animaux laissés en permanence, pendant huit mois, dans la salle d'épuration d'une usine à gaz, ont présenté, à l'autopsie, des altérations du tissu pulmonaire, consistant d'une part dans l'accumulation de cellules épithéliales dans quelques alvéoles très dis-

Digitized by Google

séminées ; d'autre part, et surtout, en une prodigieuse prolifération nucléaire dans le tissu conjonctif. Tantôt les noyaux forment des traînées diffuses plus ou moins larges et traduisant une véritable pneumonie interstitielle. Tantôt ils se tassent en petites masses globuleuses qui, par refoulement, se créent même de petites coques fibreuses et qui, à l'examen microscopique, rappellent tout à fait la structure des granulations de la méningite granuleuse des enfants. Il reste à savoir si, après un séjour beaucoup plus prolongé encore dans les salles d'épuration, ces petites masses seraient susceptibles d'éprouver la dégénérescence caséeuse, ou de donner lieu à un travail de suppuration. C'est ce qui pourra être vérifié sur les animaux que le même expérimentateur se propose de maintenir en expérience une année encore.

∴

L'expédition scientifique italienne du pôle austral, organisée sous les auspices du commandeur Negri et du lieutenant Bove, qui a pris part à la mémorable navigation de la *Véga*, dirigée par M. Nordenskiold, devait quitter Gênes en mars dernier ; telle était du moins l'époque originairement fixée pour le départ d'Europe, mais des retards et des obstacles sur lesquels on ne pouvait tout d'abord compter font que le départ se trouve forcément reculé. L'expédition ne pourra sans doute se mettre en route qu'en 1882. En attendant, les souscriptions continuent à arriver de toute part, et en particulier des Italiens résidant à l'étranger. Dans tous les cas, dès le 9 décembre 1880, le comité central de Gênes avait décidé que le lieutenant de vaisseau Bove partirait, avec un navire baleinier, pour les mers australes et y ferait un voyage de reconnaissance et d'étude. Les frais de cette expédition préparatoire seront couverts au moyen d'un fonds spécial, de façon à laisser intact le capital destiné à l'expédition principale.

∴

Les dernières lettres du colonel Flatters ne faisaient point prévoir le triste dénouement de son expédition. Ces lettres étaient datées du 29 janvier et écrites d'un point situé par 25° 35 de latitude et 3° 30 de longitude est, près de la Sebkla d'Amadphor, bas-fond salé où se tenait autrefois un des plus importants marchés de sel du désert, et aujourd'hui abandonné. Actharen

Digitized by Google

chef des Touareg-Hoggar, dont l'entourage était fort hostile, s'était enfin décidé à braver ces influences contraires et à laisser passer l'expédition. Il avait envoyé un de ses parents au colonel pour négocier les conditions du passage sur ses domaines. La mission avait obtenu ainsi le pouvoir de traverser le Hoggar mais à la condition de ne pas s'y arrêter; on devait même fournir des guides. Nos compatriotes s'étaient en conséquence remis en route dans la direction d'Aguadès, point situé sur la latitude de Tombouctou, mais beaucoup plus à l'ouest, lorsque l'on a appris le triste sort de ces hardis pionniers, lâchement massacrés par leurs hôtes, s'il faut en croire une version sur laquelle le jour n'est pas encore fait et que cependant nous n'espérons guère voir démentir.

Un autre voyageur, M. J.-M. Schurer, a l'intention de traverser l'Afrique dans sa longueur, du nord au sud, de l'Égypte au cap de Bonne-Espérance. M. Schurer est le fils d'un riche négociant mort à Madagascar. Il a été correspondant du journal le *Standard* dans l'état-major ottoman au début de la guerre turco-russe; c'est un jeune homme de vingt-sept ans, énergique, robuste, endurci aux fatigues. Parti du Caire pour sa grande entreprise, il a pour compagnon de voyage un Français, M. L. Peyniguot, qui a longtemps séjourné en Abyssinie, dont il connaît la langue. Bonne chance à tous ces généreux pionniers de la science et de la civilisation.

Les microbes sont à la mode, on en trouve partout, on en cherche partout: le docteur Georges Thin en a cherché dans les chaussettes, et dans les chaussettes il en a trouvé; il est vrai qu'il s'agissait de chaussettes de personnes atteintes de cet horrible mal qu'on appelle poliment la *sueur fétide des pieds*. Dans une communication à la Société Royale de Londres, l'auteur a exposé l'histoire de cet aimable organisme, et ce serait, d'après M. Thin, cet organisme qui secréterait — pouah! — l'odeur spécifique que l'on sait. En voici les caractères reproduits par la *Revue médicale* :

Tel qu'on le trouve dans les bas et les chaussettes, il est arrondi et ressemble à un micrococcus. Cultivé dans l'humeur vitrée, il prend la forme d'une barque ou celle d'un corps triangulaire, et en cet état il renferme un noyau distinct entouré de protoplasma, le tout sous une forme délicate. Au bout de peu

Digitized by Google

de temps la forme en barque se segmente en plusieurs bâtonnets après avoir perdu son noyau. Ceux-ci à leur tour se divisent ou bien encore ils se développent en forme de tubes remplis de protoplasma. Dans quelques-uns de ces tubes le protoplasma se segmente en fragments, l'enveloppe se brise au niveau de ces derniers et de nouvelles bacteries sont ainsi formées. D'autres tubes d'une forme arrondie présentent des points brillants qui se multiplient jusqu'au moment où remplie de granulations, la membrane se rompt et laisse échapper ces granulations semblables à des micrococcus. L'odeur fétide des bas se retrouve dans les vers de culture jusqu'à la huitième génération.

Quant au traitement, M. Thin l'institue de la façon suivante : les bas doivent être changés deux fois par jour, pour les plonger pendant quelques heures dans une solution saturée d'acide borique. Quand ils sont secs on peut les porter de nouveau. L'acide borique détruit complètement l'odeur, mais il ne détruit pas les bacteries. Pour remédier à la mauvaise odeur des bottines, M. Thin conseille de se munir d'une douzaine de semelles en liège et de laisser tremper pendant la nuit, dans la solution d'acide borique celles qui ont servi dans le jour. Enfin les pieds eux-mêmes doivent être lavés avec la solution borique. Les malades en éprouvent, paraît-il, un soulagement immédiat..... et leurs voisins aussi, probablement.

Ne pourrait-on pas conseiller encore à ces infortunés (nous parlons des malades) l'emploi des vapeurs d'éther azoteux ? M. Peyrusson insiste beaucoup sur l'action désinfectante de ces vapeurs. Dans une communication à l'Académie des sciences, ce chimiste distingué avait déjà annoncé que l'azotite d'éthyle ou éther azoteux éthylique en vapeur communiquait à l'air les réactions de l'ozone, et qu'il était complètement inoffensif. Il concluait de ces faits que cet éther pourrait être avantageusement employé à purifier l'air des locaux habités, la théorie des décompositions chimiques qu'il éprouve indiquant qu'il devait être plus efficace que l'ozone lui-même pour détruire les impuretés qui peuvent se trouver dans l'air. Les expériences auxquelles l'auteur s'est livré depuis lors pour la démonstration de sa manière de voir semblent avoir nettement établi le bien fondé des opinions précédemment émises par lui. Ainsi, alors que des œufs frais battus et abandonnés tels quels dans un bocal se gâtaient en l'espace de quatre ou cinq jours, et répandaient,

Digitized by Google

au bout de huit ou dix, une odeur infecte, d'autres œufs, placés dans les mêmes conditions, mais avec addition dans le bocal qui les contenait d'un petit flacon ouvert contenant de l'azotite d'éthyle mélangé d'alcool, se sont conservés intacts et sans odeur pendant les cinq mois qu'a duré l'expérience. En dehors de ces expériences de laboratoire, des essais faits par des médecins de Limoges pour désinfecter des salles de malades ont donné des résultats non moins concluants. Le docteur Louis Bleynie en a fait mettre dans une chambre où l'on conservait un cadavre pendant quatre jours, et il ne s'est manifesté aucune odeur. Le même médecin s'en est aussi servi dans la chambre d'un couvent occupée par une malade atteinte de variole, et le cas est resté unique dans la communauté. Le docteur de Conveau l'a également utilisé avec succès pour prévenir et combattre l'infection dans la chambre d'un homme très gros dont on avait à conserver le cadavre pendant trois jours. Il l'a aussi employé dans une institution où deux enfants avaient la coqueluche, et non seulement ces deux cas sont restés isolés, mais il a constaté une amélioration à partir du moment où l'on a mis l'éther. En présence des résultats de ces diverses expériences, on doit conclure avec M. Peyrusson que l'éther azoteux éthylique est doué d'un pouvoir désinfectant remarquable; il a en outre l'avantage d'avoir une odeur agréable et d'être absolument inoffensif.

X.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE LOCALE

Les lecteurs de la *Revue de l'Anjou* ont appris avec peine la mort de M. Mordret, président du tribunal de Saumur.

M. Mordret était très connu et très estimé à Angers. Il avait parmi nous de nombreux amis. La collection artistique dont il était propriétaire était connue dans le monde des antiquaires et des archéologues. Nous avons dit que cette collection était mise en vente. Le conseil municipal, dans sa précédente séance, a voté un crédit de 5.000 francs pour acheter différents objets. Nous donnons ci-après le résultat de la vente.

***

Le Conseil général a tenu sa première session pour l'année 1881, sous la présidence de M. le comte de Civrac.

Nous avons remarqué les affaires suivantes :

Communication au Conseil de deux décrets annulant : 1° la délibération du Conseil général, en date du 25 août 1880, contenant un blâme à l'égard des instituteurs et de l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Segré ; 2° la délibération du Conseil en date du 25 août, relative à l'application des décrets du 29 mars sur les congrégations religieuses.

Ligne de Chalonnes à la limite du département de la Loire-Inférieure. Ouverture des études définitives.

Lignes d'Angers à Beaufort et à Baugé ; de La Possonnière à Segré ; de Saumur à Cholet et d'Angers à Candé. Le Conseil rejette la demande de concession de ces lignes faite par la Société des chemins de fer départementaux.

Le Conseil a remis à M. le Préfet la nomination du gérant de la ferme-école du Prieuré.

Le Conseil a renvoyé une demande de subvention de 500 fr. formée par la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, à l'époque où sera voté le budget rectificatif.

Digitized by Google

∴

La majorité du Conseil municipal d'Angers avait organisé un bal à la Mi-Carême au profit du bureau de bienfaisance. Une somme de 2.500 francs avait été votée à cet effet pour couvrir les premiers frais d'organisation.

Il est à croire que ce bal n'a pas eu tout le succès que ses organisateurs espéraient, car nous savons qu'à la dernière séance, le Conseil a dû voter une nouvelle somme de 1.500 fr. pour payer le solde des dépenses.

∴

Nous avons appris que l'existence de la *Société des Concerts populaires* d'Angers était assurée par un vote du Conseil municipal qui oblige le directeur futur du Théâtre à s'entendre avec le président de cette Société.

Nous aurons donc encore, l'année prochaine, une série de beaux concerts semblables à ceux que nous avons eus les années précédentes. Les progrès de l'orchestre sont incontestables ; nous avons entendu cette année les chefs-d'œuvres de tous les anciens maîtres, et nous avons pu applaudir, plus d'une fois, les chefs de la jeune école française venant conduire eux-mêmes l'exécution de leurs compositions. Un tel orchestre est une richesse de premier ordre dans une ville de province. Nous adressons nos félicitations et nos vifs remerciements à MM. Bordier, de Romain, de Foucault, Oriolle, Bellanger, etc., et à tous ceux de nos amis qui contribuent au développement de la Société des concerts populaires.

∴

Nous apprenons avec un vif plaisir que notre cher et grand artiste Lenepveu, désireux de remercier M. André Joubert de lui avoir consacré l'article si complet que nous avons publié, vient de lui donner un gage d'amitié auquel notre collaborateur a été très sensible. Il lui a fait don d'une superbe aquarelle coloriée de son tableau représentant les *Adieux de Lord Russell à sa famille* et qu'il avait peinte en 1862 avec un grand soin. Nous adressons à M. André Joubert nos sincères félicitations.

Digitized by Google

∴

Au Musée Saint-Jean sont exposés les objets récemment légués par M. de Bertou et ceux que la ville a fait acheter à la vente Mordret.

Parmi les objets légués par M. de Bertou, nous avons admiré des costumes et des armes rapportés de l'Orient. Les armes surtout sont très belles ; sur la lame d'un yatagan, se trouve l'inscription curieuse que voici : « O mon Dieu, que le possesseur de ce couteau soit, par l'effet de ta grâce, l'objet de ta faveur et puisse-t-il, dans les deux mondes être comblé d'honneurs. »

Quelques-uns des objets provenus de la collection Mordret, sont remarquables. La ville a acquis trois tryptiques dont le premier est une œuvre d'art italien délicieuse. Il date du xv^e siècle. Le panneau central représente la Vierge portant l'Enfant Jésus, lequel joue avec un chapelet. Sur le volet de droite figure un abbé, ayant au-dessus de lui ses armoiries. Sur le volet de gauche figu re un guerrier cuirassé, tenant un étendard et une épée.

Le deuxième triptyque représente un Christ nimbé montrant son côté sanglant. Sur le volet de gauche, on remarque un archevêque, crosse en main, un chapeau de cardinal à ses pieds.

Le troisième triptyque date de 1633. Le panneau central représente un Christ sur la croix, au pied de laquelle se treuve Madeleine ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean.

Nous avons encore remarqué cinq portraits de la fin du xv^e siècle et du commencement du xvi^e, parmi lesquels celui de Henri III d'Angleterre.

Nous énumérons encore : une belle ébauche du peintre David (le portrait de Cacault en costume de Jacobin); un Angevin de la fin du xviii^e siècle en costume de garde national; deux portraits en cire représentant Charlotte de Grammont, abbesse du Ronceray (1682), et Charlotte de Caumont de Lauzun, également abbesse du Ronceray (1709); trois tableaux du xvii^e siècle : l'un représente le paiement des redevances ; un autre — très curieux — représente la Vierge assise sur une chaise à dossier gothique, entourée des apôtres, qui reçoivent le Saint-Esprit sous la forme de langues de feu. Au-dessous d'eux, des religieuses agenouillées reçoivent, dans

Digitized by Google

des vases precieux, les rayons lumineux qui figurent le Saint-Esprit.

Voici maintenant une allégorie offerte par le Collège de La Flèche, en 1784, à l'évêque d'Angers (Mgr de Lory). L'évêque est représenté au centre, en berger Louis XV, la houlette à la main. A droite, la ville d'Angers, personnifiée par une femme au visage souriant, fait un aimable accueil à l'évêque, au devant duquel se précipitent des moutons. A gauche, la ville de Tarbes, également personnifiée, semble déplorer la perte de son évêque, que son troupeau, représenté par des moutons, regarde mélancoliquement s'éloigner. A l'arrière plan, on voit d'un côté la ville d'Angers, et de l'autre la ville de Tarbes.

Voici le portrait de Claude Robin (1781), curé de Saint-Pierre d'Angers; voici des miniatures, des vitraux armoriés, un beau fragment d'un Christ en terre cuite, du XVII^e siècle; voici la tête colossale à barbe d'or, qu'on attribue à David père, et qui orna autrefois la devanture de la pharmacie Belgomme, rue Baudrière.

Voici enfin la pièce la plus rare parmi toutes ces curiosités : c'est un masque d'abbesse en cuivre doré et repoussé (XIII^e siècle). Il proviendrait de l'abbaye de Fontevrault. Le masque d'abbé qui lui faisait pendant a trouvé un autre acquéreur et ne viendra pas au Musée Saint-Jean, du moins en ce moment.

Il est probable que ce masque a été découpé dans une statue tombale en cuivre. La ville en a fait l'acquisition moyennant la somme de 1,500 fr.

En attendant une étude sur le Salon de 1881, voici la liste des Angevins dont les œuvres ont été reçus.

## 1° PEINTURE

Auguste Aridas, né à Angers, élève de MM. J. Dauban et Jérôme. — Portrait de M^me E. D.

Maurice Bruneau, né à Angers, élève de M. Cabanel — Portrait de M^lle L. M.

Digitized by Google

Auguste-Charles Corbineau, né à Saumur, élève de M. Hébert. — La Prière exaucée. Portrait de M. le docteur T.

Georges Cormeray, né à Angers, élève de MM. Brunclair et Dauban. — L'Arrachage du chanvre en Anjou.

Mlle Louise-Alexandra Desbordes, née à Angers, élève de A. Stevens. — Le songe de l'eau qui sommeille. La Nuit.

Fernand Lutscher, né à Angers, élève de MM. J. Dauban et Brunclair. — Maurepart (Maine-et-Loire), fin octobre.

Alfred Quesnay de Beaurepaire, né à Saumur. — Huningue 1815.

## 2° DESSINS

*Cartons, aquarelles, vitraux, etc., etc.*

Joseph Besnard, né à Beaufort-en-Vallée, élève de M. Lubin de Tours. — Vitrail, style Louis XV. Vitrail, style fantaisie.

Charles Bruneau, né à Angers, élève ne M: Cabanel. — Fantaisie Japonaise (aquarelle). En bateau à Maison-Lafitte (aquarelle). La petite liseuse (aquarelle).

Geoffroy El-Liur, né à Angers, élève de M. Princeteau. — Promenade au bois (aquarelle).

## 3° SCULPTURE.

Zacharie Astruo, né à Angers. — Portrait de M. Édouard Manet (buste en bronze).

Bayard de la Vingtrie, Angers. — Au bain (statue plâtre).

Paul Belouin, Angers. — Tombeau d'un mobile tué à Champigny. Saint Joseph au repos (statue plâtre).

Adolphe David, né à Baugé. — Médaillon (plâtre).

Ferdinand Taluet, né à Angers. — Portrait de M. Tiersot, député (buste plâtre).

## 4° GRAVURE.

Huau-Dupuy, né à Angers. — Cloître Saint-Martin. Quai du Roi-de-Pologne, Angers.



Digitized by Google

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

**JUIFS et FRANCS-MAÇONS ou le sixième Age de l'Église.**
par C. C. de SAINT-ANDRÉ.

Ce livre fait partie d'un grand ouvrage sur l'Apocalypse, auquel l'auteur travaille depuis nombre d'années. M. DE SAINT-ANDRÉ (pseudonyme sous lequel se cache un prêtre aussi modeste que studieux et érudit), s'est décidé à le faire paraître par anticipation, à cause « des choses tout à fait actuelles » qu'il renferme, et parce que sa publication, à l'heure, « peut être très utile. » Nous ne partageons pas seulement cette opinion, mais nous l'affirmons hautement.

Interprétons la vision des sept Epitres, des sept Sceaux et Trompettes, M. DE SAINT-ANDRÉ y trouve *Sept Anges*, *Sept Périodes* par lesquelles doit passer ici-bas la Religion, l'Eglise fondée par Jésus-Christ.

*Le 1er âge* comprend les années écoulées depuis l'an 30, vie publique de N.-S., jusqu'à l'an 64; année de la 1re persécution de Néron : *c'est la période d'enfantement.*

*Le 2e âge* commence à l'an 64 et finit en 313, date de l'édit de Constantin en faveur des chrétiens : *c'est la période des persécutions.*

*Le 3e âge* va de 313 à 995, année de la mort de Théodore-le-Grand : *c'est la période des premières manifestations de l'autorité pontificale.*

*Le 4e âge* s'étend de 395 jusqu'au pontificat de Jules III, en 1503. Cet âge voit la chute du quatrième empire de Daniel (l'empire romain), et l'élévation à sa place, de l'empire spirituel de l'Eglise dans le monde entier. *C'est le règne des mille ans pendant lesquels, suivant l'Apocalypse, Satan est demeuré enchaîné au fond de l'abîme.*

*Le 5e âge* part du 16e siècle jusqu'au 18e : il est signalé par le *premier déchaînement* de Satan : *le Protestantisme.*

*Le 6e âge* a commencé avec le 18e siècle, et est présentement signalé par le *second déchaînement* de Satan : *la Franc-Maçonnerie.*

Digitized by Google

Qu'est-ce-que la Franc-Maçonnerie ? demande ici M. DE SAINT-ANDRÉ. Et il répond :

« La Franc-Maçonnerie est une association secrète très » ancienne, mère et directrice de toutes les autres sociétés » occultes de notre époque, répandue présentement dans le » monde entier, qui a pour but final la destruction de l'Eglise » et de la religion catholique, le renversement de tout l'ordre » social chrétien, et l'établissement, sur ces ruines, de la » nomination universelle du peuple Juif. »

Chose curieuse : au moment même où l'auteur publie son livre et s'y exprime ainsi, une campagne est ouverte dans toute l'Allemagne contre les Juifs. On les accuse de tout dominer, de tout diriger, de tout accaparer par leur influence, en un mot, de causer toute la misère qui sévit dans le pays. Hier encore, le prince héritier, dans le but d'entraver le mouvement, qui menace de dégénérer en violences, prenait leur défense dans un discours publié.

Chez nous, chacun sait où nous sommes, avec la Franc-Maçonnerie. Aussi le livre de M. DE SAINT-ANDRÉ sera-t-il lu avec autant d'avidité que de curiosité. Comme histoire proprement dite, il contient tous les documents essentiels ou particuliers qu'on trouve épars dans une foule d'autres ouvrages. Comme aperçu religieux et philosophique, il démasque, il avertit, il exhorte avec une admirable foi.

Voici les grandes divisions de cet ouvrage : Définition de la Franc-Maçonnerie. — Sa condamnation par l'Eglise. — Origine de la Franc-Maçonnerie. — Développements de la Maçonnerie. — Organisation de la Franc-Maçonnerie. — Moyens d'actions de la Franc-Maçonnerie. — Etat final de la Maçonnerie.

*Un beau volume in-18 jésus, de 820 pages, 4 fr.*
*— Par poste, 5 fr.*

## LE CONTEMPORAIN

Un grand journal quotidien, quelque complet qu'il soit et quelque soin qu'on apporte à sa rédaction, ne saurait suffire complètement à tous les besoins de l'activité intellectuelle de ses lecteurs. Les questions actuelles, politiques et autres dont s'occupe la presse quotidienne, comportent souvent les travaux les plus étendus, des études spéciales, approfondies et d'un caractère technique; on doit encore reconnaître que la place qu'elle peut faire aux études d'histoire et de littérature n'est pas toujours jugée suffisante par certains lecteurs.

Digitized by Google

Satisfaire à ce double besoin des esprits studieux et de l'imagination est surtout la fonction d'une Revue, et c'est celle du *Contemporain*, dont la réputation justement méritée est due à des publications variées, aussi intéressantes que solides.

Voici le sommaire de la livraison du *Contemporain* qui a parue le 1er mai ;

*Dogme et politique :* KOLB-BERNARD, sénateur. — *La Société et la Littérature :* Comte de PUYMAIGRE. — *Les Classes ouvrières et le Socialisme en Allemagne :* RENÉ LAVOLLÉE. — *La République aux Etats-Unis.* Première partie : De la société américaine : DE SAINT-ANDRÉ, contre-amiral. — *La comtesse de Liancourt :* Comte de CHAMPAGNY, de l'Académie française. — *Un Chercheur d'Or :* ETIENNE MARCEL. — *Bulletin de l'Action catholique :* CAMILLE REMONT. — *Chronique scientifique :* A. DE BART. — *Tablettes chronologiques du* Contemporain : AVRIL 1881 : A. A. — *Chronique du mois :* Y. H. — *Bulletin bibliographique.*

On le voit, les sujets traités, aussi bien que le nom des auteurs, recommandent hautement le *Contemporain* aux lecteurs sérieux.

Outre la livraison du *Contemporain* qui paraît le 1er, cette revue publie aussi, le 15 de chaque mois, un SUPPLÉMENT consacré d'une façon spéciale aux questions d'enseignements ; et, afin de donner à ses études un caractère d'autorité et un esprit de suite qui les recommandent au public catholique, on a remis la rédaction de ce Supplément au conseil de la *Société générale d'Education et d'Enseignement.*

Voici le sommaire du *Supplément* du 15 mai :

Examen du projet de loi de Jules Ferry sur l'instruction publique : Ch. JOURDAIN, membre de l'Institut. — Les Réformes introduites dans l'enseignement primaire, jugé au point de vue protestant. — Chronique de l'enseignement. — Bulletin judiciaire. — Bibliographie.

PRIX D'ABONNEMENT AU *Contemporain* sans le *Supplément : France :* Un an 25 fr. ; Six mois, 13 fr. — *Etranger :* Un an, 27 fr. ; Six mois, 14 fr.

PRIX D'ABONNEMENT AU *Contemporain* avec le *Supplément : France :* Un an, 32 fr. ; Six mois, 16 fr. — *Etranger :* Un an, 35 fr. ; Six mois, 18 fr.

*Contemporain* et son *Supplément* seront expédiés *franco*, à *titre d'essai*, à toute personne qui enverra 1 franc à l'ADMINISTRATION du CONTEMPORAIN, 17, rue Cassette, à Paris.

---

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE

Nous empruntons à la *Gazette des Tribunaux*, du 15 avril dernier, la notice que M. Emile Salle, avocat à la Cour d'appel de Paris, a publiée sur M. Batbedat, et qui avait déjà paru dans le Bulletin de l'association des anciens secrétaires de la conférence des avocats. Nos lecteurs nous sauront gré, nous l'espérons, de reproduire ces lignes délicates et émues qu'une main amie a consacrées à la mémoire de l'homme aussi bon que distingué, aussi digne d'affection que d'estime, dont la magistrature de l'Anjou pleure encore l'injuste révocation et la mort prématurée.

## M. BATBEDAT.

NOTICE LUE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 DÉCEMBRE 1880, PAR M. ÉMILE SALLE.

Léon-Alphonse Batbedat est né à Paris, le 27 octobre 1831. En 1857, il était nommé Secrétaire de la Conférence, et, en 1858, son stage terminé, il entrait dans la magistrature comme substitut du Procureur impérial à Mayenne.

Les débuts du jeune magistrat furent remarqués; il possédait déjà les qualités précieuses qui devaient grandir en lui avec les années : un esprit droit, une parole claire, facile, élégante même, toujours modérée; une conscience honnête et d'une exquise délicatesse. En 1861, il était nommé substitut à Laval; en 1863, à Angers; en 1865, il remplissait à Laval les fonctions de Procureur impérial qu'il conservait jusqu'en 1871. A cette dernière date, il était appelé en qualité d'avocat général à la Cour d'Angers. C'est là qu'un décret de révocation venait le frapper sur son siège, le 14 janvier 1880.

Digitized by Google

Cet acte du gouvernement causa une vive émotion. Il ne pouvait en être autrement. Batbedat n'avait que des amis. Ceux-là mêmes qui ne partageaient pas ses croyances, rendaient hommage à la droiture de ses convictions, à la loyauté de ses actes. On ne s'expliquait pas une semblable mesure à l'égard d'un magistrat qui, renfermé dans les devoirs de sa charge, ne s'était jamais mêlé à la lutte des partis. On parlait de sa carrière judiciaire, de son avancement correctement hiénarchique, et qui n'avait rien dû à la faveur. On disait que sa vie privée était sans reproche ; on rappelait mille traits de sa bonté qui savait aller au-devant de l'infortune ; on énumérait enfin les œuvres charitables dont il était resté le soutien après en avoir été l'initiateur. Ces sentiments unanimes de sympathie devaient changer de caractère, et se transformer en une sorte de manifestation solennelle et recueillie, dont la tribune parlementaire se fit l'écho retentissant, lorsque, quelques semaines après, la nouvelle de la mort de Batbedat se répandit.

Le coup qui l'avait frappé avait été mortel. L'avenir brisé du magistrat avait brisé l'avenir de ses jeunes enfants, la veille encore plein de promesses. Les âmes tendres sont plus atteintes et leur blessure est plus profonde, parce qu'elles souffrent de la souffrance des autres.

Ce fut comme un deuil public. La ville d'Angers lui fit de magnifiques funérailles. La Cour, le Tribunal, l'Armée représentée par tous les chefs commandant à Angers, les dignitaires de l'Église, toutes les classes de la population réunies dans une même pensée, vinrent rendre hommage à l'homme de bien, au magistrat aimé. Nous avons le droit de rappeler ces témoignages rendus à la mémoire de notre ancien confrère, car c'est à l'école de nos maîtres qu'il s'est formé, et c'est grâce à eux que la vie de Batbedat est devenue aussi un enseignement pour nous, parce qu'elle est un exemple. *(Applaudissements.)*

Émile Salle.

*Le Propriétaire-Gérant,*
G. GRASSIN.

Angers, imprimerie Germain et G. Grassin, rue Saint-Laud. — 991-81.

Digitized by Google

LIBRAIRIE GERMAIN ET G. GRASSIN

Vient de paraître :

ÉMIGRATION

ET

# CHOUANNERIE

**Mémoires du général Bernard de la FRÉGEOLIÈRE, complétés par son arrière-petit-fils**

*Un volume in-8, avec portrait.* — Prix : 8 fr.

LES ORIGINES

DE LA

# FRANCE CONTEMPORAINE

PAR

**H. TAINE, de l'Académie Française.**

## LA RÉVOLUTION

*Tome II*

La Conquête Jacobine

1 vol. in-8, 7 fr. 50

**En publication.**

# ARMORIAL GÉNÉRAL DE L'ANJOU

PAR

**M. Joseph DENAIS**

Officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes

L'ouvrage formera **2 volumes grand in-8°** et sera publié **en fascicules de 80 pages** chacun, avec de nombreuses **planches**, au prix de **3** francs le fascicule.

**Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande.**

*Le 9e Fascicule est paru.*

# REVUE BRITANNIQUE

*Sommaire de la livraison de mai 1881. — Paris, boulevard Haussmann, abonnement de province, 56 francs.*

1° La France et le Bimétallisme.
2° La presse Anglaise.
3° Benvenuto Cellini.
4° Les chants Vernogoriens.
5° Un Fils de Famille.
6° Un Halluciné.
7° Le chemin de fer du Sénégal (avec une carte.)
8° Le Salon ou l'on s'ennuie, pensées et correspondances.

Digitized by Google

# CARTE D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

AU 2.000.000me

*d'après l'atlas de St-Cyr. — Prix :* **1** *fr.* **25.**

---

## OUVRAGES NOUVEAUX :

---

### Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris

par M. WALLON, 5 vol. in-8. — Prix : **37** fr. **50.**

---

| | | |
|---|---|---|
| **Les Quatre-Vents de l'Esprit**, par Victor Hugot, 2 vol. in-8. | 15 | » |
| **Correspondances de l'abbé Galiani**, 2 vol. in-8. . . . . | 15 | » |
| **Lettres de Madame de Rémusat**, 2 vol. in-8 . . . . . | 15 | » |
| **L'Instruction publique en France pendant la Révolution**, par C. Hippeau, 1 vol. in-12 . . . . . | 4 | » |
| **Les Chiens d'arrêt**, français et anglais. — Illustrations de Bellecroix, 1 vol. grand in-8 . . . . . | 10 | » |
| **Correspondance inédite de Talleyrand et du roi Louis XVIII**, 1 vol. grand in-8 . . . . . | 9 | » |
| **Le Monde où l'on s'ennuie**, comédie de Pailleron, 1 vol. in-8 | 4 | » |
| **L'Empire des Tsars et les Russes**, par A. Leroy-Beaulieu, tome Ier, 1 vol. in-8 . . . . . | 7 | 50 |
| **Histoire d'une Parisienne**, par Octave Feuillet, 1 vol. in-12 . | 3 | 50 |
| **Pensées et Fragments** de X., Doudan, 1 vol. in-12 . . . . | 3 | 50 |
| **L'Ancêtre**, par Victor Fournel, 1 vol in-12. . . . . | 3 | 50 |
| **Madame de Dreux**, par Henry Gréville, 1 vol. in-12. . . . . | 3 | 50 |
| **Le Cheval de Course à l'Entraînement**, par le vicomte de Hédouville, 1 vol. in-8 . . . . . | 10 | » |
| **L'Irlande. — Le Canada. — Jersey**, par M. de Molinari, 1 vol. in-12 . . . . . | 3 | 50 |
| **Le Coup de Grâce**, 4me et dernière partie des *Étapes d'une Conversion*, par Paul Féval, 1 vol. in-12. . . . . | 3 | » |
| **Souvenirs de la vie intime de Henri Heine**, Recueillis par sa nièce, princesse Della-Rocca, 1 vol. in-16 . . . . . | 3 | 50 |
| **Poëtes et Artistes de l'Italie**, par Émile Montégut, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Entre deux campagnes.** — Notes d'un Marin, par Th. Aube, Officier de Marine, 1 vol. in-12 . . . . . | 3 | « |
| **Mémoires de Metternich**, 2e partie. 2 vol. in-8 . . . . . | 18 | » |
| **Lettres à M. Panizzi**, par Mérimée. 2 vol. in-8. . . . . | 15 | » |
| **L'Angleterre.** — Le pays. — Les institutions. — Les mœurs, par T.-H.-S. Escott. 2 vol. in-8. . . . . | 15 | » |
| **Souvenirs de Versailles pendant la Commune**, par Léonce Dupont. 1 vol. in-12. . . . . | 3 | 50 |
| **Souvenirs de Madame Jaubert.** 1 vol. in-12. . . . . | 3 | 50 |
| **La Légitimité devant le Catholicisme**, par G. Véran. In-8. . | 1 | » |

Digitized by Google

# REVUE

# DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

MAINE-ET-

Sixième Livraison. — Juin 1881

TOME SECOND

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
RUE SAINT-LAUD.

1881

Digitized by Google

# SOMMAIRE

1° *Les Revenants :* Alexandre Dumas. — Victor PAVIE.
2° *Les Fermes générales depuis leur institution, jusqu'à la révolution française.* — André JOUBERT..
3° *Institutions économiques.* — Ernest FALIGAN.
4° *Chronique scientifique.* — Jude DE KERNAERET.
5° *Chronique locale.* — X.
6° *Chronique bibliographique.*
7° *Notre-Dame Angevine* (27e feuille). — GRANDET.

*Prix de l'abonnement de la REVUE DE L'ANJOU*
**12** *francs par an.*

Digitized by Google

# LES REVENANTS

## I.

## Alexandre Dumas père.

Au lendemain de la première représentation de *Henri III et sa Cour*, à la Comédie française, Victor Hugo, pressenti par ses visiteurs et adeptes sur la portée de cet évènement, répondit : « Ce me semble une excellente transition, tant au point de vue de l'œuvre qu'à celui du public. Après l'échec d'*Amy Robsart*, rien de plus désirable qu'une tentative de ce genre, où le parterre, à son insu, acceptât quelque chose de ce que, d'abord, il avait si obstinément rejeté. Mesurez le terrain conquis depuis deux ans. Rappelez-vous quels orages soulevaient alors des hardiesses dans le goût de celle-ci : *Il faut avoir des pieds de chamois et des yeux de chauve-souris pour pénétrer dans ton repaire !* Voilà pourtant sur quel ton l'un des mignons du roi, la sarbacane en main, apostrophait hier soir l'astrologue ; et je vous demande si cela a fait un pli ? — La brèche est ouverte ; nous passerons ! »

Une question plus sérieuse eût été de savoir si la morale trouvait son compte dans l'exploitation, sur les planches, d'un scandale emprunté au commérage d'un chroniqueur, et si l'étrange fantaisie d'accommoder le duc de Guise au déshonneur et aux vengeances du comte de Montsoreau était compatible avec la dignité de l'art. — *Non erat hic locus*. La couleur locale avant tout ; et le souci de la jeune phalange se concentrait avec une ardeur belliqueuse sur l'accueil fait par l'auditoire aux quolibets de *Walter Scott*,



Digitized by Google

non plus dans les pages d'un roman, mais dans la langue du drame et sous le feu de la rampe.

A cette époque remonte la liaison des deux poètes. Alexandre Dumas ne tarda pas à se montrer rue Notre-Dame-des-Champs de temps à autre. C'est là que j'ai dû le connaître, mais sans réminiscence précise, sans articulation nette à cet égard. Il apparaissait fréquemment au foyer d'une dame auteur, dont le nom m'échappe, mais dont le type, inexorablement accusé par un de ces mots qui font époque, reste enfoncé dans ma mémoire comme un coin sous le marteau : un jour, Victor Hugo, fatigué d'interrogations par ses enfants sur la différence qu'il y avait entre un fantôme et un spectre, se débarrassa d'eux en tournant la définition par l'exemple : « M^me^ Dorval est un fantôme et M^me^ X. est un spectre. » L'on ne pouvait mieux opposer aux diaphanes blancheurs de l'une la sinistre maigreur de l'autre.

Ni les billets louangeurs, ni les avances récidivées, ni les invitations suppliantes à ses matinées de lecture ne purent triompher des antipathies du maître. Elle tenait un salon littéraire de second ordre où les petits poètes gazouillaient. Plus d'un a mué depuis : je me rappelle encore les sonnets d'un rimeur d'avenir que j'ai retrouvé plus tard, transfuge de sa vocation première, en robe et en rabat, enseignant le droit à mes enfants, du haut d'une chaire de la Faculté de Paris.

Dumas donc y régnait, — si toutefois l'on peut user, en parlant de lui, d'une image empruntée à la majesté du trône. Il y recrutait, avec l'irrésistible attraction de ses récits, l'entrain cordial de son langage, ses bonjours et ses accolades à tout venant, la prodigalité de ses gestes et de ses étreintes, des séïdes de son œuvre, des boutes-feu de sa popularité grandissante, des prôneurs de ses représentations à venir. C'était « mon petit, mon vieux, » de grands gestes télégraphiques à accrocher les invités dans la maison

Digitized by Google

et jusqu'aux passants dans la rue. Il agissait d'ailleurs sans grand calcul, entraîné dans cette voie de démonstrations à tous crins par l'ardeur de son sang et la spontanéité de sa nature. L'on est de sa race avant tout, et ce n'est pas pour se figer dans le moule de la civilité puérile et honnête qu'on a les cheveux crépus, les lèvres haletantes et des rayons de soleil d'Afrique dans les yeux. Il y avait de quoi se complaire dans cette température de serre chaude où le moindre contact prenait en un quart d'heure les proportions d'une vieille amitié, pour un pauvre garçon que les fringuantes allures d'Alfred de Musset déconcertaient, et que l'acier du regard de Mérimée faisait rentrer en terre.

Il me prend par instants la vanité de croire que mon héroïque contenance à la bataille d'*Hernani*, à la tête de mon escouade, me concilia plus tard et plus particulièrement sa faveur ; que de ce moment il me coucha sur son carnet en vue d'une expédition prochaine. C'est ainsi que, le jour de l'apparition de *Christine à Fontainebleau* sur la scène de l'Odéon, je courus lui offrir mes services. Je le rencontre dans la rue, exténué de démarches, et sa voix stridente voilée par des abus de larynx aux dernières répétitions de sa pièce. Il lui restait de force et de voix juste de quoi m'inviter et m'entraîner à sa table. Sa sœur y présidait ; repas substantiel, mais sans recherche ; on était loin alors du luxe de *Monte Christo*, plus loin encore du recueillement si cher à la digestion des gourmets, recueillement incompatible avec les préoccupations de la soirée. Dumas dînait d'une main et signait des billets de l'autre ; il répondait sans perdre un coup de dents au régisseur, au chef de claque, aux agents de différents grades qui venaient prendre ses ordres ou recueillir ses instructions. Le succès de *Christine* se lisait dans ses yeux et dans l'accent de circonstance avec lequel sa sœur et lui disaient : « Victor Hugo n'est qu'un lyrique. »

Je ne m'en démenai pas moins du mieux que je pus sur

Digitized by Google

mon banc du parterre, au centre de mes plus sûrs amis. *Christine* eut plein succès sous les traits de M^elle^ Georges dont le profil modelé en cire par David et suspendu au mur de ma cheminée, semble un camée antique, — avec Lockroy, le père du démagogue de nos jours, — avec Ligier qui devait plus tard, en passant par Angers, causer de ces souvenirs à notre table, — avec Noblet enfin, la troisième Noblet, étrange s'il en fut dans son rôle de création, bleue et verte au reflet de la rampe, ni spectre, ni fantôme, mais génie ou lutin, quelque chose à coup sûr d'une autre chair et d'un autre sang que les nôtres.

Quelqu'un de notre pays et de ces temps m'a raconté qu'étant de faction le lendemain au bureau du journal le *Sylphe*, qu'il rédigeait de concert avec Dovalle, Desnoyers et Vaillant, il vit s'avancer timidement vers lui, le front baissé, une jeune fille.

— Veuillez vous asseoir, Mademoiselle, et me dire à qui j'ai l'honneur de parler.

Elle s'assit, leva son voile d'une main tremblante, et entr'ouvant sur lui deux yeux de jais d'où jaillirent deux étoiles :

— Je m'appelle Pauline Noblet, monsieur, et je suis venue solliciter de la rédaction du *Sylphe* un mot de bienveillance dans son prochain article sur *Christine à Fontainebleau.*

— Vous l'aurez, mademoiselle ! C'est plaisir non moins que justice. Comptez sur moi, comptez sur nous, répondit le rédacteur troublé lui-même du trouble de sa jeune et belle cliente.

Ainsi que ses deux sœurs, qui la dévancèrent dans la gloire pour lui frayer plus tard le chemin du silence et de l'oubli, Pauline Noblet a passé par l'humiliation des années, humiliation fertile en renouvellement pour elles trois. La prière de la *Muette* avait commencé de paraître à la *Fenella* du chef d'œuvre d'Auber une prière insuffisante.

Digitized by Google

Elle se ressouvint de celle, autrement intime et profonde, qu'elle avait balbutiée au berceau. Dans cette maison de Chaillot, où leur mutuelle affection, en se repliant, se resserra, il y eut émulation de réveils et de retours. Pouvaient-elles mieux suppléer aux acclamations du parterre que par les bénédictions des pauvres, sous le voile des dames de charité de leur paroisse ! Seule, aujourd'hui, Pauline survit, enveloppée d'obscurité de toutes parts. Elle est aveugle, — si c'est ne plus voir que de voir s'allumer en son âme, aux splendeurs de la foi, un horizon plus libre et plus radieux que le nôtre.

Et moi-même, distrait de mon sujet par cette échappée dans le domaine de la Providence, ce n'est pas sans hésitation ni malaise que j'essaie d'en ressaisir le fil.

Dumas avait raison. C'est un lyrique que Hugo, mais d'un lyrisme à lui ; lui, Dumas, c'est un plagiaire dramatique, un compilateur, non sans verve, de Schiller, de Shakespeare, de Goëthe et de Caldéron.

*Christine* n'avait pas disparu de l'affiche qu'un drame d'un autre ordre, celui de 1830 éclatait. J'avais repris le chemin d'Angers avec mes compagnons de croisade romantique, changés en camarades d'insurrection. La *violation de la charte*, pour emprunter leur cri de guerre aux pharisiens de la presse et aux rhéteurs de carrefour, nous semblait un défi jeté à la liberté des deux mondes. Il nous avait manqué de mourir pour la charte, mais à la mort l'honneur avait suppléé. Nous redisions nos sorties en armes au secours de nos frères, et nos patrouilles nocturnes, étonnés du peu d'enthousiasme que nos familles en ressentaient. — Étions-nous jeunes !

Quelques semaines après l'arrivée au pays, je rentrais un matin dans la maison de mon père, rue Saint-Laud, quand j'apprends, sur les marches de la boutique, qu'un voyageur de Paris m'attend à l'hôtel du *Faisan* depuis une heure. J'y cours, monte à la chambre ; et qui trouvé-je

Digitized by Google

dans son lit, le coude sur l'oreiller, un carnet à la main? — Mon escogriffe de mulâtre.

— Ah! ah! Bonjour, mon petit. Embrassons-nous, mon vieux!

Jamais, sous l'ombre de ses moustaches, ses deux rangées de dents blanches n'avaient plus splendidement ressorti. J'étais ravi.

— Hein! n'est-ce pas que vous avez rêvé d'Alexandre Dumas cette nuit. Votre rêve est coupé.

— Non, d'honneur! C'est maintenant que je rêve. J'ai beau me frotter les yeux... Est-ce bien vous?

— Vous l'allez voir à déjeûner ce matin.

— Bravo! Habillez-vous. Je vous attends dans l'antichambre... Mais vous êtes deux, ce me semble; par où l'autre a-t-il donc passé?

En effet, deux vêtements distincts, et complets tous les deux, pendaient aux crochets de l'alcôve, l'un civil, l'autre militaire.

— Erreur, mon cher. *Bis in idem.* Sous le premier de ces deux costumes, votre hôte et ami va faire honneur à votre table, et parcourir à votre bras les merveilles de votre cité. Revêtu de l'autre, l'aide-de-camp du général Lafayette en mission extraordinaire s'en ira explorer vos campagnes vendéennes, et, le doigt sur le cœur du parti royaliste, en calculer les battements. — Ai-je dit *bis?* c'est *ter in idem* qu'il faut dire. N'oubliez pas l'enfant de Villers-Coterets, coureur de renards et de chevreuils dans les forêts de sa contrée, et très curieux de faire connaissance avec les lièvres et les perdrix de vos frontières. Montaigu, résidence amie, où je suis attendu, sera mon quartier de chasse. Décrochez-moi ce fusil double, dont le canon à rubans a été forgé sous mes yeux dans les ateliers de Saint-Étienne. Faites jouer ces ressorts. Hein! Qu'en dites-vous?

— Qu'une si belle arme réclame un affublement spécial,

Digitized by Google

et qu'à ces deux costumes il faut en ajouter un troisième. Nous le trouverons ici. Êtes-vous prêt? Partons.

Sa toilette de ville achevée, nous voilà gravissant bras dessus, bras dessous, du même pas, cette rue du Petit-Prêtre montée et descendue tour-à-tour par tant d'amis, empreinte de tant de souvenirs tristes, joyeux, de départs comme d'arrivées.

Le déjeuner de famille fut assaisonné par mon père de cette franche gaîté, pleine d'expansion et d'à-propos, dont les traditions toutes françaises contenaient et gouvernaient les vaillances de coloriste trop familières à notre héros. Dumas, du premier coup, réussit près de lui, hâbleur, soit, matamore et fanfaron, d'accord, mais sans pose, et sur un ton de bon diable à sauver sa jactance et à accréditer ses fictions. Le père, à son insçu, reportait ailleurs sa pensée, et se dédommageait, près de cet improvisateur à toute bride, de la contrainte que les formules souveraines et la personnalité monumentale de la rue Notre-Dame-des-Champs lui avaient imposée plus d'une fois.

Je ne sais où placer, dans la salle ou dans le salon... distraction étrange, comme si, rue Saint-Laud, salon et salle faisaient deux, — le récit pittoresque des journées de Juillet sur les lèvres du dramaturge. L'horreur des évènements disparaissait sous l'éclat des images, dans le mouvement du style et la richesse des décors. Lui, toujours et partout. On le voyait ici affronter la mitraille au pont d'Arcole, là faire le coup de feu à cheval et en croupe sur un des lions de l'Institut, là forcer à la tête d'un groupe d'insurgés le musée d'artillerie; il nous montrait, fonctionnant aux mains de la soldatesque populaire, des armes de toutes formes, des escopettes de tout âge, instruments de parade, chefs-d'œuvre d'ivoire et d'ébène, incrustés d'or et de rubis, dont jamais les auteurs n'eussent pressenti les destinées; des cigares allumant des mèches de fusil à rouet pour reprendre place aux lèvres des fumeurs. J'ai vu,

Digitized by Google

disait-il, au château des Tuilleries, à la salle des Maréchaux, un ouvrier, dans sa colère, se ruer sur un portrait en pied, magnifique, de Marmont, par Gérard, et, crevant la toile d'un coup de sabre, arracher la tête du traître aux cris de : *Vive la charte, à bas Raguse et Charles X.*

— Ah çà ! mais (il tira sa montre)... Deux heures ! Vous avez une rivière sous vos ponts, des prairies sur ses bords. des roseaux au bord des prairies ; et point de roseaux sans bécassines. Si le cœur vous en disait, j'essaierais sur ce gibier d'eau, pour me refaire la main, mon fusil de Saint-Étienne, et me lancerais demain avec plus de confiance sur les perdrix de Montaigu. Notre hôte d'Angers est soucieux de l'appétit de ses convives, et l'appétit s'aiguise à pareil exercice. Dix minutes, et je suis à vous.

Il partit, et revint, le fusil en bandoulière.

— Et l'accoutrement que j'oubliais !

Je le menai au bas de la rue, chez le fournisseur d'alors, brave homme d'un autre âge arraché au silence de ses habitudes provinciales par cette foudroyante invasion. Guêtres, ceinture, carnassière, il y trouva tout l'attirail de circonstance.

Nous gagnâmes, par les prairies de la rive gauche de la Maine, les marais de la Baumette, d'où les bécassines partaient, se remisaient, se relevaient, mais à de si lointaines portées que le plomb sifflait dans l'air en pure perte. Quand, plus tard, je me divertis, avec tous les lecteurs de *la Presse*, au récit de la *Chasse au Châtre*, je me demandai si notre feuilletoniste n'aurait pas emprunté à ses mésaventures de la Baumette l'idée première d'une de ses plus ébouriffantes mystifications. Mais cette fois, de guerre lasse, et au lieu de poursuivre, comme eût fait le chasseur au châtre, nos stériles tentatives jusqu'à l'embouchure de la Loire, nous revînmes sur nos pas, déçus et attristés, jusqu'au niveau de la Blancheraie.

— Quoi ! pas un coup de fusil ? A défaut de gibier il me

Digitized by Google

faut une cible. — Et tirant de son escarcelle une pièce de cinq francs : — Lancez-moi cela au troisième ciel !

La pièce à l'effigie du roi déchu vola en l'air et retomba, marquée de quatre grains de plomb sur la face.

— Et maintenant, habit bas, noyons nos soucis dans la Maine.

Je m'abstins et m'assis, préférant, du haut de la berge,

Alterius spectare laborem.

Vrai travail, en effet, mais qui ne lui coûtait guère. Il me régala du spectacle d'une désinvolture aquatique à rendre les poissons jaloux. J'admirais cette souple et robuste musculature, assez rarement alliée, — par une juste répartition dans les dons de la Providence, — avec les supériorités de l'intelligence et de la pensée. J'estimais, sur la foi de ces révélations athlétiques, qu'il n'eût pas recueilli moins d'applaudissements comme écuyer dans l'arène du cirque ou virtuose au théâtre de M^me^ Saqui, qu'il n'a soulevé d'acclamations comme auteur sur les premières scènes de Paris, de France et d'Europe.

L'appétit, au retour, était sensiblement développé. Le repas du soir fut égayé par un incident culinaire que je ne saurais omettre, si familier qu'il soit, parce que, dans l'intérêt de la vérité et de la ressemblance, il a son prix. L'on comptait pour le dessert sur un gâteau d'amande, un gâteau *faiticier*, suivant l'argot du ménage, et dont l'exécution était, je l'avoue, un peu risquée aux mains de l'intérimaire qui faisait ce jour-là l'office de servante et de cuisinière tout ensemble. Or, le susdit gâteau avait été déposé par elle sur le buffet, d'où, à l'instant voulu, il ne s'acheminait point vers la table.

— Eh bien, Renote, on vous attend !

Un geste de détresse fit comprendre au maître de la table que le gâteau était manqué. Dumas, de son côté, releva dans les yeux de mon père, où tout se reflétait, comme un reflet anxieux du geste désespéré de Renote.

Digitized by Google

— Qu'y a-t-il? et que se passe-t-il? Votre front s'est voilé, mon cher hôte.

Le cher hôte en souriant exposa le mécompte. Dumas se retourna. Renote, avec cette expansion respectueuse des servantes d'autrefois, dont telle maîtresse de nos jours ferait immédiatement justice, se mit à bégayer des excuses.

— Voyons cela, montrez et apportez, ma chère enfant. J'aime les gâteaux manqués, pour les vertus supérieures qu'ils récèlent, vertus incomprises du vulgaire, mais chères aux gourmets d'imagination comme nous.

Et Renote, encouragée beaucoup moins par le sens profond que par l'accent de cette allocution protectrice, déposa sur la table le gâteau acclamé dont il ne resta pas une miette.

Et ceci que j'oubliais: au dessert, dont le fameux plat n'était pas l'unique ressource, figurait une assiette de ces grosses noix à fruits gonflés, à pulpe adhérente et lisse, à la coquille si frêle que le doigt d'un enfant la briserait comme celle d'un œuf. Il y goûta; charmé de la beauté non moins que de la saveur de l'espèce, il en mit quelques-unes dans sa poche. — Celles-là, dit-il, je les réserve pour mon fils.

Son fils! Quel fils? Ici mon père, mon frère et moi nous nous regardâmes, et baissâmes le nez, comme s'il fût échappé à l'un de nous quelque maladresse. Y prit-il garde, je l'ignore. Il n'y en eut pas moins, chose grave en si bruyante compagnie, plusieurs secondes de silence pendant lesquelles on n'entendit que le craquement des noix. C'est alors que je me rappelai ce portrait suspendu sur le chevalet de Boulanger, — portrait d'enfant jouant au cerceau, — dont les regards lumineux, les joues brunes fouettées de rose, les cheveux d'or soulevés par des effluves électriques, avaient du premier coup éveillé au-dedans de moi d'involontaires réminiscences.

Digitized by Google

Cet enfant devait bientôt, sous le nom d'Alexandre Dumas fils, détrôner son père. Le père, à vrai dire, c'est lui, tant il a réagi en maturité et en prudence contre les juvénilités incorrigibles de l'auteur de ses jours. Nul n'a si bien et de si près côtoyé le scandale sans trop ouvertement l'affronter. Et pourtant, quand l'auteur d'*Antony*, forçant les portes du sanctuaire académique obstinément fermé pour lui, y fût entré à cheval, la dague au poing et le casque en tête, qu'eût été cette outrecuidance auprès du sans-gêne avec lequel l'exploiteur du *Demi-Monde*, prenant place au fauteuil, faisait litière autour de lui de la morale de tous les temps et des mœurs littéraires de trois siècles? En lui s'absorbe et se tempère, à la quatrième génération, ce sang d'Afrique dont les dernières effervescences, si naïvement accueillies de nous, n'eussent pu trouver grâce devant la génération actuelle.

L'heure du départ sonna avec celle des adieux; nous escortâmes le voyageur, par la rue du Petit-Prêtre, jusqu'au bureau des Messageries pour ne le lâcher que sur le marche-pied de la diligence de Nantes.

Chez Dumas s'alliait à un millier de défauts une qualité rare, le souvenir. Il y avait alors dans la prison d'Angers, attendant son départ pour le bagne, un faux-monnayeur condamné aux travaux forcés par la Cour d'assises. Le bruit s'étant immédiatement répandu qu'un personnage accrédité près de la dynastie nouvelle, en passant dans nos murs, s'était reposé sous notre toit, les défenseurs du condamné s'accrochèrent à cette planche de sauvetage. On jeta les yeux sur nous comme sur le point de départ d'une supplique à l'adresse du trône. Le commis de la maison, en notre absence, nous suppléa, non sans quelque fierté, en écrivant à Dumas pour lui confier le succès de l'affaire. L'aide-de-camp de La Fayette, qui poursuivait sur les lièvres et les perdrix de Montaigu sa mission extraordinaire dans les départements de la Vendée, ne se montra ni sourd ni

Digitized by Google

muet à notre appel. Il embrassa la cause du malheureux forçat avec autant de bonheur que de zèle ; si bien qu'à mon retour je trouvai une lettre qui m'annonçait la commutation de la peine.

J'ai parlé de l'attraction qu'avait ressentie mon père à travers des distances de toute sorte pour cet étrange commensal. Tous deux en se quittant s'étaient dit au revoir. Ici encore l'auteur des *Impressions de voyages* se ressouvint. C'est en convives que nous fûmes accueillis, mon père et moi, dans son logis de la rue Bleu, — ainsi nommée, comme il l'a si plaisamment écrit sur la foi de son domestique expédié à la recherche des renseignements dans le quartier, parce que l'entrepreneur de cette rue, M. Bleu, ne prenait jamais d'*e* à son nom.

A notre entrée, un visiteur leva le siège avec lestesse et nous abandonna la place. Nous demandâmes au maître de maison à quel nom répondait ce blond jeune homme à l'œil limpide, demi-dieu par l'ampleur et la majesté de son front, singe par la malicieuse âcreté de son sourire. — Henri Heine.

Le déjeuner, dont le menu m'échappe, ne perdit rien aux porcelaines exotiques sur lesquelles il nous fut offert avec plus de curiosité que de symétrie. Le souvenir d'Angers, abordé dès le début, fut comme un tremplin d'où la conversation s'élança vers les sommets de la Suisse et les glaciers de la Savoie. Nous-mêmes ! nous avions parcouru ces contrées sous l'impression de ses récits, parfois aussi de ses...

— Ses légendes, n'est-ce pas ? Où sont donc les amis, et si vous doutez de la véracité de ma parole, qui me croira ? *Videte legete !* Il exhibe de ses tiroirs des calepins de voyage noircis de notes au crayon, qu'il ne tenait qu'à nous de confronter avec le texte. — Mes guides de Chamouny, aussi friands du noir Paris que je l'étais de la blancheur immaculée de leurs montagnes, déjeunaient l'autre jour chez

Digitized by Google

moi. Que n'y étiez-vous? J'eusse invoqué leur témoignage dans le procès que m'intente l'incrédulité de mes lecteurs.

Puis des grandes scènes de la nature ramené par les prédilections naturelles de sa pensée aux théâtres de la Porte Saint-Martin et de l'Ambigu, il nous ouvrit sur ses drames en germe d'éblouissantes perspectives. Un drame-mystère qui avait pour titre ou du moins pour sujet *Ahasverus* fermentait alors dans sa tête. Il nous en esquissa la donnée en traits rapides avec un mouvement, un entrain, une magie d'improvisation qu'il me serait aussi difficile d'oublier que de reproduire. C'était un cadre immense où respiraient, sans se gêner, les dix-huit siècles de notre histoire; autant que je me rappelle, il prenait son héros fatal à la sortie de l'échoppe, sous le coup de la malédiction du Sauveur, il le poussait, dans l'espace et le temps, à travers les grands évènements du monde qui se poursuivaient sur sa route, et dont il projetait les reflets sur son front. Puis, les âges révolus et l'heure de l'éternité sonnée, il nous montrait ce marcheur sans trêve, ce dernier de la race humaine atteignant le terme de sa course à la lueur sinistre des étoiles qui tombent et du soleil qui s'éteint.

Deux ou trois jours après cette représentation sur table, nous nous heurtâmes, rue de Grenelle, à notre amphytrion radieux.

— Quoi donc!

— Eh bien, je sors du Ministère de l'Intérieur, où j'ai mis Thiers au pied du mur. Après une altercation des plus vives au sujet d'une de mes pièces qu'il détient arbitrairement sous le scellé, je l'ai touché de ce gant: « Monseigneur, lui ai-je dit, que Votre Excellence se le rappelle quand elle sera redevenue vulnérable et mortelle comme nous. » Il en fut de ce cette affaire imaginaire ou réelle comme du projet d'*Ahasverus*. Point de suite!

Il était ainsi fait; tout ce qu'il voyait, lisait, disait ou

Digitized by Google

entendait tournait immédiatement, par une aptitude singulière de son esprit, à l'effet théâtral. On eût prit son cerveau pour un volcan dramatique en éruption perpétuelle.

Il va sans dire que son inconstance domiciliaire était extrême. Il passait et repassait d'une rive à l'autre de la Seine, d'un rez-de-chaussée du faubourg Saint-Germain à un cinquième étage de la chaussée d'Antin. Cette inconstance se reproduisait dans la physionomie aussi mobile que fantasque de ses aménagements successifs. Je le trouvai un jour campé militairement sous une tente de coutil rayé, comme le général son père en campagne. Chez lui apparaissaient des tableaux, des émaux, des armes achetées au lendemain d'une représentation fructueuse pour disparaître au premier revers. Le *Combat d'Hassan et du Giaour*, par Eugène Delacroix, y passa. Allah! Quelle furie! L'éblouissement m'en est resté. Je vois encore l'éclair jaillir du choc de leurs épées dans un nuage de poussière comme à travers la nuit. — L'on put contempler quelque temps, au trumeau de sa cheminée, un yatagan qui avait joué entre les main d'un exécuteur des hautes œuvres de l'Algérie. C'était le paroxysme de la couleur locale. Comme il tirait la lame de son grossier étui de bois: « Le fourreau du bourreau, » murmura, de sa voix la plus grave et la plus vibrante, Fontaney, un romantique de l'arrière-ban, qui se trouvait là. Après quoi il se tut, quêtant dans nos regards les sympathiques adhésions que ce chef-d'œuvre d'assonance (c'était la mode alors) ne pouvait manquer de provoquer.

Rentré dans mes foyers pour ne plus faire à Paris que de courtes et périodiques apparitions, je perdis rapidement de vue le romancier haletant, le dramaturge inépuisable, à travers les fumées de ce *Monte-Christo* de Saint-Germain-en-Laye, théâtre de ses dissipations et de ses folies. Ce fut sans doute à la vapeur de ses fourneaux qu'il

Digitized by Google

fit un soir chauffer le train par lequel une virtuose de l'Opéra devait, à la chute du rideau, gagner la table où l'attendaient l'amphytrion et les convives. Les revers qui éclatèrent à raison des prospérités le rendirent bientôt plus invisible et plus insaisissable encore. Il fuyait. Une seule fois je me trouvai presque nez à nez avec lui, au débouché du passage de l'Opéra, sur le boulevard. Il me fit l'effet, dans la foule, d'un grand cerf traqué par une meute et cherchant les bois. Au jeune homme prolongé avait succédé l'homme bouffi déjà et grisonnant. Ses regards divergeants passèrent sur ma tête. Qu'avisait-il de loin, avec cette perspicacité originelle, développée par les vagabondages de son enfance dans les taillis de Villers-Coterets, et que les raffinements d'une civilisation exubérante n'avaient pu émousser en lui ? N'était-ce point quelqu'un de ses mille créanciers embusqué au coin d'une rue ? Comme je me disposais à pousser jusqu'au bout la reconnaissance, il fondit, en dépit de son équarure massive, et m'échappa.

C'était bien ici le cas de me rappeler les mystifications sans trêve du *Chasseur au Châtre*, et de tirer de son aventure toute la moralité qu'elle contient. — Nullement. Électrisé plutôt que refroidi par la circonstance, voici de quelle novice et naïve façon j'essayai, le lendemain, de m'y reprendre.

Je tenais de nos amis que le châtelain de *Monte-Christo*, déchu de ses grandeurs et raffalé de pied en cap, s'était discrètement replié dans une chambre de l'hôtel de Londres, rue Richelieu. Délicieuse occasion pour aller requérir de sa plume quelques lignes, vers ou prose, sur un album à cette destination. Le lendemain donc, d'heure propice, je me présente à l'hôtel :

— M. Alexandre Dumas ?

— Sorti.

— Déjà, pensai-je en moi-même. Je le croyais plus dormeur que cela. — Voici pour lui.

Digitized by Google

Je déposai l'album entre les mains du..... régisseur (avec ce dramaturge l'on se croit toujours au théâtre). J'y joignis une lettre explicative où j'avais mentionné par avance, et à tout évènement, le jour et l'heure de ma réapparition à l'hôtel.

Le lendemain, sous le coup de midi, j'arrive.

— M. Alexandre Du...

— Sorti.

— Oh ! pour le coup ! Mais qu'importe ? Il a pensé à moi, le cher absent : l'album est là !

Je le dévorais de l'œil, et d'un œil attendri, à cette même place, adossé à cette même planchette de la conciergerie où je l'avais laissé la surveille, et où, fidèle à la consigne, il était revenu m'attendre, riche d'un autographe de plus.

— Voici, monsieur.

— Merci, illustre majordome ! Vers ou prose ?

Et sans attendre la réponse à cette exorbitante question, je m'élançais en bondissant du seuil de la maison sur le trottoir, quand l'impassible personnage me rappelle.

— Et la lettre que monsieur oublie.

— Une lettre, une réponse ! Quelle conscience ! Capital, intérêt, — deux autographes pour un. Voilà qui est se relever et faire honneur à ses affaires. Messieurs les créanciers, vous n'avez rien à craindre, vous toucherez tout, et par delà !

Je lis l'adresse, et je relis : « *Monsieur Alexandre...* » Mécompte ! Cette lettre, c'était la mienne. Avait-on fait la la commission ? Avait-il négligé ou déserté l'hôtel ? Avais-je été primé par des solliciteurs d'un autre ordre, moins littéraires et plus pressants ? — Ce ne fut que bien loin dans la rue, et vieilli de dix ans, qu'en repassant mes illusions déçues, j'appréciai le bonheur insigne de serrer encore mon album sous mon bras.

Jamais, en effet, depuis sa mémorable quarantaine au salon de Victor Hugo, Place royale, où trois pages de la

Digitized by Google

maîtresse main du poète, prose, vers et dessin à la plume, l'avaient désigné à la rapacité des collectionneurs, il ne l'avait échappé si belle.

Quoi qu'il en soit, les aventures d'Alexandre Dumas débiteur occupent dans sa vie une large et magnifique place. On ne se taisait pas sur la stipulation par laquelle un de ses prêteurs se recupérait faute de mieux en couchant sous son toit, en mangeant à sa table et en se chauffant à ses chenets. Terrible vis-à-vis ! Plutôt cent fois perdre son ombre, comme Pierre Shlemill, lequel se promenait sans elle avec une si profonde mélancolie à la lueur de la lune et à la clarté du soleil, que projeter une ombre pareille à celle-là !

Que si mes petits enfants cherchent en vain le nom d'Alexandre Dumas sur l'album dont ils se disputeront les feuillets, en revanche, ils trouveront imprimé en toutes lettres sur l'une des pages de ses livres l'humble et obscur nom de leur aïeul. Dans le récit de son voyage en Vendée qui me tomba, je ne sais par quel hasard, sous la main, il se représente escaladant les rues montueuses et sinueuses, avisant les églises, relevant les pignons et auvents gothiques d'Angers en 1831, au bras de son naïf et enthousiaste cicerone. « Vit-il encore, ce brave et cher ami ? Où est-il, et qu'est-il devenu ?... »

— S'il vit encore? c'est à grand peine, tant les années se sont accumulées sur son front. — Où il est ? Là où vous le trouvâtes, où vous le retrouveriez, perdu, dépaysé, dans les nivellements et les alignements de la fière cité qui le vit naître. — Ce qu'il est devenu ? Époux, père et grand'père, énumérant, dans l'obscurité de ses vieux jours, tous les naufrages de ces gloires sombrées l'une après l'autre sous ses yeux.

Et lui qui parle, et jette aux vents, sans s'inquiéter de la réponse, cette stérile formule d'interrogation, qu'est-il devenu ? Il a grossi, blanchi, vieilli dans les prodigalités



Digitized by Google

sans bornes des trésors dont la Providence l'avait comblé. La popularité de son fils, plus sage, plus modéré et mieux avisé que lui, a marché sur la sienne, déclinante déjà, et l'a achevée. Il a disparu de la scène à l'état de trompette et de grosse caisse sur les tréteaux, dernier théâtre où sa verve aux abois put rencontrer quelque ombre de crédit. On lui doit cette justice, toutefois, que, dans un siècle où le blasphème rivalise avec la licence des mœurs, la religion de ses pères ne fut pas insultée personnellement par sa plume. Aussi, au dernier jour, le ressouvenir de son baptême lui revint-il à la pensée ; il sentit le besoin de finir comme il avait commencé. Dieu s'est-il contenté du mouvement débile et suprême de cette intelligence qui s'élevait si tard, mais très-directement vers lui ? — Dieu est si bon !

Le portrait qui me rend le mieux l'auteur d'*Henri III* est celui du beau temps de l'écrivain comme de l'artiste où Achile Deveria l'a posé indolemment sur un canapé, l'œil au plafond, les jambes allongées, le pantalon relevé jusqu'à la cheville. L'on en a donné depuis tant de mauvais où de plus en plus le front se resserrait, les joues se dilataient, les mandibules s'accusaient, et le singe prédominait sur l'homme, que ma mémoire, troublée par ces caricatures de l'obésité et de la vieillesse, s'est cramponnée avec bonheur au buste de Chapu, exposé au salon peu de temps après la mort du modèle. C'est par les veines de ce marbre, à la fois largement et délicatement traité, qu'il respire, non plus avec la turbulence d'autrefois, mais dans l'idéal d'une sereine et expansive maturité que les injures des ans ne sauraient plus atteindre.

Victor Pavie.

(Société d'Agriculture. Sciences et Arts d'Angers. — Séance de janvier 1881.)

Digitized by Google

# LES FERMES GÉNÉRALES

DEPUIS LEUR INSTITUTION

JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

---

La plupart des institutions financières du XVIIIe siècle sont généralement peu ou mal connues du public contemporain. Elles tombèrent entraînées par la chute de l'ancien régime dont elles constituaient l'un des rouages les plus essentiels. Aussi les historiens les ont-ils traitées avec autant de légèreté que de prévention, si bien qu'elles se présentent aux yeux de notre génération comme une sorte de chaos d'abus, comme une source intarissable d'exactions, comme le règne perpétuel de l'arbitraire le plus effréné et le plus impitoyable. Les financiers sont des privilégiés sans conscience et sans scrupule, des Mondors ignorants et vaniteux, des traitants vicieux et repus que la royauté tolère parce qu'ils sont les complices bénévoles de sa tyrannie insatiable. Quand on prononce le nom de la Ferme Générale on se figure une réunion d'épicuriens, de pachas, de proconsuls pressurant la nation pour satisfaire leur odieuse cupidité. On connaît l'anecdote de Voltaire invité à raconter une histoire de voleurs : « Messieurs, il était une fois un Fermier Général...., ma foi, j'ai oublié le reste. » Carra les accusera d'être « de stupides sangsues gorgées de sang sué sur le corps du peuple, et Fouquier-Tinville les appellera « des vampires. » Les critiques les plus indulgents allèguent, comme pour Madame de

Digitized by Google

Pompadour, des excuses tirées d'intelligentes prodigalités envers les gens de lettres et les artistes cherchent des circonstances atténuantes dans la magnifique édition des *Contes de la Fontaine*. Voici la légende, selon le mot de l'auteur, dont nous allons analyser l'ouvrage.

Examinons maintenant quelle est l'histoire. Règle générale, la Ferme était une réunion de très honnêtes gens, de très respectables pères de famille, d'administrateurs plus ou moins capables, plus ou moins laborieux, mais tous véritables fonctionnaires publics, étrangers aux combinaisons commerciales et qui se contentaient d'avoir une excellente place, grâce à laquelle ils étaient certains de faire fortune à la condition de la conserver assez longtemps, pour y réaliser par l'économie d'importantes épargnes. Il est vrai que parmi les Fermiers Généraux du siècle dernier quelques personnages tels que de la Popelinière, Grimod de la Reynière, Baujon, Bouret, Augeard, d'Aucour, de Pressigny, Senac et d'autres, méritèrent les reproches que leur adressèrent tous ceux qui blâmaient leurs prétentions au faste et à la noblesse. La Comédie a immortalisé le souvenir de ces types de Turcaret et de Bourgeois Gentilhomme que la chanson, la satire, la caricature, les libelles ont successivement flagellés et ridiculisés avec une verve mordante. Mais, nous le répétons, c'étaient là des exceptions rares. Nous montrerons que les Fermiers Généraux faisaient peu parler d'eux en dehors de leurs bureaux. Ils travaillaient ou venaient surveiller les employés, soit à l'hôtel des Fermes, centre de l'administration générale, situé rue de Grenelle-Saint-Honoré, soit à l'hôtel Bretonvilliers spécialement occupé par le service des entrées de Paris, soit à l'hôtel de Longueville situé place du Carrousel et affecté au service des tabacs. Ils occupaient dans la société du dix-huitième siècle une place intermédiaire entre la cour et la bourgeoisie, à peu près égale à celle de la magistrature.

Digitized by Google

Les familles de la Ferme Générale constituaient une sorte de patriarchat de la finance qui se resserrait par de fréquents mariages. La noblesse d'épée et la robe recherchaient leur alliance.

Nous avions souvent pensé que les Fermiers Généraux dont nous avons raconté naguère le supplice dans le *Correspondant* [1] furent victimes des plus infâmes calomnies et que leurs devanciers étaient également dignes du respect de l'histoire. Nous sommes heureux de pouvoir affirmer aujourd'hui que tous avaient conscience des défectuosités du système financier de l'ancienne monarchie et qu'ils s'appliquaient à les reformer par les plus louables efforts. C'est ce qui résulte de l'ouvrage de M. Adrien Delahante qui a pour titre : *Une famille de finance au* XVIIIe *siècle, Mémoires, Correspondance et Papiers de famille.* Les documents mis en lumière par l'auteur de cette importante publication et exhumés des archives de ses ancêtres nous initient à tous les rouages de cette grande administration dont ils reconstituent les principaux organes. Nous les voyons, pour ainsi dire, se mouvoir les uns après les autres; nous observons dans l'intimité les mœurs du personnel et les travaux des préposés à cette vaste direction. Le mode de perception des impôts par l'entremise de la Ferme Générale, qui nous paraît si défectueux, constituait cependant un progrès notable sur ceux dont on se servait au moyen âge. Nous espérons que le lecteur suivra avec intérêt le récit des généreuses tentatives de ces courageux financiers qui usèrent leur vie à la poursuite des réformes et n'eurent qu'une seule préoccupation, soulager les misères publiques. Loin de s'être enrichis au détriment du public, les Fermiers Généraux condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire s'étaient au contraire appauvris. Un bilan posthume

[1] Les *Fermiers Généraux sous la Terreur*, Correspondant 1879.

Digitized by Google

prouva que l'État était redevable de huit millions à cette compagnie dont notre bisaïeul maternel était l'un des membres les plus estimés. Qu'il nous soit donc permis de rendre à la mémoire de ces honnêtes gens un tardif mais sincère et pieux hommage. L'historien de la Révolution française qui a consacré tout un volume au jugement et à la mort des Girondins, s'est contenté de mentionner en six lignes indifférentes, l'effroyable hécatombe des vingt-huit membres d'une société composée de tant d'hommes recommandables par leurs services ou par leur génie. Cette administration comptait dans ses rangs des hommes vertueux comme les Frileuse, des financiers expérimentés comme les Puissant, les Parseval, les Deville, les Delahante, des savants illustres comme les Lavoisier. Elle tenait la première place dans l'organisation financière de la monarchie française. Elle avait donc droit à un jugement plus impartial et rédigé en termes moins sommaires. L'ouvrage de M. Adrien Delahante vient protester contre cette étrange répartition des responsabilités et réhabilite de glorieuses mémoires.

Nous laisserons de côté la partie purement anecdotique de ce livre qui offre un intéressant tableau des usages judiciaires, des mœurs publiques, des rivalités d'influence, des formes du langage, de la vie privée, des coutumes familières et de l'intérieur des ménages au dix-huitième siècle. Nous analyserons seulement le mécanisme compliqué de la Ferme Générale. Il y aurait matière à une piquante série d'études sur l'abbé Pierre, chanoine de Soissons en 1694, sur un Delahante, directeur des Fermes de l'apanage du duc d'Orléans (1673-1739), sur un autre Delahante, maître des eaux et forêts du duché de Valois (1714-1748), sur Jacques Delahante, Fermier Général du Puy (1717-1792), et sur Étienne-Marie Delahante, Fermier Général Adjoint (1743-1829). Les portraits de ces personnages qui composent une galerie de famille sont

Digitized by Google

peints par l'auteur, avec une rare finesse de touche. Les traits humoristiques et les pensées élevées abondent sous cette plume tour à tour élégante et facile, éloquente et chaleureuse. Ajoutons que la nomenclature détaillée des charges occupées par les membres de la famille Delahante prouve combien sous l'ancien régime les voies étaient ouvertes aux hommes de mérite.

## I

A l'origine l'impôt direct était affermé. L'impôt indirect le fut plus tard à son tour. Chez les Romains les *vectigalia* étaient administrés directement par des agents de l'Empereur (*procuratores Cæsaris*), comme au cas du vingtième des successions, ou bien ils étaient affermés à des compagnies de publicains, comme pour ce qui concernait les douanes et les péages [1], moyennant une redevance fixe, soit en argent, soit en nature. Le bail était renouvelé tous les cinq ans. Les publicains (appelés aussi *redemptores*, *conductores*, *mancipes*, *telonæ*) avaient de nombreux employés placés sous leur surveillance et même en cas de besoin, on leur adjoignait des soldats de police (*stationarii*). On retrouve la trace de ce système financier sous l'administration du roi Dagobert en l'an 633. La Charte de Montpellier signée en 1204 par Pierre d'Aragon règlementait cette mise à ferme de l'impôt. Sous Philippe-Auguste les revenus du domaine « meuble » étaient affermés par des baux dont on constate l'existence dès l'année 1202. Les bailliages inférieurs le furent sous Louis IX. Philippe le Bel afferma à des banquiers florentins les tailles et les revenus de diverses provinces. Une ordonnance royale du mois d'août 1374 sur les Aides

[1] Burmann, chap. XII, page 187, et chap. IX, pages 126 et 145.
[2] Gesta Dagoberti I, chap. XXXIII et XXXIV (D. Bouq.), II, page 588. — Mém. II, page 296.

Digitized by Google

énumère les impositions qui doivent être baillées à ferme par les élus ; un autre du mois de janvier 1383 relative aux Aides et Gabelles impose l'obligation de la mise en Ferme des Aides, à moins qu'on ne trouve pas de Fermiers. La perception se faisait comme pour les Gabelles, par l'action directe des officiers du souverain. Les Fermes ne pouvaient être baillées que pour un an. Ceux qui offraient, après la première adjudication, le tiers en sus du prix convenu, ou après la seconde le double, avaient le droit de se faire adjuger la Ferme. Le Fermier n'était autorisé qu'à prendre un nombre limité d'associés proportionné à l'importance de la Ferme. Il était astreint en 1436 à fournir caution. Les nobles, les gens d'église, les officiers du roi ou des seigneurs hauts justiciers étaient au moyen âge exclus des Fermes d'après des règlements sévères. Il fallait que les baux fussent faits par ville et par paroisse, payables de mois en mois dans les cités, et de deux mois en deux mois dans les campagnes. Le bail des Fermes fut de nouveau règlementé en 1508. Il était interdit aux élus de délivrer leurs Fermes à leurs proches parents, à leurs domestiques, à leurs greffiers ou receveurs, et de rien accepter à l'occasion de la délivrance de ces Fermes, sous couleur de pots de vin.

Lors de la tenue des États de Blois (1536-1577) le Tiers état demanda dans ses cahiers que les baux des Fermes fussent renouvelés et que tous les « partis » faits depuis vingt ans fussent revisés. Il ne voulait pas en outre que l'on admît des étrangers aux Fermes du royaume parce qu'ils n'offraient pas de garanties suffisantes. Ces réclamations furent formulées de nouveau avec une insistance toute particulière dans l'assemblée des Notables réunis à Rouen sous la présidence du roi Henri IV (1596-1597). L'habile et intègre ministre des finances Sully prit différentes mesures préventives et répressives à l'égard des Fermiers Généraux et des Sous-Fermiers. Voici les plus

Digitized by Google

importantes : obligation pour les receveurs d'envoyer à l'épargne les deniers levés en vertu des commissions extraordinaires ; obligation pour les Sous-Fermiers de rapporter leurs sous-baux et de suspendre leurs paiements entre les mains des Fermiers Généraux jusqu'au moment d'une nouvelle adjudication des fermes ; nouvelle adjudication des Fermes aux enchères publiques ; obligation pour tous les comptables de tenir des registres-journaux d'après un modèle à eux remis ; surveillance incessante pour obtenir la prompte rentrée des deniers publics, le paiement exact des sommes dues à l'État et le paiement non moins exact des sommes dues par l'État d'après l'ordre des assignations ; vérification scrupuleuse des états des recettes et des dépenses par le ministre lui-même ou au moins sous son contrôle immédiat sans se fier à la vérification faite par la Chambre des Comptes. Quant aux mesures répressives elles n'aboutirent jamais qu'à une contribution pécuniaire.

Richelieu à son tour songea plusieurs fois à réformer les abus financiers. Le produit des anciennes fermes montait en 1648 à 35 millions. Le 31 juillet une déclaration royale établit qu'à l'avenir les Fermes seraient adjugées selon les ordonnances. Le produit des principales fermes en 1661 était ainsi réparti : Gabelles de France, 14,750,000 livres ; tous les Droits sur le Sel réunis, 19,964,000 livres ; Aides, 4,520,000 livres ; Entrées de Paris, 3,620,000 livres ; Convoi de Bordeaux, 3,420,000 livres ; Cinq Grosses Fermes, 4,430,000 livres [1]. Dans le langage fiscal de l'époque on

[1] Douze provinces composaient ce qu'on appelait les *Cinq Grosses Fermes*. C'étaient l'Ile-de-France, la Normandie, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, la Brive et le Bugey, le Bourbonnais, le Poitou, l'Aunis, l'Anjou, le Maine et la Touraine. (*Dictionnaire Hist. des Institutions Mœurs et coutumes de la France*, par A. Cheruel, tome II, page 571. Paris, librairie Hachette et Cie, 1870) ; V. aussi l'*Hist. de l'Impôt en France*, par J.-J. Clamageran (depuis l'époque romaine, jusqu'à la mort de Louis XV), trois vol. publiés en 1867, 1868, 1876, librairie Guillaumin et Cie, Paris.

Digitized by Google

comprenait sous le nom de Fermes, en outre des Gabelles, des Aides et des cinq Grosses Fermes, divers Droits Particuliers à certaines provinces ou à certaines localités, tels que le Convoi de Bordeaux, la Patente du Languedoc, le Tiers sur taux de Lyon, le Monopole du tabac et la Marque de l'étain, les Droits sur les métiers, les Droits Domaniaux proprement dits, le Droit de Fret et le Revenu des ports, enfin les Revenus Casuels. L'importance de ces Fermes variait singulièrement, car les unes rapportaient à peine quelques cent mille livres et les autres plusieurs millions.

Colbert désireux de réduire le nombre des Fermes et d'absorber les petites dans les grandes, groupa en 1669, les cinq Grosses Fermes, les Gabelles de France, les Aides et Entrées, le Convoi de Bordeaux, la Patente du Languedoc et le Droit de fret sous le nom de *Fermes Unies*. En 1674 il changea de système : les Gabelles, les Aides et Entrées, les Droits des Cinq Grosses Fermes furent affermés de nouveau isolément ; mais le Convoi de Bordeaux, la Patente du Languedoc et le Droit de fret restèrent unis aux cinq Grosses Fermes. Une nouvelle adjudication générale des grandes fermes eut lieu au prix de 56,670,000 livres. De 1684 à 1694 le produit des Fermes conserva une supériorité énorme sur celui des tailles ; la moyenne fut de 65,811,100 livres. On fut obligé en 1691 de résilier les baux faits en 1687 et qui régulièrement devaient durer encore deux ans. Les Fermiers étant en perte on leur accorda une indemnité de 13,050,000 livres. Puis pour obtenir dans l'avenir des conditions plus avantageuses on réunit en une seule ferme appelée la *Ferme Générale* les Grandes Fermes des Gabelles, des Domaines, des Aides et Entrées, des Traites et Douanes. Les Postes et quelques Petites Fermes d'une importance secondaire furent seules laissées en dehors. Le prix du bail de la Ferme Générale adjugée à Pointeau pour 6 ans fut fixé à 61 millions en temps de guerre et 63 en temps de paix. Un nouveau bail fut

Digitized by Google

conclu en 1697; on en détacha pour former des Fermes à part le Contrôle des Exploits, le Domaine d'Occident et le Monopole du Tabac qui rapportait déjà 1,500,000 livres. Malgré ces retranchements le produit des Fermes Générales dépassa 58 millions. Il atteignit en 1699 presque 66 millions. Les Fermes furent en 1715 l'objet de mesures intéressantes. La circulation des bestiaux à l'intérieur et leur entrée dans le royaume furent affranchies des droits qui les entravaient : l'exportation des grains et des légumes secs fut autorisée et on ouvrit aux entreprises de tous les négociants les côtes de l'Afrique. Toutefois pour protéger les rouenneries on renouvela la défense d'introduire des toiles de l'Inde.

Un groupe de financiers dirigé par les frères Paris obtint sous le nom de Lambert en 1718 l'adjudication générale des Fermes moyennant la somme annuelle de 48 millions et demi. Cette société cherchait à battre en brèche la banque de Law et s'était organisée par actions avec un capital de cent millions. Mais l'année suivante Law enlevait les Fermes à ses concurrents. En 1720 les fermiers formèrent une association sous le nom de Ferme Générale qui comprenait primitivement quarante membres : Ce nombre s'éleva plus tard à soixante. Necker devait les ramener au chiffre primitif.

## II.

Il convient d'étudier maintenant l'organisation et le fonctionnement de la Ferme Générale, soit dans les bureaux de l'administration, soit au moyen des inspections et des travaux de vérification, ainsi que d'indiquer ce qu'on désignait sous les noms de Croupes et de Pensions. Nous parlerons ensuite des divers impôts dont le recouvrement était confié à la Ferme Générale au XVIII^e siècle et nous

Digitized by Google

raconterons la curieuse histoire du tabac râpé, cette lutte héroïque entre les débitants de la Ferme qui divisa les parlements, provoqua des émeutes, passionna les meilleurs esprits, traversa la révolution et ne fut résolue qu'en 1812. Nous analyserons les réformes proposées par Necker et suivies bientôt de la dissolution de la Ferme elle-même. Enfin après avoir rappelé le procès des Fermiers Généraux sous la Terreur nous commenterons les diverses pièces qui établissent la liquidation de leur compte et démontrent l'absolue fausseté des accusations odieuses formulées contre eux par le tribunal révolutionnaire.

Le bureau central des Fermes était établi rue de Grenelle-Saint-Honoré dans un local appelé encore aujourd'ui *Cour des Fermes* qui avait entrée et sortie sur les rues de Grenelle et du Bouloi. Les marchandises de traite entraient spécialement par la rue du Bouloi. L'hôtel avait été bâti par Ledoux, architecte du roi, sur l'emplacement d'une maison célèbre. Le comte de Soissons habita cette demeure splendide reconstruite plus tard par A. du Cerceau pour le président Séguier qui y recueillit, après la mort du cardinal de Richelieu, les membres de l'Académie française. La galerie destinée aux séances et décorée par Lebrun, la chapelle ouvrage de Vouët, de Lebrun et de Mignard, la salle des assemblées ornée de plafonds mythologiques représentant Minerve et Bellone attestaient de l'opulence et des goûts artistiques des anciens propriétaires. Sous Louis XV on éleva le grenier à sel dans la rue des Vieux-Augustins. L'Hôtel de Bretonvilliers dans l'île Saint-Louis était occupé par les bureaux des Entrées de Paris et aides du plat pays. La Ferme des tabacs fut installée en 1747 dans l'ancien hôtel de Longueville bâti par le marquis de Vieuville, surintendant des finances, puis habité par Albert de Luynes et par le duc de Chevreuse. C'est de là que Mesdames de Longueville et de

Digitized by Google

Chevreuse donnèrent le signal de la Fronde. La révolution y établit un bal public. Enfin il fut démoli en 1832 lors des agrandissements de la place du Carrousel. Un plafond où Mignard avait peint l'*Aurore* tomba dans la poussière des décombres de cette maison historique.

Les baux étaient consentis pour six ans. Chaque bail indiquait les contributions que le gouvernement voulait affermer, le chiffre de la ferme pour chaque contribution, l'époque des versements, les sommes que la compagnie avait à fournir, soit pour le rachat du matériel, soit à titre de roulement, et les rémunérations fixes que les associés seraient autorisés à prélever annuellement jusqu'à l'expiration du bail qui seule pouvait permettre l'inventaire général de la liquidation définitive de la perte ou du bénéfice. Les contributions affermées variaient souvent; cependant tous les baux du siècle ont compris les Gabelles, les Traites, les Tabacs et les Entrées dans Paris. Le chiffre de redevance dépendait des impôts affermés, des résultats du bail précédent, de l'état de paix ou de guerre. La prise du bail était quelquefois absolument fixe. Il contenait parfois une variante convenue dans le cas où la guerre serait déclarée, dans le cas où la paix serait signée. Certains baux stipulaient deux prix, le prix rigoureux c'est-à-dire celui que les fermiers devaient payer en tous cas, et le prix espéré celui au-delà duquel commençait le bénéfice, toute la marge entre les deux prix revenant au gouvernement. Dans les derniers baux on indiquait le partage des bénéfices entre l'État et la Ferme. La mise de fonds composant le prix d'avance ou capital de la société a toujours été de 1,500,000 livres par associé, ce qui pour soixante associés faisait un chiffre total de 90 millions. La Ferme Générale a représenté pour le gouvernement un produit toujours croissant de cent à soixante millions c'était la branche la plus importante de ses revenus.

Le prélèvement annuel des Fermiers Généraux compre-

Digitized by Google

nait deux éléments : D'abord une rémunération annuelle fixe de 24,000 livres pour droit de présence, plus 42,000 livres également par an pour frais de bureaux et 1,500 livres par mois pour les tournées. L'autre élément consistait dans l'intérêt de leurs fonds d'avance, payé par trimestre, et décompté de manière à augmenter le prélèvement annuel. Ce décompte se faisait sur le pied de 10 0/0 pour le premier et de 6 0/0 pour le solde. Le bail était signé du côté du roi par le contrôleur général. Le Fermier apparent était un homme de paille (généralement le valet de chambre du contrôleur général) qui donnait son nom au bail et au nom duquel se poursuivaient toutes les affaires administratives et contentieuses. Le Fermier réel était une compagnie de capitalistes qui se réunissait dans la forme pour cautionner l'adjudicataire général, dans le fond, pour tout administrer au moyen de la procuration qu'on exigeait de lui. Ces associés s'appelaient Fermiers Généraux du Roi ; leur vraie appellation légale était celle de cautions de l'adjudicataire général. Le roi nommait les cautions de l'adjudicataire et on signait ensuite un acte de société commerciale passé devant notaire dont les principales stipulations étaient la solidarité et le partage égal des apports, des charges et des bénéfices. Le Fermier apparent changeait à chaque renouvellement de bail afin que chaque bail se distinguât par un nom particulier : les cautions continuaient à cautionner l'adjudicataire nouveau. Les personnes admises par le roi a signer l'acte de société étaient d'abord soixante titulaires, entre lesquels tout se partageait par soixantièmes, et qui composaient l'universalité de la société. Certaines personnes ayant le titre d'Adjoints et nommées par le roi concouraient en outre à la signature de l'acte sur la demande des titulaires. L'Adjoint n'avait droit à aucun émolument fixe ou proportionnel. Son travail était gratuit et son seul avantage consistait dans la certitude de succéder de plein droit au

Digitized by Google

titulaire en cas de mort ou de démission. La plupart des Adjoints étaient fils ou neveux des titulaires, quelques-uns étaient admis en qualité de bailleurs de fonds. Onze sociétés se sont succédées depuis 1729, jusqu'à la révolution et chacune d'elles se liquidait à l'expiration du bail.

L'administration de la Ferme Générale se partageait entre tous les associés. Chacun occupait un ou plusieurs postes dans les trois catégories dont se composait la constitution administrative de la Société et qui s'appelaient les *Comités* chargés de décider, les *Correspondances* auxquelles revenait l'exécution, et les *Tournées* qui vérifiaient sur place. C'est le contrôleur général des finances qui fixait tous les ans les départements de *Messieurs les Fermiers Généraux*. Les principaux comités étaient le Comité des Caisses, le Comité des Grandes Gabelles, le Comité des Petites Gabelles, le Comité des Tabacs, le Comité des Traites, le Comité des Retraites, le Comité du personnel, le Comité du contentieux. Chaque Comité comprenait un président, un vice-président, six membres au moins et vingt au plus. Tous étaient désignés par le ministre. Les Comités se réunissaient dans des assemblées périodiques fixées d'avance ou convoquées spécialement par le président. Ils remplissaient les fonctions exercées aujourd'hui par le conseil d'administration. Les Correspondances répondaient à ce que nous appelons la direction et chaque correspondant était maître absolu dans son département. Les Fermiers Généraux qui faisaient les tournées de province étaient nommés les *Tourneurs*.

Les assemblées de bureaux se tenaient tous les jours, excepté le samedi. Sous les ordres de la Ferme Générale se rangeaient les directeurs, les chefs, les sous-chefs de bureaux et employés de Paris, le nombreux personnel nécessité par le service des provinces, les directeurs, les inspecteurs, les contrôleurs, les receveurs, les employés de tout grade, enfin les brigades composant le service

Digitized by Google

actif, véritable armée de la société. Le peuple haïssait particulièrement les *gabelous* ainsi désignés d'après le nom du plus impopulaire des impôts. Ce mécanisme administratif de la Ferme Générale remplissait assez ingénieusement le but que la royauté s'était proposé pour garantir le pouvoir contre les empiétements d'une corporation puissante; mais, au point de vue purement administratif, il renfermait de nombreuses et importantes défectuosités. Ajoutons que les fonctionnaires subalternes de la Ferme Générale jouissaient de certaines immunités. Ils étaient assujettis seulement à une légère captation et exempts de tutelle, curatelle, collecte, logement des gens de guerre, guet et garde. Ils pouvaient porter l'épée et autres armes. Les directeurs provinciaux qui avaient la surveillance de ces employés dépendaient de la direction générale composée de quatorze directeurs généraux, de neuf directeurs des comptes, d'un receveur général, enfin d'un liquidateur général. C'est au-dessus de ce personnel que se plaçaient les Fermiers Généraux constitués en bureaux correspondant aux directions générales ou des comptes. Un d'entre eux, chargé de la feuille des emplois, travaillait avec le contrôleur général. Quand les *Tourneurs* voyageaient pour inspecter les brigades et les bureaux ils étaient suivis d'une escorte de cavaliers chargés de leur faire cortège et de veiller à la sécurité du parcours.

Les bénéfices des Fermiers Généraux étaient singulièrement atténués par les Pensions et les Croupes. Les pensions consistaient en des sommes fixes et annuelles, assignées par le roi sur les places des Fermiers Généraux au profit de diverses personnes. Les Croupes étaient des parts d'association et des parts de commandite dans les places de certains Fermiers, places très naturelles et très légitimes quand elles étaient librement consenties par eux, très onéreuses quand elles étaient imposées par le roi. Les Pensions et les Croupes étaient toujours restées

Digitized by Google

secrètes jusqu'au jour où l'abbé Terray révéla les conditions du bail qui devait succéder à celui de Julien Alaterre, c'est-à-dire jusqu'en 1773. Mais à cette époque le mystère fut dévoilé par l'infidélité d'un commis et cette découverte causa un scandale retentissant. La liste des Fermiers Généraux du bail de 1774 comprenant les noms des croupiers et des pensionnaires est imprimée dans le pamphlet intitulé : *Mémoires de l'abbé Terray*. Elle a été reproduite dans l'appendice de l'ouvrage de MM. Pierre Clément et Alfred Lemoine intitulé : *M. de Silhouette, Bouret et les derniers Fermiers Généraux.*

Les Impôts dont le recouvrement était confié à la Ferme Générale ont changé souvent. Cependant les quatre branches du revenu royal, le Tabac, les Entrées dans Paris, les cinq Grosses Fermes et les Traites, les Gabelles ont toujours fait le fond de son administration. Le revenu du Tabac était basé, comme aujourd'hui, sur le monopole de la fabrication et de la vente de cette denrée, à des prix supérieurs au prix de revient et dont l'excédent constituait l'impôt. La Ferme Générale avait dans ses attributions l'achat du Tabac et la direction des Fabriques, la poursuite de la Contrebande et la vente par l'intermédiaire d'entreposeurs et débitants, le tout à ses risques et périls, moyennant une redevance annuelle fixée par le bail. Les Entrées dans Paris constituaient ce qu'on appelle aujourd'hui l'administration de l'Octroi. Les Traites se composaient de droits divers perçus à la frontière sur les marchandises importées ou exportées à l'intérieur du royaume et sur les marchandises en circulation d'une province à l'autre. Au commencement du XVIII^e siècle, la perception des Traites assignées à la Ferme comprenait, outre le service général, les droits locaux au nombre de quinze connus sous les noms suivants : le Tarif de 1667 à l'entrée et à la sortie de la Flandre, du Cambrésis et du Hainaut ; la Douane de Lyon ; la Douane de Valence ; le Denier Saint-André ;



Digitized by Google

le Poids et Casse, Table de mer, Vingtain de Carême. Deux pour cent d'Arles, Liard du Baron, Drogueries et Epiceries, et Écu par quintal d'alun perçu dans le port de Marseille; la Foraine et Domaniale de Provence; la Patente du Languedoc; l'Entrée et Sortie du Roussillon; la Fontaine d'Arzac; la Coutume de Bayonne; le Convoy, Comptablie, Courtage de Bordeaux et autres droits y joints; la Traite de Charente; la Prévôté de Nantes; les Ports, Havres et Brieux de Bretagne; les Entrées et Sorties en Lorraine, dans les Trois-Évêchés, la Franche-Comté et l'Alsace.

Le Régime des Traites et la règlementation en fait de commerce et d'industrie accumulaient les haines contre la royauté et la Ferme Générale. Toutefois ce qui mettait le comble à l'impopularité de cette seconde institution c'était le Régime des Gabelles principal objet de son administration tant par l'élévation du prix de ferme que par la complication de la perception. On appelait Gabelles le monopole réservé à l'État de la vente du sel à des prix supérieurs au prix de revient et qui constituaient cet impôt. Comme tous les impôts sur un objet dont la consommation est de première nécessité, la Gabelle excitait l'animadversion publique. C'était en outre dans certaines localités une sorte de capitation. Car non seulement le contribuable devait payer le sel un prix supérieur à sa valeur, mais il était obligé d'en consommer à ce prix une quantité annuelle dont le minimum était fixé pour chaque individu. La perception de cet impôt était très vexatoire et ce qu'il y avait de plus regrettable c'est qu'il ne pesait ni sur toutes les provinces de France, ni sur tous les individus. Le sel se vendant à vil prix dans une région et très cher dans une autre, au prix marchand chez un individu, au prix d'impôt chez un autre, il en résultait une contrebande facile et fructueuse qui nécessitait une répression sévère. Les provinces formaient quatre grandes divisions, celles soumises

Digitized by Google

au Régime des Grandes Gabelles, celles soumises au Régime des Petites Gabelles, celles soumises au Régime des Gabelles Locales et celles qui étaient escomptées et rédimées. La contrebande et le faux saunage étaient punis du fouet, du carcan, de l'amende, de la confiscation, des galères, de la peine de mort, en vertu du titre 17 de l'Ordonnance de 1680. La juridiction spéciale en cette matière appartenait aux Officiers de Gabelles et les Brigades de la Ferme Générale leur prêtaient un utile concours. La contrebande se pratiquait néanmoins sur une échelle immense et la Ferme Générale, dépourvue d'armes suffisantes pour la combattre efficacement, en était réduite à recourir aux excès de pénalité qui soulevaient contre elle des animosités terribles. Pour récolter cette impopularité, dit l'écrivain auquel nous empruntons ces détails, les Fermiers Généraux n'avaient pas besoin de déployer un zèle immodéré ; il leur suffisait d'accomplir simplement et *routinièrement* leur devoir.

L'*Histoire du Tabac râpé* forme, comme nous l'avons déjà dit, l'un des chapitres les plus instructifs et des plus nouveaux du remarquable ouvrage que nous essayons de résumer pour nos lecteurs. Le Tabac n'a été connu en Europe que vers la fin du seizième siècle. Son introduction fut soumise en 1629 à un droit de 30 sols par livre. Lors des premiers essais d'affermage, on trouva un fermier qui donna en 1674 cinq cent mille livres; mais il ne fit pas ses affaires et on dut revenir à la liberté du commerce. Puis la Compagnie des Indes, après une tentative infructueuse et par suite abandonnée, reprit et continua un bail de neuf ans de 1721 à 1730 au prix de 3 millions par an. Enfin la vente exclusive du Tabac fut affermée à la Ferme Générale en 1730 par une convention additionnelle passée avec la Société du bail de Carlier et fit partie ensuite de tous les baux qui se succédèrent pendant le XVIII^e siècle. Le produit dépassait en 1758 la somme de 34 millions; l'année

Digitized by Google

suivante il tomba brusquement à 26 millions et ce chiffre désastreux se maintint pendant dix ans.

M. J. Delahante, nommé président du Tabac, voulut connaître les causes de ce mystère. Il commença par rétablir en 1768, avec une échelle nouvelle, les taxations des entreposeurs espérant avoir trouvé un moyen de ramener l'équilibre. Il se livra ensuite à un travail opiniâtre de quatre années pour élucider cette question compliquée, fouilla les archives de la Ferme Générale et de la Compagnie des Indes, et étudia l'histoire de la régie depuis l'établissement du monopole. Il découvrit que la fraude existait dès l'origine et que le Râpage exécuté par les débitants qui avaient reçu le Tabac en carottes était la principale cause du mal. Il fallait le supprimer et comme il n'était plus possible de vendre au public le Tabac tout Râpé il était indispensable de le faire râper dans les manufactures de la Ferme Générale, comme M. J. Delahante l'explique dans un volumineux mémoire qu'il présenta en 1772 au Comité spécial pour l'amélioration de la régie du Tabac dans le royaume. La discussion s'engagea rapidement entre l'auteur du rapport et ses adversaires. La cause fut portée devant l'assemblée des membres du comité des caisses le 29 juillet suivant et la question fut débattue pendant six mois. Il serait trop long de suivre les phases successives par lesquelles passa cette intéressante question et nous renvoyons le lecteur au quatrième chapitre du quatrième livre du tome premier de l'ouvrage de M. Adrien Delahante. On y lira le récit attachant des controverses acharnées, des essais tentés sur divers points du territoire dans plusieurs manufactures en faveur du système préconisé par le courageux réformateur, de l'intervention du ministère, des séances du comité de la Ferme Générale où les champions s'escrimaient avec une ardeur infatigable les uns contre les autres, des révoltes populaires à Grenoble, à Rennes et ailleurs qui nécessitèrent l'intervention des Parlements, de l'opposition soulevée devant

Digitized by Google

les cours par les ennemis des mesures nouvelles et des conflits entre les différents pouvoirs de l'État qui formulèrent sur la même question les avis les plus contradictoires de 1770 à 1787. Vingt ans après la mort de M. J. Delahante le rêve de toute sa vie fut enfin réalisé, sans qu'il eût pu assister au triomphe de son idée.

## III.

Turgot après avoir songé à changer le mode de perception des impôts par l'entremise de la Ferme Générale se contenta d'opérer des modifications partielles. Il suivit avec soin la partie contentieuse et prescrivit d'employer plus de douceur dans le recouvrement. Il fut remplacé par M. de Clugny qui, selon un écrivain contemporain, n'eut le temps ni de faire le mal, ni d'essayer le bien. Necker appelé à son tour aux affaires exécuta les réformes préparées par Turgot. Il réduisit en 1780 les Fermiers Généraux de soixante à quarante et supprima les Adjoints qui obtinrent en compensation la plupart des places dans la Régie et les Domaines. Il divisa l'administration financière en trois compagnies : Ferme Générale, Régie, Domaines, en attribuant à chacune les perceptions du même genre, ce qui réduisait les frais devenus trop considérables. La Régie, chargée des droits sur les boissons, et distraite de la Ferme Générale fut confiée à vingt-cinq Régisseurs Généraux et l'Administration des Domaines à vingt-cinq autres administrateurs. La Ferme Générale eut dans ses attributions les droits d'importation et d'exportation des marchandises étrangères et nationales et les privilèges exclusifs qu'il fallait défendre tant aux frontières du royaume qu'aux barrières de la capitale et sur les limites des provinces étrangères ou réputées telles, comme le stipulait le bail de Nicolas Salzard, arrêt du 9 janvier 1780.

Digitized by Google

Les Croupes et les Pensions disparurent également. Necker n'admettait les Fermiers Généraux au partage des bénéfices qu'après les trois premiers millions et réduisait leur traitement. Les titulaires maintenus reçurent pour les 1,200,000 livres de fonds d'avances fournis par chacun d'eux un intérêt de 5 0/0, plus 2 0/00 de dividende. Il leur était fait remise du droit d'amortissement du dixième établi par l'arrêt de 1764. Leurs émoluments fixes s'élevaient à 30,000 livres, et 3,000 livres par place et par an leur furent attribuées à titre d'étrennes et de frais de régie.

Sous l'administration de d'Ormesson la Ferme Générale fut l'objet de nouvelles mesures non moins graves et on s'occupa de la convertir en régie intéressée, comme le prouve un arrêt du conseil du 24 octobre 1783. Cette modification devait avoir lieu à partir du 1er janvier 1784. Les Fermiers restaient du reste chargés de la direction nouvelle et l'arrêt rendait justice à leur zèle ainsi qu'à leur probité. Toutefois la durée de leur gestion était réduite à trois ans et sous le titre de Directeurs Généraux ils ne devenaient plus que de simples régisseurs. Les Fermiers Généraux justement froissés de cette décision injuste qui supprimait l'institution dont ils étaient les représentants se transportèrent à Fontainebleau et soumirent leurs représentations à Louis XVI. Le roi écouta favorablement leur requête et d'Ormesson dut renoncer à son portefeuille. Sous son successeur M. de Calonne la ville de Paris, sur la demande des Fermiers Généraux, fut enclose de murs et on établit les bureaux, dont la construction provoqua le mécontentement populaire. Les Fermiers adjudicataires du nouveau bail en 1786 furent presque tous les mêmes pour le bail de Salzard et cette fois J.-B. Mager fut leur prête-nom. Il fut décidé que le nombre des Fermiers Généraux serait porté à quarante-quatre. Ce fut le dernier bail conclu sous la monarchie.

La suppression des Gabelles entraîna celle de la Ferme

Digitized by Google

Générale le 27 mars 1789 et la dissolution fut prononcée vers la fin de 1790. On apposa les scellés sur les caisses et les bureaux : puis on les leva après avoir terminé la vérification des journaux. Les débets furent portés à la trésorerie nationale ainsi que les fonds en caisse. Une commission composée d'anciens Fermiers Généraux, MM. de Saint-Amand, de Laâge, Delahante, Puissant, Couturier et Brac de la Perrière fut chargée de statuer au mois d'août 1791 sur le remboursement à l'adjudicataire du prix de son matériel d'exploitation et de présenter le travail d'achèvement des comptes avant le 11 janvier 1793. Ils percevaient 1,000 livres par mois d'honoraires payables jusqu'au mois de décembre 1792. Une autre loi du 22 du même mois enjoignit aux Fermiers Généraux de ne faire aucune dépense ni recette et de ne donner suite à aucune affaire. La révolution marchait à pas de géant. Des décrets successifs des 5 juin et 27 septembre 1793 supprimèrent les Commissions des Fermes, des Régies Générales et des Domaines et déclarèrent les membres de ces trois corps solidaires pour la reddition de leurs comptes qui durent être présentés au 1er avril au plus tard. On suspendit l'exécution des jugements contre eux et leurs créanciers durent produire également avant le 1er avril 1794 leurs réclamations au directeur général de la liquidation. Les scellés apposés de nouveau, en exécution du décret du 5 juin 1793, furent levés en présence de Montmayou, Réal et Dupin, représentants du peuple, de l'agent du trésor public et d'un commissaire de la comptabilité. Cinq commissaires furent nommés, en outre, pour réviser les comptes des Fermiers Généraux, sous la surveillance de l'autorité de deux membres de la Convention. C'étaient le sieur Gaudot, ancien receveur du Port-Saint-Paul qui avait opéré un *vuide* de 500,000 fr. dans sa caisse, Vernon, autrefois directeur de Paris pour les Gabelles et les Tabacs, dominé par l'amour de l'argent,

Digitized by Google

comme Jacquard et Mathey, chefs de bureau de l'Hôtel des Fermes, et Châteauneuf brûlant du désir de se venger de ses supérieurs, qui, prétendait-il, avaient méconnu son mérite. Les Conventionnels Jack et Dupin leur étaient adjoints.

Rappelons sommairement que le soir du 3 frimaire an II (23 novembre 1793) Bourdon de l'Oise, membre du Comité des Finances, demanda à la Convention que les Fermiers Généraux qu'il appelait des sangsues publiques fussent arrêtés et exécutés si leurs comptes n'étaient pas rendus dans un mois. Le décret du 4 frimaire portait qu'ils seraient mis en arrestation dans la même maison, que leurs papiers y seraient transportés et leurs comptes rendus dans le délai d'un mois, « faute de quoi la Convention prononcerait contre eux ce que au cas appartiendrait. » Trente-deux Fermiers Généraux furent donc incarcérés dans l'ancienne maison de Port-Royal. Ils demandèrent et obtinrent d'être transférés dans le ci-devant hôtel des Fermes, sous la garde de Dufourny, président de l'administration du département de Paris, de Dupin et de Jack, par arrêt du Comité de sûreté générale du 21 frimaire, an II. Ils y arrivèrent dans la matinée du 25 décembre 1793 et se mirent au travail. Ils s'occupaient avec une sorte de confiance ingénue, dont les honnêtes gens ne se corrigent jamais, à opposer des calculs exacts aux absurdes imputations de leurs adversaires, selon la remarque de Mollien. Ces opérations de comptabilité furent achevées en trente jours et les comptes remis aux commissaires le 27 janvier 1794 ainsi que les pièces justificatives.

Mais la férocité et la cupidité des révolutionnaires n'étaient pas satisfaites. En effet le 16 floréal (4 mai 1794) Dupin déposait sur le bureau de la Convention un rapport violent et mensonger dans lequel il avait rassemblé toutes les calomnies répandues contre les Fermiers Généraux. Nous avons analysé dans notre étude sur *les Fermiers Généraux*

Digitized by Google

*sous la Terreur* cet odieux réquisitoire ainsi que le projet de décret joint au rapport qui concluait à l'envoi des accusés devant le Tribunal Révolutionnaire. La Convention s'empressa de le sanctionner et les Fermiers Généraux furent immédiatement conduits à la Conciergerie où Douet et Mercier, enfermés ailleurs, vinrent les rejoindre bientôt. Nous renvoyons également le lecteur à notre article pour le compte-rendu des séances du 18 et du 19 floréal et pour le récit de l'exécution des vingt-huit Fermiers Généraux guillotinés sur la place de la Révolution [1]. D'autres condamnations furent prononcées les 22 et 25 floréal, le 2 prairial et le 4 thermidor an II. Trente-quatre Fermiers Généraux furent condamnés à la peine de mort et à la confiscation. Plus heureux que Lavoisier et ses collègues trois Adjoints MM. Sanlot, Delaâge fils et Delahante dont la relation dramatiqne forme un des chapitres les plus émouvants du livre de M. Adrien Delahante furent mis hors des débats et réintégrés dans les maisons où ils étaient détenus parce qu'ils n'avaient personnellement retiré, selon le texte du jugement, aucun avantage des abus qui s'étaient introduits dans l'administration de la Ferme Générale. Cet heureux résultat était dû à l'intervention de Dobsen, membre du tribunal, parent et obligé des Delahante.

Après la mort de Robespierre l'abbé Morellet, l'ami de Turgot et le champion des économistes, publia en frimaire an III (novembre-décembre 1794) le *Cri des Familles* et prit en main la défense des intérêts des victimes dépouillées par la condamnation prononcée contre les Fermiers Généraux. Il était temps, on vendait déjà les propriétés confisquées. Le 4 février 1795 les créanciers

[1] Il faut citer cependant encore une fois l'inepte réponse du président Coffinhal. Lavoisier lui demandait le temps d'achever une expérience intéressante pour l'humanité. Cet odieux et stupide démagogue lui dit que « la République n'avait pas besoin de savants. » C'est ce même Coffinhal qui ne se donna même pas la peine de faire rendre ou du moins de faire signer la déclaration du Jury.

Digitized by Google

présentèrent, de leur côté, une pétition à la Convention qui la renvoya au Comité des finances. Antoine Rey, plus tard ministre des finances, avait été chargé de soutenir la demande de ces créanciers intéressés à la liquidation qui contestaient le chiffre de 130,347,262 livres auquel, selon les Réviseurs, se montaient les sommes répétées sur les Fermiers Généraux, tant condamnés que vivants, sur les troupiers et les pensionnaires. Dupin, à son tour, ému par le procès de Fouquier-Tinville auquel on avait reproché d'avoir violé les règles les plus élémentaires de la justice lors de la comparution des Fermiers Généraux devant le Tribunal révolutionnaire, fit à la Convention le 16 floréal an III (5 mai 1795) une motion d'ordre précédée d'un exposé de cette triste affaire dans lequel il rejetait lâchement l'horreur du crime sur ses collègues. Il sollicitait lui-même, comme un grand acte de justice, l'annulation de la confiscation des biens des condamnés et la levée des sequestres convertie en une simple opposition sur les immeubles jusqu'à l'apurement définitif des comptes de la Ferme Générale. Il espérait échapper ainsi aux légitimes revendications des infortunés qu'il avait privés de leurs pères ; mais ceux-ci présentèrent contre lui le 22 messidor an III (10 juillet 1795) une dénonciation à laquelle il répondit en se défendant d'avoir soustrait les sommes et les valeurs trouvées en possession des prisonniers au moment de leur condamnation, comme on l'affirmait. Génissieux revint à la charge dans la séance du 22 thermidor an III (9 août 1795) au nom des enfants et des veuves des Fermiers Généraux. Lesage d'Eure-et-Loire l'appuya et Dupin fut décrété d'arrestation. Sur la motion de Boissy et de Lanjuinais un décret rendu le 18 prairial (16 juin 1795) autorise enfin les familles spoliées à rentrer dans leurs biens. Divers arrêtés des consuls dans les années VIII et IX de la République réglèrent les droits des créanciers.

Digitized by Google

Il nous reste à prouver la fausseté de la conclusion du rapport des Réviseurs qui avaient décidé que les Fermiers Généraux des trois derniers baux devaient être forcés en recette d'une somme totale de 107,819,033 livres, en s'appuyant sur neuf chefs d'accusation ou de prétendues malversations. Voici les trois principaux griefs articulés contre les accusés. On reprochait d'abord aux Fermiers des baux de David et Salzard de s'être répartis 10 et 6 0/0 pour les intérêts de leurs *fonds d'avance*, tandis que, d'après une disposition de ces baux, ils n'avaient droit qu'à 4 0/0 pour leurs avances, et on leur réclamait 53,068,526 livres. La réponse est simple. Ce grief ne repose que sur une grossière équivoque cherchée dans le mot *avances*. « Le fonds d'avances, ou plutôt le fonds capital, le fonds d'exploitation de la Ferme se composait de 1,500 mille fr. que chaque Fermier Général devait fournir en entrant dans la Compagnie. Le prélèvement avant tout bénéfice d'un intérêt de 10 0/0 sur le premier million et de 6 0/0 sur la solde de cette mise de fonds formait la principale rémunération fixe de ces fonctionnaires. Il était non seulement stipulé dans les deux baux incriminés, comme dans tous les baux antérieurs, mais il était une des bases principales du contrat. Il est vrai qu'un autre article de ce ces baux stipulait le taux de 4 0/0 pour les avances de la Ferme. Mais, malgré l'emploi du même terme, il n'y avait aucun rapport entre le fonds d'avance des Fermiers Généraux et les avances de la Ferme. La Ferme ne payait pas ses termes aux époques déterminées par le contrat, elle versait au Trésor à mesure de ses rentrées; elle acquittait les mandats de paiement à mesure qu'ils se présentaient. Elle avait en fait ce que, dans les termes actuels de la comptabilité on appelle le compte courant du Trésor qu'elle créditait des prix de bail aux époques déterminées, qu'elle débitait à mesure de ses versements ou des paiements ordonnancés sur ses caisses. Or, comme on ne connaissait alors ni les

Digitized by Google

termes de compte courant ni ceux de débit et de crédit, et que par le fait la ferme était toujours en avance avec le Trésor on appelait ce compte, le compte d'avances, et c'étaient les intérêts de ce compte, dont le taux était fixé par les baux à 4 0/0. »

La seconde accusation consistait en ce que les Fermiers Généraux auraient toujours payé leur prix de Fermes à des époques scandaleusement postérieures aux époques fixées par les baux et on leur réclamait de ce chef pour intérêts de retard la somme de 10,136,022 fr. Elle était aussi peu fondée que la précédente. « Non seulement les Fermiers Généraux n'étaient jamais en retard pour leurs versements, mais au contraire ils étaient toujours en avance. Ils demandaient en fin d'exercice, pour la régularité de leur comptabilité, une quittance de chaque terme qui n'était remise par le Trésor qu'après examen et vérification des pièces, c'est-à-dire quelques mois, quelquefois une année, après la clôture de l'exercice et qui portait la date du jour où elle était remise. Toutes les quittances relatives aux échéances d'une année se trouvant ainsi datées du même jour, les Réviseurs concluaient que les paiements n'avaient été faits que ce jour et c'est sur cette base qu'ils établissaient leur compte d'intérêt de retard. »

Enfin on accusait les Fermiers Généraux d'avoir augmenté de 14 0/0 le poids naturel du tabac, par une addition d'eau, et on proposait de les forcer en recette d'une somme de 29,963,496 livres. Les Fermiers en introduisant 14 livres d'eau par quintal de tabac râpé auraient vendu au consommateur, par quintal de tabac 14 livres d'eau au prix d'impôt de 3 livres, 12 sols. « Et c'était le prix de ces livres d'eau, indûment vendues pendant seize ans, qui formait le montant de la restitution demandée. » Toutes les déclarations renouvelées de l'ancienne lutte entre les râpistes et les anti-râpistes figuraient dans cet inept rapport.

Digitized by Google

Lavoisier établit en dix pages, appuyées de tableaux de la fabrication, la fausseté des allégations des Réviseurs. Il démontra, chiffres en mains, que la mouillade est une opération nécessaire dans la fabrication du tabac râpé; — que cette mouillade s'est, en effet, élevée parfois jusqu'à 14 et même 18 0/0; — que ce n'est pas la quantité d'eau introduite qu'il faut considérer, parce qu'une grande partie s'avaporait pendant la fabrication, mais la quantité d'eau restant dans le tabac au moment où il était livré à la consommation; — que cette quantité n'avait pas dépassé, en moyenne, 6 livres, 8 onces 1 gros trois quarts par quintal de tabac, proportion normale et nécessaire pour satisfaire le goût du consommateur; — que, d'ailleurs, le prix de cette proportion d'eau n'entrait pas dans la caisse de la Ferme, qui délivrait gratuitement la dix-septième once, représentant exactement le poids de l'eau. Il ajoutait à ces chiffres ceux des feuilles ou parties des feuilles sacrifiées par la Ferme, afin d'assurer la bonne qualité de ses tabacs, sacrifice qui portait sur un tiers des tabacs achetés par elle. »

Répétons en terminant que l'arrêt définitif du 1er mai 1806 rendu par les Commissaires de la comptabilité donnait *quitus* aux Fermiers Généraux, cautions des baux d'Alaterre, de David, de Salzard et de Mager, et déclarait la Ferme Générale en avance d'une somme de *huit millions trente-sept mille soixante-deux livres, dix sols, « six deniers.* » L'hypothèque levée, chaque famille peut faire sa liquidation, mais les huit millions sont restés au Trésor. « Ces huit millions devaient, aux termes de la loi qui avait prononcé la dissolution de la Ferme Générale, être remboursés en rentes : mais ces rentes venant d'être réduites des deux tiers, ils ne représentaient plus que deux millions et quelques cent mille francs à répartir entre les parties prenantes. On craignait d'ailleurs que cette allocation ne fît renaître un procès déjà jugé en faveur des héritiers contre

Digitized by Google

d'anciens entrepreneurs de la Ferme. Personne ne se présenta pour toucher la modique somme qui revenait à chacun. »

« Le but principal était atteint d'ailleurs et l'honneur des Fermiers Généraux était enfin vengé. Ils avaient été guillotinés comme débiteurs envers l'État d'une somme de cent sept millions. La Cour des Comptes les déclarait, après un travail de dix ans, créanciers de huit millions. » M. Adrien Delahante a parfaitement prouvé combien l'administration de la Ferme était débonnaire; il nous la montre préoccupée de la nécessité d'améliorer le personnel de ses brigades et de l'urgence de la création d'un système de retraites. « Je ne me suis pas dissimulé, dit-il, lorsque j'ai essayé de retracer l'administration des Fermes Générales, tout ce que ce tableau devait contenir d'apparences paradoxales pour les esprits prévenus par les fausses traditions d'une histoire qui n'a jamais été étudiée. » Plus loin il ajoute, à propos de la régie des Grandes-Gabelles : « Elle n'avait qu'à appliquer des règles uniformes très familières aux employés, et cependant on voit que jusqu'à 1733, on ne s'était pas encore occupé d'améliorer le service en vue l'augmentation des produits. S'il y avait un reproche à faire aux *Sangsues du Peuple*, c'est qu'elles s'endormaient sur leurs piqures. » Les bénéfices des Fermiers Généraux ne justifiaient pas l'impopularité qui se déchaîna contre eux dans les pamphlets du temps, car ces places étaient loin de répondre à l'idée qu'on s'en faisait à cette époque et qu'on s'en fait encore aujourd'hui. Ce n'étaient ni des traitants ni des publicains, c'étaient de purs fonctionnaires, routiniers, mais profondément honnêtes et consciencieux. La lecture de leurs travaux en fournit partout la preuve : non seulement ils ne pressuraient pas le peuple, mais ils n'avaient même pas intérêt à le pressurer, car la brièveté des baux ne devait pas les encourager à développer l'augmentation des recettes. Ils auraient ainsi, pour un bénéfice présent,

Digitized by Google

risqué de compromettre les bénéfices à venir, puisque l'augmentation des recettes amenait certainement l'augmentation du prix du bail prochain, sans donner la certitude du maintien des produits. C'est l'opinion du comte Mollien qui, avant d'être ministre du Trésor de Napoléon I, avait été, sous Louis XVI, un des principaux commis du Ministère des Finances, spécialement attaché à la direction et à la surveillance de la Ferme Générale. Il a reconnu que ces financiers avaient poussé au suprême degré l'exactitude dans les comptes qu'ils se faisaient rendre et qu'ils rendaient eux-mêmes.

André Joubert.

---

Digitized by Google

# INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES

Nous croyons faire plaisir à un grand nombre de lecteurs de la *Revue de l'Anjou*, en reproduisant, le remarquable rapport présenté par notre collaborateur et ami, M. E. Faligan, sur une question qui préoccupe en ce moment, non seulement les catholiques, mais aussi les hommes d'État. Les *Institutions économiques* sont à l'ordre du jour. Elles sont appelées à un grand développement. C'est pourquoi nous n'avons rien changé au travail de M. Faligan. Nous le donnons tel qu'il a été lu au milieu des applaudissements d'une nombreuse assemblée.

---

**Rapport présenté le 2 juin 1881 au Comité du Cercle Ste-Geneviève, de Paris, par Ernest Faligan, membre de ce Comité.**

I.

Messieurs,

Fidèle à la noble et généreuse pensée qui présidait naguère à sa fondation, l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, dans sa dernière assemblée générale comme dans les précédentes, s'est occupée principalement des moyens d'asseoir sur des bases solides et de développer ce patronat chrétien qu'elle considère comme le meilleur, et peut-être l'unique moyen de rétablir la paix dans la société moderne. A ses yeux, le patron n'a pas assez fait, il n'a pas rempli tout son devoir, lorsqu'en échange du travail accompli par l'ouvrier, il lui a payé le salaire convenu. Il a de plus charge d'âmes, et il est tenu, dans la mesure du possible, d'assurer au travailleur dont toutes les forces sont employées à faire prospérer son entreprise, une somme suffisante de bien-être et d'instruction pour que cet ouvrier puisse vivre avec sa famille et s'acquitter de ses obligations religieuses et sociales. Ce devoir, l'œuvre le considère

Digitized by Google

comme si rigoureux que ses membres ont, d'un avis unanime, déclaré sur la proposition de M. De la Tour du Pin, que si les bénéfices d'une entreprise ne sont pas suffisants pour permettre de s'en acquitter, le patron doit renoncer à cette entreprise plutôt que de pas le remplir. En d'autres termes, un industriel ne doit produire que si le résultat de son travail est suffisant pour le faire vivre lui et toutes les personnes qui, à un degré quelconque, lui prêtent leur concours. Le travail de l'homme, en effet, n'est point une marchandise semblable aux autres. Il n'est point, comme les produits purement matériels, soumis à la seule loi de l'offre et de la demande; il est régi par des conditions d'ordre supérieur, par des lois divines et morales, qui priment et doivent dominer celles d'ordre économique. La grande erreur et le tort chèrement expié de la société révolutionnaire, est précisément d'avoir nié, d'avoir méconnu tout au moins cette grande vérité proclamée, mise en pratique par toutes les sociétés chrétiennes. C'est à la faire accepter par les esprits, à la rétablir dans les faits qu'ont tendu dès l'origine, et que ne cessent de tendre les efforts de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

Ce que l'Œuvre a conseillé de faire, ce qu'elle-même a tenté pour réaliser cette fin, vous le savez tout aussi bien, sinon mieux que moi, Messieurs. Qu'est le Cercle, en effet, sinon le rétablissement, dans des proportions encore restreintes, mais destinées à grandir avec le temps, de l'antique hiérarchie sociale accommodée aux besoins et aux nécessités de notre époque, mais vivifiée, comme par le passé, par le grand sentiment de la fraternité chrétienne? En rapprochant de la sorte les diverses classes, on a voulu, non pas seulement leur apprendre à se connaître, mais les familiariser avec cette pensée qu'elles ont à remplir les unes envers les autres, des devoirs moraux autant que sociaux, et les convaincre qu'à ce prix seulement on peut rencontrer la paix et la prospérité vainement poursuivies dans les régions de la violence et de l'utopie par nos sociétés révolutionnaires. On n'a point négligé d'ailleurs les moyens humains, et vous savez qu'à côté des institutions religieuses, on a créé dans le cercle diverses institutions économiques destinées, soit à venir en aide à l'ouvrier dans les moments de crise ou de maladie, soit à lui faciliter l'épargne et même, dans certaines conditions particulièrement favorables, la création d'un capital.

Mais on a bientôt senti que, pour être vraiment fécondes, ces institutions devaient revêtir des formes appropriées, dans leur ensemble, aux besoins de la société moderne, et dans leurs détails, aux exigences de chaque contrée et de chaque industrie ou profession. On a compris aussi que, pour accroître leur force d'expansion, il était nécessaire de grouper les efforts isolés et de les coordonner par les liens de l'association, sans cependant entraver en rien la libre action de l'initiative individuelle. On s'est dit en même temps que, pour pénétrer jusqu'aux



Digitized by Google

couches sociales les plus lointaines ou les plus réfractaires, il fallait faire franchir à ces institutions les limites trop restreintes du cercle, et les installer, avec le consentement et le concours des patrons, dans toutes les usines et dans tous les ateliers chrétiens. On a donc fait cette année un appel plus pressant encore que d'habitude aux industriels, aux chefs d'ateliers en communion d'idées et de sentiments avec l'Œuvre des Cercles. On les a priés de venir dire, à l'assemblée générale, ce qu'ils avaient tenté déjà dans cette voie et quels résultats ils avaient obtenus, ce qu'ils croyaient nécessaire et réalisable. Un nombre inespéré d'entre eux ont répondu à ces sollicitations et sont venus apporter à l'Œuvre, avec autant de modestie que de générosité, l'aide précieuse de leurs lumières et de leur expérience.

C'est à ce concours d'hommes, tous considérables par leur fortune, leur situation et leurs talents, et dont plusieurs comptent parmi les plus grands noms de la finance ou de l'industrie française, que l'assemblée générale de cette année doit son caractère spécial et son importance exceptionnelle. Il s'est fait, dans les séances, ou particulières ou générales, consacrées aux institutions économiques, une véritable enquête sur l'état actuel, les besoins, les aspirations de la classe industrielle et commerçante. Chacun y est venu déposer de ce qu'il avait fait ou de ce qu'on avait tenté sous ses yeux, et s'éclairer sur les points obscurs et les questions controversées dans de brèves et substantielles discussions, qui ne se sont jamais écartées du terrain pratique. Ce sont les résultats essentiels de cette enquête que je vais maintenant essayer de vous faire connaître.

## II.

Un premier point, d'une importance capitale, est sorti de l'unanimité des témoignages : c'est que l'on ne peut rien fonder de solide et de durable sur le terrain économique, si l'on ne donne pas pour assises à sa création, le sentiment religieux, si on ne la place pas sous la protection de Celui qui, seul peut, en la bénissant, la faire vivre et prospérer. En d'autres termes, l'association religieuse doit partout précéder et préparer l'association économique, parce que, seule, elle est capable de former les hommes à la pratique des vertus nécessaires pour que cette action commune soit harmonieuse et féconde. Seule, elle initie les hommes à cet esprit de dévouement et de sacrifice qui leur apprend à faire passer, quand les circonstances l'exigent, l'intérêt général avant l'intérêt particulier, et à trouver dans la satisfaction que leur inspire la prospérité commune un dédommagement à leurs privations, et même à

Digitized by Google

leurs souffrances personnelles. Seule enfin, elle développe ces sentiments d'affection fraternelle et de cordiale union, qui sont l'âme indispensable de toute corporation, qu'elle soit fondée sur des aspirations spirituelles ou sur des besoins matériels. Sur cette question primordiale l'unanimité fût aussi complète, aussi éclatante que possible. Non seulement il ne s'éleva pas une voix discordante, mais les affirmations se produisirent avec cette vivacité, cette énergie qui sont les indices irrécusables d'une conviction arrêtée et profonde. Toutes les institutions fondées en dehors du christianisme, venaient dire les uns après les autres ces grands chefs d'industrie, d'une compétence si grande dans la question, ou bien ont misérablement échoué, ou bien, lorsqu'elles ont accru le bien-être de l'ouvrier, n'ont fait qu'augmenter sa haine du patron, et par suite les forces des révolutionnaires. Partout il s'est trouvé des agents des sociétés secrètes pour tourner contre les maîtres ces bienfaits tombés de leurs mains, en persuadant à l'ouvrier que le patron se dépouillait ainsi d'une partie de ses bénéfices, non par affection véritable, mais par crainte, afin d'éviter, d'éloigner tout au moins des revendications plus radicales. — Il faut, disaient ces meneurs, que vos exploiteurs se sentent bien coupables et bien menacés pour agir d'une manière si peu conforme à leurs habitudes d'avarice et de dureté. Si vous êtes sages, vous vous ferez de leurs dons une arme pour obtenir des concessions plus considérables, et vous arriverez à leur dicter des lois, au lieu de subir tous leurs caprices. Comme l'accusation avait souvent une apparence de raison, le conseil fut trop fidèlement suivi. Ce furent parmi les populations ouvrières dotées de ces institutions par leurs chefs d'industrie qu'éclatèrent souvent les grèves les plus redoutables. — Jamais, disait un industriel, les patrons n'ont été plus détestés que depuis le moment où ils ont donné à leurs ouvriers ces marques d'une sollicitude trop visiblement intéressée. — Je dirige, ajoutait un autre, une institution qui emploie des milliers d'ouvriers, répartis sur une surface considérable, et ces ouvriers, presque tous dotés d'une certaine aisance par une administration prévoyante et généreuse, sont si réfractaires à son action morale et tellement dominés par la propagande révolutionnaire, qu'il m'est impossible de savoir quels sont, dans le nombre, les affiliés des sociétés secrètes, et de les distinguer de ceux qui conservent encore quelques sentiments de foi et d'honnêteté. Aussi, nombre de patrons, effrayés des résultats de leurs tentatives, irrités quelquefois de voir leurs bonnes intentions se tourner contre eux-mêmes, travaillent-ils maintenant par des voies détournées à paralyser l'essor de leur œuvre : les uns, les libres-penseurs et les révolutionnaires, pour la détruire complètement; les autres, les chrétiens, pour la réédifier sur la base religieuse, la seule rationnelle et pratique.

Ainsi se trouve confirmée de la façon la plus victorieuse la théorie émise par M. Léon Harmel dans son *Manuel d'une*

Digitized by Google

*corporation chrétienne*, théorie basée sur son expérience personnelle, et que, depuis plusieurs années, nous lui entendons développer avec une si grande expansion de cœur, et une éloquence si convaincue. Ainsi se trouve à jamais réfuté par l'expérience ce sophisme révolutionnaire préconisé par tous les économistes et tous les sages de notre temps : qu'il ne faut point mêler les questions religieuses aux problèmes économiques, parce qu'il s'agit de choses essentiellement différentes, n'obéissant point aux mêmes lois et ne pouvant être sans danger confondues. La pratique journalière enseigne au contraire que les questions d'ordre spirituel et d'ordre matériel sont aussi intimement unies dans la vie sociale que le sont l'âme et le corps dans la vie individuelle. Comme elles réagissent continuellement les unes sur les autres, ces questions exigent, du législateur comme du patron, une étude attentive et simultanée de leurs influences réciproques. Celui-là seul qui connaît bien ces influences et sait les maintenir dans un harmonieux équilibre, est capable d'établir et de conserver l'ordre et la tranquillité. C'est pour l'avoir compris, et parce qu'en même temps il révélait au monde le seul principe supérieur ayant cette puissance, que le christianisme apporta la paix ici-bas. C'est pour n'avoir pas voulu le reconnaître que les prétendus sages de notre temps ont livré la société à la dispute, à la discorde, et à tous les désordres engendrés par la haine et la révolution.

Il est profondément regrettable sans doute de voir tant d'intentions louables et d'efforts généreux ou ne point aboutir, ou se tourner contre ceux qui les tentent, et se traduire, en dernière analyse, par une perte sèche pour la société. Mais loin d'y voir un motif de se décourager, nous y puiserions bien plutôt des consolations et des espérances pour l'avenir. De ces tentatives misérablement avortées, il sort un grand enseignement, bien fait pour reconforter les âmes et ranimer les cœurs : c'est que la puissance vraiment maîtresse des hommes et seule capable de les conduire, n'est point l'intérêt matériel, mais la force morale engendrée par l'affection et le dévouement ; que le premier du moins ne saurait suffire s'il n'est soutenu, vivifié par la seconde. Si cher qu'ait pu coûter la démonstration de cette vérité consolante, nous ne l'aurons point payée à un trop haut prix, si nous savons en tirer profit et la mettre en pratique.

Après s'être mis d'accord sur la nécessité d'unir d'une manière indissoluble les confréries religieuses et les associations économiques, et de toujours commencer par établir les premières, afin de préparer le terrain et les éléments des secondes, on a cherché quelles étaient, parmi les institutions économiques préconisées par la science moderne, celles qui présentaient le plus de chances de succès et s'accordaient le mieux avec l'esprit général de l'œuvre. On s'est tout particulièrement occupé de deux créations du R. P. Ludovic, qui répondent parfaitement à ces deux conditions. Nous voulons parler de la Banque populaire et de l'Economat domestique.

Digitized by Google

## III.

Il n'est personne parmi vous, Messieurs, qui n'ait entendu prononcer maintes fois le nom de la Banque populaire, et qui ne connaisse, au moins d'une façon sommaire, et lesprincipes sur lesquels repose cette admirable institution, si bien en harmonie avec les exigences de la société moderne, et les besoins légitimes, impérieux auxquels elle répond. Depuis que les progrès de la science ont bouleversé toutes les conditions de la vie économique des peuples modernes, la séparation, déjà profonde, entre le capital et le prolétariat tend chaque jour à se creuser davantage. Accumulés dans des proportions inusitées, quelquefois inouïes dans les mêmes mains, les capitaux deviendraient, dans le monde économique, une force sans équilibre possible, et nécessairement tyrannique, contre laquelle les masses n'ayant pour subsister que le travail de leurs mains ne pourraient lutter, si elles ne lui trouvaient un contrepoids dans l'épargne, dans l'association et dans le crédit; trois moyens qui leur permettent d'opposer utilement la force du nombre à la puissance de la richesse. C'est à règlementer ces moyens de résistance, à leur donner toutes les facilités de naître, de se développer, et de décupler leur action en se prêtant un mutuel appui, que s'est appliqué le R. P. Ludovic dans sa banque populaire; et, disons-le tout de suite, il y a pleinement réussi.

L'ouvrier, dans l'état social actuel, a trois moyens de se procurer le capital qui lui manque. Il peut mettre de côté, sur son salaire de chaque jour, une somme qui, toute minime qu'elle soit, finit par grossir en s'accumulant, et par atteindre un chiffre respectable. Il peut augmenter cette somme dans des proportions énormes en l'unissant à l'épargne d'autres ouvriers. Il peut enfin, par son habileté professionnelle, son esprit d'ordre et de conduite, son entente des affaires, acquérir une valeur morale qui inspire confiance à des capitalistes et lui vaille le prêt des capitaux nécessaires pour établir un atelier ou pour monter une entreprise. Ces trois moyens ont d'ailleurs leurs avantages et leurs inconvénients. L'épargne, toujours minime, est lente à croître. Elle assure d'une manière certaine à l'ouvrier le capital nécessaire pour établir et marier ses enfants ou pour lui donner le pain et la dignité de sa vieillesse. Elle ne saurait lui fournir, au moment où il en a besoin, c'est-à-dire dans la jeunesse ou dans l'âge mûr, le capital nécessaire pour s'établir comme patron ou pour monter une maison de commerce. L'association est un moyen aussi rapide que puissant. Mais pour atteindre à toute sa force intensive, elle exige l'existence préalable d'un capital que l'ouvrier ne possède presque jamais. Enfin le crédit, dans le monde économique actuel, est difficile à rencontrer, et se vend presque toujours un prix excessif, surtout à l'ouvrier. Alors même que ce dernier possède toutes les qua-

Digitized by Google

lités nécessaires pour l'obtenir, il trouve peu de gens disposés à lui prêter sur ces garanties purement morales, et les personnes qui s'y décident profitent souvent de cette difficulté pour l'exploiter et le rançonner.

En combinant ces trois sources du capital dans sa Banque populaire, et en les y unissant d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, le R. P. Ludovic est parvenu à détruire leurs inconvénients sans diminuer en rien leurs avantages. Il lui a suffi pour cela de les utiliser de telle sorte qu'ils se prêtent un mutuel appui sans que leur propre efficacité ni leur sécurité soient amoindries en rien. Parmi les ouvriers, il en est qui, incapables de devenir patrons ou n'en ayant pas le goût, n'ont d'autre ambition que de se créer un capital pour leurs besoins extraordinaires ou pour leur vieillesse. Le R. P. Ludovic a fait appel à l'épargne de ceux-là pour constituer le capital nécessaire aux ouvriers ou plus intelligents, ou plus actifs, que tourmente la légitime ambition de monter une entreprise ou bien un atelier. En groupant ces épargnes par l'association, en faisant appel, au début, à la classe dirigeante, pour qu'elle parachève, par ses avances, le capital nécessaire à la Banque, il est arrivé à disposer de sommes considérables et plus que suffisantes pour aider les ouvriers vraiment dignes d'être encouragés. Il a, par une sage appréciation des services rendus, augmenté dans une proportion assez sensible les revenus du prêteur, sans imposer des charges trop onéreuses au débiteur. Afin d'éviter des compétitions d'intérêt et des brouilles qui se fussent inévitablement produites, s'il eût laissé les deux parties contractantes débattre directement le marché, il a interposé, entre elles, un comité directeur emprunté aux classes dirigeantes, lequel juge et décide en dernier ressort.

Voici, du reste, d'une façon sommaire, quelle est l'organisation de cette Banque. Comme rouage principal, elle possède un Conseil central dont les membres, pris en majorité dans la classe dirigeante, ont fourni le capital nécessaire aux premières opérations, s'abstiennent d'emprunter pour leur propre compte afin que leur impartialité ne puisse être suspectée, et décident en dernier ressort de toutes les affaires importantes. La Banque possède en outre, soit des succursales, quand elle a pris une extension suffisante, soit de simples conseils de quartier composés de petits patrons, de petits commerçants et d'ouvriers, et délibérant et agissant sous la surveillance d'un ou de plusieurs membres de la classe dirigeante. Ces conseils de quartier, quand ils sont bien compris et bien organisés, sont la partie la plus vitale de l'œuvre. Chargés de se recruter eux-mêmes, d'exercer un contrôle incessant sur les membres placés dans leur ressort immédiat, et de préparer, de décider même et d'exécuter dans une certaine mesure les différentes opérations qui leur sont proposées, il dépend d'eux, en réalité, que l'œuvre s'étende et prospère. Ils sont placés plus près de l'emprunteur; ils le connaissent mieux que le conseil central, dont le rôle est

Digitized by Google

surtout de surveiller, de conseiller et de diriger. C'est à leur activité, à leur sagacité que sont en grande partie confiés les intérêts de la Banque. C'est aussi dans leur sein que s'accomplit la partie spirituelle de l'Œuvre. Les réunissant à des époques fréquentes et fixes, les membres de la classe dirigeante qui les président ont toutes facilités soit avant, soit après la discussion des affaires, pour y donner les conseils religieux et moraux qui leur paraissent appropriés aux circonstances, ou qui ressortent des questions d'intérêt matériel à l'ordre du jour de la séance. Là se trouve même le premier de leurs devoirs, s'ils entendent bien leur mission, car le but avoué de l'œuvre est de travailler au perfectionnement spirituel de ses membres au moins autant qu'à l'accroissement de leur prospérité matérielle. Elle ne sépare point les intérêts de l'âme des besoins du corps; tous ses efforts tendent au contraire à les unir le plus étroitement possible, et à faire servir la satisfaction des premiers au développement des seconds.

On est entré, sur cette organisation, dans des détails trop minutieux pour que nous puissions les reproduire ici. Ces détails seront d'ailleurs publiés in extenso dans le compte-rendu de l'assemblée générale. Le R. P. Ludovic et M. Hervé-Bazin, professeur d'économie politique à l'Université catholique d'Angers, ont donné sur les premiers débuts de l'œuvre dans cette ville, où elle a pris naissance, sur son organisatiou et sur les principes religieux, sociaux et économiques présidant à son fonctionnement, des détails qui, dans les séances de commission comme dans les réunions générales, ont été écoutés avec le plus vif intérêt. M. Aubry dirigeait la discussion avec la haute compétence que lui donne sa longue pratique des affaires financières et des œuvres chrétiennes. Sans cesse il l'éclairait des lumières de sa profonde expérience.

Des renseignements ont été fournis, en outre, sur les tentatives faites pour implanter la banque populaire dans différentes villes, notamment à Paris où, malgré la modestie de ses débuts, elle a pris un développement rapide et certainement inespéré. On a regretté que les conseils de quartier, son rouage le plus important, au point de vue spirituel comme au point de vue matériel, ne soient pas encore organisés. On a, paraît-il, éprouvé des difficultés quand on a voulu les établir. Mais l'on s'est, sans nul doute, arrêté trop vite, et s'il nous était permis d'émettre sur ce point une opinion personnelle, nous dirions que l'on possède, dans les différents cercles de Paris, des centres naturels où leur fondation s'opérera le jour où l'on voudra s'en occuper activement. On y possède, en effet, dans les ouvriers et dans les membres des comités tous les éléments nécessaires à leur fonctionnement. Il suffirait de choisir ou de placer dans chacun de ces centres un agent comptable nommé, surveillé tout au moins par le conseil central. Les opérations de la Banque populaire s'y effectueraient sans plus de difficulté que celles de

Digitized by Google

la caisse d'épargne, et elles donneraient certainement des résultats très-supérieurs.

Enfin, M. Hervé-Bazin a, dans une réunion générale, appelé l'attention sur les avantages offerts par les banques populaires pour la transformation des cercles fermés par le bon plaisir administratif. Il a cité notamment l'exemple du Cercle de Segré, métamorphosé de la sorte après sa fermeture, et avec tant de succès, que l'institution est aujourd'hui, sous cette nouvelle forme, plus vivace et plus prospère qu'elle ne l'était sous l'ancienne.

## IV.

On s'est occupé aussi d'une façon très sérieuse des économats domestiques. Cette institution a pour but de fournir à la classe ouvrière les denrées ou les objets les plus nécessaires à des prix inférieurs à ceux du cours et dans des conditions de sécurité plus grande, sous le rapport de la valeur intrinsèque, en revendant au détail les achats faits en gros, et en faisant profiter l'acheteur de la plus grande partie des bénéfices ordinairement attribués aux intermédiaires, ou bien en lui obtenant une remise exceptionnelle chez les fournisseurs. Ces économats domestiques peuvent être organisés de bien des manières différentes, et les industriels présents à l'assemblée, ont donné les plus intéressants détails sur les avantages et les inconvénients des différents systèmes adoptés. Plus encore que pour les Banques populaires, nous sommes obligés de renvoyer au compte-rendu les personnes désireuses de connaître ces explications techniques dont l'exposé, même le plus succinct, nous entraînerait beaucoup trop loin. Nous nous contenterons de dire que comme toutes les autres institutions économiques, les économats ne sont prospères et durables que dans les milieux fortement pénétrés de l'idée chrétienne. Là, comme partout, les meilleurs administrateurs sont aussi, soit des religieuses, soit un personnel placé sous la surveillance directe des congréganistes ou du patron lui-même.

On n'a pas étudié, faute de temps sans doute, une autre œuvre non moins essentielle du R. P. Ludovic, et peut-être la plus importante de toutes dans la situation actuelle. Nous voulons parler de l'œuvre du placement des chrétiens chez les chrétiens, œuvre indispensable à développer si l'on veut conserver, dans les cercles et dans les œuvres annexes, les bons éléments ouvriers qu'on y possède, et en former de nouveaux. Nous espérons qu'elle sera prochainement inscrite au programme des études. Nous le souhaitons d'autant plus que cette année l'on a déjà fait un premier pas dans cette voie, et un pas d'une importance capitale, en jetant les bases d'une œuvre chrétienne des commis-voyageurs. Vous savez, Messieurs, et vous

Digitized by Google

le comprendrez encore mieux lorsque vous aurez lu le courageux et remarquable rapport de M. de Costa de Beauregard, quel mal font de nos jours à la cause de la religion, de l'ordre social et de la moralité publique les commis-voyageurs embrigadés au nombre de près de soixante mille par la franc-maçonnerie, et s'en allant incessamment répandre jusque dans les bourgades les plus éloignées, le mot d'ordre de la secte, ses mensonges, ses calomnies, et ses doctrines corruptrices. Vous devez vous souvenir qu'un politicien, s'érigeant en souverain maître de la France, n'a pas craint de les appeler ses missionnaires. Le conseil de l'œuvre s'est ému d'un pareil état de choses. Il a pensé qu'on y pourrait porter remède, sinon dans le présent, au moins dans un avenir prochain, en groupant les éléments, plus nombreux qu'on ne pense, encore préservés de la contagion, en préparant surtout au commerce chrétien des agents profondément pénétrés de l'esprit religieux et gardés de l'entraînement du mauvais exemple par la solidarité d'une honnête et forte organisation. On essaie en ce moment de fonder des agences où les commis-voyageurs catholiques trouveront, pour le bien, toutes les facilités que rencontrent pour le mal, dans les loges, leurs camarades francs-maçons. On ne désespère pas de les mettre bientôt en état d'opposer la diffusion des bonnes doctrines à la propagande révolutionnaire.

Tels sont, Messieurs, les travaux certainement considérables exécutés par notre dernière assemblée générale dans le domaine des institutions économiques. Ces travaux nous prouvent, avec plus d'évidence encore que les précédents, que l'œuvre des cercles entend rester fidèle à son programme, qui est le rétablissement de la paix sociale par la restauration du sentiment religieux et du régime économique chrétien, mis en rapport avec les progrès de la science moderne et les besoins de la société contemporaine. Après avoir affirmé son inébranlable confiance en la force divine de la religion dans l'ordre, non seulement spirituel, mais temporel, pendant la période si délicate et si difficile de ses débuts, l'œuvre entreprend aujourd'hui de passer du domaine de la théorie dans celui de la pratique. Non contente d'avoir relevé le niveau moral de l'ouvrier par la création des cercles, elle essaie maintenant d'améliorer sa condition matérielle par la création d'institutions économiques appropriées à ses plus pressants besoins. Sa seconde tentative n'est pas moins digne d'intérêt que la première; et, nous en avons la ferme confiance, elle ne sera pas couronnée d'un moindre succès, si Dieu daigne toujours bénir ses efforts.

Ernest Faligan.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

En 1874, des missions astronomiques furent envoyées par les divers gouvernements sur différents points du globe, pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. Il s'agissait de déterminer par ce moyen avec plus de précision la parallaxe de cet astre. Il s'en faut de beaucoup que ces expéditions lointaines et coûteuses aient eu tout le succès qu'on en pouvait espérer. Outre que sur plusieurs points, les nuages se sont obstinés à voiler aux savants le phénomène à étudier, les observations même faites dans les meilleures conditions ont manqué de la précision désirable, et les épreuves photographiques obtenues ont été généralement très imparfaites.

Mais Vénus passera encore devant le soleil le 6 décembre 1882, et déjà les astronomes se préparent à profiter de cette heureuse circonstance. Ils espèrent être plus heureux qu'en 1874, et pour mettre toutes les chances de leur côté, M. Faye, à l'Académie des sciences, leur conseille de s'exercer d'avance à l'observation des contacts et d'employer le daguerréotype de préférence à la photographie.

Si la science parvient enfin à déterminer d'une manière exacte la parallaxe du soleil et la distance qui nous sépare de cet astre, cette conquête aura coûté bien du temps et bien du travail. Et cependant, outre les observations astronomiques, nous avons pour obtenir ce résultat les expériences sur la vitesse de la lumière, et M. Faye attribue même à cette méthode une valeur supérieure à la méthode purement astronomique. Il y a bien encore un procédé mathématique qui prend pour bases les équations de la mécanique céleste; mais ces équations supposent les masses des différents corps de notre système parfaitement connues : or cela n'est pas en réalité, et certaines perturbations pourraient fort bien être attribuées à quelque planète encore inconnue.

Digitized by Google

En somme, la science doit se servir de tous les moyens possibles pour arriver à la vérité, et nous espérons que le gouvernement français subventionnera généreusement les astronomes en 1882, et leur permettra de nous donner de bonnes observations. Si l'argent ainsi employé ne profite guère à l'humanité, au moins il ne nuira à personne, et c'est ce qu'on ne pourrait dire de bien des articles de notre budget. Mieux vaut employer les deniers des contribuables à mesurer la distance de la terre au soleil, qu'à bâtir des lycées de filles et des écoles sans Dieu.

Un souvenir nous revient à propos des expéditions scientifiques de 1874. L'une de ces expéditions, envoyées je ne sais où par le gouvernement anglais, était placée sous le commandement d'un *Jésuite*. Voilà certes une aberration dont le gouverment de la R. F. ne nous donnera pas le spectacle : il craindrait que la présence du jésuite ne fît reculer le soleil, et en ce cas plus de parallaxe à déterminer.

***

Si les savants s'occupent beaucoup du soleil, ils sont loin de négliger la lune, et nous trouvons dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* pour 1881, un travail de M. Faye déjà nommé sur la géologie de notre satellite.

Nous avons tous été élevés dans cette idée que la lune est une contrée volcanique analogue à notre province d'Auvergne.

En réalité cette analogie n'est pas aussi complète qu'on l'a cru et qu'on nous l'a fait croire. On trouve en Auvergne de hautes montagnes dont le sommet présente une cavité conique plus ou moins profonde, mais qui ne descend jamais au niveau de la plaine environnante. Dans la lune au contraire les montagnes sont peu élevées, et les cratères descendent beaucoup plus bas que la superficie générale de l'astre ; ces cratères d'ailleurs sont immenses, et représentent comme des puits gigantesques entourés d'une margelle relativement peu considérable.

Partant de cette observation, M. Faye construit toute une théorie de géogénie lunaire, fondée surtout sur les marées qui ont dû se produire par l'action de la terre dans la masse de la lune, alors que ce dernier astre était encore à l'état liquide.

Digitized by Google

Nous ne pouvons entrer dans les détails de ce système ingénieux que rien n'empêche d'accepter sous bénéfice d'inventaire.

⁂

Un mot en terminant sur la belle comète de 1881. M. Janssens en a obtenu d'excellentes photographies. Que ne pouvons-nous en tirer un heureux présage !

Jude de KERNAERET.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE LOCALE

Une discussion assez vive s'est engagée entre deux sociétés savantes d'Angers, la *Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts* et la *Société Académique.*

Cette dernière a obtenu de M. le Préfet de Maine-et-Loire, un arrêté en donnant le titre nouveau d'*Académie d'Angers.* Aussitôt a paru dans les journaux une note assez maligne par lequelle ladite société se déclarait en vertu de son nouveau titre « *héritière légitime* » de l'ancienne *Académie royale.*

La société d'*Agriculture, Sciences et Arts* protesta dès le lendemain et nous croyons sa réclamation fondée. Un arrêté pris par le Préfet de Maine-et-Loire en 1881 ne peut en aucune façon faire de la *Société Académique* l'héritière légitime de l'ancienne Académie royale, et quand on sait que la société nationale d'*Agriculture, Sciences et Arts,* existe depuis 1828, qu'elle a été déclarée établissement d'utilité publique dès 1833, qu'elle a pris depuis longtemps pour sous-titre *ancienne Académie* d'Angers, et qu'enfin elle a, chaque année, depuis sa fondation, publié un volume important de travaux historiques et archéologiques, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle a sur sa rivale toutes sortes d'avantages et même un droit acquis.

En dépit de l'arrêté de M. Schnerb et de la petite note publiée par le bureau de la nouvelle *Académie d'Angers,* nous persistons à penser que la Société d'*Agriculture, Sciences et Arts* est la véritable fille et l'héritière de l'Académie royale d'Angers.

*
* *

Plusieurs conférences nouvelles ont été faites ce mois dernier en Anjou : ces conférences attirent toujours un grand nombre d'auditeurs. L'une a été donnée par M. de Mayol de Lupé au Cirque-Théâtre et l'autre par M. Hervé-Bazin à Monfaucon-sur-Moine, avec un grand succès.

Digitized by Google

∴

Le Conseil municipal d'Angers a voté il y a huit jours un projet important pour notre ville : le redressement et l'exhaussement de la rue des Bas-Chemins du Mail, et la canalisation de la prée d'Allemagne. Dans quelques années, le grand mail débouchera sur une belle rue, qui sera à son niveau, et sera fermé par une belle grille ; les fossés boueux de droite et de gauche auront disparu et seront remplacés par un canal souterrain qui traversera la grande allée en son milieu.

Quelques personnes se plaindront : ce sont les pêcheurs qui tendaient leurs lignes dans les fossés. Mais les carpes devaient avoir un tel goût de vase...!

∴

Nous avons appris avec un vif plaisir que notre ami M. Tancrède Abraham a fait don au musée de notre ville de son beau tableau *Une Matinée d'octobre*, qui avait été exposé au salon de 1880.

Qu'il nous permette de lui adresser ici tous nos remerciements.

∴

La foire est finie ! Les petites boutiques de la place des Halles sont fermées ! Adieu trompettes et grosses caisses ! Nous n'avons pas eu de cirque cette année, mais en revanche les amateurs pouvaient admirer deux belles ménageries installées en face l'une de l'autre sur le Champs de Mars : celle de Pezon, celle de M^lle^ Redenbach. Espérons que nous les retrouverons au mois de novembre, à la foire Saint-Martin.

∴

Au dernier moment, nous apprenons que l'élection de M. le docteur Legludic au Conseil municipal d'Angers a été annulée par un arrêté du Conseil d'État.

X.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

## LES SAVANTS ILLUSTRES DU XVI^e et du XVII^e SIÈCLES

PAR M.-C.-A. VALSON,

*doyen de la Faculté catholique des sciences de Lyon.*

L'auteur expose en ces termes la pensée qui l'a porté à écrire ce livre :

« Je me propose de retracer la vie et les travaux des savants les plus illustres du seizième et du dix-septième siècles, et surtout de faire ressortir l'influence décisive qu'ils ont eu sur le mouvement scientifique et intellectuel de leur époque.

» Depuis longtemps leurs découvertes se sont répandues dans le monde entier, et tout en rappelle le souvenir autour de nous. Mais, si les résultats scientifiques sont bien connus, il en est autrement des savants eux-mêmes. Le plus souvent on se borne à étudier la partie purement technique de leurs œuvres ; on néglige les enseignements et les grands exemples de leur vie ; on s'inquiète peu des principes et des méthodes qui les guidaient ; on s'intéresse à peine à tout ce qui concerne le travail philosophique de leur pensée, c'est-à-dire à ce qui constitue, en définitive, la meilleure partie d'eux-mêmes. »

Tel est le point de vue auquel l'auteur s'est plus particulièrement placé. Il se plaît d'ailleurs à insister sur cette idée, et voici comment il la fait ressortir davantage encore dans un autre passage :

« A un dégré plus élevé, la science se rattache à la philosophie et soulève les problèmes métaphysiques les plus délicats. Il ne faut pas oublier que ces deux ordres de vérités sont intimement liés l'un à l'autre et se prêtent un mutuel appui. Aujourd'ui, on est trop porté à les séparer et à négliger dans les sciences le point de vue philosophique... Bornons-nous à rappeler que presque tous les savants illustres ont été en même temps des philosophes éminents... Ces grands hommes n'étaient pas simplement des géomètres ou des astronomes, des physiciens ou des chimistes ; avant de faire des calculs ou des expériences, ils avaient profondément médité sur l'objet de leurs études ; avant d'analyser ou de formuler les lois de l'univers, ils les avaient déjà entrevues et comme devinées par la seule force de leur esprit ; les calculs et les expériences n'étaient point, à leurs yeux, le but suprême de la science, mais plutôt les intermédiaires et accessoirs d'un autre travail qui s'élabore dans

Digitized by Google

des régions plus élevées et dont la pensée et le génie sont les premiers instruments. Aussi, pour apprécier convenablement les grands maîtres de la science, il ne faut pas s'arrêter à la partie purement technique de leurs œuvres, il faut surtout les suivre dans le travail intime de leur pensée, analyser leurs méthodes et traverser avec eux, et sous leur direction, les phases multipliées et complexes de leurs tâtonnements... Leur vie elle-même est remplie d'utiles leçons. A une vaste intelligense, à un génie sublime, ils joignent ordinairement un esprit vraiment libre et exempt de préjugés, un caractère et un cœur richement doués des plus nobles qualités. Ils paraissent, et aussitôt le monde reconnaît en eux les maîtres de la science, les princes de la pensée et les modèles achevés que l'homme intelligent doit toujours avoir sous les yeux. »

C'est de ces sommets élevés que M. Valson à considéré les personnages et les œuvres qu'il se proposait d'étudier et de juger. Aussi son livre respire-t-il un air de grandeur et de majesté qui devait s'harmoniser et qui, en effet, s'harmonise admirablement avec les grands noms qu'il invoque. — Cet ouvrage forme deux beaux volumes in-12, de IX-342 et 378 pages, et fait partie de la *Nouvelle Bibliothèque scientifique* crée par la *Société générale de Librairie Catholique* en vue de réfuter les erreurs courantes.

*Sommaire du premier volume :*

Objet de l'ouvrage. — Degrés divers dans les sciences. — Rôle de la philosophie dans les sciences. — De la méthode. — Du matérialisme. — Du sentiment religieux dans les sciences. — Appréciation des principaux ouvrages publiés sur l'histoire dss sciences. — COPERNIC : sa vie, son œuvre. — TYCHO-BRAHÉ : sa vie, ses travaux, Méthode expérimentale. — KÉPLER : sa vie, découvertes astronomiques, travaux scientifiques; Képler et l'astrologie. Sentiments philosophiques et chrétiens de Képler.— GALILÉE : Vie, travaux scientifiques, rôle scientifique; Galilée à son époque. Le livre des dialogues. La Scienoe de l'Eglise.

*Sommaire du deuxième volume :*

PASCAL : Vie, travaux scientifiques, Pascal philosophe, Pascal janséniste, rôle et influence de Pascal. — DESCARTES : sa Vie, sa Méthode. Travaux scientifiques. L'Ecole panthéiste. La Morale et la Foi. Rôle de Descartes. — NEWTON ? Vie, travaux scientifiques. Sentiments philosophiques et religieux de Newton. Méthode expérimentale. — LEIBNITZ : Vie, travaux philosophiques, travaux scientifiques. Sentiments philosophiques et religieux de Leibnitz. Ses idées politiques et sociales.— CONCLUSION

PRIX DES DEUX VOLUMES : 6 FRANCS.

*Le Propriétaire-Gérant.*
G. GRASSIN.

Angers, imprimerie-librairie GERMAIN et G. GRASSIN. — 1197-81.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

DU

# DEUXIÈME VOLUME

JANVIER-JUIN 1881

## JANVIER


Récits inédits de François Chéron, sur la vie de famille, dans les classes bourgeoises, avant la Révolution. — **Hervé-Bazin** . . . . . 1
Le parasitisme végétal. — L'abbé **Hy** . . . . . 22
La question grecque, la Franc-Maçonnerie et la Politique traditionnelle de la France en Orient. — **Ernest Faligan** 38
Chronique scientifique. — **Jude de Kernaëret** . . . . . 53
Chronique bibliographique. — Souvenirs d'un Nonagénaire, Mémoires de François-Yves Besnard, publiés par Célestin Port. — **A. de Villiers**. — De la certitude et des formes récentes du scepticisme, par L. Robert. — **A. G.** 56


## FÉVRIER


Récits inédits de François Chéron, sur la vie de famille dans les classes bourgeoises avant la Révolution (*Suite et fin*), — **Hervé-Bazin** . . . . . 65
La question grecque, la Franc-Maçonnerie et la politique traditionnelle de la France en Orient (*Suite et fin*). — **Ernest Faligan** . . . . . 88
Le parasitisme végétal (*Suite et fin*). — L'abbé **Hy**. . . . 105
Chronique scientifique. — **Jude de Kernaëret** . . . . . 119
Chronique locale. — **X**. . . . . 121
Chronique bibliographique. — **Jude de Kernaëret** . . . . 222
Nécrologie : l'abbé Pletteau. — **A. L.** . . . . . 125


Digitized by Google

**MARS**

J. Lenepveu. — **André Joubert** . . . . . 129
La maison d'Anjou en Hongrie. — Comte **E. de Barthélemy** . 157
A travers les Alpes : un passage de glacier de Fribourg à Kandersteg, par Interlaken, Lauterbrunnen et le col de Tschingel. — **Louis de Romain** . . . . . 167
La Sculpture en bois à Angers. — **Loir-Mongazon** . . . 181
Observations critiques sur une opinion philosophique de M. Robert. — **L. Picherit** . . . . . 191

**AVRIL**

La restauration artistique de l'Hôtel de Pincé. — **André Joubert**. . . . . 209
La Chouannerie en 1799. — **De la Frégeolière** . . . . . 227
L'Aumônerie du Louroux-Béconnais. — **Hippolyte Sauvage**. 255

**MAI**

Étude sur la Révolution, d'après Taine. — **Jean d'Etiau** . 273
La peste de Château-Gontier en 1626 et 1627. — **André Joubert** 295
Un heureux jour de Noël, traduit de l'anglais de Louise Seymour Houghton. . . . . 305
Un atelier de peinture sur verre. — **Jude de Kernaëret** . . 318
Chronique scientifique. — **X**. . . . . 321
Chronique locale. — **X**. . . . . 327
Chronique bibliographique . . . . . 332
Nécrologie : M. Batbedat. — **Emile Salle** . . . . . 335

**JUIN**

Les Revenants : Alexandre Dumas. — **Victor Pavie** . . . 338
Les fermes générales depuis leur institution, jusqu'à la Révolution française. — **André Joubert** . . . . . 355
Institutions économiques. — **Ernest Faligan** . . . . . 384
Chronique scientifique. — **Jude de Kernaëret** . . . . . 394
Chronique locale. — **X**. . . . . 396
Chronique bibliographique . . . . . 399

Angers, imprimerie-librairie GERMAIN et G. GRASSIN, rue St-Laud. — 1384-81.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRAIRIE GERMAIN ET G. GRASSIN

Vient de paraître :

ÉMIGRATION

ET

CHOUANNERIE

**Mémoires du général Bernard de la FRÉGEOLIÈRE, complétés par son arrière-petit-fils**

*Un volume in-8, avec portrait.* — Prix : 8 fr.

LES ORIGINES

DE LA

FRANCE CONTEMPORAINE

PAR

**H. TAINE, de l'Académie Française.**

LA RÉVOLUTION

*Tome II*

La Conquête Jacobine

1 vol. in-8, 7 fr. 50

**En publication.**

ARMORIAL GÉNÉRAL DE L'ANJOU

PAR

**M. Joseph DENAIS**

Officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes

L'ouvrage formera **2 volumes grand in-8°** et sera publié **en fascicules de 80 pages** chacun, avec de nombreuses **planches**, au prix de **3** francs le fascicule.

**Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande.**

*Le 10e Fascicule est paru.*

Digitized by Google

# CARTE D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

AU 2.000.000me

*d'après l'atlas de St-Cyr. — Prix : 1 fr. 25.*

## OUVRAGES NOUVEAUX :

**Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris**

par M. WALLON, 5 vol. in-8. — Prix : 37 fr. 50.

| | | |
|---|---|---|
| **La Comédie de l'Histoire**, par J. Autran, avec un portrait de l'auteur, 1 vol. in-8 | 6 | » |
| **Le Théâtre chez Madame**, par Edouard Pailleron, 1 vol. in-16 | 3 | 50 |
| **Journal d'une Bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793**, publié par son petit-fils Edouard Lockroy, 1 vol. in-12. | 3 | 50 |
| **Histoire des Conspirations royalistes du midi, sous la révolution, 1790-1793**, par Ernest Daudet, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Histoire de l'Empire Ottoman**, depuis les origines jusqu'au traité de Berlin, par le Vte A. de la Jonquière, 1 vol. in-12 | 6 | » |
| **Panama et Darien.** — Voyages d'exploration, 1876-78, par Armand Reclus, 1 vol. in-12, contenant 60 grav. et 4 cartes | 4 | » |
| **Les Quatre-Vents de l'Esprit**, par Victor Hugo, 2 vol. in-8. | 15 | » |
| **Correspondance de l'abbé Galiani**, 2 vol. in-8 | 15 | » |
| **Lettres de Madame de Rémusat**, 2 vol. in-8 | 15 | » |
| **L'Instruction publique en France pendant la Révolution**, par C. Hippeau, 1 vol. in-12 | 4 | » |
| **Les Chiens d'arrêt**, français et anglais. — Illustrations de Bellecroix, 1 vol. grand in-8 | 10 | » |
| **Correspondance inédite de Talleyrand et du roi Louis XVIII**, 1 vol. grand in-8 | 9 | » |
| **Le Monde où l'on s'ennuie**, comédie de Pailleron, 1 vol. in-8 | 4 | » |
| **L'Empire des Tsars et les Russes**, par A. Leroy-Beaulieu, tome Ier, 1 vol. in-8 | 7 | 50 |
| **Histoire d'une Parisienne**, par Octave Feuillet, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Pensées et Fragments** de X., Doudan, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **L'Ancêtre**, par Victor Fournel, 1 vol in-12 | 3 | 50 |
| **Madame de Dreux**, par Henry Gréville, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Le Cheval de Course à l'Entraînement**, par le vicomte de Hédouville, 1 vol. in-8 | 10 | » |
| **Poëtes et Artistes de l'Italie**, par Émile Montégut, 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **Entre deux campagnes.** — Notes d'un Marin, par Th. Aube, Officier de Marine, 1 vol. in-12 | 3 | « |
| **Mémoires de Metternich**, 2e partie. 2 vol. -8 | 18 | » |
| **Souvenirs de Versailles pendant la Commune**, par Léonce Dupont. 1 vol. in-12 | 3 | 50 |
| **La Légitimité devant le Catholicisme**, par G. Véran. In-8 | 1 | » |

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 1926

Digitized by Google